

Adresse Internet:
<http://www.unil.ch>

*Ce volume a été préparé par le
Service d'Orientation et conseil aux
étudiants, en collaboration avec la
Secrétaire générale de l'Université.*

*Réalisation:
Isabelle Schneider*

*Impression:
Imprimerie Corbaz s.a., Montreux*

*Août 1998
7000 exemplaires*

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



L'ENSEIGNEMENT

Guide des études

Programme des cours

1998-1999

Sommaire

Introduction	Convivialité, dynamisme et ouverture, par M. le recteur Eric Junod	7
	L'Unil en deux mots	8
	L'offre en formation	9
	Formation continue	10
	Institutions proches ou associées	11
	S'inscrire à l'UNIL	14
	Etre étudiant	15
	Chercher, bouger	16
	57 mots pour comprendre l'UNIL	17
	Calendrier académique	20
	Adresses utiles	21
Faculté de théologie	Définition et finalité des études de théologie	23
	Grades décernés	23
	Quel plan d'études ?	24
	Les enseignements	26
	Formations postgrades	28
	Les ressources	29
	Perspectives professionnelles	30
	Programme des cours	31
	Adresses utiles	35
Faculté de droit	Définition et finalité des études de droit	37
	Grades décernés	37
	Quel plan d'études ?	38
	Commentaires sur les études	39
	Les enseignements	40
	Formations postgrades	45
	Instituts et centres spécialisés	47
	Perspectives professionnelles	48
	Programme des cours	49
	Adresses utiles	53
<i>Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC)</i>	Définition des études menées à l'IPSC	55
	Grades décernés	55
	Les sciences forensiques	56
	Formations postgrades	57
	Perspectives professionnelles	58
	Programme des cours	59
	Adresses utiles	62
Faculté des lettres	Définition et finalité des études de lettres	63
	Grades décernés	63
	Quel plan d'études ?	64
	Structure des études	65
	Les enseignements	66
	Formations complémentaires	69
	Formations postgrades	70
	Instituts et centres de recherches	71
	Perspectives professionnelles	72
	Programme des cours	73
	Adresses utiles	91
<i>Ecole de français moderne (EFM) et Cours de vacances</i>	Définition des études menées à l'EFM	93
	Titres décernés	93
	Structure des études	94
	Perspectives professionnelles, adresse, Cours de vacances	96
	Programme des cours	97

Sommaire

Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	Définition et finalité des études de sciences sociales et politiques	101
	Que veut dire «SSP»?	101
	Grades décernés	103
	Quel plan d'études?	104
	Structure des études	105
	Sciences politiques: programme	106
	Sciences sociales: programme	107
	Psychologie: programme	108
	Sciences du sport et de l'éducation physique (SSEP): programme	110
	Formations post-licence et postgrades	111
	Instituts et centres spécialisés	112
	Perspectives professionnelles	113
	Programme des cours	114
	Adresses utiles	119
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)	Définition et finalité des études de sciences économiques	121
	Grades décernés	122
	Plans d'études	122
	Etudes postgrades	124
	Départements et instituts	126
	Organisations affiliées	127
	Perspectives professionnelles	128
	Programme des cours	129
	Adresses utiles	142
	Faculté des sciences	Définition et finalité des études de sciences
Grades décernés		146
Organisation des études		146
Les sections et leurs instituts		148
Perspectives professionnelles		154
Programme des cours		155
Adresses utiles		175
<i>Section de pharmacie</i>	Définition et finalité des études de pharmacie	177
	Grades décernés	177
	Quel plan d'études?	178
	Perspectives professionnelles	179
	Programme des cours	180
	Adresses utiles	183
Faculté de médecine	Définition et finalité des études de médecine	185
	Grades décernés	185
	Quel plan d'études?	186
	Répartition des enseignements	187
	Formations postgrades	189
	Perspectives professionnelles	190
	Programme des cours	191
	Adresses utiles	204
Annexe	Autres adresses utiles (Rectorat, services centraux de l'UNIL)	205
	Autres adresses utiles (institutions proches ou associées, adresses diverses)	206

Née de l'Académie fondée en 1537, l'Université de Lausanne - l'UNIL - constitue, dans l'Ouest de la Suisse, un centre d'enseignement supérieur et de recherche de haut niveau, de portée à la fois régionale, nationale et internationale. Forte de sept facultés et école (théologie, droit, lettres, sciences sociales et politiques, École des hautes études commerciales, sciences et médecine), elle constitue une université complète réunissant la quasi-totalité des disciplines scientifiques. Assurer la formation de diplômés, mais aussi la formation postgrade et la formation continue, offrir des prestations de service à la collectivité, telles sont les tâches que l'UNIL s'est assignées.

Riche de 9500 étudiants - ce qui la place au quatrième rang des universités suisses - et de quelque 2000 enseignants, chercheurs et collaborateurs scientifiques, l'Université de Lausanne conserve une taille raisonnable qui la protège de menaces telles que le gigantisme, l'anonymat et l'inertie

L'UNIL bénéficie d'un important réseau de relations scientifiques avec d'autres institutions lausannoises, nationales et internationales. Si l'EPFL est le partenaire principal dans le secteur des sciences et, plus partiellement, de la médecine, on signalera aussi les liens étroits noués avec deux centres de recherche de renommée internationale établis à Epalinges, l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC) et l'Institut Ludwig, qui font de Lausanne l'une des places fortes de la Suisse dans les secteurs de l'oncologie et de la biologie moléculaire.

Dans les domaines des sciences juridiques, sociales et économiques, l'Université est également associée à plusieurs institutions: l'Institut suisse de droit comparé, la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et le Centre de recherches européennes, l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP), tous sis à Dorigny ou dans sa proximité immédiate, ainsi que l'International Institute for Management Development (IMD).

Sur le plan national, l'UNIL coopère étroitement avec l'ensemble des universités et hautes écoles. Mentionnons en particulier l'Université de Genève, avec laquelle elle vise à constituer un ensemble universitaire doté de politiques, de structures et de procédures communes. On rappellera aussi la coordination entre toutes les Hautes Ecoles de Suisse occidentale dans l'enseignement postgrade, où les forces des diverses universités sont réunies pour assurer un enseignement de pointe et constituer une masse critique indispensable.

Sur le plan international enfin, l'UNIL participe à divers programmes de l'Union européenne ainsi qu'à de nombreux réseaux universitaires internationaux. Elle est en outre liée à une centaine d'universités européennes, américaines et asiatiques par des conventions visant à promouvoir la collaboration scientifique et à faciliter les échanges d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs

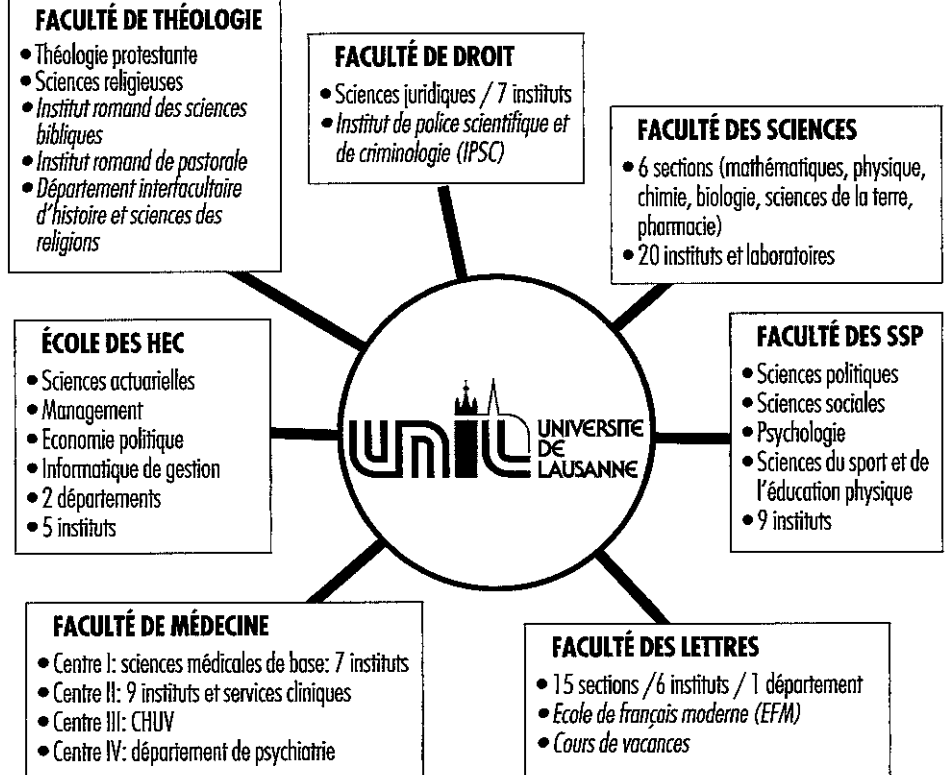
Outil de formation doté de toutes les techniques de pointe, l'UNIL porte en elle les atouts d'un incomparable forum d'échanges qui, fort de sa convivialité, de son dynamisme et de son ouverture, participe pleinement à l'évolution de la société. Soyez les bienvenus dans l'un des centres universitaires les plus complets et les plus stimulants de Suisse.

Eric Junod
recteur de l'Université

L'UNIL en 2 mots

7 facultés et école

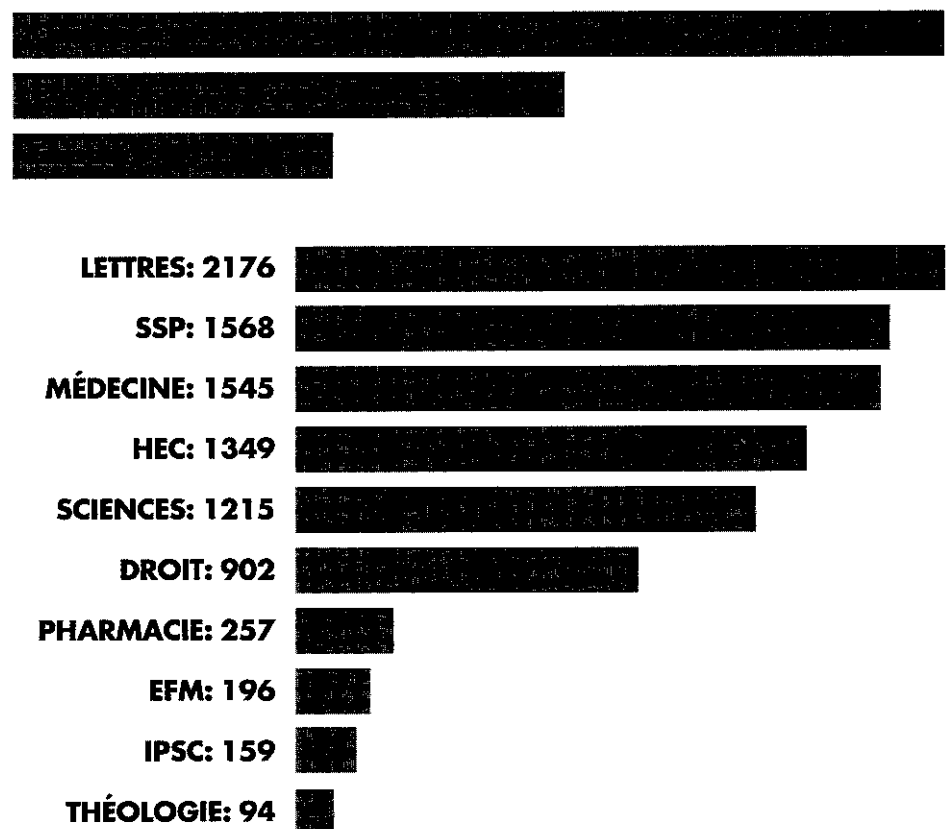
Fondée en 1537, l'Académie de Lausanne a été transformée en Université en 1890. Elle est aujourd'hui l'un des principaux centres universitaires de Suisse. Aux facultés s'ajoutent des institutions associées: la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et le Centre de recherches européennes, l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'International Institute for Management Development (IMD), l'Institut suisse de droit comparé (ISDC), l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC), l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer, le Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR), le Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC) et l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA).



Quelque 9500 étudiants: d'où viennent-ils ?

Où sont-ils ?

Ces chiffres ont été arrêtés à fin février 1998 (clôture du semestre d'hiver). Dans le tableau ci-contre, la provenance des étudiants est établie d'après le domicile des parents au début des études.



L'offre en formation

Faculté de théologie	<ul style="list-style-type: none"> • Licence en théologie • Licence ès sciences religieuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de spécialisation • Doctorat en théologie • Doctorat ès sciences religieuses
Faculté de droit	<ul style="list-style-type: none"> • Licence en droit, mention «droit suisse» • Licence en droit, mention «législations étrangères» 	<ul style="list-style-type: none"> • Dipl. postgrade de droit européen (L.L.M.) • DEA de droit de la consommation (CH-F) • Doctorat en droit, droit suisse ou législ. étrangère
<i>Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Licence en sciences forensiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômes postgrades en criminologie, en criminalistique chimique, en expertise de documents • Doctorat en sc. forensiques, en criminologie
Faculté des lettres	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès lettres en philosophie, histoire, français moderne et médiéval, histoire ancienne, archéologie, latin, grec, italien, espagnol, anglais, allemand, langues et civilisations slaves, langues et civilisations orientales, histoire et science des religions, linguistique, histoire de l'art, géographie, histoire et esthétique du cinéma, informatique et méthodes mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômes de spécialisation • Doctorat ès lettres
<i>Ecole de français moderne (EFM)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat de langue et culture françaises • Diplôme de langue et culture françaises • Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère 	
Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès sciences politiques • Licence ès sciences sociales • Licence en psychologie, option psychologie générale, option orientation scolaire et professionnelle • Licence en sciences du sport et de l'éducation physique • Maîtrise en sciences sociales 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme en psychologie • DEA en science politique • Diplôme de spécialisation postgrade romand en ethnologie et anthropologie • Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale • Doctorat
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès sciences économiques, mention «management» • Licence ès sciences économiques, mention «économie politique» • Licence en sciences actuarielles • Licence en informatique de gestion • Certificat d'études en management • Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Dipl. postgrade en management (MBA) • Dipl. postgrade en sciences économiques (MSE) • Dipl. postgrade en informatique et organisation (MBI) • Dipl. postgrade en management international (MIM) • Dipl. postgrade en finance et banque (MBF) • Diplôme d'études en économie et en administration de la santé • Dipl. postgrade en management de la technologie (MOT) • Doctorats en sciences économiques, en informatique de gestion, en sciences actuarielles, en administration publique (IDHEAP)
Faculté des sciences	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès sciences (mention branche principale et branche secondaire) • Diplôme de mathématicien • Diplôme de physicien • Diplôme de chimiste • Diplôme de biologiste • Diplôme de géologue • Diplôme d'études supérieures (DES) en sciences naturelles de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat ès sciences mathématiques, ès sciences chimiques, ès sciences physiques, en biologie, en sciences de la Terre, en sciences naturelles de l'environnement
<i>Section de pharmacie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme fédéral de pharmacien • Diplôme universitaire de pharmacien 	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat de spécialisation en pharmacie hospitalière • Doctorat ès sciences pharmaceutiques
Faculté de médecine	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme fédéral de médecin • Diplôme universitaire de médecin 	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat en médecine

Formation continue

Service de formation continue



Les missions du Service de formation continue:

- Organisation et gestion de cours de formation continue, en collaboration avec les professeurs responsables (contribution à la conception, marketing, publicité, correspondance, comptabilité, organisation pratique, évaluation).
- Information externe et interne.
- Promotion des activités de formation continue de l'Université.
- Recherche des besoins en formation continue dans les milieux professionnels.
- Réponse à des demandes de renseignements et de conseils.
- Coordination et collaboration avec les Services des Universités et Ecoles polytechniques suisses.
- Collaboration à des projets européens.
- Réflexion sur la didactique et les modes de transfert des connaissances, ainsi que sur l'utilisation des nouvelles technologies et le développement de formations flexibles et à distance.

Domaines du programme

Biologie	Marketing
Chimie	Médecine, santé
Communication	Pharmacie, pharmacologie
Droit	Psychologie
Economie	Physique
Finance	Sciences de la Terre
Informatique	Sciences des religions
Langues et littérature	Sociologie, sciences sociales
Management	Statistiques

Participants

Les cours s'adressent à des professionnels, détenteurs ou non d'un diplôme universitaire, disposant des connaissances et expériences professionnelles requises.

Cours pour entreprises

Des formations sur mesure peuvent être organisées pour des entreprises, des administrations ou des associations.

Programmes

Les programmes détaillés peuvent être obtenus auprès du Service de formation continue, UNIL-Château, CH-1015 Lausanne

Tél. +41 21 692 22 90, Fax +41 21 692 22 95, e-mail Secretariat@sfc.unil.ch

Internet <http://www-sfc.unil.ch/>

Le programme romand, présentant l'offre en formation continue des universités romandes et de l'EPFL, est également à disposition à la même adresse.

Institutions proches ou associées

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)

La BCU est une bibliothèque encyclopédique mettant environ un million et demi de volumes à disposition du public et des chercheurs de l'UNIL. Sa mission est de contribuer au rayonnement de Lausanne et de son Université, à l'épanouissement de la vie intellectuelle, culturelle, musicale et artistique de la population du canton de Vaud.

La Bibliothèque de Dorigny, située dans le Bâtiment central, offre 350 000 volumes et 3500 titres de périodiques en libre-accès. 600 000 monographies et 4700 titres de périodiques peuvent être obtenus en prêt. Les 1050 places de travail sont réparties sur trois niveaux et dans le secteur spécialisé en droit et sciences économiques (BFSH1).

La BCU dispose d'une médiathèque et d'un service de recherches documentaires informatisées.

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) est, aux côtés de celle de Zurich, l'une des deux hautes écoles suisses qui dépendent directement de l'Etat fédéral.

L'EPFL est active dans douze domaines: chimie, physique, mathématiques, mécanique, électricité, microtechnique, informatique, systèmes de communication, matériaux, génie civil, génie rural, architecture. 4500 étudiants y côtoient 165 professeurs entourés de 2800 collaborateurs scientifiques, techniques et administratifs.

L'Ecole polytechnique fédérale assume une triple mission: formation, recherche et appui technologique à l'industrie.

Les ingénieurs et architectes formés à l'EPFL acquièrent des compétences polyvalentes. Ils doivent être capables de s'intégrer à un contexte professionnel, notamment industriel, de participer au développement technologique et de contribuer à la résolution de problèmes contemporains: approvisionnement en énergie, utilisation des ressources naturelles, habitat et environnement.

Un programme toujours plus étendu d'enseignements postgrades répond aux besoins de la formation continue dans des domaines de pointe, souvent interdisciplinaires.

Les recherches fondamentales et appliquées couvrent l'ensemble des disciplines enseignées. Quatre axes généraux sont privilégiés: les matériaux nouveaux, les méthodes modernes de production, les technologies de l'information, ainsi que les rapports entre technique et cadre de vie.

La collaboration entre l'EPFL et l'UNIL se manifeste tant par des programmes de recherche communs que par des enseignements donnés aux étudiants des deux institutions. Cette collaboration est particulièrement active avec la Faculté des sciences et celle de médecine. Les deux hautes écoles partagent en outre les mêmes installations au Centre sportif de Dorigny.

Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes

Cette Fondation a été créée en 1978 par Jean Monnet qui lui a donné l'ensemble de ses archives, soit près de 12 tonnes de documents. Les collaborateurs de la Fondation ont pour objectif d'inventorier et de classer ces archives qui représentent 15 fonds et couvrent le siècle entier.

Jean Monnet a confié à la Fondation la mission de créer avec ses archives (rejointes par les papiers européens de Robert Schuman et Paolo Emilio Taviani ainsi que les archives de Robert Marjolin) une mémoire vivante de la réconciliation et de l'union des Européens. Une photothèque complète cette documentation.

La Fondation sert de lieu de rencontre entre Suisses, représentants des milieux universitaires, politiques et économiques, et les autres Européens. Elle organise en Suisse et au Liechtenstein le concours annuel «L'Europe à l'école» et remet le «Prix européen SICPA» qui récompense des travaux scientifiques sur l'Union européenne.

Le Centre de recherches européennes a été créé en 1957. Il a formé une pléiade de chercheurs et édité plus de 200 cahiers.

Institutions proches ou associées

Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)

Après quelques années de vie active ou au terme de leurs études universitaires, des fonctionnaires ou jeunes diplômés des hautes écoles s'interrogent sur leur avenir professionnel. La gestion publique les intéresse. Désirant compléter leur formation initiale, accroître leur efficacité, voire même réorienter leur carrière professionnelle, ces hommes et ces femmes ressentent le besoin de parfaire leur formation en droit, en finances et management publics, en informatique ou dans un domaine spécifique des politiques publiques.

Le programme de diplôme en administration publique (MPA) a été spécialement conçu par l'IDHEAP pour répondre à ce besoin. Il a pour objectif de familiariser les étudiants avec la structure, le fonctionnement et l'environnement du secteur public suisse à tous les niveaux étatiques. Des cas pratiques, ainsi que des comparaisons avec le secteur privé et les administrations de pays étrangers, permettent le développement des capacités analytiques des participants et les initient à la gestion des administrations et des services publics.

Institut suisse de droit comparé (ISDC)

Créé par une loi fédérale du 6 octobre 1978, l'Institut suisse de droit comparé a ouvert ses portes en 1982. Etablissement autonome de la Confédération, il a pour tâche première d'élaborer des avis de droit concernant le droit étranger pour les autorités fédérales, les tribunaux et les particuliers, ainsi que de mettre à la disposition des chercheurs de tous horizons une bibliothèque de droit étranger et de droit international qui compte à ce jour 180 000 livres et près de 1900 périodiques.

Véritable pierre angulaire de l'Institut, la bibliothèque est une bibliothèque dite de consultation où tous les ouvrages sont mis à disposition en libre accès. L'essentiel de la bibliothèque est constitué d'ouvrages de droit provenant du monde entier et, en règle générale, en langue originale: textes de lois, jurisprudence, principaux commentaires et traités, monographies particulières, sans oublier les revues juridiques. Aucun domaine du droit n'est ignoré, mais certaines branches, tels le droit fiscal ou l'aménagement du territoire, sont moins représentées en raison de leur technicité ou du caractère très changeant de la législation.

L'Institut emploie quelque 35 personnes, dont une dizaine de collaborateurs scientifiques; presque tous d'origine étrangère, ceux-ci sont choisis de manière à couvrir le plus de systèmes juridiques possibles.

Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC)

L'ISREC est une fondation sans but lucratif, placée sous la surveillance de la Confédération. Créée en 1964, elle s'est installée à Epalinges en 1976.

Depuis près de trente ans, les intérêts scientifiques de 18 groupes de chercheurs sont orientés vers la compréhension des mécanismes de développement des cancers. Leurs travaux portent en particulier sur:

- l'origine des cellules tumorales;
- les relations entre virus et cancers;
- les défenses immunitaires contre les cancers;
- l'environnement et les carcinogènes,
- les applications diagnostiques et thérapeutiques de la recherche sur les cancers.

L'ISREC entretient des relations et des collaborations très étroites avec les universités suisses, de même qu'avec ses partenaires du Centre de recherches d'Epalinges: l'Institut de biochimie de l'UNIL, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer, le Centre OMS de recherche et de formation en immunologie et le Centre pluridisciplinaire d'oncologie (CPO) du CHUV; plusieurs de ses chercheurs sont aussi professeurs d'université et plus de trente doctorants, futurs docteurs ès sciences, sont formés en permanence à l'ISREC.

Institutions proches ou associées

Institut Ludwig de recherche sur le cancer

Créé au début des années 1970 par un homme d'affaires new-yorkais, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer est une institution internationale sans but lucratif dont le siège est à Zurich. Son objectif est de promouvoir la recherche sur le cancer au sein d'unités réparties dans différents endroits du globe.

L'unité lausannoise de l'Institut Ludwig a été inaugurée en 1974 au sein du département d'immunologie de l'ISREC, puis est devenue autonome en 1976. Reconnue par le Conseil d'Etat du canton de Vaud comme une institution autonome de rang universitaire, elle consacre ses activités à la recherche fondamentale et clinique sur le système immunitaire et ses relations avec le cancer. L'UNIL et l'Institut Ludwig sont liés par une convention de collaboration dans la conduite de recherches sur le cancer.

International Institute for Management Development (IMD)

L'IMD est né de la fusion en 1989 de deux des plus célèbres instituts de gestion d'Europe, l'IMEDE-Lausanne et l'IMI à Genève. L'IMD est un institut de caractère postuniversitaire, spécialisé dans la formation des cadres supérieurs d'entreprise. L'enseignement, donné exclusivement en anglais, comprend:

- un cours débouchant sur le diplôme de Master of Business Administration (MBA), d'une durée de douze mois (de janvier à décembre);
- une douzaine de cours préparant à des responsabilités de direction générale et destinés à des cadres confirmés;
- une dizaine de séminaires de courte durée portant sur la gestion des diverses fonctions de l'entreprise et sur la planification stratégique;
- une série de programmes d'entreprises répondant à des besoins spécifiques.

Service des hospices cantonaux

Le Service des hospices cantonaux a été créé par décision du Conseil d'Etat le 25 juin 1990. Mis en œuvre dès juin 1991, les Hospices cantonaux regroupent l'ensemble des institutions sanitaires cantonales ayant une vocation de soins, de recherche et d'enseignement.

Les Hospices gèrent le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), le Centre universitaire de traitement et de réadaptation Cevey-Sylvana (CUTR), les établissements psychiatriques cantonaux, l'Etablissement thermal de Lavey-les-Bains, le Département de santé communautaire, regroupant les instituts universitaires cantonaux du domaine de la santé, les écoles cantonales de formation aux professions de la santé.

Les Hospices mettent les infrastructures et les moyens dont ils disposent au service de la Faculté de médecine, afin de lui permettre d'assumer dans les meilleures conditions possibles ses missions d'enseignement et de recherche.

Université de Genève

Née en 1559 grâce aux efforts de Jean Calvin et de Théodore de Bèze, l'Académie de Genève, comme celle de Lausanne, fut d'abord conçue comme un séminaire théologique à l'intention des futurs pasteurs. Au XIX^e siècle, elle perdit ses allégeances ecclésiastiques et fut érigée en Université avec la décision de créer la Faculté de médecine (1873). Aujourd'hui, elle compte 7 facultés (sciences, médecine, lettres, sciences économiques et sociales, droit, théologie protestante, psychologie et sciences de l'éducation), l'Institut d'architecture, l'Ecole de traduction et d'interprétation, sans compter 6 centres d'études interfacultaires (Institut d'histoire de la Réformation, Centre universitaire d'informatique, Centre universitaire d'écologie humaine et des sciences de l'environnement — Centre européen d'écologie humaine, Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie, Centre interfacultaire de gérontologie, Institut européen). Elle compte quelque 11 700 étudiants et emploie plus de 3400 collaborateurs, enseignants, membres du personnel administratif et technique ou chercheurs. La collaboration entre les Universités de Lausanne et de Genève s'est sensiblement développée ces dernières années. Les deux institutions devraient à terme former un ensemble universitaire commun.

S'inscrire à l'UNIL

Admission

Les candidats doivent posséder un certificat suisse de maturité, ou un titre jugé équivalent. Les candidats dont le titre étranger est reconnu sans être jugé équivalent doivent se soumettre à un examen d'admission, qui a lieu en juin et en septembre à Fribourg pour toutes les universités suisses.

Avant d'être immatriculés, les étudiants de langue maternelle autre que le français doivent se soumettre à un examen de français qui est éliminatoire.

Pour plus de renseignements, voir la brochure «Conditions d'immatriculation».

Les études universitaires commencent avec le semestre d'hiver, au début de l'année académique; cependant, les cours de droit allemand peuvent aussi être suivis dès le semestre d'été.

Immatriculation

Les candidats doivent se procurer auprès du Bureau des Immatriculations et inscriptions une formule «**Demande d'immatriculation**» et la retourner à ce service, dûment remplie, dans les délais suivants:

- **avant le 1^{er} juin** pour les Facultés de théologie et de droit, l'Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC), la Faculté des lettres, l'École de français moderne (EFM), la Faculté des sciences sociales et politiques (SSP), l'École des hautes études commerciales (HEC) et la Faculté des sciences, y compris la Section de pharmacie.
- avant le 31 janvier (semestre d'été) pour les étudiants en droit allemand uniquement.
- **Médecine:** la **préinscription** est **impérative** et doit parvenir auprès du Secrétariat de la Conférence universitaire suisse, à Berne, **avant le 15 février** (formules disponibles auprès du Bureau des Immatriculations et inscriptions).
- **Attention! Les délais mentionnés peuvent changer d'une année à l'autre. Se renseigner auprès du Bureau des Immatriculations.**
- Les candidats qui obtiendront un diplôme de fin d'études secondaires suisse (maturité fédérale, maturité cantonale reconnue par la Confédération, etc.) peuvent déposer leur demande d'immatriculation par Internet à l'adresse suivante: <http://www.unil.ch/dimmat>. **Attention: les candidats doivent respecter les délais mentionnés ci-dessus.**

Coût des études

Les droits d'inscription forfaitaires aux cours s'élèvent à **Fr. 500.- par semestre** pour les étudiants suisses ou étrangers, taxes d'examens comprises (Fr. 450.- pour les étudiants en médecine et en pharmacie qui ne s'acquittent pas de taxes d'examen). A ce montant, il faut ajouter des taxes semestrielles de Fr. 60.-.

Ces tarifs ne s'appliquent pas aux diplômes postgrades (min. Fr. 2000.- par an, environ Fr. 10 000.- pour le MBA).

Logement

Environ 1000 chambres sont à disposition dans les foyers d'étudiants. De plus, le Service des Affaires socio-culturelles tient à disposition des étudiants une liste des logements vacants. Chacun doit s'efforcer de trouver un toit lui-même.

Aides financières

L'UNIL n'accorde aucune bourse aux étudiants étrangers, hormis celles prévues dans le cadre des conventions d'échange conclues avec d'autres hautes écoles. Par ailleurs, il n'est pas possible d'obtenir une aide financière — privée ou officielle — en Suisse. Toutefois, la Suisse accorde un certain nombre de bourses à divers Etats. L'étudiant qui souhaite obtenir une bourse de la Confédération prendra contact avec l'ambassade de Suisse dans son pays, qui saura le conseiller sur la manière de procéder. **Le budget minimal d'un étudiant s'élève à environ Frs. 1800.- par mois.** L'étudiant qui ne dispose pas de ces montants ne pourra pas mener à bien une formation à Lausanne.

Etre étudiant

Choisir l'université

Choisir des études universitaires, c'est privilégier une formation scientifique, méthodologique et intellectuelle. En effet, l'Université n'est pas une école professionnelle, même si elle prépare aux professions qui exigent une instruction supérieure. Deux exceptions cependant: la médecine et la pharmacie, qui incluent dans leur programme des stages et des cours de pratique professionnelle.

Apprendre à apprendre

Le rôle des professeurs consiste non seulement à transmettre des connaissances, mais aussi à développer chez les étudiants des capacités d'analyse et de synthèse, ainsi que leur esprit critique. Ils leur apprennent à mener une recherche et à en interpréter les résultats. Ils les initient aux méthodes propres à leur discipline.

1^{er} cycle

La formation universitaire de base — conduisant en général à une licence — est le plus souvent constituée de deux cycles d'études. Le premier cycle (demi-licence, années propédeutiques) comprend des enseignements de base et des cours généraux jugés utiles à la maîtrise de certains aspects de la formation choisie (physique pour les médecins ou mathématiques pour les psychologues, par exemple). Il donne à chacun les bases nécessaires à une future spécialisation.

2^e cycle

Le deuxième cycle permet d'approfondir la connaissance de la discipline choisie, voire d'entamer une première spécialisation. Il se conclut souvent par un travail personnel déterminé d'un commun accord entre l'étudiant et l'un de ses professeurs.

3^e cycle

Après l'obtention d'une licence ou d'un diplôme, les étudiants peuvent se spécialiser de façon plus approfondie en s'inscrivant à des études de 3^e cycle longues (doctorat) ou courtes (diplômes de spécialisation, diplômes postgrades, formation postgrade).

Gérer son temps

Les étudiants s'inscrivent de leur plein gré à l'Université. Cette liberté nouvelle, souvent liée à un premier éloignement du cadre familial, peut être la cause de nombreuses difficultés et de nombreux échecs. Organisation et autodiscipline sont deux maîtres mots de la formation universitaire. En effet, il revient à chacun de fixer ses objectifs de travail, de gérer son horaire et d'équilibrer ses loisirs et son activité académique. Mais il est certainement utile de savoir que, selon des enquêtes effectuées dans des hautes écoles suisses et françaises, les étudiants travaillent en moyenne entre 18 heures et 19 heures par semaine en plus de leurs cours, ce qui peut représenter jusqu'à 60 heures par semaine!

Trouver sa voie

Organisation et autodiscipline se conjuguent avec motivation: on ne fait bien et volontiers que ce qu'on aime. Le bon choix de la voie d'études est donc un élément capital de la réussite. De même, pour franchir le cap de la première année souvent un peu rébarbative, il est souhaitable d'avoir quelques idées sur son avenir professionnel. Il ne s'agit pas de choisir en fonction de débouchés difficiles à prévoir — tout au moins quantitativement — mais en fonction de ses goûts et de ses capacités.

S'intégrer

Très peu de facultés organisent des évaluations en cours d'année, les travaux écrits du gymnase n'existent plus. Seuls des examens annuels permettent de faire le point. Ne pas savoir si l'on fait des efforts dans la bonne direction est quelquefois angoissant et peut perturber le bon déroulement des études. Mener à bien ses études, c'est aussi établir des contacts avec ses collègues — il existe de nombreuses associations qui les favorisent — c'est savoir s'adresser aux assistants qui sont à la disposition des étudiants et c'est oser discuter avec les enseignants de ses difficultés et de ses objectifs.

L'Université n'est pas qu'un lieu d'études, elle est également un lieu de rencontres.

Chercher, bouger

La recherche à l'UNIL

Approfondir et étendre le savoir, innover, trouver des solutions aux problèmes suscités par un monde en mutation et confronté à une démographie en expansion, tels sont les défis posés aux chercheurs, universitaires et hautes écoles. Indissociable d'un enseignement de qualité, fondamentale ou appliquée, la recherche est pratiquée dans plus de 130 unités (sections, instituts et laboratoires) de l'UNIL.

La recherche à l'UNIL représente actuellement plus de 200 contrats de collaboration, 250 colloques et congrès organisés à Lausanne, 700 projets de recherche soutenus par des fonds extérieurs à l'UNIL, dont 300 par le Fonds national de recherche scientifique et 80 par des programmes européens, 2200 chercheurs, dont plus de 450 professeurs, ainsi que 3000 publications scientifiques.

En 1997, 215 doctorats ont été décernés par l'UNIL dans toutes les disciplines. La grande majorité des membres du corps enseignant ont été auteurs ou coauteurs de plusieurs livres, publications ou communications scientifiques.

La recherche est une activité qui stimule celui qui la pratique et le fait sortir de son cadre local: elle rime avec connaissance et communication. Les chercheurs de l'UNIL entretiennent de nombreux liens avec leurs collègues d'autres pays et d'autres continents, en accord avec la vocation internationale de la haute école. Sur un plan local, ils collaborent étroitement avec plus d'une demi-douzaine d'institutions lausannoises ainsi qu'avec les autres hautes écoles suisses.

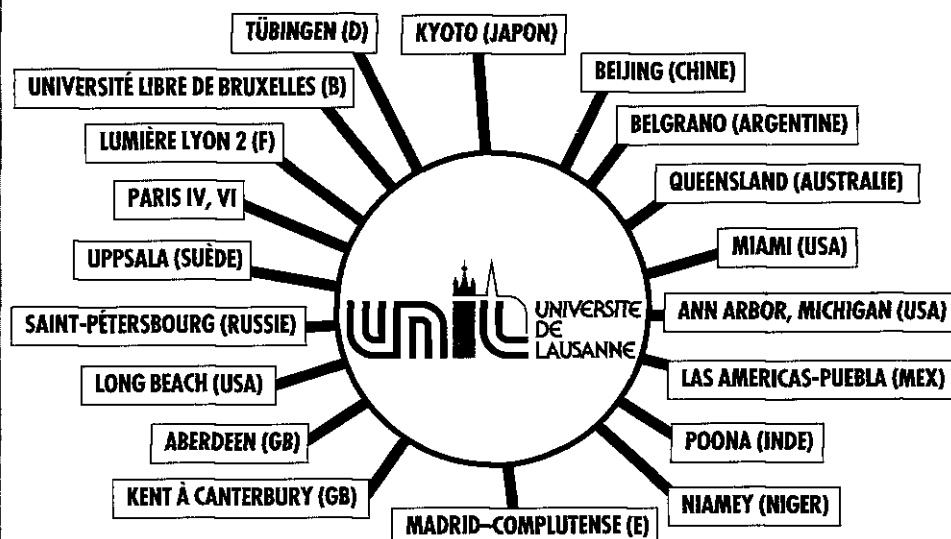
La mobilité à l'UNIL

Les étudiants de l'Université de Lausanne bénéficient de nombreuses facilités administratives et financières pour accomplir une partie de leurs études (graduées ou postgraduées) dans une haute école suisse ou étrangère. Plusieurs voies s'offrent à eux:

- **MOBILITÉ EN EUROPE:** dans le prolongement du programme ERASMUS, et en vue d'une adhésion au programme européen d'éducation SOCRATES, l'UNIL a négocié plus d'une centaine de conventions bilatérales avec des universités de l'Union européenne.
- **MOBILITÉ EN SUISSE:** possibilité d'effectuer un séjour d'études dans une université alémanique, avec reconnaissance académique garantie.
- **CONVENTIONS D'ÉCHANGE,** conclues entre l'Université de Lausanne et des hautes écoles du monde entier.

Pour tout renseignement, voir la brochure «Mobilité 1999-2000» disponible aux Affaires socio-culturelles et à l'Orientation et conseil aux étudiants. Voir également le site Internet des Relations internationales: <http://www.unil.ch/rect/ri/>

Quelques conventions bilatérales d'échange conclues entre l'UNIL et des hautes écoles à l'étranger



57 mots pour comprendre l'UNIL

Adjoint de faculté	Personne responsable de l'administration dans chaque faculté. Elle est rattachée au décanat et reçoit en principe sur rendez-vous
Aides financières	Voir bourses d'études et bourses d'échange.
Année académique	L'année académique commence en octobre. Elle se subdivise en deux semestres d'hiver et d'été d'égale longueur. Seuls les cours de droit allemand peuvent être suivis dès le semestre d'été.
Armée	Il est recommandé aux futurs étudiants suisses d'effectuer l'école de recrue avant leur entrée à l'UNIL. L'Office de liaison armée-université (Case postale 108, 1018 Lausanne, tél. 021/646 12 31) aide à la coordination armée-études.
Assistant	L'assistant seconde un professeur dans l'enseignement et la recherche. Il est un étudiant avancé ou un diplômé universitaire.
Assurances	Tous les étudiants ont l'obligation de s'affilier à une caisse d'assurance contre la maladie.
Auditeur	L'auditeur est autorisé à suivre certains cours (et, sous réserve de l'accord des enseignants, certains séminaires et travaux pratiques) de l'UNIL, sans cependant jouir du statut d'étudiant. Il doit s'inscrire aux cours qu'il entend suivre et s'acquitter d'une taxe d'inscription. Il n'est pas autorisé à se présenter aux examens. Il n'obtient donc ni grade, ni certificat, ni diplôme.
Bourses d'échange	Il s'agit de subsides permettant d'effectuer des séjours d'études à l'étranger ou dans une autre université suisse. Se renseigner auprès du Service des Affaires socio-culturelles.
Bourses d'études	Subsides alloués en tant qu'aide financière aux études. Il existe des bourses cantonales, des bourses communales et des bourses fédérales (pour les étudiants étrangers). Les intéressés s'adressent à l'Office des bourses de leur canton ou de leur commune de domicile. Le Service des Affaires socio-culturelles de l'UNIL peut renseigner à ce sujet.
Certificat	C'est un examen intermédiaire, portant sur un ensemble de branches spécialisées. Le plus souvent, il caractérise l'orientation des études dans le cadre d'une faculté ou d'une section.
Congé	Un étudiant peut, pour des motifs jugés valables, interrompre ses études pendant un ou deux semestres. Il doit faire une demande auprès de sa faculté dans les délais réglementaires.
Conventions d'échange	L'UNIL a signé des conventions d'échanges d'étudiants, de chercheurs et de professeurs avec de nombreuses universités étrangères. La nature de ces conventions varie selon les pays et les établissements (voir page 16).
Cours	Le cours ex cathedra est une forme d'enseignement fréquemment utilisée dans les premières années d'études. Il est souvent dispensé dans de grands auditoriums de plus de cent personnes.
Crédit	Pour faciliter la mobilité internationale et la reconnaissance des diplômes, les facultés et écoles de l'UNIL ont introduit le système des crédits européens (ECTS) dans leurs plans d'études. Dans ce système, à chaque année d'études correspondent 60 crédits (suite de points ou d'unités de valeurs) répartis sur les différentes disciplines en fonction de leur poids dans la formation.
Cycle d'études	Les études universitaires se subdivisent en trois cycles d'études. Le 1 ^{er} cycle comprend en règle générale les deux 1 ^{res} années. Le 2 ^e cycle comprend les années suivantes jusqu'à l'obtention de la licence ou du diplôme (1 ^{er} grade). Le 3 ^e cycle comprend les formations postgrades et l'ensemble des enseignements et des recherches nécessaires à la rédaction d'une thèse de doctorat.
Décanat	Autorité exécutive d'une faculté. Elle est composée d'un doyen et d'un ou plusieurs vice-doyens, élus pour deux ans. Les étudiants s'adressent au décanat pour de nombreuses questions administratives (plans d'études, horaires, congés, attestations, examens, etc.).
Département	Il permet la coordination de l'enseignement et de la recherche d'une même discipline principale ou de disciplines apparentées enseignées dans différentes facultés.
Diplôme	Équivaut dans certaines facultés à la licence (en sciences par exemple); dans d'autres, il s'agit de la sanction d'une formation post-licence (diplôme postgrade, diplôme de spécialisation).
Doctorat	Formation de 3 ^e cycle comprenant la rédaction d'une thèse fondée sur des recherches personnelles et soutenue publiquement.
Ecole	Subdivision de l'Université de Lausanne jouissant d'une autonomie académique et administrative. L'École des HEC a rang de faculté. En revanche, l'École de français moderne est rattachée à la Faculté des lettres.

57 mots pour comprendre l'UNIL

Étudiant	Est étudiant régulier celui qui est immatriculé à l'UNIL et inscrit aux cours en vue d'obtenir un grade ou un diplôme. Il existe des possibilités de se mettre en congé (voir ce terme).
Examen propédeutique	Examen intermédiaire portant sur des branches générales qui a lieu à la fin de la première, éventuellement de la deuxième année d'études.
Examens universitaires	Ils sont répartis en deux ou trois sessions par année académique (mars, juillet, septembre/octobre), selon les facultés ou écoles
Exercices	Mise en pratique des connaissances acquises aux cours dans des disciplines comme les mathématiques ou les langues principalement.
Exmatriculation	Procédure mettant fin à l'immatriculation d'un étudiant à l'UNIL. Elle peut être décidée par l'étudiant lui-même ou prononcée par l'Université dans certains cas particuliers (échecs répétés, durée excessive des études, problèmes disciplinaires graves, non-paiement des taxes..).
Faculté (ou Ecole)	Unité administrative et d'enseignement de l'UNIL. Ce terme désigne les principales subdivisions de l'Université où sont effectués l'enseignement et la recherche dans un ensemble de disciplines. L'UNIL compte sept facultés: théologie, droit, lettres, sciences sociales et politiques, Ecole des hautes études commerciales, sciences, médecine.
FAE	Fédération des associations d'étudiants. Elle rassemble toutes les associations d'étudiants des facultés et écoles de l'UNIL. Elle constitue le principal interlocuteur des autorités universitaires et dispose d'un budget lui permettant de soutenir de nombreux projets étudiantins.
FNRS	Fonds national de la recherche scientifique, organisme de soutien à la recherche. Il met à disposition des chercheurs des fonds importants et lance des programmes d'intérêt national ouverts à tous les chercheurs suisses (PNR).
Formation continue	L'UNIL dispose d'un Service de formation continue qui coordonne et encourage les initiatives dans ce domaine. Chaque année, des cours sont proposés à des professionnels de différentes orientations. Une brochure spéciale présente l'éventail de l'offre en la matière.
Horaires des cours	Ils sont publiés chaque semestre (ou annuellement) avant la rentrée universitaire, et sont disponibles auprès des décanats des facultés et écoles
Immatriculation	Autorisation donnée par l'Université à l'étudiant de s'inscrire aux différents cours, séminaires et travaux pratiques qu'il a l'intention de suivre. La demande d'immatriculation doit être faite dans les délais réglementaires au moyen des documents officiels ou sur Internet pour les titulaires d'une maturité académique suisse (cf page 14).
Institut	Subdivision à l'intérieur des facultés ou écoles; unité d'enseignement et de recherche jouissant d'une autonomie administrative et technique.
Internet	L'UNIL propose à ses étudiants Internetunil, un service d'accès au réseau mondial depuis la maison. Cette année, ce service se scinde en 2 programmes distincts: Mailunil, qui permet d'obtenir une adresse e-mail gratuite, et Homeunil, qui offre, pour Fr. 60.- par semestre, en plus d'une adresse e-mail, la connection à l'Internet depuis chez soi ainsi qu'un espace personnel de présentation sur le Web. Pour plus d'informations, consultez sur le Web l'adresse suivante: http://www.unil.ch/internetunil
Journée d'accueil	Les nouveaux étudiants sont invités le vendredi précédant la reprise des cours à une journée d'accueil et d'information qui leur permet de prendre contact avec leur faculté et de s'informer sur les services de l'Université et sur les différentes associations et groupements d'étudiants. Un accueil spécial est organisé le jeudi matin pour les étudiants mobiles et les boursiers.
Langues	Le français est la langue d'enseignement à l'UNIL. Le Centre de langues de l'Université offre des cours d'allemand, d'anglais, de français et de russe et prépare aux examens de l'Université de Cambridge, de l'Institut Goethe et au TOEFL (Test of English as a foreign Language).
Licence	Grade délivré à la fin de la formation universitaire de base (fin du 2 ^e cycle des études).
Logement	Il y a six maisons pour étudiants: Falaises, Triades, Cèdres, Ochettes, Rhodanie et Marcolet. Elles sont gérées par la Fondation Maisons pour étudiants (FME). Le Centre universitaire catholique (CUC) dispose de 30 lits. Le Service des Affaires socio-culturelles met à disposition des adresses de chambres dépendantes ou indépendantes chez des privés.
LUL	Il s'agit de la Loi sur l'Université de Lausanne, qui précise la mission, l'organisation et le statut financier de l'Université. Elle définit notamment les conditions de nomination et les fonctions des membres du corps enseignant, les conditions générales des études et les règles relatives à la procédure disciplinaire. Une version révisée est entrée en vigueur le 1 ^{er} septembre 1994.

57 mots pour comprendre l'UNIL

Maître assistant	Le maître-assistant participe, pour la totalité ou la moitié au moins de son activité, en vue de la relève académique, à un enseignement pratique et à la recherche, sous la responsabilité d'un professeur ordinaire ou d'un professeur associé.
Maître d'enseignement	Le maître d'enseignement participe à un enseignement pratique, sous la responsabilité d'un professeur ordinaire ou d'un professeur associé. Le maître d'enseignement et de recherche participe également à la recherche et possède le titre de docteur.
Maîtrise	A la Faculté des SSP, diplôme qui sanctionne une quatrième année d'études pour les licences en trois ans (Règlement de 1996).
Master	Diplômes postgrades délivrés par l'IDHEAP: Master's Degree in Public Administration (MPA); par l'Ecole des HEC: Master of Business Administration (MBA), Master of Science in International Management (MIM), Master of Science in Economics (MSE), Master of Science in Business Information Systems (MBI), Master of Science in Banking and Finance (MBF) et Master in Management of Technology (MOT); par la Faculté de droit: diplôme postgrade de droit européen (Master of Laws, L.L.M.)
Mémoire	Travail de recherche personnel plus ou moins important selon le type ou le niveau d'études, dont le sujet se définit en accord avec un professeur responsable.
Mobilité	Divers programmes d'échanges permettent aux étudiants de fréquenter plusieurs lieux d'études dans le cadre de leur cursus universitaire (voir page 16). La brochure <i>Mobilité</i> présente les divers types de programmes à leur disposition.
Privat-docent	Il donne un cours facultatif sur un sujet spécial.
Professeur	Le professeur assume la responsabilité de l'enseignement et des recherches dans une discipline. Le professeur ordinaire l'assume pour la totalité de son activité, le professeur extraordinaire l'assume pour une part de son activité, tous deux sont nommés pour 8 ans, renouvelables. Le professeur associé assume des activités d'enseignement et de recherche spécialisés; il est nommé pour 4 ans, renouvelables. Le professeur assistant occupe un poste en vue de la relève d'un professeur ordinaire ou extraordinaire; il est nommé pour deux ans, renouvelables une à deux fois.
Rectorat	Autorité exécutive de l'Université. Il est composé du recteur, qui le préside, chargé des affaires générales et de trois vice-recteurs chargés respectivement des finances et de la planification, de l'enseignement et de la recherche, et des affaires étudiantes et internationales. Les membres du rectorat sont élus pour une période de quatre ans, renouvelable deux fois.
RGUL	Règlement général de l'Université de Lausanne. Il définit les règles régissant l'organisation de la communauté universitaire. Sa nouvelle version est entrée en vigueur le 1 ^{er} septembre 1994.
Semestre universitaire	L'année académique est répartie en deux semestres égaux: le semestre d'hiver qui commence à la fin octobre et le semestre d'été qui commence à la mi-mars.
Séminaire	Forme d'enseignement qui réunit des étudiants en petits groupes et qui permet d'approfondir des thèmes abordés pendant les cours.
Sénat	Autorité supérieure de l'Université, composée de l'ensemble des professeurs ordinaires et d'une délégation des représentants du corps enseignant, du corps intermédiaire, des étudiants et du personnel administratif et technique. Le Sénat élit notamment les membres du Rectorat.
Service militaire	Voir armée.
SOCRATES	Programme d'action de l'Union européenne portant sur la mobilité des étudiants et des enseignants, ainsi que sur le développement de cours communs. A ce jour, la participation de la Suisse à ce programme n'est pas encore assurée. Cependant, grâce au soutien de l'Office fédéral de l'éducation et de la science, l'UNIL est à même de collaborer avec des universités européennes par le moyen de conventions bilatérales.
Taxes et droits d'inscription	Les étudiants s'acquittent chaque semestre des droits d'inscription forfaitaires aux cours et des taxes semestrielles. Pour les personnes dont la situation financière est difficile, il existe une possibilité de dispense partielle dès le troisième semestre.
Travaux pratiques (TP)	Exercices d'entraînement à l'utilisation des connaissances acquises aux cours, qui ont généralement lieu dans des laboratoires ou sur le terrain. Ils sont souvent dirigés par des assistants.
Université	L'Université concourt à la création, au développement et à la transmission du savoir, par l'enseignement et la recherche. Elle conduit à l'acquisition des connaissances, des méthodes et de la formation nécessaires à l'exercice des professions exigeant une instruction supérieure.

**Calendrier
académique****1998**

Août	Lundi	31	16 h. 15	Conseil des Doyens
Septembre	Du 7 au	9		Séminaire de gestion Rectorat/Doyens
	Lundi	28	16 h. 15	Conseil des Doyens
Octobre	Lundi	12	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Du 12 au	16		Semaine d'accueil
	Du 12 au	14	9 h. 15	Introduction aux études universitaires
	Jeudi	15	9 h. 00	Accueil étudiants mobilité/boursiers
	Vendredi	16	9 h. 30	Accueil des nouveaux étudiants
	Lundi	19	8 h. 15	Début des cours
	Du 19 au	23		Séances des facultés et école
	Samedi	24	10 h. 00	Dies academicus
Novembre	Lundi	9	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Jeudi	26	16 h. 15	Sénat
	Lundi	30	16 h. 15	Conseil des Doyens
Décembre	Samedi	19	12 h. 00	Interruption des cours

1999

Janvier	Lundi	4	8 h. 15	Reprise des cours
	Lundi	11	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Mercredi	27	9 h. 15	Journée des gymnasiens
	Vendredi	29	9 h. 15	Journée des gymnasiens
Février	Lundi	1 ^{er}	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Jeudi	4	16 h. 15	Sénat
	Samedi	6	12 h. 00	Fin des cours
	Lundi	22	16 h. 15	Conseil des Doyens
Mars	Lundi	8	8 h. 15	Début des cours
	Lundi	15	16 h. 15	Conseil des Doyens
Avril	Jeudi	1 ^{er}	19 h. 00	Interruption des cours
	Lundi	12	8 h. 15	Reprise des cours
	Lundi	19	16 h. 15	Conseil des Doyens
Mai	Lundi	10	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Jeudi	27	16 h. 15	Sénat
Juin	Lundi	7	16 h. 15	Conseil des Doyens
	Jeudi	17	16 h. 15	Sénat
	Jeudi	17	19 h. 00	Rencontre d'été
	Samedi	19	12 h. 00	Fin des cours
	Lundi	21	16 h. 15	Conseil des Doyens
Juillet	Lundi	5	16 h. 15	Conseil des Doyens

Adresses utiles

Site Internet

<http://www.unil.ch>

Central

INSTITUTIONS, RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Central téléphonique		692 11 11	692 20 15

Services aux étudiants

Service d'orientation et conseil aux étudiants (OCE) M. Claude Roulin	BRA 1015 Lausanne	692 21 30	692 21 35
Immatriculations et inscriptions M ^{me} Carine Rüssmann	BRA 1015 Lausanne	692 21 00	692 21 05
Service des affaires socio-culturelles (SASC) M ^{me} Gilberte Isler Affaires culturelles • M ^{me} Dominique Hauser	BRA 1015 Lausanne	692 21 13 692 21 12	692 21 15 692 21 15
Service de presse et d'information (SPUL) M. Axel Broquet	BRA 1015 Lausanne	692 20 70	692 20 75
Centre de langues M ^{me} Brigitte Forster Vosicki	BFSH2 1015 Lausanne	692 29 20	
Sports universitaires M. Georges-André Carrel	Centre sportif de Dorigny 1015 Lausanne	692 21 50	692 21 55
Aumôneries universitaires Pasteurs: MM. J.-F. Habermacher et L. Lavanchy	Grange de Dorigny 1015 Lausanne	692 21 47	692 21 45
Garderie La Croquignole	Ch. des Triardes 16 1024 Ecublens	693 73 00	
Affaires étudiantes M ^{me} Françoise Grize, adjointe Secrétariat • M ^{me} Suzanne Fürst	BRA 1015 Lausanne	692 20 25 692 20 30	692 20 15 692 20 15

Affaires internationales

Affaires internationales M ^{me} Antoinette Charon, adjointe Secrétariat • M ^{me} Marinette Robert	BRA 1015 Lausanne	692 20 26 692 20 20	692 20 05 692 20 05
Mobilité, échanges M ^{me} Gilberte Isler M ^{me} Maria Velasco (SOCRATES)	BRA 1015 Lausanne	692 21 13 692 21 16	692 21 15 692 21 15

Formation continue

Service de formation continue M ^{me} Monique Baud	BEP 1015 Lausanne	692 22 90	692 22 95
---	----------------------	-----------	-----------

Adresses utiles

Facultés et Ecoles

INSTITUTIONS, RESPONSABLES **ADRESSE** **TÉL.** **FAX**

Faculté de théologie Prof. Pierre Gisel, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 27 00	692 27 05
Faculté de droit Prof. Denis Protet, doyen	BFSH1 1015 Lausanne	692 27 40	692 27 45
Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC) Prof. Pierre Margot, directeur	BCH 1015 Lausanne	692 46 00	692 46 05
Faculté des lettres Prof. Rémi Jolivet, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 29 00	692 29 05
Ecole de français moderne M. Raymond Capré, directeur	BFSH2 1015 Lausanne	692 30 80	692 30 85
Cours de vacances M ^{me} Georgette Blanc, directrice	BFSH2 1015 Lausanne	692 30 90	692 30 85
Faculté des sciences sociales et politiques (SSP) Prof. Mondher Kilani, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 31 00	692 31 15
Unité d'enseignement et de recherche en activités physiques et sportives (UERAPS) M. Marco Astolfi, directeur	CSD 1015 Lausanne	692 21 80	692 21 55
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) Prof. Olivier Blanc, doyen	BFSH1 1015 Lausanne	692 33 00	692 33 05
Faculté des sciences Prof. François Grize, doyen	CP 1015 Lausanne	692 35 00	692 35 05
Section de pharmacie de la Faculté des sciences Prof. Bernard Testa, président	BEP 1015 Lausanne	692 45 00	692 45 05
Faculté de médecine Prof. Bernard Rossier, doyen	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	692 50 00	692 50 05

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Mission et finalité des de théologie

La Faculté de théologie de l'Université de Lausanne est une institution universitaire vouée à la recherche et à l'enseignement théologiques. Partie intégrante de l'Université dont elle est la racine (à l'origine — 1537 — l'UNIL était une Académie créée pour la formation des pasteurs), elle conserve cependant des relations privilégiées avec l'Eglise réformée du canton de Vaud, du moment qu'elle assure la préparation fondamentale de ses pasteurs. Cette mission ne se conçoit pas sans la pratique d'un dialogue œcuménique constant avec les autres courants du christianisme et l'ouverture aux autres religions. La théologie se comprend ici comme une recherche de la vérité, dans la relecture critique de ses héritages et l'accueil aux défis du temps.

Mais la perspective d'un engagement ecclésiastique n'est pas la seule. Elle s'accompagne d'autres visées, esquissant la possibilité d'autres avenir professionnels. C'est notamment le cas de la filière ès sciences religieuses.

On voit alors se dessiner le triple objectif de l'enseignement en Faculté de théologie:

- marquer le caractère spécifique de la foi chrétienne;
- dégager la portée anthropologique du phénomène religieux et des religions;
- engager le dialogue entre la théologie et les autres savoirs, au service d'une interrogation d'ensemble.

Grades décernés

Licence en théologie
Licence ès sciences religieuses
Diplôme de spécialisation
Doctorat en théologie
Doctorat ès sciences religieuses

Quel plan d'études?

Licence en théologie

La Faculté organise trois sessions annuelles d'examens: juin/juillet - septembre/octobre - février. A chaque examen, un 2^e échec est éliminatoire.

1^{re} année: acquisition de connaissances

Langues bibliques (hébreu et grec) • Introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament • Introduction à la théologie • Histoire du christianisme • Dogmatique • Science de la religion • Ethique • Philosophie • Théologie pratique • Méthadologie

2^e-4^e années: approfondissement et préparation à des synthèses personnelles

- **THÉOLOGIE BIBLIQUE (ANCIEN TESTAMENT ET NOUVEAU TESTAMENT)**
Grec • Hébreu • Ancien Testament (exégèse et théologie) • Nouveau Testament (exégèse et théologie) • Littérature intertestamentaire
- **HISTOIRE DU CHRISTIANISME**
- **SCIENCES DES RELIGIONS**
Hindouisme, judaïsme, islam • Approfondissement méthodologique • Comparatisme interreligieux • Psychologie de la religion • Sociologie de la religion
- **THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE**
Dogmatique et théologie fondamentale • Théologies contemporaines
- **ÉTHIQUE**
Éthique fondamentale • Éthique appliquée (individuelle et sociale)
- **THÉOLOGIE PRATIQUE**
Homilétique, catéchétique, dialogue et accompagnement pastoral, liturgique et culte • Ecclésiologie • Données institutionnelles, média, didactique

Le parcours

Pour obtenir la licence en théologie, l'étudiant suit une formation répartie sur quatre années (voir schéma ci-dessus).

La 1^{re} année est celle des acquisitions préalables: méthodes de travail; langues bibliques (hébreu et grec); introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament; introductions à la théologie, à la dogmatique, à l'éthique et à la théologie pratique; philosophie; science des religions. Un examen conclut cette année propédeutique.

Durant les trois ans qui suivent, l'ensemble des disciplines théologiques est parcouru dans des cours magistraux et des séminaires, où la participation active des étudiants est requise. L'étudiant opte pour un programme personnalisé vers la fin des études, dans la perspective des épreuves finales (licence I et II).

Le programme s'efforce de répondre aux intentions suivantes:

- Comprendre et interpréter les écrits fondateurs du christianisme (Ancien et Nouveau Testament).
- Étudier le passé dont nous sommes les héritiers (histoire du christianisme et des doctrines chrétiennes).
- Savoir exprimer sa foi dans le monde d'aujourd'hui (dogmatique et théologie fondamentale).
- S'initier à la réflexion philosophique et à son histoire.
- S'initier à des approches non théologiques des phénomènes religieux (science de la religion, sociologie et psychologie de la religion).
- Connaître d'autres traditions religieuses que le christianisme et saisir les enjeux du dialogue entre les religions.
- Apprendre à traduire les convictions en choix de vie (éthique individuelle et sociale).
- Réfléchir à l'articulation de la foi et des réalités religieuses avec la vie sociale, institutionnelle et personnelle (théologie pratique).

Langues hébraïque et grecque

L'enseignement de l'hébreu biblique vise à permettre une approche de la langue par une sensibilisation à ses caractéristiques sémitiques. Les difficultés tiennent à la distance linguistique et temporelle entre nos langues indo-européennes avec les modes de pensée et d'expression occidentaux actuels et la période biblique de l'hébreu de famille sémitique.

L'enseignement du grec post-classique ou grec de la koinè a pour objectif une lecture autonome de la littérature des deux premiers siècles dans sa formulation originale.

Quel plan d'études?

Licence ès sciences religieuses

La Faculté organise trois sessions annuelles d'examens: juin/juillet — septembre/octobre — février. A chaque examen, un 2^e échec est éliminatoire.

Les étudiants choisissent l'ensemble du programme proposé.

1^{re} et 2^e années: acquisition de connaissances

DEMI-ANNÉES

3^e-4^e années: approfondissement et préparation à des synthèses personnelles

LICENCE

APPROCHES DES RELIGIONS ET DU RELIGIEUX

- Introduction aux sciences des religions
- Théories et applications en sciences des religions
- Anthropologie
- Philosophie
- Sociologie et psychologie de la religion

SPÉCIALISATION DANS DEUX TRADITIONS RELIGIEUSES NON CHRÉTIENNES

- Religion I avec connaissance de la langue
- Religion II connaissance générale

CHRISTIANISME ET COMPARAISON

- Histoire du christianisme
- Sciences bibliques
- Éthique et systématique
- Cours interdisciplinaires et interreligieux

Le parcours

À l'heure où les réalités religieuses semblent interférer de façon plus visible dans toute sorte de phénomènes humains et sociaux, tandis que se développent des confrontations interculturelles à l'échelle de la planète, une filière de formation en sciences religieuses est de nature à intéresser un nombre croissant de personnes.

La formation menant à la licence ès sciences religieuses — que notre Faculté est seule à offrir en Suisse romande — vise l'acquisition de méthodes et de savoirs permettant une approche informée du phénomène religieux et de ses expressions dans les grandes religions historiques et contemporaines.

Le recours aux sciences humaines (psychologie, sociologie, anthropologie culturelle, philosophie, etc.) s'avère ici indispensable.

Le plan d'études fait appel à de nombreuses collaborations intra- et extrafacultaires. Il est axé sur trois grands thèmes:

- L'acquisition des outils méthodologiques en sciences des religions avec pour objectif une aptitude à penser les phénomènes religieux dans leur spécificité.
- L'étude approfondie de deux religions autres que le christianisme (par exemple islam, hindouisme, bouddhisme, judaïsme, religions de l'Antiquité).
- La connaissance du christianisme, de son histoire et de ses théologies; une introduction aux sciences bibliques et à la systématique, une réflexion sur les problématiques principales de l'éthique contemporaine, l'articulation du christianisme avec d'autres systèmes religieux.

Certificat d'études théologiques

La Faculté propose aux étudiants inscrits dans une autre faculté de l'Université un programme partiel leur permettant de s'initier à l'ensemble des disciplines théologiques. Le certificat qui conclut ce parcours de six semestres est reconnu comme l'un des certificats de licence en Faculté des lettres.

Le plan d'études comporte en moyenne huit heures hebdomadaires de cours ou séminaires, dont la plupart sont suivis en commun avec les candidats à la licence en théologie. Dès la seconde année, le programme prévoit des options, selon les intérêts particuliers des étudiants. Outre l'introduction à la théologie, le programme de la 1^{re} année propose l'introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament, ainsi que des cours de philosophie. Pendant les 1^{re} et 2^e années, l'étudiant suivra des cours d'explication de textes bibliques (sur traduction française) d'histoire du christianisme, de dogmatique, d'éthique et de science des religions.

Un contrôle propédeutique est organisé à la fin de la 1^{re} année. Les candidats au certificat sont ensuite soumis à deux séries d'examens, à la fin de la 2^e année et à la fin des études.

enseignements

Ancien Testament

L'enseignement vise à étudier dans leur langue originale les différents livres de la Bible hébraïque que les chrétiens désignent sous le nom d'Ancien Testament. Ce qui fait la particularité de cet ensemble littéraire, c'est que tout tourne autour de l'histoire d'une rencontre, celle du Dieu Yaweh et de son peuple Israël. L'étudiant s'initiera à la lecture et à la critique des textes, à la connaissance des genres littéraires et de l'univers conceptuel des anciens israélites, et à la perception des enjeux théologiques des livres de l'Ancien Testament. Une telle démarche n'est envisageable que dans le cadre d'une étude sérieuse de l'histoire et de la littérature du Proche Orient ancien. La connaissance de l'Ancien Testament est la base indispensable pour la compréhension du Nouveau Testament qui se situe en continuité et en dialogue critique avec son fondement vétérotestamentaire.

Nouveau Testament

L'étude du Nouveau Testament s'attache à comprendre les 27 livres qui constituent, avec l'Ancien Testament, les écrits fondateurs du christianisme. La méthodologie utilisée couvre un champ large: analyse de textes, histoire du christianisme naissant, connaissance du milieu religieux juif et grec, étude de la théologie que déploie chaque écrit. Il s'agit de déterminer comment, chacun à sa manière, les auteurs du Nouveau Testament ont entendu rendre compte de l'irruption de Dieu dans la vie et dans la mort de Jésus.

Éthique

L'enseignement de l'éthique fait appel aux différentes traditions représentées par la philosophie et par la théologie. L'éthique fondamentale s'intéresse aux fondements et aux types d'argumentation de la réflexion morale; les convergences et les divergences entre les éthiques séculières et les éthiques religieuses sont prises en compte. L'éthique appliquée, autre élément essentiel, procède à des analyses de cas dans différents domaines de l'humain et du social (sexualité, médecine, politique, environnement, etc.). La méthodologie utilisée comporte une dimension nécessairement interdisciplinaire. L'étudiant est par conséquent invité à élargir ses connaissances dans certaines disciplines enseignées dans d'autres facultés.

Langue et culture hébraïques

L'enseignement de l'hébreu biblique, qui dure trois semestres, favorise une première approche de la langue par une sensibilisation à ses caractéristiques sémitiques. L'apprentissage de la lecture, la présentation de l'essentiel de la morphologie et de la syntaxe ouvrent l'accès à la littérature hébraïque classique de l'Ancien Testament. La découverte de ses particularités linguistiques et stylistiques, des champs sémantiques de ses vocables, de l'apparat critique des textes, ainsi que l'apprentissage de l'utilisation des manuels hébraïques correspondants, offrent une méthodologie qui prépare à l'étude exégétique.

Grec post-classique

L'enseignement du grec post-classique ou grec de la koiné, qui s'étend sur une période de quatre semestres, a pour objectif une lecture autonome de la littérature chrétienne des deux premiers siècles. La première année est axée sur l'apprentissage des connaissances grammaticales et linguistiques où la morphologie et la syntaxe des principales difficultés de la langue sont abordées. L'utilisation de dictionnaires, de manuels spécifiques à la langue biblique, la lecture du *Novum Testamentum* et de son apparat critique, de la concordance, préparent à la traduction, à l'analyse critique du texte et à l'exégèse. Le troisième semestre porte essentiellement sur la lecture d'extraits de la Septante, des grandes Lettres de l'école paulinienne, de textes apocryphes et de textes patristiques; par ailleurs, elle perfectionne la connaissance des finesses et des idiotismes de la langue et met en valeur les expressions et le sens original des textes.

Sociologie de la religion

Cet enseignement introduit à une analyse des rapports religion-culture et religion-société, ainsi qu'à l'épistémologie, à la méthode et aux instruments d'observation de la discipline. Pour y parvenir, il prend appui sur un thème actuel: les nouveaux mouvements religieux, la recomposition de la religion, fondamentalisme-intégrisme, religion et égalité hommes-femmes... Les participants sont invités à faire eux-mêmes sur le terrain des observations qui sont intégrées à la démarche du cours.

enseignements

Psychologie de la religion

Cet enseignement de deux heures hebdomadaires durant deux semestres vise à définir et confronter quelques éléments de psychologie, de psychanalyse et de théologie afin de discerner les apports et les limites de l'application de la psychologie dans le domaine de la religion en général et de la foi chrétienne en particulier. L'approche de l'inconscient individuel et collectif fait apparaître, en effet, des connexions profondes aux sources de la vie psychique et de ses manifestations affectives, intellectuelles et spirituelles.

Le cours communique les bases nécessaires à cette étude et le séminaire guide le travail des étudiants de diverses facultés sur un thème abordé conjointement par la théologie et la psychologie. Cet exercice tend à fournir une méthodologie élémentaire en psychologie de la religion.

Science des religions

La science des religions étudie l'histoire des religions de l'humanité et analyse des phénomènes religieux tels que textes, cultes, rites, expériences religieuses, etc. Pour ce faire elle conjugue les acquis méthodologiques de l'anthropologie, de la psychologie, des sciences sociales et de la théologie.

A l'Université de Lausanne, l'enseignement des sciences religieuses est coordonné sous l'égide d'un département interfacultaire d'histoire et de science des religions, avec la participation d'enseignants des Facultés de théologie, de lettres et de sciences sociales et politiques (SSP). Outre l'étude des religions (christianisme, judaïsme, islam, religions gréco-romaines, religions sans écriture), la titulaire de la chaire de science des religions privilégie les questions de méthodologie en science des religions, les religions de l'Inde et les perspectives comparatives.

Judaïsme

Des enseignements spécifiques de judaïsme sont offerts en faculté de théologie.

Théologie pratique

La théologie pratique envisage les interactions des pratiques chrétiennes et de la théologie, mettant les unes à l'épreuve de l'autre et réciproquement. Ses principaux sujets de préoccupation sont la communication du message chrétien (homilétique), l'organisation des Eglises et des ministères, les problèmes du culte (liturgique), la pédagogie et la didactique du christianisme (catéchétique), les différents aspects de la présence visuelle du christianisme dans le monde, les réalités institutionnelles et pastorales

Théologie systématique

Réflexion approfondie sur l'ensemble de la foi chrétienne dans ses multiples rapports avec le monde culturel et religieux d'aujourd'hui, cette discipline comporte plusieurs enseignements répartis sur une chaire et demi: dogmatique, théologie fondamentale, théologies contemporaines, philosophie de la religion

Histoire du christianisme

Si cet enseignement s'intitule «histoire du christianisme» plutôt qu'«histoire de l'Eglise», c'est parce que son objet déborde le cadre ecclésiastique pour s'étendre à tout ce qui, dans les siècles passés, a été dit, fait ou pensé en référence directe ou indirecte avec le christianisme. Il prend en compte et confronte la doctrine et les pratiques, la théologie et les usages. Cet enseignement, qui s'appuie de façon permanente sur l'étude des sources, inclut l'apprentissage des méthodes historiques ainsi qu'une réflexion sur la validité de la connaissance historique, déterminée d'une part par les témoignages disponibles, d'autre part par les questions et le regard de l'historien.

Formations postgrades

La Faculté et ses instituts organisent des enseignements postgrades à l'intention des licenciés suisses et étrangers désireux d'entreprendre un travail personnel de recherche dans une discipline de la théologie. Une partie de cette formation est assurée en collaboration avec les autres facultés de théologie romandes.

Diplôme postgrade de spécialisation

Pour ce diplôme en sciences bibliques, histoire du christianisme, théologie systématique, éthique théologique, science des religions, théologie pratique, le candidat doit être porteur d'une licence en théologie (ou dans une autre discipline, selon la spécialisation choisie) ou d'un titre jugé équivalent.

Il suit des séminaires ad hoc durant au moins une année et passe un examen oral et un examen écrit dans la discipline choisie.

Il rédige un mémoire de recherche dont le sujet doit être agréé par le Conseil de Faculté. Ce mémoire, une fois accepté par le Conseil, fait l'objet d'une soutenance publique.

Doctorat en théologie ou ès sciences religieuses

Le candidat au doctorat doit adresser au doyen de la Faculté une demande écrite accompagnée du diplôme de licencié en théologie ou d'un titre équivalent. Il doit préalablement obtenir un diplôme de spécialisation; la matière du mémoire de recherche pourra être intégrée au travail de thèse. Peuvent être exemptés de ce mémoire les candidats dont les titres scientifiques sont jugés suffisants ou qui font état de publications dénotant une connaissance approfondie du sujet prévu pour la thèse.

Le sujet de la thèse doit être approuvé par le Conseil de Faculté sur préavis d'un professeur chargé de la direction de la thèse.

3^e cycle

Les Facultés de théologie de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel sont unies par une convention relative à l'enseignement du 3^e cycle. Cet enseignement porte à tour de rôle sur toutes les disciplines importantes de la théologie. Y sont admis, en principe, les diplômés des quatre Facultés de théologie: licenciés, doctorants, jeunes chercheurs, membres du corps enseignant universitaire. Cet enseignement est gratuit.

Stage pastoral

Les étudiants qui se destinent à un ministère au sein de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud peuvent suivre pendant leurs études des stages expérimentaux, préalablement au stage pastoral d'une année qui fera suite à l'obtention du grade de licencié en théologie. Pour être consacré au ministère pastoral ou diaconal, le candidat subira encore l'examen administré par une commission de l'Eglise.

Les ressources

Institut romand des sciences bibliques (IRSB)

L'Institut romand des sciences bibliques (IRSB) est un centre d'intérêt romand rattaché à la Faculté. Il a pour but de développer la recherche et la formation postgrade dans le domaine de la Bible et des écrits qui lui sont proches. Il s'attache à leur environnement historique et à leur interprétation.

Son activité comporte trois axes principaux:

- Recherche et enseignement postgrade (direction de recherches, colloques scientifiques, journées d'études et séminaires de 3^e cycle au niveau romand).
- Bibliographie biblique informatisée de Lausanne (BiBIL): élaboration d'une banque de données bibliographiques et publication d'un bulletin périodique. Indexation de 60 revues et des ouvrages acquis par la bibliothèque.
- Travaux d'édition et de commentaire des textes apocryphes chrétiens dans la *Series apocryphorum* du *Corpus christianorum* (Turnhout, Brepols). Participation aux activités de l'Association pour l'étude de la littérature apocryphe chrétienne (AELAC), dont l'IRSB est un des centres principaux.

Institut romand de pastorale (IRP)

L'Institut romand de pastorale (IRP) associe à son programme de 3^e cycle les enseignants et gradués des Facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel, son champ propre est l'étude de tout ce qui touche aux pratiques ecclésiales et à leur pertinence théologique. Diverses disciplines des sciences humaines (sociologie, psychologie, etc.) sont associées à cette recherche.

L'activité de l'IRP répond actuellement à trois exigences:

- Offrir un cadre de recherche et un accompagnement pour la préparation du diplôme de spécialisation en théologie pratique (colloques locaux, colloques romands, séminaires romands de 3^e cycle).
- Etablir des échanges suivis avec les instituts et départements similaires de l'étranger, catholiques aussi bien que protestants, tant en Europe qu'en Amérique, avec une attention particulière à la francophonie.
- Communiquer les résultats de ses travaux (publication trois fois l'an des *Cahiers de l'IRP*, seul périodique protestant d'expression française spécialisé en théologie pratique).

Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions

Le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions a comme champ d'études la multiplicité des formes de la vie religieuse de l'humanité. Il vise à fournir des connaissances solides en matière de religion et de faits religieux, pour en améliorer la compréhension. En même temps, il invite à la réflexion critique sur le fait des religions

Le Département coordonne les divers enseignements offerts à l'Université de Lausanne dans le domaine de l'histoire et des sciences des religions, notamment dans les Facultés de théologie, de lettres et de sciences sociales et politiques.

- Il organise les études de telle sorte que les étudiants en théologie puissent suivre des cours et séminaires de sciences des religions en dehors de leur faculté, et que les étudiants d'autres facultés puissent suivre des cours et séminaires en théologie.
- Il organise les collaborations interfacultaires nécessaires à la licence ès sciences religieuses ainsi que pour le diplôme de spécialisation et le doctorat de cette filière.

Département interfacultaire d'éthique

Le Département interfacultaire d'éthique ERIE (Enseignement et recherches interdisciplinaires en éthique) a pour but de stimuler les activités scientifiques et pédagogiques touchant à la réflexion éthique à l'Université de Lausanne, y compris dans le domaine de la formation continue. Il collabore avec les institutions et les organismes concernés par l'éthique dans les autres Universités, en Suisse et à l'étranger.

**Programme
des cours**

Cours libres

1RE - 4E ANNÉES

Semestre d'hiver

Le judaïsme espagnol entre la croix et le croissant	Davis Banon, pd	1-4	2 C
Copte II: lectures de textes lycopolitains	Pierre Cherix, pd	1-4	1 C
Travaux pratiques Sciences Religieuses	Françoise Jeannotat, ass	2-4	2 S
Introduction à l'histoire de la culture rabbinique	Jean-Christophe Attias, pi	1-4	2 C
Les grands courants de pensée en Islam	Jean-Claude Basset, pd	1-4	2 C
Le réveil méthodiste au XVIII ^{ème} siècle	Patrick Streiff, pd	1-4	2 C
Introduction à la langue hindi	Maya Burger, po	1-4	1 C
Travaux pratiques de hindi	G. Rousseva-Sokolova, ass	1-4	2 S

Semestre d'été

Copte II: lectures de textes lycopolitains	Pierre Cherix, cc	1-4	1 C
Vocabulaire islamo-chrétien	Jean-Claude Basset, pd	1-4	2 C
Introduction à l'histoire de la culture rabbinique	Jean-Christophe Attias, pi	1-4	2 C
Une histoire de l'exégèse juive	David Banon, pd	1-4	2 C
Travaux pratiques Sciences Religieuses	Françoise Jeannotat, ass	2-4	2 S
Introduction à la langue hindi	Maya Burger, po	1-4	1 C
Travaux pratiques de hindi	G. Rousseva-Sokolova, ass	1-4	2 S

Théologie biblique

1RE ANNÉE

Semestre d'hiver

Grec postclassique I	Christiane Furrer, mer	1	2 C*
Grec postclassique I	Christiane Furrer, mer	1	2 C
Grec postclassique II	Christiane Furrer, mer	2	2 C
Langue et culture hébraïques	Thérèse Glardon, me	1	1 C*
Langue et culture hébraïques	Thérèse Glardon, me	1	2 C
Introduction à l'Ancien Testament	Thomas Römer, po	1-2	2 CS
L'apôtre Paul et ses lettres	Daniel Marguerat, po	1-2	2 CS
Introduction au Nouveau Testament			
Lecture grecque du Nouveau Testament	Keith Pierre, ass	1	1 S

Semestre d'été

Grec postclassique I	Christiane Furrer, mer	1	2 C*
Grec postclassique I	Christiane Furrer, mer	1	2 C
Grec postclassique II	Christiane Furrer, mer	2	2 C
Langue et culture hébraïques	Thérèse Glardon, me	1	1 C*
Langue et culture hébraïques	Thérèse Glardon, me	1	2 C
De Jésus aux évangiles:	Daniel Marguerat, po	1-2	2 CS
Introduction au Nouveau Testament			
Lecture grecque du Nouveau Testament	Keith Pierre, ass	1-2	1 S
Introduction à l'Ancien Testament	Thomas Römer, po	1-2	2 CS
Proséminaire d'exégèse	Daniel Marguerat, po	2	2 S
	Thomas Römer, po		

Théologie systématique

Semestre d'hiver

Dogmatique pour débutants	Klauspeter Blaser, po	1	1 C
---------------------------	-----------------------	---	-----

Semestre d'été

Dogmatique pour débutants	Klauspeter Blaser, po	1	1 C
Introduction à la théologie	Pierre Gisel, po	1	2 C

**Programme
des cours**

*Ethique et
théologie pratique*

Histoire du christianisme

Sciences des religions

Théologie biblique

Théologie systématique

1 ^{RE} ANNEE (SUITE)				
Semestre d'hiver				
Identité personnelle et identité pastorale	Lytta Basset, po	1	1	C
Introduction à l'éthique pastorale	Denis Müller, po	1	1	C
Semestre d'été				
Introduction à l'éthique	Denis Müller, po	2	2	CS*
Identité personnelle et identité pastorale	Lytta Basset, po	1	1	C
Semestre d'hiver				
Méthodologie I	Frédéric Amsler, pi	1	2	S
Les «Pères de l'Église»	Eric Junod, po	1	2	C
Semestre d'été				
Introduction aux réformes de Zwingli et Calvin	Frédéric Amsler, pi	1-2	2	C
Semestre d'hiver				
Introduction à l'étude des religions	Maya Burger, po	1	2	C
Les dieux hindous: I Vishnu et ses incarnations	Maya Burger, po	2	2	C
Semestre d'été				
Introduction à l'étude des religions	Maya Burger, po	1	2	C

2 ^E - 3 ^E - 4 ^E ANNEE				
Semestre d'hiver				
Atelier d'hébreu	Thérèse Glardon, me avec Alain Bühlmann, ass	2-4		S
Atelier de grec	Frédéric Amsler, pi et collaborateurs	2-4	1	S
Atelier de grec ou les plaisirs variés de la lecture	Jean-Daniel Kaestli, pas	3-4	1	S
Aspects socio-historiques du christianisme primitif	Petra von Gemünden, pi	3-4	2	C
Saint-Paul et la puissance de l'Évangile	Daniel Marguerat, po	3-4	2	S
De la servitude au service: exégèse du livre de l'Exode	Thomas Römer, po	3-4	2	C
Des femmes et des rois. Figures de femmes autour de la royauté	Thomas Römer, po	3-4	2	S
Histoire d'Israël et Ketouvim	Alain Bühlmann, ass	2	2	CS
Semestre d'été				
Les stratégies de l'au-delà dans le judaïsme du second temple	Pierre-Luigi Piovanelli, ass	2-4	2	C
La Passion selon Saint Jean	Daniel Marguerat, po	3-4	2	C
Anthropologies et théologies de l'Ancien Testament	Thomas Römer, po	3-4	2	C
Exégèse ou Eiségèse?	Thomas Römer, po	2-4	2	S
Atelier de grec	Klauspeter Blaser, po Frédéric Amsler, pi et collaborateurs	2-4	1	S
Atelier de grec ou les plaisirs variés de la lecture	Jean-Daniel Kaestli, pas	3-4	1	S
Atelier d'hébreu	Alain Bühlmann, ass Thérèse Glardon, me	2-4	2	S*
Semestre d'hiver				
Variétés des théologies postmodernes	Klauspeter Blaser, po	2-4	2	C
Images de Jésus dans la littérature	Pierre Gisel, po	2-4	2	S
Méthodologie II	Klauspeter Blaser, po	2-3	1	
Semestre d'été				
Écriture, dogme, tradition	Pierre Gisel, po	2-4	2	C

Programme des cours

2^E - 3^E - 4^E ANNÉE (SUITE)

Ethique et théologie pratique

Semestre d'hiver

La morale et l'éthique chez Calvin	Denis Müller, po	2-4	2 C
L'institution ecclésiastique vue à la loupe	Klauspeter Blaser, po	2-4	2 CS
Semaine homilétique (14.12 - 17.12 1998)	Lytta Basset, po	3-4	2 S
Séminaire de bioéthique	Denis Müller, po	3-4	2 S

Semestre d'été

Les morales catholiques	Denis Müller, po	2-4	2 C
Ethique de la gestion et gestion de l'éthique	Denis Müller, po	3-4	2 S
	en coll avec des prof. de HEC		
Célébrer les fêtes chrétiennes?	Klauspeter Blaser, po	2-4	2 CS
Préparation: exercices homilétiques	Lytta Basset, po	2	2 S
Pratique de la communication	Philippe Cathélaz, me	2-4	2 C*
De l'enseignement à la maîtrise	Pierre Gardon, me	2-4	2 C*

Histoire du christianisme

Semestre d'hiver

Récits de martyres et martyrologues	Frédéric Amsler, pi	3-4	2 S
-------------------------------------	---------------------	-----	-----

Semestre d'été

Mépris du monde et dignité humaine dans la théologie médiévale	Michel Grandjean, pi	3-4	2 C
L'interprétation de l'Écriture selon Saint-Augustin	Eric Junod, po	3-4	2 S

Science des religions

Semestre d'hiver

Terre, eau, feu, vent, éther, la perception religieuse des éléments	Maya Burger, po	3-4	2 S
Psychologies, psychanalyse et christianisme. éléments pour un dialogue	Thierry de Saussure, pe	2	2 C
Les dieux hindous: Il Shiva, ascète-amant	Maya Burger, po	2	2 C
La religion des Européens: introduction à la sociologie des religions	Roland Campiche, pe	2-3	2 C

Semestre d'été

Les pentecôtismes: paradigme de la recomposition religieuse?	Roland Campiche, po	2-3	2 S
La relation maître-disciple	Maya Burger, po	3-4	2 S
Libido, agressivité, agapé	Thierry de Saussure, pe	3-4	2 S

Séminaires interdisciplinaires

Semestre d'hiver

Images et mystères: figurations de l'invisible	Daniel Marguerat, po	3-4	2 S
	(coll avec section d'archéologie)		
Séminaire de reprise de l'expérience pratique (4.12 - 6.12 1998)	Denis Müller, po	3	2 C
	Roland Campiche, pe		

Semestre d'été

Exégèse ou Eiségèse?	Klauspeter Blaser, po	2-4	2 S
	Thomas Römer, po		

**Programme
des cours**

COURS POUR DIPLOMANTS ET DOCTORANTS

Semestres d'hiver

3ème cycle romand en Histoire et Sciences des religions	Maya Burger, po Anand Nayak, pi Philippe Borgeaud, po
Comment on écrit l'histoire	Daniel Marguerat, po
Colloque de Nouveau Testament	Daniel Marguerat, po
Colloques de théologie systématique	Klauspeter Blaser, po Pierre Gisel, po

Semestres d'été

Colloque. Judaïsme: le messianisme	Professeurs invités
Colloques de théologie systématique	Klauspeter Blaser, po Pierre Gisel, po
Colloque de Nouveau Testament	Daniel Marguerat, po
3ème cycle romand en Histoire et Sciences des religions	Maya Burger, po Anand Nayak Philippe Borgeaud

COURS PUBLICS

Semestre d'hiver

Théologie et sciences religieuses	divers intervenants (décanat)	1 C
-----------------------------------	-------------------------------	-----

Semestre d'été

L'apôtre Paul, fondateur du christianisme	Daniel Marguerat, po	1 C
---	----------------------	-----

Cours spécifiquement destinés aux étudiants inscrits en Faculté des lettres

**CERTIFICAT D'ÉTUDES THÉOLOGIQUES
OU HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS (LETTRES)**

Semestre d'hiver

Le christianisme, son histoire et ses problèmes I	Pierre Gisel, po	Lettres	2 C
L'épître aux Colossiens (exégèse sur traduction)	Jean-Daniel Kaestli, pas	Lettres	2 C

Semestre d'été

Le christianisme, son histoire et ses problèmes II	Klauspeter Blaser, po	Lettres	2 C
Textes importants du livre de Jérémie	Thomas Römer, po	Lettres	2 C

Nous ne présentons ici que les cours du programme qui sont spécifiquement destinés aux étudiants inscrits en Faculté des lettres. Pour en savoir plus sur le cursus complet et les examens, s'adresser au prof. Thomas Römer, BFSH2, bureau 5023, 692 27 12 (certificat d'études théologiques) ou à Françoise Jeannotat, assistante DIHSR, BFSH2, bureau 5011, 692 27 20 (histoire et sciences des religions).

Abréviations utilisées

2-4 = cours ouverts aux étudiants de 2^e, 3^e et 4^e années

C = cours

S = séminaire

CS = cours avec proséminaire

po = professeur ordinaire

pe = professeur extraordinaire

pas = professeur associé

pi = professeur invité

cc = chargé de cours

nd = maître-docent

Adresses utiles

Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Pierre Gisel, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 01	692 27 05
Secrétariat du Décanat M ^{me} Marianne Rouiller	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 00	692 27 05

Institut romand des sciences bibliques

Professeurs Jean-Daniel Kaestli et Thomas Römer	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 33	692 27 35
Secrétariat de l'Institut M ^{me} Claudine Etienne	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 30	692 27 35

Institut romand de pastorale

Professeur Henry Mottu, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 08	692 27 05
Assistant M. Jean-Luc Rojas, assistant diplômé	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 39	692 27 05

Département d'histoire et de sciences des religions

Professeurs Johannes Bronckorst et Maya Burger	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 20	692 27 25
Assistant M ^{me} Françoise Jeannotat, assistante diplômée	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 20	692 27 25

Département d'éthique

Professeur Denis Müller	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 06	692 27 05
Assistant M. Hugues Paltier, assistant diplômé	BFSH2, 1015 Lausanne	692 28 81	692 27 05

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DE DROIT

Définition et finalité des études de droit

Le droit se présente, d'une part, comme l'art de la recherche du juste au service de l'individu et de la société. Le droit s'entend dès lors comme l'ensemble des règles de conduite, édictées ou acceptées par l'autorité publique, organisant la garantie des libertés, la coexistence des groupes humains et assorties de sanctions coercitives.

Il se présente, d'autre part, comme une science, s'agissant d'un savoir à l'objet et aux méthodes propres.

Bien que le droit positif en vigueur à l'intérieur de l'Etat représente le cadre de référence principal pour les études, dans aucune de ces dimensions, le droit n'existe isolément. En effet, un ordre juridique résulte d'un développement dans le temps et d'une osmose avec l'économie, le social et le politique ainsi que d'échanges avec d'autres ordres juridiques.

Les enseignements de la Faculté, tenant compte de ces contextes, permettent d'acquérir, notamment le sens de la mesure et de l'équilibre, les connaissances de droit positif et une certaine discipline critique de l'esprit. Ils offrent une formation faite de cohérence dans le raisonnement et de précision dans la forme.

Outre l'enseignement et la recherche dans les diverses disciplines juridiques, la Faculté se distingue par:

- les disciplines historiques (histoire du droit, droit romain, par exemple);
- les disciplines portant ouverture à d'autres ordres juridiques (droit comparé, droit français, allemand, asiatique, droit international public et privé, droit européen).

Enfin, la Faculté donne un tour concret et pratique à ses enseignements notamment en coopérant avec le barreau, en confiant à des avocats la charge de certains cours ou séminaires.

Grades décernés

Licence en droit, mention «droit suisse», avec ou sans thèse

Licence en droit avec mention d'une législation étrangère*

Doctorat en droit, mention «droit suisse»

Doctorat en droit avec mention d'une législation étrangère

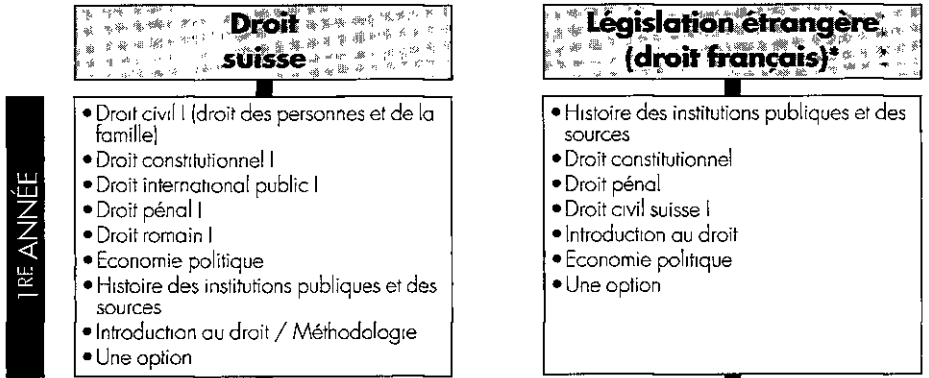
Diplôme postgrade de droit européen

Diplôme d'études approfondies (DEA) de droit français, suisse et comparé de la consommation.

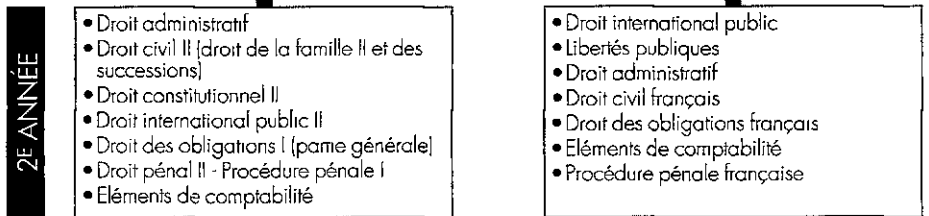
** L'enseignement du droit français pouvant donner lieu à des réaménagements dans un proche avenir, il n'est actuellement pas possible de s'inscrire pour accomplir des études complètes visant à l'obtention d'une licence mention droit français, toutefois, demeure la possibilité de suivre les cours et séminaires dispensés dans ce domaine.*

Quel plan d'études?

1er cycle

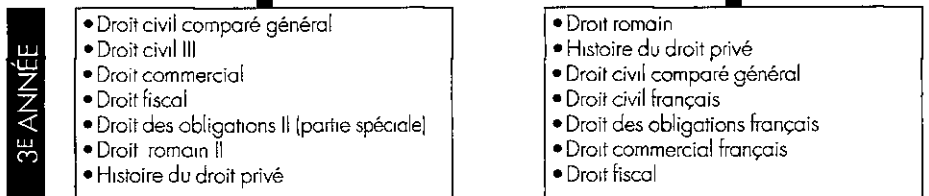


EXAMEN DE 1^{RE} ANNÉE

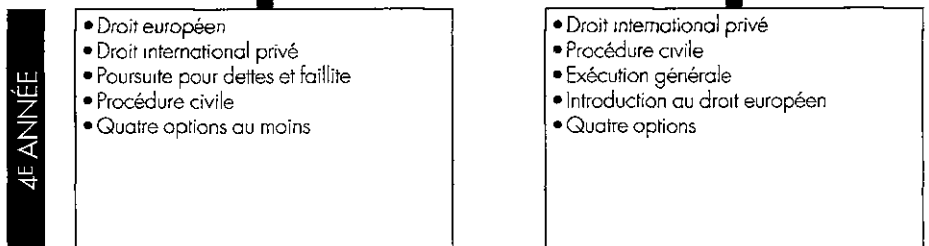


EXAMEN DE 2^{DE} ANNÉE

2^e cycle



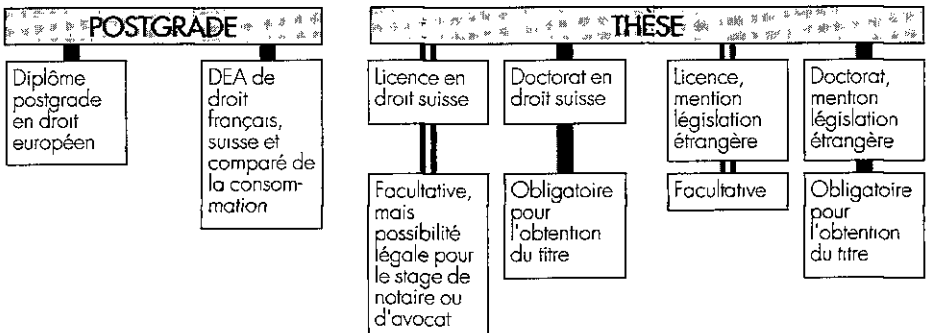
EXAMEN DE 3^{EM} ANNÉE



LICENCE EN DROIT

* L'enseignement du droit français pouvant donner lieu à des réaménagements dans un proche avenir, il n'est actuellement pas possible de s'inscrire pour accomplir des études complètes visant à l'obtention d'une licence mention droit français; toutefois, demeure la possibilité de suivre les cours et séminaires dispensés dans ce domaine

3^e cycle



Commentaires sur les études

<i>Orientation générale</i>	Les études, d'une durée de 4 années, portent soit sur le droit suisse, soit sur des législations étrangères, soit, en 3 ^e cycle, sur le droit européen.
<i>Nature des enseignements</i>	L'enseignement est donné essentiellement sous forme de cours, complétés par des séminaires.
<i>Etudes dans une législation étrangère</i>	Il est possible d'accomplir des études complètes en droit suisse, mais seulement partielles en droit allemand ou en droit français (certificats, éventuellement doctorat à l'issue d'une soutenance de thèse). En outre, il est possible de suivre des études de 3 ^e cycle en droit européen, et en droit français, suisse et comparé de la consommation.
<i>Licence, doctorat: les exigences</i>	Les études se terminent normalement avec la licence. Celle-ci nécessite une moyenne de 6/10 dans chaque série d'examens. Pour le doctorat, la moyenne exigée est de 7/10 pour l'ensemble des notes obtenues dans les séries réussies. Il faut de plus avoir présenté dans la quatrième année un examen de 48 h en droit romain spécial.
<i>Equivalences</i>	Le candidat au doctorat ou à la licence qui a déjà suivi des examens équivalents en Suisse ou à l'étranger peut bénéficier d'équivalences. La reconnaissance réciproque des examens fait l'objet d'une convention entre les facultés suisses de droit. D'autres conventions existent avec l'Allemagne, l'Autriche et la France (pour certaines universités). Dans les autres cas, les dispenses de semestres et d'examens sont octroyées par la Commission des équivalences de la Faculté.
<i>Certificat d'études juridiques</i>	Il est constitué d'une ou plusieurs matières choisies d'entente avec les professeurs. Des prescriptions légales l'instituent. Les candidats doivent être immatriculables en droit, au même titre que ceux préparant une licence de la Faculté, dans la mention correspondante. Ce certificat intéresse surtout les étudiants allemands.
<i>Contrôle des études</i>	<ul style="list-style-type: none">• La Faculté met sur pied des examens annuels. Ils portent, selon le plan d'études, sur tous les enseignements obligatoires, ainsi que sur des branches à option.• L'étudiant a la possibilité de s'inscrire avec le programme complet à l'une des 3 sessions de juin/juillet — septembre/octobre — mars.• Les examens complémentaires de latin précèdent de quelques semaines les examens de droit. En cas d'échec, ils peuvent être répétés une fois.• Les étudiants peuvent se présenter 2 fois à chaque série d'examens, ou 3 fois s'ils changent de mention après un échec.• Les étudiants de 1^{er} cycle ne sont admis aux cours de l'année suivante qu'à partir du moment où ils ont réussi les examens de 1^{re} et de 2^e séries.• Le candidat qui, à la suite d'échecs répétés, n'est plus autorisé à se présenter aux examens d'une autre faculté ou école de l'Université de Lausanne, ou d'une autre université suisse ou étrangère, ne peut se présenter qu'une fois à la 1^{re} série d'examens (après la 1^{re} année d'études à la Faculté).

Exigence du latin

Un cours de latin est dispensé à la Faculté de droit. S'étendant sur deux semestres, il permet aux étudiants qui n'ont pas de maturité avec latin (ou une formation jugée

Les enseignements

Introduction au droit

Introduction

Il s'agit ici de comprendre les mécanismes du droit. Comment les règles de droit naissent-elles? Qui en assure l'application? Sont-elles en concurrence les unes avec les autres? Favorisent-elles l'arbitraire ou la bonne foi?

Droit romain

Matières historiques

Ce cours est indispensable pour acquérir une perspective historique des institutions juridiques actuelles. En effet, tous les systèmes juridiques occidentaux sont plus ou moins inspirés du droit romain. Le cours aborde entre autres l'histoire du droit romain, le droit des obligations, les droits réels (droit sur les choses).

Histoire des institutions publiques et des sources

Ce cours, fondé essentiellement sur l'analyse de textes, est destiné à rendre les nouveaux étudiants en droit sensibles à l'évolution des institutions et notions juridiques dans le temps et, par là même, à leur relativité. Par ailleurs, il cherche à exercer leur capacité d'analyse critique des textes, pour en tirer le maximum d'informations et raisonner ensuite sur cette base.

Histoire du droit privé

Ce cours, destiné à retracer de manière approfondie l'évolution d'un domaine particulier du droit privé dans le temps et dans l'espace, est consacré à l'étude du droit de la famille.

Droit romain spécial

Le séminaire de droit romain et l'exégèse des Pandectes sont destinés en principe aux étudiants visant le doctorat. Ces enseignements donnent l'occasion de travailler directement sur les sources romaines. Ils préparent à l'examen de 48 heures (solutions d'un casus à l'aide des textes du Digeste).

Droit constitutionnel

Matières relevant du droit public

Le droit constitutionnel est la branche du droit public qui définit l'Etat, sa nature, la forme de son gouvernement, ses prérogatives, la légitimité de son action, l'organisation des pouvoirs publics et les rapports entre l'Etat et les individus.

Ce cours commence par une approche historique de l'Etat suisse. Il étudie ensuite différentes théories philosophiques, sociologiques et juridiques de l'Etat, puis le droit constitutionnel suisse en laissant une large place aux mécanismes de la démocratie. Enfin, il aborde les relations de la Suisse avec l'étranger.

Droit international public I

Ce cours obligatoire, enseigné en première année, porte sur les principes directeurs du droit international ainsi que sur les sujets de droit international.

Droit international public II

Ce cours obligatoire, enseigné en deuxième année, est un cours général.

Droit international public III

Ce cours à option, enseigné en quatrième année, porte actuellement sur le droit diplomatique et consulaire / droit des organisations internationales. Ce cours s'attache à analyser les règles fondamentales de la diplomatie, tant bilatérale (droit diplomatique et consulaire classique) que multilatérale (droit des organisations internationales). (Ce cours ne sera plus enseigné à partir de l'année académique 2000 - 2001; il sera remplacé par un cours de droit international public, partie spéciale.)

Droit pénal

Cet enseignement comporte l'étude de la loi pénale, de son champ d'application dans le temps, quant aux lieux et quant aux personnes. Il s'attache ensuite à l'examen des éléments de l'infraction et de la faute — ou culpabilité — de son auteur. Enfin, il s'occupe des sanctions, peines ou mesures applicables aux délinquants.

Droit administratif

L'ordre juridique a élaboré quelques principes généraux qui s'imposent aux activités publiques: légalité, intérêt public, proportionnalité. Il a réglementé les instruments d'action de l'Etat en leur donnant une forme juridique (décision, contrat...) et a doté

Les enseignements

	<p>l'administration d'une forme structurée. Ces règles forment, dans leur ensemble, le droit administratif.</p>
<i>Libertés publiques</i>	<p>Les libertés publiques procèdent directement des droits de l'homme. Elles englobent l'ensemble des droits que les particuliers peuvent faire valoir à l'encontre du pouvoir. Le cours dégage les traits principaux de l'évolution des libertés publiques et les conceptions auxquelles elle a conduit dans les sociétés actuelles. Il présente ensuite ces libertés publiques en droit suisse et les conditions auxquelles ces libertés publiques peuvent être restreintes.</p>
<i>Droit pénal spécial / procédure pénale</i>	<p>Ce cours cherche à familiariser l'étudiant avec les infractions les plus importantes du code pénal afin de lui permettre de maîtriser le droit pénal dans son ensemble. A cela s'ajoute l'étude de la procédure pénale, soit des règles sur l'organisation judiciaire, et la procédure de la Confédération et des cantons, avec un accent particulier sur les implications de la CEDH.</p>
<i>Droit fiscal</i>	<p>A la frontière de l'économie d'entreprise et des sciences financières, le droit fiscal définit les règles selon lesquelles le poids des dépenses publiques sur les citoyens peut être réparti équitablement entre ceux-ci, et les garanties dont ils disposent envers la puissance publique.</p>
<i>Droit européen</i>	<p>Cet enseignement couvre les aspects constitutionnels (principes fondamentaux, institutions, sources, procédures) et les domaines les plus importants du droit matériel (droit du marché intérieur) de l'Union Européenne.</p>
<i>Droit des assurances sociales</i>	<p>L'enseignement porte sur la plupart des dix branches qui constituent le régime suisse. L'approche se fait surtout du point de vue de l'assuré et dans la perspective des points de contact qui existent entre le droit des assurances sociales et le droit du travail.</p>
<i>Droit administratif spécial</i>	<p>Ce cours est consacré au droit de l'aménagement du territoire et de la construction. Il analyse les moyens par lesquels l'Etat cherche à contrôler la gestion de cette ressource limitée qu'est l'espace.</p>
<i>Relations internationales</i>	<p>Le cours est divisé en deux parties: 1. La politique extérieure des Etats-Unis de la Première Guerre mondiale à nos jours. 2. Les théories des relations internationales (analyse des structures des relations internationales contemporaines à la lumière des principaux cadres conceptuels de la science politique).</p>
	<h3>Matières relevant du droit privé</h3>
<i>Droit civil I</i>	<p>Ce cours est consacré à l'étude du sujet de droit, c'est-à-dire de la personne et de la famille.</p> <p>Le semestre d'hiver permet aux étudiants de se familiariser avec la naissance et la mort de la personne physique, l'état civil, la tutelle, la création et le fonctionnement de l'association et de la fondation, soit des personnes morales en général, la protection des droits de la personnalité tant à l'égard des tiers que par rapport à la personne qui est elle-même titulaire.</p> <p>Au semestre d'été, c'est la découverte des conditions et des effets du mariage, puis l'étude de la filiation: quels liens juridiques l'enfant a-t-il avec sa mère et son père et quels sont les effets de ces liens ?</p>
<i>Droit civil II</i>	<p>Ce cours traite tout d'abord du divorce, puis des régimes matrimoniaux. qui administre les patrimoines des époux? Qui en dispose? Peut-on accroître son patrimoine pendant le mariage? Ensuite, le cours s'attache au droit des successions.</p>
<i>Droit des obligations I</i>	<p>Cette partie générale expose les notions fondamentales du droit privé: droit subjectif, créances, obligation, responsabilité, faute, dommage. Le droit des obligations régit d'abord la source des droits et des devoirs dérivant d'un contrat, d'un délit, etc. Il détermine la validité des contrats et régit la responsabilité, les droits de créance, leur paiement, leur transfert.</p>
<i>Droit civil comparé - partie générale</i>	<p>Ce cours est destiné à sensibiliser l'étudiant à la diversité des systèmes juridiques. Après une introduction générale sur la nature, le but et les fonctions du droit comparé ainsi que ses rapports avec d'autres branches du droit, quelques grandes familles</p>

Les enseignements

	<p>du droit contemporain seront étudiées: le système romano-germanique (formation et évolution historique, structure des droits appartenant à ce système), le droit anglais (Common law) (histoire, structures et sources) et finalement le droit russe (le droit de l'ancienne Russie, le droit soviétique et l'avènement d'un nouveau droit russe).</p>
<i>Droit civil III</i>	<p>Ce cours est consacré à l'étude des droits réels et constitue l'un des domaines les plus techniques du droit privé. Les principes fondamentaux sont abordés dans une première partie, avant de passer aux droits réels mobiliers, puis aux droits réels immobiliers.</p>
<i>Droit commercial</i>	<p>Rattaché en majeure partie au droit privé, le droit commercial règle essentiellement les structures nécessaires ou spécialement utiles aux entreprises commerciales. Plus que d'autres domaines, le droit commercial subit l'influence continue de la vie des affaires qu'il est censé organiser. Celle-ci change beaucoup plus vite que la loi, au point de la rendre parfois dépassée. Le juriste doit donc observer les développements de la pratique et les comprendre.</p>
<i>Droit des obligations II</i>	<p>Ce cours complète la partie générale du droit des obligations. Il étudie les diverses classifications des contrats importants de la vie sociale et économique et donne aux étudiants les méthodes nécessaires pour analyser un contrat.</p>
<i>Droit international privé</i>	<p>Ce cours a pour but d'initier les étudiants à la systématique de cette branche, à la lumière du droit suisse.</p>
<i>Poursuite et faillite</i>	<p>Le droit de l'exécution forcée règle les voies et moyens à disposition du créancier: d'une part, la poursuite individuelle, ordinaire ou spéciale; d'autre part, la poursuite collective et générale. Il règle aussi les voies et moyens dont dispose le poursuivi pour s'opposer aux procédés d'un soi-disant créancier.</p>
<i>Procédure civile</i>	<p>La procédure civile comporte l'organisation des tribunaux, la détermination de leurs compétences et la procédure à suivre devant eux.</p>
<i>Droit des assurances privées</i>	<p>Ce cours analyse, sur le plan du droit privé, le contrat d'assurance, ses sources et ses éléments. Sur le plan du droit public, sont étudiés les aspects essentiels du droit de la surveillance exercée par l'Etat. Il est aussi question des directives européennes en matière d'assurances.</p>
<i>Droit bancaire et monétaire</i>	<p>Ce cours est consacré aux principes fondamentaux du droit monétaire, du droit bancaire public et du droit des marchés financiers.</p>
<i>Droit comparé, partie spéciale</i>	<p>Le cours est consacré au droit de la concurrence déloyale dans les pays de la CE et en Suisse.</p>
<i>Propriété intellectuelle</i>	<p>Ce cours est consacré à l'étude des législations suivantes: droit des marques, des brevets d'invention, des obtentions végétales, des dessins et modèles industriels, du droit d'auteur.</p>
<i>Droit du travail</i>	<p>Ce cours étudie le droit du contrat de travail ainsi que le régime des conventions collectives et contrats-types de travail (avec un aperçu du droit public du travail).</p>
<i>Droit civil français I</i>	<p>Le cours est divisé en deux parties. La première recouvre le droit des personnes (nom, domicile, etc.), le droit de la famille (mariage, divorce, etc.), des notions générales sur le droit des biens. La deuxième partie étudie les régimes matrimoniaux et les successions.</p>
<i>Droit civil français II</i>	<p>Ce cours est consacré à l'étude du droit des obligations avec, en première partie, la théorie générale du contrat, les quasi-contrats, le régime général de l'obligation. En deuxième partie sont étudiés les principaux contrats (vente, louage, etc.) et la responsabilité civile délictuelle.</p>
<i>Droit commercial français</i>	<p>La première partie du cours est consacrée à l'étude des commerçants, des actes de commerce, des fonds de commerce, de l'entreprise commerciale, des sociétés commerciales. La deuxième partie aborde les effets de commerce, les opérations de banque et de crédit, le droit de la concurrence, les procédures collectives de règlement du passif.</p>
<i>Procédure pénale française</i>	<p>La procédure pénale a pour objet la réglementation du procès pénal. Elle détermine l'organisation et la compétence des juridictions, elle édicte les règles devant être respectées. Elle réglemente, enfin, l'autorité et les effets des jugements répressifs.</p>

Les enseignements

Procédure civile française

La première partie du cours est consacrée à l'organisation judiciaire, alors que, dans la deuxième partie, sont traités le déroulement de l'instance, le jugement, les voies de recours et d'exécution.

Droit allemand

Matières annexes ou complémentaires

Ce cours est destiné en premier lieu aux étudiants allemands s'inscrivant pour un ou deux semestres à Lausanne. Le programme leur permet de répéter et d'approfondir les connaissances acquises pendant leurs deux premières années d'études et d'obtenir des certificats reconnus par les autorités allemandes.

Criminologie

Ce cours traite de l'explication du crime comme comportement humain. On compare ses manifestations dans des sociétés historiques et modernes, en fonction de facteurs culturels, économiques et irrationnels. L'effet dissuasif des peines, de même que les effets de la prison, la genèse des normes pénales, le sentiment d'insécurité sont également abordés.

Economie politique

Ce cours propose une étude systématique des principes de fonctionnement des économies décentralisées. Sont traités des éléments de théorie macroéconomique et microéconomique, ainsi que divers aspects du fonctionnement d'une théorie ouverte.

Éléments de comptabilité

Le cours a pour objet l'étude du modèle comptable de base ainsi que les principes, les règles d'usage et les règles juridiques qui constituent son cadre de référence.

Histoire contemporaine

L'objectif du cours est d'introduire à l'histoire contemporaine et à la démarche historique à travers l'analyse du nazisme.

Histoire des idées politiques

Ce cours vise à offrir aux étudiants une présentation générale et élémentaire des auteurs et des questions principales dans la formation de la pensée politique moderne.

Langue juridique allemande

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec la terminologie juridique de la langue allemande. En droit suisse, la langue allemande joue un rôle prépondérant. En effet, on y rencontre un grand nombre d'auteurs germanophones, une riche jurisprudence alémanique et une influence marquée de la doctrine et de la jurisprudence allemandes. Le cours suppose que l'étudiant ait déjà de bonnes bases en allemand.

Logique formelle

Ce cours est une initiation à l'objet, aux démarches et à l'épistémologie de la logique, au moyen d'une présentation précise de ses concepts et de ses méthodes.

Médecine légale

Ce cours comprend la pathologie médico-légale, les autopsies, les expertises concernant l'ivresse au volant, la toxicologie légale, etc.

Psychiatrie légale

Ce cours décrit les troubles du comportement qui peuvent se manifester aux trois étapes de la vie, en soulignant leurs implications légales et les interfaces aux différents volets de la législation.

Sciences forensiques

Ce cours concerne l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliquées à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur.

Sociologie générale I

Ce cours est une introduction à la sociologie. Il traite, pour l'essentiel, du fonctionnement et de la transformation des normes, des croyances et des codes qui structurent les groupes humains.

*Institutions, sources et procédures
du droit européen*

Matières relevant du postgrade de droit européen

Ce cours traite des fondements du droit de l'Union européenne, des rapports entre ce droit et celui des États membres de l'Union, de la nature et de la hiérarchie des actes communautaires ainsi que des institutions et des différentes procédures législatives et judiciaires.

*Droit des relations économiques
internationales*

Le cours cherche à familiariser les étudiants avec la notion et les caractéristiques du droit économique international. Puis il aborde le droit international des investissements et le système commercial international (en particulier le GATT). Il se termine par une présentation du système monétaire international.

Les enseignements

La libre circulation des marchandises

Ce cours présente les règles du Traité CE et celles du droit dérivé qui tendent à créer le marché intérieur entre les Etats membres. Il montre comment ces règles sont mises en action par les opérateurs économiques, et la jurisprudence qui en découle.

Le droit européen de la concurrence

Ce cours est le prolongement logique du précédent; il montre comment les règles de concurrence de la Communauté s'efforcent d'éviter les accords entre entreprises, les pratiques concertées et les abus de positions dominantes qui conduisent au cloisonnement du marché intérieur.

Droit européen des sociétés

La première partie du cours concerne la reconnaissance et l'établissement des sociétés. La deuxième partie a trait à la coordination du droit des sociétés. Enfin, dans la troisième partie sont traitées les nouvelles formes de sociétés prévues par le droit communautaire.

*La libre circulation des personnes
et des services*

Ce cours porte sur la liberté de circulation des personnes dans le Traité de Rome et sur les conséquences qui en résultent à l'égard des Etats membres de l'Union européenne et de leurs ressortissants.

*Marché intérieur et
politique industrielle*

Ce cours traite des questions d'actualité qui se posent dans le cadre du fonctionnement du Marché unique (libre circulation, politique industrielle, télécommunications).

Droit européen des transports

Ce cours traite des fondements d'une politique européenne des transports dans le traité CE ainsi que de leur mise en œuvre par le législateur communautaire (accès au Marché, harmonisation, concurrence, etc.). Différents accords bilatéraux sont également examinés, notamment l'accord Suisse - CE.

*Droit européen de la recherche
et de la technologie*

Ce cours porte sur l'analyse et l'application des dispositions juridiques communautaires en la matière.

*Droit de l'environnement
international et européen*

Ce cours sera traité en relation avec des problèmes d'actualité relatifs au commerce, aux financements et à l'économie. Les questions globales de l'environnement telles que l'évolution de la couche d'ozone, la biodiversité et le traitement des déchets seront particulièrement étudiées.

*Droit européen de la propriété
intellectuelle*

Le cours présente les directives communautaires en droit d'auteur, la directive d'harmonisation du droit des marques et la proposition de règlement de marque européenne, le droit européen des brevets et les règlements d'exemption pour les accords de licence.

Espace judiciaire européen

Ce cours analyse deux types de règles qui fondent un nouvel espace juridique européen: celles qui concernent les tribunaux statuant dans les affaires internationales et celles qui touchent à la reconnaissance et à l'exécution des jugements.

*La Convention européenne
des droits de l'Homme*

Le cours traite des principes de base et du fonctionnement du système judiciaire européen de protection des droits et des libertés individuels.

Droit bancaire et monétaire européen

La partie générale de ce cours est consacrée aux principes fondamentaux du droit monétaire, du droit bancaire public et du droit des marchés financiers. La partie spéciale comporte l'étude plus approfondie de sujets européens spécifiques.

Droit social européen

Ce cours est consacré pour l'essentiel à l'étude des règles organisant la coordination des régimes nationaux de sécurité sociale au sein de la CE, et à la présentation des mesures tendant à harmoniser le droit du travail des Etats membres.

Arbitrage international comparé

L'arbitrage est un mode de règlement toujours plus répandu des litiges commerciaux entre des sociétés de pays différents comme entre les sociétés et les institutions étatiques. Le cours étudie et illustre par des exemples pratiques les solutions apportées par les principales législations d'arbitrage.

Droit fiscal européen

Ce cours porte sur les principes admis par la Communauté en matière d'impôts indirects (en particulier de TVA), ainsi que sur les directives et recommandations concernant les impôts directs.

*Les relations et la politique extérieure
de l'Union européenne*

Ce cours traite du droit des relations extérieures, notamment dans le domaine commercial, monétaire, de l'environnement et de la politique de sécurité.

Formations postgrades

Thèses de doctorat ou de licence

Si le candidat a subi avec succès les épreuves écrites et orales prescrites pour le grade qu'il postule, il peut présenter une thèse à la Faculté.

Le candidat choisit le sujet de sa thèse d'entente avec un professeur de la Faculté (directeur de thèse), dont l'enseignement se rapporte au sujet de la thèse, ou avec un autre spécialiste approuvé par le décanat .

La thèse de doctorat doit présenter le caractère d'une étude approfondie, personnelle et inédite.

La thèse de licence peut être de nature essentiellement descriptive.

A la demande du candidat, la Faculté peut l'autoriser à présenter sa thèse dans une autre langue que le français

Diplôme postgrade en droit européen

En 1991, fut créé un diplôme postgrade de droit européen dans le cadre du Centre de droit comparé et européen dirigé par le prof. Bernard Dutoit et sous la responsabilité du prof. Roland Bieber. Ce diplôme vise à offrir une formation préparant aux activités juridiques et scientifiques en Suisse et dans l'Union européenne. Il est ouvert aux titulaires d'une licence en droit, en sciences économiques ou d'un diplôme jugé équivalent. A partir de 1998, ce programme sera offert conjointement avec l'Université de Genève.

Durée des études. 2 semestres consécutifs et comportant des cours et séminaires équivalant à 16 heures hebdomadaires au moins.

Programme:

- *Institutions, sources et procédures du droit européen*
- *Droit des relations économiques internationales*
- *Libre circulation des marchandises*
- *Droit communautaire de la concurrence*
- *Droit européen des sociétés*
- *Libre circulation des personnes et des services*
- *Marché intérieur et politique industrielle*
- *Droit européen des transports*
- *Droit européen de la recherche et de la technologie*
- *Droit de l'environnement international et européen*
- *Droit européen de la propriété intellectuelle*
- *Espace judiciaire européen*
- *Convention européenne des droits de l'Homme*
- *Droit bancaire et monétaire européen*
- *Droit social international et européen*
- *Arbitrage international comparé*
- *Droit fiscal communautaire*
- *Les relations et la politique extérieure de l'Union européenne*

Formations postgrades

DEA (diplôme d'études approfondies) de droit français, suisse et comparé de la consommation

Le DEA (diplôme d'études approfondies) de droit français, suisse et comparé de la consommation est le fruit d'une volonté mutuelle de coopération entre la Faculté de droit de l'Université de Lausanne et la Faculté de droit et d'économie de l'Université de Savoie. Sans équivalent tant en France qu'en Suisse, cette formation présente deux caractéristiques essentielles: elle implique la mobilité des professeurs et des étudiants puisque le premier semestre d'enseignement se déroulera à Chambéry et le second à Lausanne, elle débouche sur l'obtention de deux diplômes équivalents: un DEA français et un DEA suisse.

Durée des études: 2 semestres consécutifs et comportant des cours et séminaires équivalent au total à 175 heures.

Programme:

- **Généralités:**
 - *Diversité des approches et des sources (10 h.)*
 - *Aspects historiques (10 h.)*
 - *Aspects économiques (15 h.)*
 - *Etendue de la protection (10 h.)*
 - *Moyens de défense des consommateurs (25 h.)*
 - *Droit pénal de la consommation (10 h.)*
- **Questions choisies:**
 - *Les contrats de consommation (20 h.)*
 - *Le surendettement des consommateurs (15 h.)*
 - *Publicité comparative (10 h.)*
 - *La sécurité des consommateurs (20 h.)*
- **Aspects communautaire et international:**
 - *Droit européen des consommateurs (15 h.)*
 - *Droit international (15 h.)*

Stage et brevet d'avocat ou de notaire

Pour être admis sur titre au stage d'avocat (2 ans) ou de notaire (3 ans) dans le canton de Vaud, il faut (loi du 22 décembre 1993) remplir l'une des trois conditions suivantes:

- a) avoir soutenu une thèse de doctorat ou de licence;
 - b) avoir obtenu un diplôme d'études juridiques postgrade;
 - c) avoir exercé pendant deux ans au moins une activité juridique.
- Pour le brevet d'avocat, se renseigner auprès du greffier du Tribunal cantonal, route du Signal 8, 1014 Lausanne, tél.: 021/ 316 15 11
 - Pour le brevet de notaire, se renseigner au Département de justice et police, auprès du responsable des affaires notariales du Service de Justice et Législation, place du Château 1, 1014 Lausanne, tél.: 021/ 316 45 45

Instituts et centres spécialisés

Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)

Le CEDIDAC est le lien entre les milieux professionnels et l'institution universitaire. Il met le droit au service de la pratique. Organisme de formation continue de niveau universitaire, il permet aux praticiens de mieux servir le public. Il effectue les recherches nécessaires à la publication de livres traitant de sujets juridiques actuels. Le CEDIDAC œuvre sur un plan intercantonal et international.

Centre de droit comparé et européen (CDCE)

Ce centre constitue le prolongement de l'enseignement dans ces deux matières et représente un lieu de recherche et de documentation pour les doctorants, juristes et toute personne intéressée. La collection «Comparativa» du Centre — qui compte plus de 60 volumes — traduit l'effort de recherche comparative conduite sous ses auspices. Le CDCE a la responsabilité du diplôme postgrade en droit européen.

Institut de recherche sur la responsabilité civile et les assurances (IRAL)

Cet institut a pour but de promouvoir la recherche et la formation continue dans le domaine du droit de la responsabilité civile, des assurances sociales et privées, ainsi que du travail. L'IRAL accueille toute personne désireuse d'effectuer des travaux scientifiques dans l'un ou l'autre de ces domaines. Il organise des journées d'études et des colloques. Il publie depuis quelques années une collection d'ouvrages touchant à son domaine d'action.

Institut de droit public

L'institut comprend les enseignants de droit constitutionnel, de libertés publiques, de droit administratif et d'aménagement du territoire. Sa bibliothèque, ouverte aux doctorants, aux chercheurs et aux étudiants, contient les collections et ouvrages les plus importants de droit public suisse, ainsi que quelques revues de droit public allemand et français.

Institut d'études de droit international

L'Institut d'études de droit international comprend deux sections: a) droit international public et organisations internationales; b) droit international privé. La première regroupe un enseignant ainsi que des chercheurs de la Faculté de droit et de la Faculté des sciences sociales et politiques; la deuxième comprend un enseignant ainsi que des chercheurs de la Faculté de droit. L'Institut a pour mission principale de mettre à disposition des doctorants et chercheurs dans les disciplines qui les concernent l'encadrement, la documentation et, dans la mesure du possible, les locaux et le soutien administratif nécessaires à leurs travaux. L'Institut maintient un contact étroit avec le Département fédéral des Affaires étrangères, l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de l'Europe et d'autres organisations gouvernementales ou non ainsi qu'avec les notaires et les avocats, aux fins de l'actualisation de sa documentation scientifique.

Institut de droit français

Cet institut a pour but l'enseignement du droit français, assuré à l'UNIL depuis 1912 et qui est destiné à des étudiants suisses et étrangers. Il permet en particulier à des étudiants français de continuer leurs études à Lausanne. Il constitue ainsi un lien entre la Suisse, la France et l'Europe. L'enseignement regroupe toutes les matières relevant du droit privé et de la procédure: droit civil (y compris droit des obligations), droit commercial, droit pénal, procédure pénale, procédure civile. L'Institut organise de nombreux séminaires pour amener les étudiants à voir les problèmes sous un angle pratique. Et, pour favoriser les recherches, une bibliothèque regroupant toutes les matières de droit français est à la disposition des étudiants.

Institut de droit judiciaire (IDJ)

L'Institut de droit judiciaire regroupe les disciplines de procédure: procédure civile, procédure pénale et exécution forcée (saisie, faillite, etc.)

Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto

Le Centre Walras-Pareto est rattaché administrativement à la Faculté de droit et dirigé par le titulaire de la chaire d'économie politique. Ce centre a donc un double caractère: interfacultaire et interdisciplinaire (économie et sociologie). Il a pour objectif de mettre en valeur les bibliothèques et les fonds d'archives Walras et Pareto et, d'autre part, de développer la recherche en histoire des sciences sociales

Perspectives professionnelles

Barreau

Le brevet d'avocat s'obtient à la suite d'un stage de deux ans dans une étude et d'un examen.
 On devient avocat stagiaire après une thèse de licence ou de doctorat, un diplôme juridique postgrade ou deux ans d'activité juridique.

Le licencié, en droit souhaiterait devenir notaire prépare tout d'abord une thèse de doctorat ou de licence, puis effectue un stage de trois ans chez un notaire. Comme l'avocat, le notaire est un indépendant.

Magistrature

La filière habituelle pour occuper un poste dans la magistrature consiste à devenir greffier dans un tribunal (de district, cantonal, des baux, des mines, etc.) puis d'effectuer le cas échéant un passage au parquet du procureur en tant que substitut, avant de briguer un poste de juge informateur, de procureur ou de président d'un tribunal de district.

Entreprises privées

En dehors de l'ordre judiciaire, de certains services de l'Etat et des assurances, les postes de juristes, dont le titulaire ne fait que du droit sont limités, chaque entreprise ne possédant pas obligatoirement de services juridiques. Le juriste y sera amené à accomplir des tâches telles que: gestion financière et administrative, gestion du personnel, gestion commerciale, vente, et se trouvera en concurrence avec d'autres licenciés, notamment en sciences économiques. Il devra donc faire valoir des compétences acquises à titre personnel: bagage linguistique, bagage commercial, connaissances informatiques, activités dans la vie associative.

Divers

Comme les autres licenciés en sciences humaines, les juristes peuvent briguer un poste dans le domaine de la communication (journalisme, relations publiques), de la culture, de l'administration publique, ou encore de la diplomatie. Dans ce cas comme dans le précédent, les compétences non académiques ont une importance capitale.

Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997:
 les sciences humaines

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne relève pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour la théologie: 13,8% des diplômés travaillent comme assistants d'université, 4,3% comme enseignants, 1,7% dans les médias, etc...
 !) La lecture du tableau colonne par colonne ne donne aucune information utile !!

- Théologie**
- Droit**
- *Police scientifique et criminologie**
- Géographie**
- Lettres (avec langue en branche principale)**
- Lettres (sans langue en branche principale)**
 - Economie politique**
 - Gestion et management**
 - Informatique de gestion**
 - Sciences actuelles/assurances**
 - Sciences sociales**
 - Psychologie**
 - Sciences politiques**
 - *Education physique**

Assistant universitaire	13,8	4,3	1,7	0,9	2,6	0,1	0,1	0,3	0,1	0,4	0,1	5,1	1,9	0,6	0,1	1,8	10,7	0,6	1,3	0,6			
Enseignement	26,3	10,5				5,3										5,3	52,6						
Droit	15,8	20,3	1,5	3,8	1,5	0,8	1,5	0,8	2,3		0,8	1,5	5,3	0,8	2,3	3,8	5,3	20,3	2,3	6,0	3,8		
Médias	12,0	52,6	0,9	5,7	5,4	0,6		0,3	0,6	0,9		3,6	0,9	2,7	1,2	4,5	4,5	0,6	0,3	2,4	0,3		
Culture	18,9	21,0	0,5	9,3	22,4	1,4	1,6	0,5		0,3	0,8	0,3	0,3	2,7	0,5	1,6	0,5	0,3	3,6	7,9	0,3	4,1	1,1
Santé	21,6	3,2	0,5	0,5	1,4	0,9		0,5		0,5	1,8	1,4	0,9	33,5	5,0	0,5		0,5	9,2	11,5	3,2	1,4	2,3
Travail social	5,3	2,0	0,3	0,9	0,5	0,5		3,9	7,9	3,7	0,9	24,8	15,5	1,2	1,1		23,5	4,3	2,5		0,6	0,6	
Travail psychologique	10,3	1,6	1,6	0,8		0,8		0,8	5,6	1,6		28,6	1,6	0,8		36,5	5,6	1,6			0,8		
Agriculture	20		10								10	30			30								
Chimie	26,0	7,8	0,7	8,4	2,6	1,3	13,6	0,7		0,7	0,7	0,7	5,2	1,3		8,4	13,6	0,7		6,5	1,3		
Industrie	18,5	7,2	0,4	1,1	0,4	15,6	14,1	24,6		0,4		1,8		0,4	0,4	4,0	6,5	1,1		2,9	0,7		
Industrie alimentaire	21,3	1,5		11,8	1,5	0,7	1,5			2,2	2,9	0,7		13,2	1,5	2,2			12,5	16,2	0,7	4,4	5,1
Construction																							
Banques et assurances																							
Fiduciaires																							
Publicité et relations publiques																							
Tourisme																							
Conseil en environnement																							
Autres services privés																							
Administrations publiques																							
Entreprises publiques																							
Eglises																							
Associations																							
Organisations internationales																							
	82,3					5,9															5,9		

* Dans les voires d'étude mentionnées avec ce signe, le nombre de diplômés sur deux ans ne dépasse pas 20. Les statistiques sont donc à interpréter avec précaution.

**Programme
des cours**

**Licence en droit
Doctorat en droit**

MENTION DROIT SUISSE		
<i>1^{re} année</i>		
Droit constitutionnel I	Etienne Grisel, po	4 C
Droit constitutionnel I (cours d'appoint)	C. Saltiva Spring, ma	2 C
Droit pénal I	Martin Killias, po	4 C/1 S
	Laurent Moreillon, pas	
Droit international public I	Jean-François Flauss, pi	2 C
Economie politique	Jean-Marie Grether, pi	3 C
Economie politique (cours d'appoint)	R. Baranzini, ma	2 C
Introduction au droit / Méthodologie	L. Favre, sup	4 C/TP
Droit civil I (personnes et famille)	Franz Werro, pi	3 C
	Philippe Meier, pi	
Droit romain I	Hansjörg Peter, po	
Histoire des institutions publiques et des sources	Denis Tappy, pe	2 C
Une matière à option	Voir sous "Matières à option"	
<i>2^e année</i>		
Droit administratif	Pierre Moor, po	4 C/1 S
Droit civil II régimes matrimoniaux et successions	Suzette Sandoz, po	3 C/1 S
	Isabelle Zuppiger, ma	
Droit des obligations I (partie générale)	François Dessemontet, po	5 C/1 S
Droit constitutionnel II	Etienne Grisel, po	2 C/1 S
Droit international public II	J.-F. Flauss, po	2 C/1 S
Droit pénal II / Procédure pénale I	Laurent Moreillon, pas	2 C/1 S
	André Kuhn, pas	
Eléments de comptabilité	D. Oyon, sup	2 C
Langue juridique allemande (ou 3 ^e année)	Fritz Sturm, po	2 C
<i>3^e année</i>		
Droit civil III (droits réels)	Denis Piotet, po	4 C/2 S
Droit commercial	Jean-Marc Rapp, po	5 C/2 S
	Georges Muller, pe	
Droit fiscal	Jean-Marc Rivier, pe	2 C
Droit fiscal	M. O. Buffat, ma	1 S
Histoire du droit privé	Jean-François Poudret, po	2 C
Droit des obligations II (partie spéciale)	L. Thévenoz	2 C/2 S
Droit romain II	Hansjörg Peter, po	4 C/2 S
Droit civil comparé (général)	Bernard Dutoit, po	2 C
<i>4^e année</i>		
Droit européen	Roland Bieber, po	2 C
4 matières à option	(voir sous "Matières à option")	
Droit international privé	Bernard Dutoit, po	2 C
Procédure civile	Jean-François Poudret, po	2 C
Loi sur la poursuite	Hansjörg Peter, po	2 C
Droit romain spécial (doctorat seulement)	Fritz Sturm, po	3 C/S

**Programme
des cours**

**Licence en droit
Doctorat en droit**

MENTION LEGISLATION FRANÇAISE*		
1^{re} année		
Droit constitutionnel	Etienne Grisel, po	4 C
Droit constitutionnel (cours d'appoint)	C. Sattiva Spring, ma	2 C
Droit pénal suisse	Laurent Moreillon, pas	3 C
	Martin Killias, po	1 S
Economie politique	Jean-Marie Grether, pi	3 C
Economie politique (cours d'appoint)	R. Baranzini, ma	2 C
Introduction au droit/Méthodologie	L. Favre, sup	4 C/TP
Droit civil I	Franz Werro, pi	3 C
	Philippe Meier, pi	
Histoire des institutions publiques et des sources	Denis Tappy, pe	2 C
Une matière à option	(voir sous "Matières à option")	
2^e année		
Droit administratif	Pierre Moor, po	4 C/1 S
Droit civil français I	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit civil français II	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit commercial français général	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit constitutionnel II	Etienne Grisel, po	2 C/1 S
Procédure pénale française	Colette Chable, ma	3 C
Droit international public	J.-F. Flauss, po	3 C/1 S
Eléments de comptabilité	D. Oyon, sup	2 C
Droit commercial spécial (droit de la concurrence)	Evelyne Tichadou, sup	2 C
3^e année		
Droit civil français I	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit civil français II	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit commercial français général	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit commercial spécial (droit de la concurrence)	Evelyne Tichadou, sup	2 C
Droit fiscal	Jean-Marc Rivier, pe	2 C
Histoire du droit privé	Jean-François Poudret, po	2 C
Droit romain	Hansjörg Peter, pe	4 C/2 S
4^e année		
Droit européen	Roland Bieber, po	2 C
Droit international privé	Bernard Dutoit, po	2 C
Procédure civile et voies d'exécution	Jean-Pierre Sortais, po	2 C
Droit romain spécial (doctorat seulement)	Fritz Sturm, po	3 C/S
4 matières à option	(voir sous "Matières à option")	

* L'enseignement du droit français pouvant donner lieu à des réaménagements dans un proche avenir, il n'est actuellement pas possible de s'inscrire pour accomplir des études complètes visant à l'obtention d'une licence mention droit français; toutefois, demeure la possibilité de suivre les cours et séminaires dispensés dans ce domaine.

En cas d'interruption du programme de législation française, la possibilité sera donnée aux étudiants ayant commencé ces études à Lausanne de les terminer dans une université française, qui les accepterait directement en 3^e ou en 4^e année.

**Programme
des cours**

**Licence en droit
Doctorat en droit**

MATIÈRES À OPTION

Options de 1^{re} année

Psychiatrie légale	Dr Gasser, pi	2 C
Criminologie	André Kuhn, pas	2 C
Médecine légale	Patrice Mangin, po	2 C
Sciences forensiques générales	Pierre Margot, po	2 C

*Pour les options choisies dans une autre faculté,
se référer à la liste établie par le Conseil de la Faculté de droit*

Options de 4^e année

Chapitres choisis de droit allemand	Fritz Sturm, po	2 C
Chapitres choisis de droit français	Jean-Pierre Sortais, po	2 C
Droit administratif spécial	Pierre Moor, po	2 C
Droit des assurances sociales	Jean-Louis Duc, po	2 S
Droit bancaire et monétaire	Mario Giovanoli, pe	2 C
Droit civil comparé spécial	Bernard Dutoit, po	2 C
Droit international public III	J.-F. Flauss, po	2 C
Droit pénal III/Procédure pénale II	André Kuhn, pas	2 C
	Laurent Moreillon, pas	
Droit romain III	Fritz Sturm, po	3 C/S
Droit du travail	Rémy Wyler, cc	2 S
Philosophie du droit	N.N.	
Procédure et juridiction administratives	Benoît Bovay, pd	2 C
Propriété intellectuelle	Ivan Cherpillod, pe	2 C

Etudes partielles

DROIT ALLEMAND

Grundpfandrechte (Wiederholungs- und Vertiefungskurs mit Klausuren)	Fritz Sturm, po	H	3 C/Ex
Ausgewählte Kap. aus dem Familien- und Erbrecht (Wiederholungs- und Vertiefungskurs mit Klausuren)	Fritz Sturm, po	E	3 C/Ex
Übungen im bürgerlichen Recht für Vorgerückte	Fritz Sturm, po		1 Ex
Internationalprivatrechtliches Praktikum	Fritz Sturm, po	H	2 C/TP
Rechtsvergleichende Seminare	Fritz Sturm, po	H	2 S
Rechtshistorisches und rechtsvergleichendes Grundlagenseminar	Fritz Sturm, po	E	2 S

**Programme
des cours**

Etudes postgrades

ENSEIGNEMENT POSTGRADE DE DROIT EUROPÉEN

Cours obligatoires

Droit constitutionnel et institutionnel de l'UE	Roland Bieber, po	H+E	2
Séminaire. Droit constitutionnel de l'UE	Ernst-Ulrich Petersmann, po Roland Bieber, po	E	2
Les procédures judiciaires devant les instances de l'UE	Ernst-Ulrich Petersmann, po	H	2
Droit du marché commun I: Libre circulation des marchandises et droit européen de la concurrence	Roland Bieber, po	H	2
Droit du marché commun II: Libre circulation des personnes et des services	Pierre Mercier, po	H+E	2
Cours + Séminaire: Foreign Relations Law and Policies of the EU	Astrid Epiney, cc	H	2
Droit international économique	Ernst-Ulrich Petersmann, po	H+E	2
Law and Practice of the International Organizations at Geneva - "Academy of International Economic Law" in collaboration with the legal departments of the WTO, WIPO, ITU, UN and ILO	Mathias-Charles Krafft, pe Ernst-Ulrich Petersmann, po	H+E E	2 30

Cours intensif 1 semaine à Genève

Cours à option (sujets à examen)

Protection des droits fondamentaux dans l'UE et au sein de la CEDH	Giorgio Malinverni, po	H	2
Droit social et droit du travail européen	Jean-François Flauss, po Pierre-Yves Greber, po	H	2
Droit européen des transports	Bettina Kahil-Wolff, pa	H	1
Droit européen privé I: Droit des sociétés	Roland Bieber, po	H	1
International Economic Law and the GATT/WTO Legal and Dispute Settlement System	Guy Mustaki, pr	H+E	2*
Droit fiscal international et européen	Ernst-Ulrich Petersmann, po	H	2
Droit bancaire, monétaire et financier européen	Xavier Oberson, po	E	2*
Droit européen de la propriété intellectuelle	Jean-Marc Rivier, pe	E	2*
Séminaire: International and European Environmental Law	Mario Giovanoli, pe	H+E	2
Droit européen privé II: Conflits de juridictions (et év. "de lois") et entraide internationale en matière civile	François Dessemontet, po	E	2*
Droit européen privé III: Droit de la consommation	Ernst-Ulrich Petersmann, po	E	2*
Arbitrage international comparé	Bernard Dutoit, po	E	2*
Entraide internationale en matière pénale dans l'UE: rapports entre droit pénal et droit communautaire	Gabrielle Kaufmann-Kohler, po	E	2*
	Bernd Stauder, po	E	2
	G. Kaufmann-Kohler, po	E	2
	Jean-François Poudret, po	E	2
	Robert Roth, po	E	2*

Abréviations utilisées

C	cours
S	séminaire
CS	cours-séminaire
TP	travaux pratiques
Ex	exercices
	tous les 5 jours
H	hiver
E	été

po	professeur ordinaire
pe	professeur extraordinaire
pi	professeur invité
pr	professeur remplaçant
mer	maître d'enseignement et de recherche
sup	suppléant
ma	maître-assistant
pd	privat-docent
cc	chargé de cours

Adresses utiles

Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Denis Piotet, doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 41	692 27 45
Professeur Roland Bieber, vice-doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 46	692 27 45
Professeur Jean-Marc Rapp, vice-doyen	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 48	692 27 45
M. Georges Delessert, adjoint administratif	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 43	692 27 45
Secrétariat du doyen Mme Hanne-Christine Janin / Mme M. Schiaepfer	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 40	692 27 45
Secrétariat des étudiants Mme Nady Vocat / Mlle C. Dupraz, appt.	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 50 692 27 44	692 27 45
Secrétariat des étudiants (droit allemand) Mme Hélène Weber	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 60	692 27 45

Centre de droit comparé et européen (CDCE)

Professeur Bernard Dutoit, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 81	692 27 85
Secrétariat du Centre Mme Brigitte Coendoz	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 80	692 27 85

Postgrade de droit européen

Professeur Roland Bieber, responsable	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 91	692 27 85
Secrétariat du postgrade Mme Nicole Lagrotteria	BFSH1, 1015 Lausanne	692 27 90	692 27 85

Institut de recherches sur le droit de la responsabilité et des assurances (IRAL)

Professeur Jean-Louis Duc, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 01	692 28 05
Secrétariat de l'Institut Mme Nady Vocat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 00	692 28 05

Institut de droit public

Professeurs Etienne Grisel et Pierre Moor, codirecteurs	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 11	692 27 45
Secrétariat de l'Institut Mme Marylène Tintori	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 10	692 27 45

Institut d'études de droit international

Professeur Antoine Martin, directeur Intérim: Professeur Bernard Dutoit	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 21 692 27 81	692 27 45 692 27 85
Secrétariat de l'Institut Mme Marie-Antoinette Rochat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 20	692 27 45

Institut de droit français

Professeur Jean-Pierre Sortais, directeur intérimaire	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 27	692 27 45
Secrétariat de l'Institut Mme Françoise Ingebrand	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 26	692 27 45

Institut de droit judiciaire

Professeur Jean-Pierre Sortais, directeur intérimaire	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 32	692 27 45
Secrétariat de l'Institut Mme Françoise Ingebrand	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 30	692 27 45

Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto

Professeur Pascal Bridel, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 28 41	692 27 45
-------------------------------------	----------------------	-----------	-----------

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



INSTITUT DE POLICE
SCIENTIFIQUE ET
DE CRIMINOLOGIE
(IPSC)

ion des études
menées à l'IPSC

L'Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC), qui a rang d'Ecole, est rattaché à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne. Né de l'enseignement en photographie judiciaire donné au début du siècle par le professeur Rodolphe Reiss, il fut la première école de police scientifique au monde et demeure la seule institution en Europe, avec l'Université de Strathclyde (Glasgow, Ecosse), à offrir une formation complète en sciences forensiques.

Les *sciences forensiques* se définissent comme l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliqués à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur et son mode opératoire. L'adjectif *forensique* (qui appartient à la cour de justice, qui relève du domaine de la justice) est un néologisme. Il vient du latin *forum* (place publique, lieu du jugement dans l'Antiquité). Il fait partie du vocabulaire de pratiquement toutes les langues qui nous sont proches comme l'allemand, l'italien et l'anglais, mais son usage est récent en français.

La *criminalistique* désigne l'exploitation des indices dans l'investigation criminelle, alors que la *police scientifique* définit un domaine encore plus restreint des sciences forensiques: les techniques appliquées aux enquêtes policières uniquement.

L'IPSC offre un enseignement postgrade en criminologie. La *criminologie* est la science de l'homme criminel; elle aborde les questions empiriques liées à la politique criminelle et au droit pénal. Les criminologues étudient le comportement déviant ou antisocial de l'homme, en recherchant les causes et tentent de proposer des remèdes. Si les sciences forensiques sont expérimentales, proches de la chimie et de la biologie, la criminologie relève des sciences sociales, de la psychologie et de la sociologie.

Enfin, l'IPSC joue un rôle primordial dans la formation continue, notamment auprès des services de police.

Grades
décernés

Licence en sciences forensiques

Diplômes postgrades

en criminalistique chimique, en expertise de documents, en criminologie

Doctorat en sciences forensiques

Doctorat en criminologie

Les sciences forensiques

1^{re} année

Physique expérimentale • Mathématiques • Introduction au droit

Le but de cette 1^{re} année, propédeutique au plein sens du terme, est de créer les bases théoriques essentielles et pluridisciplinaires en droit, en sciences et en sciences forensiques. La maîtrise de chacune des matières est nécessaire à la poursuite des études. Un esprit curieux et polyvalent est nécessaire.

EXAMENS DE LA 1^{RE} SÉRIE

2^e année

Interviennent ici la spécialisation en Faculté des sciences, avec les méthodes et techniques de base du chimiste, les statistiques et probabilités de l'ingénieur à l'EPFL, l'approfondissement du droit pénal, et les matières enseignées à l'IPSC. La photographie et les méthodes d'investigation apportent les connaissances techniques et les habitudes de méticulosité professionnellement indispensables. Les chapitres de sciences forensiques spéciales développent le sens de l'analyse et des inférences en découlant.

EXAMENS DE LA 2^E SÉRIE

3^e et 4^e années

Criminologie/pénologie • Médecine légale • Sciences forensiques spéciales (incendies, explosions, traces biologiques, microtraces, documents, drogues, etc.) • Procédure pénale, droit pénal spécial • Méthodes de séparation analytique • Analyse ultrastructurale • Cours à option

Ici, le programme s'étend à la Faculté de médecine. Il poursuit la formation à l'analyse et la formation en criminalistique. Apparait également le cours général de criminologie, complété par une heure de cours spécial ainsi que la pénologie. Les méthodes de séparation analytique sont des méthodes chimiques (chromatographie, électrophorèse) qui permettent de séparer des mélanges complexes. L'analyse ultrastructurale regroupe toute la microscopie et l'étude du très petit par les méthodes optiques et électroniques. L'interprétation et l'approche de l'analyse criminelle sont approfondies.

L'IPSC établit un choix de cours à option qui peut s'étendre à toutes les facultés, à l'EPFL ou même à d'autres universités.

EXAMENS FINAUX

Travail personnel

Le travail personnel (séminaire) en 2^e année comprend une recherche bibliographique et une synthèse de l'information sur un thème imposé, avec présentation publique en mai. En 3^e année, ce séminaire devient plus substantiel: à la synthèse de l'information s'ajoutent une identification des problèmes et la formulation d'hypothèses de travail. En 4^e année enfin, le séminaire est complété par une partie pratique d'environ 2 mois qui constitue en quelque sorte un travail de diplôme.

Travaux pratiques

Les travaux pratiques sont proposés sous forme de cas concrets simulés. Les étudiants, sauf exceptions, ne travaillent jamais sur des cas réels (c'est-à-dire provenant d'une affaire en cours).

Stages

C'est en 3^e ou 4^e année que les étudiants effectuent un ou plusieurs stages pratiques au sein des polices cantonales ou à l'étranger (p. ex. Glasgow, Wiesbaden, Rome, Pays-Bas, etc.). Ces stages ne sont ni obligatoires ni rémunérés et sont pris sur les vacances. Ils ne remplacent pas un semestre à l'IPSC mais apportent un bagage professionnel intéressant.

Avertissement

On peut le voir en examinant les matières énumérées dans ce plan d'études: les sciences forensiques sont de même nature que les sciences expérimentales comme la physique, la biologie et surtout la chimie. La proportion des travaux de laboratoires est très importante par rapport aux cours ou aux séminaires traditionnels.

Formations postgrades

Diplôme postgrade en criminologie

Le diplôme en criminologie est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques, en droit, en sciences sociales et politiques, d'un diplôme de médecin ou encore d'un titre universitaire jugé équivalent par le Bureau de l'IPSC.

Les études, d'une durée de deux ans en principe, comportent au total environ 20 heures hebdomadaires; il s'agit donc d'études à temps complet; les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

Les études comportent des cours et des séminaires. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés de droit, des sciences sociales et politiques, de médecine et de lettres.

L'organisation du plan d'études (cours et examens) est en grande partie laissée au choix de l'étudiant.

Matières étudiées: Sciences forensiques • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale et droit pénal spécial • Médecine légale • Psychiatrie légale • Criminologie-pénologie • Sociologie générale • Psychologie générale • Psychologie de l'intégration et de la déviance sociales • Théories et méthodes de l'intervention psychosociale • Techniques d'enquête • Méthodologie • Mathématiques • Statistiques • 4 cours à option

Diplôme postgrade en criminalistique chimique

Le diplôme en criminalistique chimique est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques, en sciences ou d'un grade ou titre universitaire jugé équivalent par le Bureau de l'IPSC.

La durée des études est en principe d'une année à temps complet. Les titulaires de titres autres que ceux délivrés à l'IPSC peuvent avoir besoin de plus d'une année pour compléter leur programme. Les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

Les études comportent des cours, des travaux pratiques et un séminaire. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés des sciences, de droit et de médecine ou à l'EPFL.

Matières étudiées: Sciences forensiques • Criminalistique chimique • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale, droit pénal spécial • Analyse instrumentale • Analyse ultrastructurale • Chimie organique • Méthodes statistiques • Méthodes de séparation analytiques • Informatique • Cours à option

Diplôme postgrade en expertise des documents

Mêmes conditions que pour le diplôme en criminalistique chimique

Matières étudiées: Sciences forensiques • Cours spéciaux d'expertise en documents, écritures, signatures • Expertise de documents • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale, droit pénal spécial • Analyse instrumentale • Analyse ultrastructurale • Méthodes de séparation analytiques • Informatique • Cours à option

Doctorat en sciences forensiques Doctorat en criminologie

Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en expertises des documents et en criminalistique chimique ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en sciences forensiques. Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en criminologie ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en criminologie. Tous doivent suivre un programme d'enseignements complémentaires composé en fonction du sujet de thèse qu'ils envisagent, puis rédiger et défendre un mémoire devant une Commission *ad hoc* qui leur permet, en cas d'acceptation du mémoire, de préparer leur thèse.

Perspectives professionnelles

Débouchés spécifiques

Autres débouchés

Avertissement: Jusqu'à ces dernières années, les licenciés en sciences forensiques n'étaient que deux ou trois par volée. Il arrivait que des employeurs proposant des postes (polices cantonales ou entreprises étrangères) n'obtiennent qu'une ou deux candidatures, voire aucune. Mais, depuis, le nombre d'étudiants a augmenté (actuellement une douzaine de licenciés par année), et si ce nombre reste relativement équilibré par rapport à la demande, les postes offerts peuvent être éloignés de la spécialité, ou sous-qualifiés. Le marché de l'emploi est difficile, mais il se modifie avec l'augmentation des demandes de compétences, en particulier par une utilisation plus systématique des moyens scientifiques de détection et d'administration de la preuve dans les enquêtes judiciaires.

• **Services de police** aux niveaux cantonal, municipal (grandes villes uniquement) et fédéral. Le licencié en sciences forensiques peut briguer un poste d'employé ou de chef du service d'identité judiciaire, ou celui de chef de la Sûreté. Il s'agit des emplois les plus couramment brigués, et aussi ceux qui exigent les compétences les plus proches de la formation reçue. Le développement de l'analyse criminelle d'unités spécialisées, etc. exigent des compétences à la portée des titulaires de la licence ou du doctorat en sciences forensiques.

- **Magistrature.** La magistrature chargée d'appliquer le droit pénal est habituellement constituée de juristes. Cependant, les titres de l'IPSC (licence en sciences forensiques et diplômes post-gradés) permettent dans certains cantons d'accéder à un poste de juge d'instruction ou de greffier de juge d'instruction (procédure pénale uniquement).
- **Assurances.** Les postes de gestionnaire de sinistres (niveau employé) ou d'inspecteur de sinistres (niveau cadre) sont ouverts aux licenciés en sciences forensiques. Cependant, ils requièrent peu de compétences scientifiques poussées, mais des capacités de gestion, de négociation et le sens des contacts humains.
- **Banques.** Dans le domaine bancaire, ce sont les services de sécurité qui peuvent intéresser au premier chef les licenciés en sciences forensiques. Dans les postes de cadres, la part de gestion, d'organisation et de conduite du personnel est prépondérante. Une expérience professionnelle préalable ou un complément de formation en gestion s'avèrent souvent indispensables.
- **Recherche.** La recherche en sciences forensiques évolue parallèlement aux développements scientifiques. Des spécialités nouvelles apparaissent, comme l'exploitation du code génétique dans l'identification des individus. Les postes d'assistants doctorants ou de maîtres-assistants sont de durée limitée, mais peuvent conduire à des postes de recherche dans les grands laboratoires, les hautes écoles ou à des responsabilités dans des unités spécialisées des polices.
- **Divers.** Les possesseurs d'un titre de l'IPSC peuvent briguer des postes de cadres dans les administrations publiques (p. ex. le système pénitentiaire), les entreprises privées (p. ex. sociétés de surveillance) ou les grandes régies fédérales (PTT, CFF). Ils entrent ici en concurrence avec d'autres licenciés, particulièrement en droit ou en sciences économiques.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour la théologie: 13.8% des diplômés travaillent comme assistants d'université, 4.3% comme enseignants, 1.7% dans les médias, etc...

!! La lecture du tableau colonne par colonne ne donne aucune information utile !!

Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997: les sciences humaines

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	
Théologie	13.8	4.3		1.7		0.9	2.6													0.9	0.9	70.7	4.3		
Droit	10.4	0.4	63.4	1.0	0.6	0.1		0.1	0.3	0.1	0.4		0.1	5.1	1.9	0.6	0.1		1.8	10.7	0.6		1.3	0.6	
*Police scientifique et criminologie	26.3		10.5				5.3												5.3	52.6					
Géographie	15.8	20.3		1.5	3.8	1.5	0.8	1.5	0.8	2.3		0.8	1.5	5.3		0.8	2.3	3.8	5.3	20.3	2.3		6.0	3.8	
Lettres (avec langue en branche principale)	12.0	52.6	0.9	5.7	5.4	0.6		0.3		0.6	0.9			3.6	0.9	2.7	1.2		4.5	4.5	0.6	0.3	2.4	0.3	
Lettres (sans langue en branche principale)	18.9	21.0	0.5	9.3	22.4	1.4	1.6	0.5		0.3	0.8	0.3	0.3	2.7	0.5	1.6	0.5	0.3	3.6	7.9		0.3	4.1	1.1	
Economie politique	21.6	3.2	0.5	0.5	1.4	0.9		0.5		0.5	1.8	1.4	0.9	33.5	5.0	0.5		0.5	9.2	11.5	3.2		1.4	2.3	
Gestion et management	5.3	2.0	0.3	0.9	0.5	0.5				3.9	7.9	3.7	0.9	24.8	15.5	1.2	1.1		23.5	4.3	2.5		0.6	0.6	
Informatique de gestion	10.3	1.6	1.6	0.8		0.8				0.8	5.6	1.6		28.6	1.6	0.8			36.5	5.6	1.6			0.8	
*Sciences actuarielles/assurances	20			10									10	30					30						
Sciences sociales	26.0	7.8	0.7	8.4	2.6	1.3	13.6	0.7		0.7	0.7	0.7	5.2		1.3				8.4	13.6	0.7		6.5	1.3	
Psychologie	18.5	7.2	0.4	1.1	0.4	15.6	14.1	24.6		0.4			1.8		0.4	0.4			4.0	6.5	1.1		2.9	0.7	
Sciences politiques	21.3	1.5		11.8	1.5	0.7	1.5			2.2	2.9	0.7	13.2		1.5	2.2			12.5	16.2	0.7		4.4	5.1	
*Education physique		82.3				5.9								5.9										5.9	

* Dans les voies d'étude mentionnées avec ce signe, le nombre de diplômés sur deux ans ne dépasse pas 20, les statistiques sont donc à interpréter avec précaution.

**Programme
des cours**

Licence

EN SCIENCES FORENSIQUES	
<i>1^{re} année</i>	<i>heures/année</i>
Matières propédeutiques enseignées en Faculté des sciences:	
Mathématiques	92 C/56 Ex
Informatique	28 C/56 Ex
Physique expérimentale	92 C/56 TP
Matières propédeutiques enseignées en Faculté de droit:	
Introduction au droit	34C/16TE/62TP
Droit pénal I	112 C
Eléments de comptabilité	56 C
Matières de grade enseignées à l'IPSC:	
Criminologie, cours général	56 C
Cours général de sciences forensiques	56 C
2^e année	
Matières propédeutiques enseignées en Faculté des sciences:	
Chimie générale	84 C
Chimie minérale générale + chimie analytique générale	28 C+28 C
TP de chimie générale, minérale et analytique	308 TP
Chimie organique générale	56 C/14 Ex
Matière propédeutique enseignée en Faculté de droit:	
Droit pénal II, séminaire	56 C
Matière propédeutique enseignée à l'EPFL:	
Méthodes statistiques	28 C/14 Ex
Matières de grade enseignées à l'IPSC:	
Photographie/microscopie	28 C
Photographie	56 TP/28 Ex
Sciences forensiques, travaux personnels	56 S
Sciences forensiques spéciales	
- méthodes d'investigations/police techniques, fix. lieu	28 C/DP+280TP
- identification individuelle	16 C/18 DP/ 18 EX/24 TP
Criminologie, méthodes de recherche	56 C
3^e et 4^e années	
Matières de grade enseignées en Faculté des sciences:	
Analyse instrumentale	28 C/44 TP
Chimie organique, TP	136 TP
Méthodes de séparations analytiques	28 C
Matière de grade enseignée en Faculté de droit:	
Procédure pénale et droit pénal spécial	56 C/Ex
Matière de grade enseignée en Faculté de médecine:	
Médecine légale	56 C/DP
Matières de grade enseignées à l'IPSC:	
Sciences forensiques, travaux personnels	78 S
Sciences forensiques, interprétation	28 C/28 Ex
Sciences forensiques spéciales (cours blocs):	196 C/ 1200 DP/Ex/TP
• Identification d'objets, outils, armes à feu • Microtraces • Microscopie et analyse ultra-structurales • Incendies, explosions • Traces biologiques • Drogues • Documents • TP expertises 4 ^{ème} année, multitraces, cas complexes.	
Cours à option choisis par le candidat (à titre indicatif):	
- sécurité informatique	28 C/12 Ex
- pénologie	28 C/stage
Sciences forensiques, travaux personnels	96 C
Criminologie, séminaire	56 S

**Programme
des cours**

Diplôme postgrade

EN CRIMINOLOGIE	
Criminologie, théorie. cours général	56 C
Criminologie, méthodes de recherche: cours	56 C
Criminologie, étude de cas: séminaire	56 S
Criminologie, étude de cas: stage	ST
Pénologie: cours	56 C
Pénologie: stage	ST
Sciences forensiques, cours général	56 C
Psychologie sociale, théorie. cours	56 C
Techniques des sciences sociales, entretien. cours et pratique	56 C/28 S
Statistiques I. cours et TP	56 C/28 TP
Statistiques II. cours et TP	56 C/28 TP
Introduction au droit: cours	56 C
Droit pénal général. cours et séminaire	112 C/28 S
Procédure pénale et droit pénal spécial: cours	56 C
Sociologie générale: cours	56 C
Médecine légale: cours	56 C
Psychiatrie légale: cours	56 C
Cours de psychologie à choix entre:	56 C
- Psychologie générale: cours	
- Psychologie de l'enfant: cours	
- Psychologie de la personne et de son développement: cours	
- Introduction à la psychopathologie: cours	
Mémoire de criminologie (avec travaux pratiques)	

Diplôme postgrade

EN CRIMINALISTIQUE CHIMIQUE	
<i>Matières non grade</i>	
Introduction au droit	34C/16TE/62TP
Droit pénal	112 C
Procédure pénale et droit pénal spécial	56 C
Chimie organique, TP	136 TP
Méthodes statistiques	28 C/14 Ex
Informatique	28 C/56 Ex
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	56 C min. 56 C min.
<i>Matières de grade</i>	
Sciences forensiques, cours général	56 C
Sciences forensiques, cours spéciaux de criminalistique chimique	
Criminalistique chimique: séminaire et travail de diplôme	112 S
Criminalistique chimique: travaux pratiques	168 TP
Analyse instrumentale	28 C/44 TP
Microscopie et analyse ultrastructurale	15C/DP+12 TP
Méthodes de séparation analytique	34 C
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	56 C min 56 C min.

**Programme
des cours**

Diplôme postgrade

EN EXPERTISE DES DOCUMENTS

Matières non grade

Introduction au droit	34C/16TE/62TP
Droit pénal	112 C
Procédure pénale et droit pénal spécial	56 C
Informatique	28 C/56 Ex
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	56 C min. 56 C min.

Matières de grade

Sciences forensiques, cours général	56 C
Sciences forensiques, cours spéciaux, expertise des documents, écritures, signatures	
Expertise des documents: séminaire et travail de diplôme	112 S
Expertise des documents: travaux pratiques	168 TP
Analyse instrumentale	
Microscopie et analyse ultrastructurale	15C/DP+12 TP
Méthodes de séparation analytique	34 C
Deux matières à option choisies par le candidat et acceptées par le Bureau	56 C min 56 C min

**Programme
des cours**

Adresses utiles

RESPONSABLES	ADRESSE	TEL	FAX
--------------	---------	-----	-----

Professeur Pierre Margot, directeur	Bâtiment de chimie 1015 Lausanne	692 46 00	692 46 05
M ^{me} Hanne-Christine Janin, secrétariat		692 46 00	692 46 05

Le lecteur sera attentif au fait qu'une partie des enseignements donnés dans le cadre du plan d'études des sciences forensiques ou des diplômes postgrades se donne hors des locaux de l'IPSC, notamment:

- les cours de médecine légale au CHUV;
- les cours de sciences au Collège propédeutique, Dorigny;
- les cours de droit au BFSH1, Dorigny;
- les cours relevant des SSP au BFSH2, Dorigny.

Liste des professeurs donnant des cours pour l'IPSC

Sciences forensiques:	Pierre Margot, po, directeur de l'IPSC Jean-Claude Marin, pass, IPSC Raphael Coquoz, pass, IPSC Christophe Champod, pass, IPSC
Chimie générale:	Raymond Roulet, po, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA) Carla Floriani, po, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)
Chimie analytique:	vacat
Chimie organique:	vacat, Institut de chimie organique (ICO) Pierre Vogel, po, Institut de chimie organique (ICO)
Méth. de sépar. analytique:	Bernard Klein, pd, Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)
Mathématiques:	Dominique Adeltz, po, Institut de mathématiques (IMA)
Physique:	Majed Chergui, po, Institut de physique de la matière condensée (IPMC)
Informatique:	François Grize, po, Institut d'informatique sciences (IIS)
Sécurité informatique:	Jean-Mentionnex, pd
Statistiques et probabilités:	Prof Helbing, EPFL
Droit pénal:	Martin Killias, po, André Kuhn, pass, Laurent Moreillon, pass (IPSC)
Introduction au droit:	Suzette Sandoz, po
Procédure pénale/ droit pénal spécial:	Martin Killias, po, IPSC Laurent Moreillon, pass
Criminologie:	Martin Killias, po, IPSC / André Kuhn, pass
Pénologie:	Henriette Haas, pass, IPSC
Médecine légale:	Rafaele Mancini, po, Institut universitaire de médecine légale (IUML)

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DES LETTRES

Définition et finalité des études de lettres

Les lettres regroupent les disciplines appartenant à ce que l'on nommait autrefois les «humanités»: philosophie, histoire, langues (anciennes et vivantes), archéologie, histoire de l'art, géographie. D'autres branches sont venues s'y ajouter, traduisant l'élargissement du savoir humain — à Lausanne: histoire et esthétique du cinéma, informatique, linguistique.

La Faculté des lettres assure, dans une perspective historique et culturelle, la transmission et la maîtrise qualitative des connaissances dans les disciplines qu'elle enseigne.

- Elle prépare à certaines carrières ressortissant aux sciences humaines, notamment aux professions de l'enseignement; elle donne plus spécifiquement une formation dans le domaine des langues, des littératures, et l'étude des civilisations.
- Elle développe à l'intérieur de chaque discipline, dans un esprit d'ouverture et dans le souci des interactions, les principes affinant le sens critique et les capacités de réflexion.
- Elle insiste sur le développement des facultés d'analyse et de synthèse.
- Elle transmet aux étudiants des outils intellectuels de type épistémologique et méthodologique.
- Elle forme des étudiants aux exigences de la recherche.
- Elle fournit des enseignements postgrades aboutissant à des diplômes de spécialisation.

L'organisation des études bénéficie du principe de la liberté académique.

Grades décernés

Licence ès lettres
Diplômes de spécialisation
Doctorat ès lettres

Quel plan d'études?

La Faculté des lettres offre un large choix de combinaisons d'études. Il s'agit en effet de sélectionner une combinaison de trois branches parmi les vingt enseignées à Lausanne, l'une des trois devenant la discipline principale (celle dans laquelle on rédige un mémoire en fin d'études), les deux autres représentant les disciplines dites secondaires.

Ce choix s'élargit si l'on considère que le Règlement de Faculté permet aux étudiants d'emprunter l'une des disciplines (secondaire ou principale) au programme d'une autre Faculté, lausannoise ou romande (si cette discipline n'est pas enseignée à Lausanne).

L'une des deux disciplines secondaires peut être remplacée par un choix d'enseignements qui complètent la discipline principale. Ce choix d'enseignement est appelé soutien (art. 39 du nouveau Règlement de la Faculté).

On tiendra compte cependant d'une limitation de caractère administratif: les étudiants qui se proposent d'enseigner dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud devront impérativement mettre au programme de leur licence deux branches enseignables, dont au moins une langue. Dans la liste ci-contre, les branches enseignables sont entourées d'un cadre plus épais et grisées.

Complément de formation en langues classiques

PHILOSOPHIE	HISTOIRE	FRANÇAIS MODERNE	FRANÇAIS MÉDÉVAL	HISTOIRE ANCIENNE
ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE ET PROVINCIALE ROMAINE	LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES	LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES	LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES	LANGUE ET LITTÉRATURE ESPAGNOLES
LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES	LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES	LANGUES ET CIVILISATIONS SLAVES (RUSSE)	LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES	HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS
LINGUISTIQUE	HISTOIRE DE L'ART	HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DU CINÉMA	GÉOGRAPHIE	INFORMATIQUE ET MÉTHODES MATHÉMATIQUES

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE	UNIVERSITÉ DE GENÈVE	UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL	CONSERVATOIRE DE LAUSANNE	UNITÉ D'ENS. ET DE RECHERCHE EN ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
ÉTUDES THÉOLOGIQUES (THÉOLOGIE)	ARABE (LETTRES)	ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE (LETTRES)	CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN MUSIQUE	DIPLOME FÉDÉRAL DE MAÎTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE
GÉOLOGIE AVEC LA GÉOGRAPHIE (SCIENCES)	CHINOIS (LETTRES)	JOURNALISME (LETTRES) (AUSSTI À FRIBOURG)		
SCIENCES POLITIQUES (SSP)	JAPONAIS (LETTRES)	ETHNOLOGIE (LETTRES)		ÉCOLE CANTONALE D'ART DE LAUSANNE (ECAL)
PSYCHOLOGIE (SSP)	GREC MODERNE (LETTRES)			CERTIFICAT D'ÉTUDES ARTISTIQUES GÉNÉRALES DE L'ECAL
ÉCOLE DE FRANÇAIS MODERNE (EFM)	MUSICOLOGIE (LETTRES)			Attention! Les études à l'ECAL pour l'obtention de ce diplôme ne peuvent être menées en même temps que les études de lettres. En revanche, le diplôme, une fois obtenu, pourra remplacer la 2 ^e branche secondaire.
SCIENCES SOCIALES (SSP)	ÉGYPTOLOGIE (LETTRES)			
ÉTUDES ÉCONOMIQUES (HEC)	ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE (SCIENCES)			

Art. 37 du Règlement de la Faculté des lettres: «Pour pouvoir se présenter aux examens de grade, le candidat à la licence des lettres qui s'est immatriculé sur la base d'un diplôme de fin d'études secondaires où le latin ne figure pas et qui n'a pas suivi de cours spéciaux de latin au niveau secondaire est tenu d'acquiescer un complément de formation en latin s'il se propose de choisir, à titre de discipline secondaire ou principale: l'histoire, le français, le français médiéval, l'histoire ancienne, l'archéologie, l'italien, l'espagnol, la linguistique.»

» Le complément de formation en latin peut être remplacé par un complément de formation en grec ancien pour les étudiants en histoire ancienne ou en archéologie. Un complément de formation en grec ancien est conseillé aux étudiants qui choisissent l'histoire ancienne ou l'archéologie classique comme discipline principale.

» Le complément de formation en latin ou en grec ancien a une durée de deux ans, soit quatre semestres. La première année au moins doit être attestée au moment de l'inscription aux examens de 1^{er} certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation. La seconde année doit être attestée au plus tard au moment de l'inscription aux examens de 2^e certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation.

Structure des études

Quelques points importants du Règlement de Faculté

Choix des disciplines

- 3 disciplines (1 principale et 2 secondaires, ou 1 principale, 1 secondaire et 1 soutien).
- Une seule discipline peut être choisie à l'extérieur de la Faculté, mais elle peut être désormais la discipline principale.
- Les étudiants non francophones peuvent inclure des études à l'Ecole de français moderne (EFM) dans le cadre d'une licence ès lettres.

Début des études

- Il est possible de commencer une discipline secondaire ou la discipline de soutien au 3^e semestre seulement.

la discipline principale

- Si l'on choisit la formule 1 discipline principale + 1 discipline secondaire + 1 discipline de soutien, la branche principale doit impérativement être choisie à la fin du 2^e semestre, puisqu'elle conditionne le choix des enseignements qui constitueront le soutien.

Structure des examens

- Une attestation de fin de 1^{re} année est délivrée dans les disciplines internes à la Faculté.
- Les examens de 1^{er} certificat doivent être passés entre le 4^e et le 6^e semestre pour les trois disciplines.
- Dans l'une des trois disciplines, un examen anticipé doit être passé à la fin de la 1^{re} année: il s'agit d'une partie de l'examen de 1^{er} certificat (représentant 1/4 ou 1/3 environ de l'examen total).
- Les examens de 2^e certificat dans les branches secondaires se passent deux semestres au moins après l'obtention du 1^{er} certificat: 6 semestres en tout au minimum.
- Les examens de 2^e certificat dans la branche principale se passent quatre semestres au moins après l'obtention du 1^{er} certificat: 8 semestres en tout au minimum, 12 au maximum, congés compris.

Structure des études

- Les examens de 1^{er} et de 2^e certificat peuvent se passer dans une même discipline avant d'avoir réussi tous les 1^{ers} certificats.
- Terminer par la discipline principale, mémoire et examens pouvant être dissociés.

ans une autre Faculté...

- Un échec définitif dans une autre faculté ou haute école (n'importe laquelle) ne permet qu'une seule tentative au 1^{er} examen à la Faculté.

Qu'est-ce que le soutien?

- *Le soutien est une discipline à part entière.* Il représente la même charge horaire et impose le même nombre d'examens qu'une discipline secondaire. *Le choix de cette formule n'implique pas des études plus courtes ou plus «faciles».*
- Le soutien est constitué d'un ensemble d'enseignements, pris à l'intérieur ou à l'extérieur de la Faculté des lettres, liés étroitement à la discipline principale et venant «soutenir» le mémoire, dont on doit connaître le domaine. *L'adoption de cette formule impose que l'étudiant choisisse tôt sa discipline principale: à la fin du 2^e semestre au plus tard.* Il s'adresse donc à des étudiants motivés, sûrs de la direction qu'ils veulent prendre et désirant acquérir un profil de chercheur ou de spécialiste. Exemple: un futur géographe peut opter pour la géographie (branche principale), la géologie (en Faculté des sciences, branche secondaire) et un ensemble d'enseignements appuyant la géographie (informatique, science politique, démographie, etc.)
- Le choix des enseignements constituant le soutien fait l'objet d'un «contrat» entre le président de la section de la discipline principale et l'étudiant; le premier s'engage à reconnaître la validité des enseignements suivis et des examens réussis. Le second s'engage à suivre le programme tel qu'il est défini dans le contrat.
- *Les sections sont en droit de ne pas offrir de discipline de soutien. Par ailleurs, elles peuvent poser des conditions particulières (résultats, assiduité, etc.) pour accéder à la discipline de soutien!*

enseignements

Philosophie

La section de philosophie propose aux étudiants une formation systématique et rigoureuse à la tradition de la pensée occidentale, de l'Antiquité à nos jours. L'enseignement des deux premières années est axé sur les « tournants » de l'histoire de cette pensée, dont il expose les positions fondamentales, il initie également à la logique mathématique moderne et à l'épistémologie (étude critique des sciences). Il permet aussi aux étudiants d'acquiescer une méthode critique d'interprétation des textes. L'enseignement dispensé en licence offre la possibilité de se spécialiser : *histoire de la philosophie* (selon ses diverses périodes), phénoménologie, herméneutique (interprétation des textes), théorie de la connaissance et philosophie du langage, esthétique, etc.

Histoire

L'enseignement d'histoire est organisé par tranches chronologiques : Moyen Age, Histoire moderne (16^e-18^e siècles) et Histoire contemporaine (19^e-20^e siècles). Cours, séminaires et travaux pratiques portent sur l'histoire générale, suisse et régionale, place étant faite à l'histoire extra-européenne. Les étudiants sont amenés à se familiariser avec une méthodologie moderne qui va de l'anthropologie à l'histoire religieuse et à l'étude des réalités socio-économiques. La recherche occupe une place importante dans la vie de la section, tant au niveau des mémoires que des thèses. Au cours de ces dernières années, quelques points forts se sont dégagés : mentalités religieuses au Moyen Age, histoire de la Maison de Savoie, économie de l'Ancien Régime, industrie et société aux 19^e-20^e siècles, image de la Suisse depuis 1848, sociabilité dans la Suisse contemporaine.

Français moderne

La section de français comprend des enseignements de littérature (du 16^e siècle à nos jours), de linguistique française et de littérature comparée. Outre la formation de base en histoire littéraire et en lecture de textes, la section offre des enseignements et poursuit des recherches dans les domaines suivants. La littérature du 16^e siècle et ses rapports avec la Renaissance et l'humanisme, l'anthropologie historique de la culture, la stylistique historique, la théorie de la littérature et de l'interprétation, la littérature romande, les rapports entre les littératures européennes, les rapports de la littérature et des arts, la pragmatique, la linguistique textuelle et la linguistique dans ses rapports avec la rhétorique et la littérature.

Français médiéval

Le français médiéval a un double statut à l'UNIL: d'une part, la discipline est largement intégrée au cursus des études littéraires de la section de français moderne; d'autre part, le français médiéval dispense un enseignement spécialisé dans la perspective de la philologie romane. Les points forts de ce programme sont l'étude de la langue d'oïl et de sa littérature, celle de la langue et de la littérature d'oc, et la mise en valeur de la période du moyen français. Une place particulière est faite, dans la recherche, aux techniques de l'ordinateur, notamment en lexicographie (recensement et étude analytique des mots d'une langue).

Histoire ancienne

L'histoire ancienne a pour mission de familiariser les étudiants avec les civilisations grecques et romaines, de la guerre de Troie (environ 1200 av. J.-C.) à la chute de l'empire romain (476 ap. J.-C.). Un séminaire d'introduction, qui offre un survol général de la période, est proposé aux étudiants d'histoire ancienne et d'histoire générale. Pour les étudiants spécialisés en histoire ancienne, une série de cours et de séminaires porte sur des sujets spécifiques touchant à l'histoire événementielle, à l'historiographie (étude des travaux des historiens) et à l'étude des mentalités. Des séminaires d'épigraphie (étude des inscriptions antiques) et de numismatique (étude du monnayage antique) apportent à notre connaissance du passé un éclairage concret. La collaboration avec les disciplines enseignées dans la section des sciences de l'Antiquité, avec d'autres disciplines de la Faculté ou même avec d'autres facultés (théologie) élargit le champ de référence.

Archéologie classique et provinciale romaine

Les enseignements en archéologie classique assurent une formation de soutien dans les différentes disciplines des sciences de l'Antiquité. D'une part, ils couvrent le champ de l'histoire de l'art antique, d'autre part ils s'ouvrent sur les activités de terrain, notamment dans le cadre de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce fouillant à Erétrie. La genèse et la fonction des différentes imageries constituent une spécialité lausannoise largement reconnue à l'étranger. Le traitement de ces imageries au moyen de l'informatique fait l'objet de plusieurs recherches en collaboration avec l'EPFL.

L'enseignement de l'archéologie provinciale romaine comprend cinq domaines:

- l'étude des provinces de l'Empire, pour mieux évaluer les phénomènes d'acculturation des populations indigènes et, d'une façon plus générale, pour replacer les événements archéologiques dans leur contexte historique et socio-culturel;
- l'étude des structures archéologiques (architecture civile et militaire, urbanisme, occupation du sol, nécropoles, etc.) pour faciliter l'identification, la compréhension et la mise en parallèle des découvertes,
- la connaissance du mobilier archéologique (céramique, verre, bronze, etc.) pour préparer à l'analyse et à la publication des objets mis au jour par les fouilles;
- la connaissance des techniques de fouilles et de laboratoire par des cours pluridisciplinaires, des travaux pratiques et des visites de laboratoire,
- l'organisation annuelle de fouilles archéologiques en Suisse et à l'étranger.

Langue et littérature latines

Les études de latin s'adressent à des bacheliers au bénéfice d'une formation dans cette langue acquise dans le degré secondaire. Le champ d'étude couvre l'ensemble de la littérature latine, des origines jusqu'au 6^e siècle avec des ouvertures sur la littérature latine du Moyen Age et de la Renaissance, dans une double perspective : perception des phénomènes linguistiques saisis dans leur diachronie (évolution dans le temps); connaissance des phénomènes littéraires considérés dans leurs ressources expressives, leur relation au contexte culturel et historique, leur survivance dans la tradition européenne.

Les enseignements

Langue et littérature grecques

L'enseignement de la littérature grecque porte sur la langue et la civilisation de la Grèce antique. Dans l'approche des textes littéraires ou philosophiques, on favorise l'ouverture vers les connaissances et les points de vue nouveaux offerts par la linguistique historique, par l'analyse de discours, par l'anthropologie ou la sociologie, mais aussi la rigueur dans l'initiation au travail philologique de l'établissement du texte et dans les connaissances techniques de la langue, aussi bien en syntaxe qu'en sémantique. L'enseignement est destiné aussi bien à celles et ceux qui ont fait du grec au cours de leur scolarité qu'aux «grands débutants» (cours de rattrapage à disposition).

Langue et littérature italiennes

La section d'italien assure la transmission et la maîtrise des connaissances, y compris celles d'ordre épistémologique et méthodologique, portant sur huit siècles de langue et de littérature italiennes. Sur le plan de la recherche, les domaines privilégiés sont actuellement la Renaissance, le 17^e et le 19^e siècles, ainsi que la littérature contemporaine hors d'Italie (littérature de la Suisse italienne et des italophones dans le monde). La section possède l'unique «Centre de documentation sur les écrivains de langue italienne à l'étranger» de niveau académique.

Langue et littérature espagnoles

L'enseignement de littérature porte essentiellement sur les auteurs de l'époque classique (15^e et 17^e siècles), ainsi que sur le 19^e et le 20^e siècles. En philologie et linguistique, l'accent est mis sur certains aspects de l'espagnol moderne (phraséologie, formation de mots, sémantique et lexicologie, morpho-syntaxe, langage de la presse, langues régionales, conflits linguistiques, etc.).

Langue et littérature allemandes

L'un des principaux atouts de la section est sa situation particulière à Lausanne, au carrefour de différentes cultures européennes, dans la partie francophone de la Suisse plurilingue. Le cours normal des études menant à la licence et au doctorat s'adresse donc aussi bien aux étudiants de langue maternelle française qu'à ceux de langue maternelle allemande. Par ailleurs, le Centre de traduction littéraire, rattaché à la section, propose régulièrement des cours dans le domaine de la traduction littéraire.

Langue et littérature anglaises

La section offre des cours et des séminaires sur des sujets de littérature d'expression anglaise, américaine et post-coloniale, ainsi que sur la littérature anglaise médiévale et la sociolinguistique. La plupart des cours sont destinés aux étudiants de 1^{er} et de 2^e cycles, mais la section organise, en collaboration avec les autres universités romandes, quelques cours et séminaires de 3^e cycle, et il est possible d'y préparer une thèse de doctorat. Quoique la majorité des étudiants ne soit pas de langue anglaise, tous les cours se donnent en anglais, une bonne connaissance de cette langue est donc nécessaire pour y être admis.

Langues et civilisations slaves (russe)

La section accueille des étudiants n'ayant aucune connaissance préalable de russe. Son objectif principal est d'initier aux études russes. L'objet d'enseignement est, en première partie, la langue elle-même, puis la littérature et la culture prennent la place la plus importante. Cette dernière est étudiée aussi bien à travers les œuvres littéraires qu'avec les méthodes linguistiques. Une collaboration étroite avec l'Université de Saint-Petersbourg permet aux étudiants d'y effectuer des séjours dans le cadre de leurs études.

Langues et civilisations orientales (études indiennes)

La section de langues et civilisations orientales, qui compte une chaire de sanscrit et une chaire d'études bouddhiques, assure en premier lieu une formation en langue et littérature sanscrites. Cette formation, qui peut être complétée par l'apprentissage du tibétain ou du hindi, offre à l'étudiant une ouverture sur divers aspects de la culture indienne, en Inde même et dans les prolongements que cette civilisation a connus hors de l'Inde, notamment par l'expansion du bouddhisme.

Histoire et sciences des religions

La branche «histoire et sciences des religions» vise l'étude historique et comparative des faits religieux, en invitant à la réflexion critique, à la confrontation et à la rencontre entre cultures et religions. Le programme d'études familiarise l'étudiant avec les différentes méthodes utilisées dans la recherche en histoire et sciences des religions, il lui fournit la compétence nécessaire pour utiliser une méthode d'investigation appropriée aux domaines du religieux qu'il aura choisis. La recherche doit comporter à la fois l'étude des phénomènes eux-mêmes et celle des sources écrites. L'une ou l'autre approche peut dominer, mais les deux demandent des connaissances linguistiques dans le domaine choisi.

Linguistique

La linguistique étudie le langage humain du point de vue de la diversité des langues et de leurs utilisations. La section de linguistique offre un enseignement complet (branche de la licence ès lettres) dans le domaine de la linguistique générale avec des options possibles, lors de la deuxième partie des études, en linguistique appliquée ou en linguistique historique (indo-européenne). En première partie, l'enseignement est principalement orienté vers l'approche fonctionnelle en phonologie, morphologie et syntaxe. Il est complété par une introduction à la linguistique historique. En deuxième partie, les sujets de cours et de séminaires sont plus diversifiés (sémantique, sociolinguistique, linguistique informatique, questions particulières de linguis-

Les enseignements

tique appliquée ou de linguistique historique) en relation avec les sujets de recherche des enseignants, mémorants ou doctorants

Histoire de l'art

Les enseignements couvrent le champ des arts visuels depuis la période paléochrétienne jusqu'à nos jours. Ils portent sur des problèmes d'histoire des techniques, d'analyse formelle et iconographique et d'histoire de la critique et de l'historiographie. L'accent est mis sur la situation de l'œuvre dans ses divers contextes, historique, politique, social, économique, scientifique, intellectuel et culturel. La première année introduit à la connaissance des instruments de travail, des méthodes et de l'histoire des formes. Le premier certificat se caractérise par une orientation généraliste, tandis que la seconde partie des études permet une spécialisation relative. L'histoire de l'art monumental régional (urbanisme, architecture civile, militaire et religieuse) constitue une spécialité lausannoise, et prépare aux travaux de publication et d'évaluation du patrimoine. Un cours de muséologie est destiné aux futurs conservateurs.

Histoire et esthétique du cinéma

La discipline Histoire et esthétique du cinéma assure enseignement et recherche dans les domaines de l'histoire du cinéma («archéologie», «invention» et développements), des analyses filmiques, des théories et esthétiques du cinéma et dans celui des rapports entre films et sociétés, représentations collectives et idéologies. Huit heures de cours sont proposées aux étudiants, de l'introduction aux études cinématographiques et filmiques (1^{re} année) aux cours généraux et séminaires, ainsi que deux heures de T.P. et un séminaire de recherche pour étudiants ayant franchi le cap du 1^{er} certificat. Un centre de documentation (livres, brochures, revues, press-books, films, video, cassettes son, etc.) est à disposition.

Géographie

L'Institut de géographie offre une formation théorique et pratique en géographie physique et humaine largement ouverte sur un ensemble de disciplines connexes issues d'autres facultés et universités suisses, qui viennent renforcer la spécialisation progressive dans l'un ou l'autre de ces deux domaines. Il se spécialise dans les champs de recherche suivants: le quaternaire et la climatologie pour la géographie physique, les villes et l'urbanisation, les processus de localisation et les transports pour la géographie humaine et sociale, la Suisse, le Canada et le Sahel pour la géographie régionale. Une grande importance est accordée à la formation en analyse quantitative et en cartographie automatique. A côté des cours généraux, les études comprennent des travaux pratiques sur les roches et minéraux, les techniques statistiques, informatiques et cartographiques, des excursions et travaux sur le terrain.

Informatique et méthodes mathématiques

L'unité d'enseignement est chargée de cours en informatique et en méthodes quantitatives (statistiques et méthodes expérimentales), mathématiques et logiques dans leurs applications aux sciences humaines. L'unité de recherche s'occupe de recherches fondamentales et appliquées dans le domaine de la synthèse de la parole. L'objectif est de créer une synthèse de la parole française naturelle. On privilégie le travail sur micro-ordinateur.

Introduction aux langues anciennes: latin

Ce cours, de deux heures hebdomadaires et d'une durée de deux ans, s'adresse aux étudiants qui n'ont pas le latin au programme de leur maturité et qui entreprennent des études en histoire, histoire ancienne, archéologie, langues romanes (français, français médiéval, italien, espagnol) ou linguistique. En 1^{re} année, le cours aborde l'étude des éléments de la langue latine en s'appuyant sur la lecture de textes d'auteurs et de documents antiques ou médiévaux. En 2^e année, il offre, par le biais de la lecture de textes, complétée par une information thématique, une ouverture sur la littérature latine, l'historiographie romaine, la diplomatique. Selon leurs intérêts personnels et l'orientation de leurs études, les étudiants ont le choix entre trois variantes.

1. latin et langues romanes (pour étudiants intéressés par la littérature et la linguistique);
2. latin et histoire (pour étudiants intéressés par l'histoire, antique ou médiévale, et l'archéologie);
3. latin et traduction (destinée à qui opte pour un apprentissage systématique de la langue latine débouchant sur une connaissance personnelle de la culture latine)

Introduction aux langues anciennes: grec

L'enseignement universitaire du grec ancien est réservé à des étudiants ayant commencé l'étude du grec au niveau secondaire ou au début du gymnase, ce qui disqualifie les étudiants qui découvriront trop tard l'intérêt du grec pour leur formation et la poursuite de leur cursus universitaire. Pour remédier à ce défaut et ouvrir le grec à tous, un cours d'initiation au grec a été prévu. Cette formation dure deux ans, à raison de quatre heures en première année et deux heures en seconde. Au terme de ces deux ans, l'étudiant est capable de lire des textes courants. S'il souhaite se spécialiser davantage, il peut envisager de s'inscrire aux cours ordinaires de grec ancien.

Formations complémentaires

Attestations de complément de licence

En dehors de la licence proprement dite, la Faculté des lettres délivre une attestation de complément de licence et une attestation pour gradués d'universités étrangères. On trouvera ci-dessous les extraits du Règlement de Faculté qui portent sur ces formations complémentaires, ainsi qu'un avertissement destiné aux étudiants qui désirent enseigner dans un établissement secondaire officiel vaudois.

Art. 72 du Règlement de la Faculté des lettres: «Tout licencié ès lettres de l'Université de Lausanne peut être autorisé, sur demande écrite adressée au Décanat, à subir les épreuves prévues pour la licence ès lettres dans une discipline enseignée à la Faculté qui ne figure pas à son diplôme de licence. Le Décanat peut mettre au bénéfice du présent article le porteur d'un titre qu'il juge équivalent à la licence ès lettres de l'Université de Lausanne. Le candidat peut se présenter à l'examen du premier certificat après deux semestres d'études au moins; à celui du second certificat, dès la fin du quatrième semestre d'études. La durée de préparation d'un complément de licence ne doit pas excéder 8 semestres. Pour avoir droit à l'attestation, le candidat doit obtenir la moyenne de 6 pour chaque certificat.»

Attestations pour gradués d'universités étrangères

Art. 73 du Règlement de la Faculté des lettres: «Les gradués d'une université étrangère désireux de parfaire leur formation dans le cadre de la Faculté doivent fournir préalablement un projet d'études. Le cas échéant, le Décanat charge un professeur de préparer un programme adapté. Au terme du séjour, une attestation certifiée par le Rectorat est délivrée à l'intéressé. Cette attestation ne constitue pas un grade universitaire.»

Brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire

Les dispositions suivantes s'appliquent aux licenciés ès lettres qui veulent faire carrière dans l'enseignement officiel vaudois.

Selon la législation actuelle, le licencié doit avoir obtenu le brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire. Celui-ci est délivré par le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) aux candidats qui ont satisfait aux exigences du règlement du séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire (SPES).

Les candidats à ce brevet doivent être porteurs d'une licence dont le programme comporte au moins deux disciplines fondamentales enseignées dans les établissements secondaires officiels vaudois, dont une langue.

Ces disciplines fondamentales sont les suivantes:

philosophie • histoire ou histoire ancienne • français ou français médiéval • latin • grec • italien • allemand • anglais • histoire et science des religions (avec option: christianisme) • histoire de l'art • géographie.

En outre, les certificats ou diplômes suivants, obtenus dans d'autres facultés ou écoles que la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, sont considérés comme une branche de la licence ès lettres, correspondant à des disciplines enseignées dans les établissements secondaires vaudois:

certificat d'études théologiques de la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne • certificat d'études artistiques générales de l'École cantonale d'art de Lausanne • certificat d'études supérieures en musique du Conservatoire de Lausanne • diplôme fédéral no 1 de maître d'éducation physique.

Ecole de français moderne (EFM) Cours de vacances

On trouvera une description de la formation offerte par l'Ecole de français moderne (EFM) et du contenu des Cours de vacances dans le chapitre séparé qui est consacré à ces deux unités d'enseignement rattachées à la Faculté des lettres.

Formations postgrades

Diplôme de spécialisation

La Faculté des lettres propose des diplômes de spécialisation. Les programmes s'étendent sur une durée maximale de deux ans et correspondent à environ 150 heures d'enseignement distribuées en unités capitalisables. Ils ne sont pas permanents, mais déterminés par les besoins des chercheurs et les possibilités des enseignants.

Les candidats doivent être titulaires d'une licence ou d'un titre jugé équivalent. Ils doivent être immatriculés à l'Université de Lausanne et s'y acquitter des taxes et droits d'inscription forfaitaires en vigueur. Ils prennent contact avec la direction scientifique qui décide des admissions.

Le candidat au diplôme de spécialisation doit avoir suivi d'une manière active les enseignements prévus par la direction scientifique, qui statue sur leur distribution en unités capitalisables.

Ces unités capitalisables peuvent être constituées, selon les cas, par un séminaire local de niveau postgrade; un séminaire de niveau postgrade dans une autre université, suisse ou étrangère; un séminaire, un cours ou un stage de terrain organisé par les 3^e cycles romands; un séjour de recherche dans une institution étrangère à l'Université de Lausanne; un stage professionnel certifié; une autre activité correspondante.

Le candidat élabore, d'autre part, un travail scientifique personnel sous la direction d'un professeur de la Faculté (mémoire scientifique, protocole de recherche, chapitre de thèse, mise sur pied d'une exposition, édition d'un texte, traduction, etc.); ce travail est une étape de la thèse ou une première recherche d'importance limitée.

Actuellement, la Faculté des lettres offre le diplôme de spécialisation suivant:

- **Diplôme de spécialisation postgrade en Géographie des transports: «Territoire, réseaux et mobilité»**, organisé dans le cadre des postgrades CUSO (Universités de Lausanne, Genève, Fribourg, Neuchâtel et Bâle) en collaboration avec l'EPFL et l'Université Joseph-Fourier de Grenoble. Durée: 1 an (1998-1999). L'enseignement comporte 240 heures de cours et séminaires répartis en modules et la préparation d'un mémoire. Destiné en premier lieu aux licenciés et diplômés en géographie mais ouvert aux diplômés des autres disciplines. Informations auprès du Professeur Laurent Bridel, Institut de géographie, Université de Lausanne, 1015 Lausanne, (021) 692 30 73 — fax 692 30 75.
- **Diplôme postgrade en philosophie: «La question de la vérité»**, organisé dans le cadre des postgrades CUSO pour l'année 1998-1999. Informations auprès du secrétariat de la section de philosophie, Université de Lausanne, 1015 Lausanne, (021) 692 29 11 — fax 692 30 45.
- **Diplôme d'études approfondies (DEA) en histoire économique et sociale**. Convention de collaboration scientifique transfrontalière entre les Universités de Lausanne, Genève, Fribourg, Neuchâtel, Dijon et Lyon 2. Pour toute information, s'adresser au secrétariat de la section d'histoire, Université de Lausanne, 1015 Lausanne, (021) 692 29 13 — fax 692 29 35.

3^e cycle romand de lettres

Le 3^e cycle romand de lettres propose un enseignement postgrade dans toutes les disciplines des lettres aux doctorants et chercheurs des universités romandes ainsi que de l'Université de Bâle. Ces enseignements sous forme de colloques, cours ou séminaires sur le terrain peuvent faire partie intégrante de certificats de spécialisation délivrés par les universités. Les participants sont indemnisés de leurs frais et le coût des cours est pris en charge par le 3^e cycle.

Doctorat ès lettres

Art. 78 du Règlement de la Faculté des lettres:

Le candidat au doctorat doit satisfaire aux conditions suivantes:

- a) être porteur d'une licence ès lettres délivrée par l'Université de Lausanne ou d'un titre jugé équivalent par le Conseil;
- b) fournir un curriculum vitæ;
- c) avoir obtenu l'agrément d'un directeur de thèse sur un projet détaillé;
- d) obtenir du Conseil qu'il enregistre ce sujet

Le directeur de thèse doit être l'un des professeurs ordinaires, extraordinaires ou associés de la Faculté.

Instituts et centres de recherche

A la Faculté des lettres sont rattachés des centres et des instituts dont la vocation est essentiellement la recherche. Ils publient des travaux scientifiques et mettent une importante documentation à disposition des étudiants et des chercheurs

Institut Benjamin Constant (IBC)

L'Institut Benjamin Constant est rattaché à la section d'histoire de la Faculté des lettres. Il a une double vocation de centre de documentation et de recherches. Il collabore aux *Œuvres complètes* de Benjamin Constant et publie des instruments de travail (chronologie, catalogue des manuscrits), sur la base de données informatisées, accessibles aux chercheurs. Il fait paraître depuis 1980 une *Bibliographie critique et analytique* régulièrement mise à jour et édite les *Annales Benjamin Constant*. Il propose des sujets de mémoires de licence et de thèses, reçoit les chercheurs et les étudiants et met à leur disposition une importante documentation. Il tend à élargir le champ de ses recherches à la période des 18^e et 19^e siècles, dans une optique interdisciplinaire.

Institut d'études médiévales (IEM)

L'Institut d'études médiévales (IEM), créé en 1993, regroupe les chercheurs qui, à l'Université de Lausanne ou en contact étroit avec ses institutions, s'intéressent au Moyen Age et à la Renaissance (jusqu'en 1536, date de l'arrivée de la Réforme à Lausanne). Les différentes sections de la Faculté (philosophie, histoire, histoire de l'art, français médiéval, italien, allemand, anglais, espagnol) collaborent à la vie de l'IEM par le biais de séminaires, colloques, recherches communes, publications. L'IEM organise régulièrement des séances de séminaire pour doctorants ou chercheurs avancés. L'IEM se préoccupe également de fournir aux étudiants l'ensemble de la documentation concernant cours et séminaires portant sur le Moyen Age, ce qui devrait leur faciliter la composition de leur discipline de soutien dans ces domaines. L'IEM est rattaché à la section d'histoire de la Faculté, qui se charge d'en coordonner les activités.

Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR)

Le CRLR travaille à la mise en valeur du patrimoine littéraire romand en publiant des inédits, des travaux scientifiques et critiques sur des fonds d'archives déposés dans les départements des manuscrits des bibliothèques ou donnés au Centre par les familles des écrivains. Il se préoccupe également d'orienter les chercheurs suisses et étrangers dans leurs travaux sur la littérature suisse d'expression française.

Institut d'archéologie et d'histoire ancienne (IAHA)

L'IAHA regroupe l'archéologie classique, l'archéologie provinciale-romaine et l'histoire ancienne. Ses activités principales sont centrées sur les fouilles en Suisse, en France, en Grèce (Ecole suisse d'archéologie), voire dans d'autres pays (Asie centrale). L'IAHA s'occupe aussi de muséographie et poursuit des recherches de pointe dans plusieurs domaines (voir pages consacrées aux enseignements).

Centre de traduction littéraire de Lausanne (CTL)

Depuis 1989, la Faculté des lettres est dotée d'un institut spécialisé dans la traduction littéraire. Le Centre de traduction littéraire de Lausanne veut relever le défi d'une Europe dans laquelle la qualité aussi bien que la quantité des traductions sont appelées à jouer un rôle de plus en plus grand. C'est dans cet esprit que le CTL organise des séminaires, des conférences et des colloques, créant ainsi un lieu de rencontre entre traducteurs, auteurs et éditeurs. En outre, il édite une série de publications qui veulent être le reflet des discussions actuelles en la matière.

Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL)

L'Institut de linguistique et des sciences du langage regroupe des enseignants de la Faculté des lettres et de l'Ecole de français moderne intéressés par le langage et les langues.

L'ILSL se propose comme objectifs principaux de

- stimuler le travail interdisciplinaire d'enseignement et de recherche;
- garantir la permanence et le développement d'enseignements postgrades dans le domaine des sciences du langage;
- favoriser les activités de formation continue de niveau universitaire;
- coordonner la publication et la diffusion des travaux de recherche réalisés en son sein (ex Cahiers de l'ILSL).

Institut de géographie (IGUL)

Voir sous «géographie» dans les pages consacrées aux enseignements.

Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA)

Depuis 1987, l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) dispose d'une antenne romande au BFSH2. Celle-ci poursuit les mêmes objectifs que la maison mère, fondée à Zurich en 1951: inventaire et étude scientifique du patrimoine artistique suisse dans le domaine des beaux-arts, publication des résultats de la recherche. Il offre aux étudiants en histoire de l'art de l'UNIL la possibilité de consulter ses archives photographiques (env. 70 000 documents) et sa base de données sur les artistes suisses modernes et contemporains (env. 10 000 entrées).

Perspectives professionnelles

En raison du faible degré de professionnalisation de leurs études, les licenciés en lettres exercent des activités variées, que l'on peut regrouper dans les cinq grandes catégories ci-contre. Sauf pour l'enseignement secondaire, qui exige des disciplines particulières, et pour quelques professions (les archéologues doivent avoir suivi des études... d'archéologique), l'accès à ces activités ne dépend pas de la composition de la licence. Aitoutons que, hormis dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique, les activités exercées par les licenciés en lettres n'ont souvent que peu à voir avec le contenu de leurs études.

Tous les deux ans, l'ASJU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne. C'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour la théologie: 13,8% des diplômés travaillent comme assistants d'université, 4,3% comme enseignants, 1,7% dans les médias, etc...

! ! La lecture du tableau colonne par colonne ne donne aucune information utile ! !

- Théologie**
- Droit**
- *Police scientifique et criminologie**
- Géographie**
- Lettres (avec langue en branche principale)**
- Lettres (sans langue en branche principale)**
- Economie politique**
- Gestion et management**
- Informaticque de gestion**
- Sciences actuarielles/assurances**
- Sciences sociales**
- Psychologie**
- Sciences politiques**
- *Education physique**

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales		
138	4.3	1.7	0.9	2.6																0.9	0.9	70.7	4.3			
104	0.4	63.4	1.0	0.6	0.1	0.1	0.3	0.1	0.4			0.1	5.1	1.9	0.6	0.1			1.8	10.7	0.6			1.3	0.6	
26.3	10.5					5.3														5.3	52.6					
158	20.3	1.5	3.8	1.5	0.8	1.5	0.8	2.3		0.8	1.5	5.3	0.8	2.3	3.8	5.3	20.3	2.3							6.0	3.8
12.0	52.6	0.9	5.7	5.4	0.6	0.3		0.6	0.9			3.6	0.9	2.7	1.2				4.5	4.5	0.6	0.3	2.4	0.3		
18.9	21.0	0.5	9.3	22.4	1.4	1.6	0.5		0.3	0.8	0.3	0.3	2.7	0.5	1.6	0.5	0.3	3.6	7.9			0.3	4.1	1.1		
21.6	3.2	0.5	0.5	1.4	0.9		0.5		0.5	1.8	1.4	0.9	33.5	5.0	0.5		0.5	9.2	11.5	3.2					1.4	2.3
5.3	2.0	0.3	0.9	0.5	0.5				3.9	7.9	3.7	0.9	24.8	15.5	1.2	1.1		23.5	4.3	2.5					0.6	0.6
10.3	1.6	1.6	0.8		0.8				0.8	5.6	1.6		28.6	1.6	0.8			36.5	5.6	1.6					0.8	
20		10									10	30						30								
26.0	7.8	0.7	8.4	2.6	1.3	13.6	0.7			0.7	0.7	0.7	5.2		1.3			8.4	13.6	0.7					6.5	1.3
18.5	7.2	0.4	1.1	0.4	15.6	14.1	24.6			0.4			1.8		0.4	0.4		4.0	6.5	1.1					2.9	0.7
21.3	1.5	11.8	1.5	0.7	1.5					2.2	2.9	0.7	13.2		1.5	2.2		12.5	16.2	0.7					4.4	5.1
	82.3					5.9							5.9													5.9

* Dans les vides d'étude mentionnées avec ce signe, le nombre de diplômés sur deux ans ne dépasse pas 20, les statistiques sont donc à interpréter avec précaution.

Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997

les sciences humaines

COMMUNICATION	CULTURE	DOCUMENTATION, CONSERVATION	ENSEIGNEMENT	RÉCHERCHE	GESTION ET ADMINISTRATION
journalisme, audiovisuel, relations publiques, médiation, interprétation	livrairie, édition, théâtre, musique, cinéma, gestion de la culture	bibliothèques, archives privées et publiques, centres de documentation, musées	écoles secondaires, publiques, écoles privées, universités	assistant, Fonds national, centres de recherches, mandats, souvent de durée limitée	services publics, municipaux, cantonaux et fédéraux, entreprises (souvent de durée limitée)

**Programme
des cours**

		PHILOSOPHIE			
<i>Cours généraux</i>	Les modèles mathématiques dans l'argumentation scientifique	M. Micheler	HE	2	C
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques: mythes et poésie archaïque en Grèce ancienne	D. Bouvier	HE	1	C
<i>1^{er} et 2^{ème} certificats</i>	Aux sources de l'empirisme moderne: Locke, Berkeley, Hume	H. Paltier	HE*	2	CS
	Séminaire de philosophie générale: Merleau-Ponty penseur de la nature	Prof. R. Célis	E	2	S
	Introduction à la philosophie transcendantale	I. Radrizzani	HE	2	
	Philosophie systématique: Tragédie et philosophie	Prof. R. Célis	HE	2	C
	Philosophie et poésie. Un dialogue actuel: Heidegger et Hölderlin	Prof. I. Schüssler	HE	2	C
	Histoire de la philosophie antique II: Platon et l'Ancienne Académie	Prof. A. Neschke	HE	2	C
	Lecture de textes grecs: Sophocle, Oedipe à Colonne	F. Gregorio	HE	2	TP
	Logique formelle I	F. Nef	HE*	5	C
	Logique formelle I	N. Janz	HE*	2	TP
	<i>1^{er} certificat</i>	Interprétation de textes: Aristote, Ethique à Nicomaque	S. Bonzon	H	2
Interprétation de textes: Texte à préciser		S. Bonzon	E	2	CS
Interprétation de textes: Philosophie et science de l'esprit (G.W.F. Hegel et W. Dilthey)		Prof. A. Neschke	HE	2	S
Introduction historique à la philosophie. Du soleil platonicien aux Lumières de l'Esprit moderne		Prof. R. Célis	HE	2	C
Introduction à l'épistémologie		N. Janz	E	2	C
G. G. Granger		G. Hess	HE	2	S
Le discours argumenté écrit (préparation à la dissertation)		M. Gilbert	H	2	CS
<i>2^e année et 2^e certificat</i>	Philosophie et science chez Kant	Prof. I. Schüssler	E	2	CS
	Métaphysique et logique: l'analogie dans l'aristotélisme, Aristote et Thomas d'Aquin	Prof. A. De Murali	H	2	S
<i>2^e certificat</i>	Séminaire pour hellénistes et pour philosophes connaissant le grec: Aristote, Politiques I, III	Prof. A. Neschke	H	2	S
	Séminaire pour hellénistes et pour philosophes connaissant le grec: Plotin, Ennéade I, 6 (sur le Beau)	Prof. A. Neschke	E	2	S
	REPRESENTER: symboliser, modéliser, formuler (imiter, jouer, créer)	Prof. H. Volken (SSP)	HE	2	S
	Histoire de la logique: introduction à l'histoire des méthodes ensemblistes	J. Gasser (SSP)	H	2	C
	Histoire de la logique: la notion de preuve et son histoire	J. Gasser (SSP)	E	2	C
<i>2^e certificat et DES/3^e cycle</i>	Séminaire de philosophie générale: Les méditations cartésiennes de Husserl	Prof. R. Célis	H	2	S
	Philosophie et physique dans l'Opus postumum de Kant	Prof. I. Schüssler	H	2	CS
	L'Histoire universelle entre mondialisation et mondialisation	F. Merlini	HE	2	C
<i>Doctorat/Postgrade/3^e cycle</i>	Conceptions de la vérité dans l'histoire de la philosophie et dans la philosophie contemporaine	Prof. R. Glauser (Neuchâtel) Prof. D. O'Meara (Fribourg) Prof. I. Schüssler	HE*	4	C
	Colloque des doctorants	Prof. A. Neschke	HE	2	S

**Programme
des cours**

Cours généraux

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat

2^e année et 2^e certificat

2^e certificat

2^e certificat et Doctorat/3^e cycle

		HISTOIRE			
	Le rire et la dérision au Moyen Age. Séminaire d'histoire médiévale en collaboration	Prof. A. Paravicini Bagliani Nadia Pollini Ansgar Wildermann	HE	2	S
	La croissance économique de l'Europe au XVIII ^e siècle : le rôle de la démographie et de l'agriculture	Prof. A. Dubois	HE	2	C
	Science et nature au Moyen Age. Cours d'histoire générale	Prof. A. Paravicini Bagliani	H	2	C
	Le testament comme source historique	Prof. A. Paravicini Bagliani	E	2	CS
	La Suisse durant la première moitié du 20 ^{ème} siècle	Sébastien Guex	HE	2	CS
	Paléographie	Ansgar Wildermann	HE	2	TP
	La Renaissance carolingienne	Ansgar Wildermann	H	2	S
	Les Alpes occidentales autour de l'an Mil	Bernard Andenmatten	HE	2	S
	Colonisation et décolonisation XVIII ^e -XX ^e s. De la formation des empires à la naissance du tiers monde	Prof. B. Etemad Nadia Lomamra	HE	2	CS
	Introduction à l'histoire moderne. La chronique de Jost von Brechershäusern	Danièle Tosato-Rigo	HE	2	CS
	Introduction à l'histoire contemporaine	Prof. F. Jequier Didier Pages	HE	2	CS
	Introduction à l'histoire ancienne	Anne Bielman	HE	2	CS
	Construction et évolution de l'Etat fédéral 1815-1914	Sébastien Guex Cédric Humair	HE	2	CS
	La culture de l'écrit aux XV ^e , XVI ^e et XVII ^e siècles. Le livre, la lettre, la presse périodique	Prof. A. Dubois Stéphane Garcia	HE	2	CS
	Le Valais entre 1600 et 1650 ou le demi-siècle du grand-bailli Michel Mageran : une approche politique, confessionnelle et économique	Prof. A. Dubois Olivier Dubuis	HE	2	CS
	Talleyrand, l'éminence grise de tous les régimes	Prof. F. Jequier Didier Pages	HE	2	CS
	De l'émeute au massacre organisé: la violence collective, la répression et leur légitimation en France du XVIII ^e siècle au XX ^e siècle	Prof. F. Jequier Didier Pages	HE	2	CS
	L'image médiévale comme source historique	Prof. A. Paravicini Bagliani Evo Pibiri	H	2	S
	La rage d'écrire ?	Monique Pavillon	HE	2	S
	Regards sur le monde alpin au XV ^e siècle : le dossier de Nicolas de Flue	Pierre Dubuis, <i>privat-docent</i>	E	2	S
	Colloque de mémorants et doctorants	Prof. A. Paravicini	H*	2	CS
	Séminaire de recherche en histoire moderne: les sources, les techniques, les méthodes	Prof. A. Dubois Danièle Tosato-Rigo	HE*	2	S

Programme des cours

FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MODERNES

<i>Cours généraux</i>	Prosatrices romandes (XXe s.)	D. Maggetti	H	1	CS
	Guy de Pourtalès : fiction, biographie et autobiographie	Prof. D. Jakubec	E	2	C
<i>1^{er} certificat</i>	Introduction à la littérature comparée	U. Heidmann Vischer	E	2	C
<i>1^{er} certificat et soutien</i>	Littérature médiévale : Le voyage de saint Brendan : visions de l'au-delà au Moyen Age	Prof. J.-C. Mühlethaler	H	2	CS
	Littérature médiévale : Rutebeuf	A. Corbellari	H	2	S
	Moyen Français : Le Roman de Mélusine	C. Müller	H	2	S
	Moyen Français : René d'Anou, Le Roman du Cœur d'amour espris	Prof. J.-C. Mühlethaler	E	2	CS
	Littérature romande : Mme de Staël et l'Europe	Prof. D. Jakubec	H	1	C
<i>1^{er} certificat, 1^{re} année</i>	De la phrase aux textes	J.-D. Gallut Vacat	HE*	2	S
	Analyse de texte : Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe	Prof. C. Reichler	E	2	S
	Analyse de texte : Rousseau, La Nouvelle Héloïse	Vacat	E	2	S
	Analyse de texte : Proust, Du Côté de chez Swann	Vacat	E	2	S
	Analyse de texte : Molière, L'École des femmes, Les Femmes savantes, Les Précieuses ridicules	D. Chaperon	E	2	S
	Analyse de texte : Trois pièces de Corneille	D. Chaperon	E	2	S
	Introduction à l'interprétation littéraire des textes	Prof. J. Koempfer	HE	1	C
	Introduction à l'interprétation littéraire des textes	Prof. J. Koempfer A. Milliet B. La Chance M. Carcion	H	2	TP
	Introduction à l'étude de la littérature romande	D. Maggetti	H	1	C
	Lecture de textes médiévaux	A. Corbellari C. Müller	H	1	TP
	Littérature médiévale : Le Roman de Narcisse	C. Müller	E	2	S
	Littérature médiévale : Le Roman de la Violette	C. Müller	E	2	S
	Littérature médiévale : Adam de la Halle	A. Corbellari	E	2	S
	Littérature médiévale : sujet à préciser	Prof. E. Hicks	E	2	S
	Introduction à la vie littéraire au Moyen Age	Prof. E. Hicks	H	1	C
	Lecture de textes médiévaux	Prof. E. Hicks Vacat	H	1	TP
	De la phrase aux textes	Prof. J.-M. Adam	HE	1	C
	De la phrase aux textes	Vacat	HE*	2	S
	Histoire littéraire : XVIe et XVIIe siècles	Prof. C. Reichler	E	1	C
<i>1^{er} certificat, 1^{re} année et soutien</i>	Introduction à l'étude de la littérature romande	Prof. D. Jakubec	E	1	CS
	Approches littéraires du texte médiéval	Prof. E. Hicks	HE	2	CS
<i>1^{er} certificat, 2^e année</i>	Analyse de texte : Henri Michaux, Epreuves, Exorcismes et Face aux verrous	Ph. Moret	H	2	S
	Analyse de texte : Apollinaire, L'Hérésiaque & Cie	Ph. Moret	E	2	S
	Analyse de texte : Zola, Le Rêve	D. Chaperon	H	2	S
	Analyse de texte : Villiers de l'Isle Adam, L'Eve future	D. Chaperon	E	2	S
	Analyse de texte : Ponge, Le Parti pris des choses et Pièces	P. Moret	H	2	S
	Analyse de texte : Flaubert, L'Education sentimentale	P. Moret	E	2	S
	Analyse de texte : Nicolas Bouvier	D. Maggetti	E	2	S
	Analyse de texte : Mme de Staël, Delphine	Prof. D. Jakubec	H	2	S
	Analyse de texte : Rimbaud, Poésie	Prof. A. Wyss	H	2	S
	Analyse de texte : Molière, L'École des femmes, Tartuffe, Le Misanthrope	Prof. A. Wyss	E	2	S
	Littérature médiévale : Le Roman de Silence	C. Müller	E	2	S
	Littérature médiévale : Le Conte du Graal de Chrétien de Troyes	C. Müller	H	2	S
	Littérature médiévale : Le Lancelot en prose	Prof. E. Hicks	H	2	S
	Histoire littéraire : XVIe et XVIIe siècles	Prof. C. Reichler	H	1	S
	Histoire littéraire : Le fantastique au XIXe siècle	Prof. C. Reichler D. Chaperon Vacat	H	2	S
	Atelier d'écriture	Ph. Moret	HE	2	S

Programme des cours

1^{er} certificat, 2^e année ou anticipé

2^e certificat

2^e certificat et soutien

2^e certificat et postgrade

Avancés et soutien

Avancés/doctorants/postgrade

Dès fin de 1^{re} année

FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MODERNES (SUITE)				
Enonciation et textualité	J.-D. Gollut	HE*	2	S
Enonciation, communication, interaction	Prof. J.-M. Adam	HE	1	C
Raymond Roussel et sa fortune critique	D. Chaperon	H	2	S
Jean Larraïn et la littérature décadente	D. Chaperon	E	2	S
Approches du français oral	Vacat	E	2	S
Hippolyte et Phèdre : Lectures anciennes et modernes d'une configuration mythologique I	U. Heidmann Vischer	H	2	S
Hippolyte et Phèdre : Lectures anciennes et modernes d'une configuration mythologique II	U. Heidmann Vischer	E	2	S
Figures de monstres (XVI ^e et XVII ^e siècles)	Prof. M. Jeanneret	E	2	S
Poétique et poésie de Francis Ponge	Ph. Moret	H	2	S
L'essai bref	Ph. Moret	E	2	S
Linguistique et enseignement du français : autour du lexique	Vacat	H	2	S
Linguistique et enseignement du français : autour du verbe	Vacat	E	2	S
Anthropologie littéraire : Voyages en Suisse : le rêve de la communauté heureuse (XVIII ^e -XIX ^e s.)	Prof. C. Reichler	H	2	CS
Anthropologie littéraire : Voyages en Suisse : perception du paysage et catégories esthétiques	Prof. C. Reichler	E	2	CS
De la phrase au texte : l'exemple de la description	Prof. J.-M. Adam	H	2	S
Analyse des discours : l'argumentation politique	Prof. J.-M. Adam	E	2	CS
	avec la collab. de Th. Herman, ass.			
Excentriques, marginaux et rêveurs	Prof. A. Wyss	H	2	S
La musique et les lettres : l'offrande littéraire	Prof. A. Wyss	E	2	S
Littérature comparée : recherches et travaux	U. Heidmann Vischer	HE	1	S
L'écriture manifeste	Vacat	H	2	S
Littérature romande : Sur la trilogie romanesque d'Agota Kristof: Le Grand Cahier, La Preuve, Le troisième mensonge	A. Pasquali	E	2	CS
Charles d'Orléans : Lire le prince-poète au XVI ^e siècle	Prof. J.-C. Mühlethaler	H	2	CS
Les merveilles de l'Orient : Le Roman d'Alexandre	Prof. J.-C. Mühlethaler	E	2	CS
La voix des personnages romanesques	J.-D. Gollut	HE	2	S
La troisième manière de Robert Pinget	Prof. J. Kaempfer	H	2	S
Romans de Théophile Gautier	Prof. J. Kaempfer	E	2	S
La poétique de François Villon	Prof. E. Hicks	E	2	CS
Littérature romande : La Fête des vigneron	D. Maggetti	H	2	S
La stylistique littéraire : théorie et pratique	Prof. A. Wyss	E	2	S
Zola : les sentiers de la gloire (1877-1882)	Prof. J. Kaempfer	E	2	S
Georges Perec, une œuvre qui témoigne	Prof. A. Wyss	H	2	S
Méthodes critiques : Les Cultural Studies : présentation et discussion	Prof. C. Reichler	E*	2	C
Le style dans le texte et dans la langue : stylistique ou analyse textuelle ?	Prof. J.-M. Adam	HE	1	C
Séminaire postgrade d'analyse des discours (1 fois par mois)	Prof. J.-M. Adam Prof. C. Calame J.-D. Gollut	HE	2	S
Rencontres doctorales : Comment penser la littérature dans l'histoire de la culture ?	Prof. C. Reichler	H*	2	S
Conseil aux études	J.-D. Gollut	HE	3	

**Programme
des cours**

FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MÉDIÉVALES

1^{er} certificat, 1^{re} année

Littérature médiévale : Le Roman de Narcisse	C. Müller	E	2	S
Littérature médiévale : Le Roman de Silence	C. Müller	E	2	S
Littérature médiévale : Le Roman de la Violette	C. Müller	E	2	S
Littérature médiévale : Adam de la Halle	A. Corbellari	E	2	S
Littérature médiévale : sujet à préciser	Prof. E. Hicks	E	2	S
Lecture de textes médiévaux	Prof. E. Hicks	H	1	TP
	A. Corbellari			
	C. Müller			
	A. Corbellari			
	Vucat			
Explication philologique : Philomena	Prof. F. Zufferey	E	2	S
Introduction à la vie littéraire au Moyen Age	Prof. E. Hicks	H	1	C
Introduction à l'ancien français : lecture de textes	P. Hess	H	2	TP
Linguistique gallo-romane I	Prof. F. Zufferey	H	1	C
Linguistique gallo-romane II	Prof. F. Zufferey	E	1	C

1^{er} certificat, 1^{re} année et soutien

Approches littéraires du texte médiéval	Prof. E. Hicks	HE	2	CS
---	----------------	----	---	----

1^{er} certificat, 2^e année

Littérature médiévale : Le Conte du Graal de Chrétien de Troyes	C. Müller	H	2	S
Littérature médiévale : Le Lancelot en prose	Prof. E. Hicks	H	2	S
Explication philologique : Eustache le Moine	Prof. F. Zufferey	H	2	S
Introduction au moyen français : lecture de textes	P. Hess	E	2	TP
Lecture de textes en ancien provençal	Prof. F. Zufferey	H*	2	S
Ancien provençal : explication du traité «Deis auzels cassadors»	Prof. F. Zufferey	E*	2	S

1^{er} certificat et soutien

Littérature médiévale : Le voyage de saint Brendan : visions de l'au-delà au Moyen Age	Prof. J.-C. Mühlethaler	H	2	CS
Littérature médiévale : Rutebeuf	A. Corbellari	H	2	S
Moyen Français : Le Roman de Mélusine	C. Müller	H	2	S
Moyen Français : René d'Anjou, Le Roman du Cœur d'amour espris	Prof. J.-C. Mühlethaler	E	2	CS

2^e certificat

Littérature provençale : Le roman de Jaufré	Prof. F. Zufferey	H	2	CS
L'atelier du philologue : codicologie - paléographie - ecdotique	Prof. F. Zufferey	E	2	CS

2^e certificat et soutien

Charles d'Orléans : Lire le prince-poète au XVI ^e siècle	Prof. J.-C. Mühlethaler	H	2	CS
Les merveilles de l'Orient : Le Roman d'Alexandre	Prof. J.-C. Mühlethaler	E	2	CS
La poésie de François Villon	Prof. E. Hicks	E	2	CS

**Programme
des cours**

		HISTOIRE ANCIENNE				
<i>Cours généraux</i>	Economie et société dans le monde antique: la Grèce	Prof. P. Ducrey	H	2	C	
	Economie et société dans le monde antique: Rome	Prof. P. Ducrey	E	2	C	
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques: mythes et poésie archaïque en Grèce ancienne	D. Bouvier	HE	1	C	
	Antiquité et cinéma	Prof. P. Ducrey Prof. F. Albéra	E	4	CS	
<i>1^{er} certificat</i>	Etude de problèmes relatifs à la Grèce au IV ^e siècle av. J.-C. à l'aide de divers documents	Prof. P. Ducrey	H	2	S	
	Etude de problèmes relatifs à la République romaine à l'aide de divers documents. De la République à l'Empire.	Prof. P. Ducrey	E	2	S	
<i>1^{er} certificat, 1^{re} année</i>	Introduction à l'histoire ancienne	A. Bielman	HE	2	CS	
	Sources et méthodes de l'histoire ancienne	Prof. R. Frei-Stolba A. Bielman	H*	2	CS	
<i>1^{er} certificat, 2^{ème} année</i>	Introduction à la numismatique romaine. Le monnayage des Flaviens et des Antonins	Prof. R. Frei-Stolba	H	2	CS	
	<i>1^{er} certificat et 2^{ème} certificat</i>	Epigraphie grecque. Les cités de Péloponnèse à l'époque classique et hellénistique	Prof. M. Piérart (Fribourg) A. Bielman	H*	2	S
Epigraphie grecque et latine. Les cités de Grèce et d'Asie mineure à l'époque impériale romaine		Prof. R. Frei-Stolba Prof. M. Piérart (Fribourg) A. Bielman	E*	2	S	
<i>2^{ème} année et 2^{ème} certificat</i>	Epigraphie latine. Les colonies romaines de l'Orient romain	Prof. R. Frei-Stolba	H*	2	S	
	<i>2^e certificat</i>	Etude de documents relatifs à l'économie de la Grèce ancienne	Prof. P. Ducrey	H	2	S
Etude de documents relatifs à l'économie de la Rome antique		Prof. P. Ducrey	E	2	S	
Les Sévères dans l'épigraphie et dans la numismatique		Prof. R. Frei-Stolba	E	2	S	
		ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE ET PROVINCIALE ROMAINE				
<i>1^{er} certificat, 1^{ère} année</i>	Techniques de recherches et notions de base	Assistants diplômés	HE	2	S	
	<i>1^{er} certificat et 2^{ème} certificat</i>	Cultes et fêtes des divinités liées aux travaux de la terre	Prof. C. Bérard	H	1	C
Les rivaux du Christ: Orphée, Asclépios, Dionysos, Mithra		Prof. C. Bérard	E	1	C	
Archéologie du temple romain		Prof. D. Pournier	HE	1	C	
Economie rurale		Prof. C. Bérard	H	2	S	
Dionysos (Furrus, Liber) étrusque et romain		Prof. C. Bérard	E	2	S	
Critiques, défenses et illustrations du "miracle grec"		Prof. C. Bérard	H	1	C	
Genèse et fonction de l'iconographie chrétienne		Prof. C. Bérard	E	1	C	
Images et mystères: figurations de l'invisible		Prof. C. Bérard	E	2	CS	
Archéologie des provinces romaines: La Gaule Belgique		Prof. D. Pournier	H	1	C	
Archéologie des provinces romaines: La Gaule cisalpine		Prof. D. Pournier	E	1	CS	
L'archéologie à l'aube du XXI ^e siècle: histoire et enjeux d'une discipline		Prof. C. Bérard Prof. D. Pournier	H	2	S	
Fouilles et prospection archéologique		Prof. D. Pournier Assistants	E		TP	
<i>2^e certificat</i>		Analyse et publication du matériel archéologique	Prof. D. Pournier Assistants	HE	2	TP
		Séminaire de recherches	Prof. D. Pournier Assistants	HE	2	S/TP
	Archéométrie et techniques de fouilles	Prof. D. Pournier Assistants Intervenants extérieurs	HE	3	CS	
N.B. : Des cours et séminaires d'histoire ancienne font partie intégrante du programme d'archéologie classique et provinciale romaine. Pour les deux certificats, une attestation d'activité pratique sera exigée des candidats.						

Programme des cours

		LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES			
<i>Cours généraux</i>	La prière dans la littérature latine	H. Junod	H	1	C
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques: mythes et poésie archaïque en Grèce ancienne	D. Bouvier	HE	1	C
	Métrie	F. Spaltenstein	E	1	C
	Lecture cursive (seconde partie)	F. Spaltenstein	HE	2	TP
<i>1^{er} certificat</i>	Stylistique et grammaire	F. Spaltenstein	HE	1	TP
	Lecture cursive (première partie)	F. Spaltenstein	HE	1	TP
<i>1^{er} certificat, 1^{re} année</i>	Introduction à la linguistique historique	Prof. C. Sandoz	HE	1	C
	Description et histoire des langues classiques	Prof. C. Sandoz	HE	1	C
	Les lettres de Cicéron	F. Spaltenstein	H	2	S
	Les satires d'Horace	Prof. Ph. Mudry	E	2	S
	Proséminaire	Prof. Ph. Mudry	H	2	S
<i>1^{er} certificat, 2^e année</i>	De la biographie à la légende	H. Junod	E	1	C
	Pline l'Ancien. Histoire des animaux (nat. 8-9)	Prof. Ph. Mudry	H	2	S
	Athanase-Evagre le Pontique, Vita Antonii	H. Junod	E	2	S
<i>2^e année et 2^e certificat</i>	Langues en contact dans le monde méditerranéen ancien	Prof. C. Sandoz	H	1	S
	Aspects de la phraséologie dans les langues classiques	Prof. C. Sandoz	E	2	CS
<i>2^e certificat</i>	Prudence, Les hymnes du Péri Stephanon	H. Junod	H	2	S
	Esotérisme et rites occultes à Rome	Prof. Ph. Mudry	E	2	S
	Virginité: histoire d'une obsession	J.-J. Aubert	E	2	S
	Exercices de version	Prof. Ph. Mudry	HE	2	TP
		LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES			
<i>Cours généraux</i>	Introduction à la littérature et à la pensée grecques: mythes et poésie archaïque en Grèce ancienne	D. Bouvier	HE	1	C
<i>1^{er} certificat</i>	Hésiode, Les Travaux et les Jours: la poésie didactique grecque	Prof. C. Calame	H	2	S
	La poésie orphique: textes et documents	Prof. C. Calame	E	2	S
	Connaissance pratique de la langue grecque; introduction à la papyrologie	Prof. C. Calame	HE*	2	TP
<i>1^{er} certificat, 1^{re} année</i>	Introduction à la linguistique historique	Prof. C. Sandoz	HE	1	C
	Description et histoire des langues classiques	Prof. C. Sandoz	HE	1	C
	Introduction à la langue grecque: niveau 1	D. Bouvier	HE	1	C
	Introduction à la langue grecque I: niveau 1	D. Bouvier	HE	2	C
<i>1^{er} certificat, 2^e année</i>	Introduction à la langue grecque: niveau 2	D. Bouvier	HE	1	C
	Introduction à la langue grecque: niveau 2	D. Bouvier	HE	1	C
<i>2^e année et 2^e certificat</i>	Langues en contact dans le monde méditerranéen ancien	Prof. C. Sandoz	H	1	S
	Aspects de la phraséologie dans les langues classiques	Prof. C. Sandoz	E	2	CS
<i>1^{er} et 2^e certificats</i>	Histoire de la philosophie antique II: Socrate, les Socratiques, Platon	Prof. A. Neschke	HE	2	C
	Poétique des mythes grecs: narration, fiction et littérature	Prof. C. Calame	H	2	C
	Aspects poétiques de la création "mythologique" grecque	Prof. C. Calame	E	2	S
<i>2^e certificat</i>	Séminaire pour hellénistes et pour philosophes connaissant le grec: Aristote, Politiques I, III	Prof. A. Neschke	H	2	S
	Séminaire pour hellénistes et pour philosophes connaissant le grec: Platon, Ennéade I,6 (Sur le Beau)	Prof. A. Neschke	E	2	S
	Version grecque et lecture cursive	Prof. C. Calame	HE*	2	TP
		E. Le Berre, assist.			
<i>Avancés/doctorants</i>	Séminaire postgrade d'analyse des discours (1 fois par mois)	Prof. J.-M. Adam	HE	2	S
		Prof. C. Calame J.-D. Gollut			

**Programme
des cours**

Cours généraux

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

1^{er} certificat

2^e certificat

LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES				
Dante, De vulgari eloquentia	Prof. G. Papini	H	2	C
La misura della lingua : il Galateo di Giovanni della Casa	Prof. G. Papini	E	2	C
Petrarca	A. Stäuble	H	2	C
Miti classici nella letteratura italiana	Prof. A. Stäuble	E	2	C
Il Boccaccio minore	Prof. J.-J. Marchand	H	1	C
L'autobiografia letteraria dall'Otto al Novecento	Prof. J.-J. Marchand	E	1	C
Aspetti e problemi della storia linguistica dell'Italia moderna e contemporanea	E. Cutinelli-Rèndina	HE	2	CS
Seminario I : Le Operette morali di Giacomo Leopardi	E. Cutinelli-Rèndina	H	2	S
Seminario I : Gli Inni sacri di Alessandro Manzoni	E. Cutinelli-Rèndina	E	2	S
Seminario I : Luigi Pirandello : Il fu Mattia Pascal	M. Miglioli	H	2	S
Seminario I : Dino Campana, Poesie	M. Miglioli	E	2	S
Laboratorio linguistico ed espressione orale	M. Miglioli	HE	1	Ex
Panorama della letteratura italiana dal Cinque al Novecento	Prof. J.-J. Marchand	HE	2	CS
Origini della lingua italiana : fonetica e grammatica storica. Principi di critica testuale	Prof. G. Papini	HE	2	CS
Seminario II : Francesco Petrarca : Canzoniere e Trionfi	A. Francillon	H	2	S
Seminario II : Da Matteo Bandello a Giambattista Giral di Cinzio : l'esplosione della novella tragica	A. Francillon	E	2	S
Metrica e retorica	A. Francillon	HE	2	CS
Seminario II : Il Novellino	M. Miglioli	H	2	S
Seminario II : Guido Cavalcanti, Poesie	M. Miglioli	E	2	S
Esercizi di traduzione e di avviamento al comporre	A. Roncaccia M. Miglioli	HE	2	Ex
Seminario III per italofoini : Il petrarchismo del Cinquecento	Prof. A. Stäuble	H	2	S
Seminario III per italofoini : Alfieri, La Vita	Prof. A. Stäuble	E	2	S
Lingua duecentesca : a) il Novellino, b) la lauda, c) la poesia popolare	Prof. G. Papini	H	2	S
La lingua del melodramma italiano ottocentesco	Prof. G. Papini	E	2	S
Seminario di letteratura III : Poesia del Duecento	Prof. A. Stäuble	H	2	S
Seminario di letteratura III : Torquato Tasso	Prof. A. Stäuble	E	2	S
Tecnica bibliografica (una volta al mese)	F. Dal Busco	HE	2	Ex
Seminario di letteratura III : Poesia e politica in Dante	Prof. J.-J. Marchand	H	2	S
Seminario di letteratura III : La «Linea lombarda» e la poesia di area lombarda (Lombardia e Svizzera italiana)	Prof. J.-J. Marchand	E	2	S

**Programme
des cours**

1^{er} certificat, 1^{re} année

LANGUE ET LITTÉRATURE ESPAGNOLES

Traducción	A. Alvarez	HE	1	TP
Littérature espagnole contemporaine dans ses textes	A. Alvarez	HE	1	TP
Laboratorio de idiomas	A. Alvarez	HE	2	TP
Gramática	A. Alvarez	HE	1	TP
Problemas de idioma	A. Alvarez	HE	1	TP
Preparación al laboratorio	A. Alvarez	H	1	TP
Introducción al comentario de textos	A. Alvarez	E	1	TP
Conversación y redacción	A. Alvarez	HE	1	TP
Introducción al mundo hispánico	N. Gimelfarb	HE	1	C
Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1	C
Elementos de lingüística hispánica	Prof. R. Eberenz	H	2	CS
Lengua y literatura medievales	Prof. R. Eberenz	E	2	CS
Comentario de textos literarios	A. Alvarez	HE	1	TP
Panorama general de literatura española	Prof. A. Lara	HE	2	C
Traducción	N. Gimelfarb	HE	2	TP
Análisis lingüístico del español	N. Gimelfarb	HE	1	TP
Redacción y conversación	N. Gimelfarb	HE	1	TP
Gramática	N. Gimelfarb	HE	2	C/TP
Laboratorio	N. Gimelfarb	HE	1	TP
Seminario: Lexicografía y realidad social: diccionarios recientes del español	R. Eberenz	H	2	S
Seminario: Los primeros historiadores de Indias	R. Eberenz	E	2	S
Curso: La obra de Alfonso el Sabio	Prof. R. Eberenz	H	1	C
Curso: La poesía cancioneril del siglo XV	Prof. R. Eberenz	E	1	C
Curso: El español a fines del siglo XX: ¿«lengua en ebullición»?	Prof. R. Eberenz	H	2	C
Curso: Estructuras idiomáticas y fraseología del español	Prof. R. Eberenz	E	2	C
Narrativa picaresca	Prof. A. Lara	H	2	S
Textos de la Generación de 1898	Prof. A. Lara	E	2	S
El Romancero Viejo	Prof. A. Lara	H	1	C
Narrativa española de postguerra	Prof. A. Lara	E	1	C
La Generación de 1898	Prof. A. Lara	H	2	C
La comedia clásica: Lope, Tirso, Calderón	Prof. A. Lara	E	2	C

1^{er} certificat, 2^e année

2^e certificat

Cours généraux

1^{er} certificat, 1^{re} année

LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES

Landeskunde: Medienanalyse	E. Slembek	E	2	C
Neuere Literatur/Sprachwissenschaft: Literarisches Übersetzen	Prof. W. Lenschen	E	2	C
Schweizerdeutsch verstehen	Prof. A. Schwarz Beat Christen	E	1	TP
Vorlesung zur deutschen Literaturgeschichte: Deutsche Literatur im Mittelalter Teil II	Prof. W. Lenschen	H	2	C
Atelier zur Literaturgeschichte: Deutsche Klassik	Prof. Ch. Hart Nibbrig	E	2	
Sprachübungen I: Gespräch und Argumentation	E. Slembek	H	2	TP
Sprachübungen II: Rhetorische Textanalyse	E. Slembek	E	1	TP
Sprachübungen I: Grammatik und Übersetzen	S. Wokusch	E	1	TP
Sprachübungen I + II: Schriftlicher Ausdruck	Th. Breymann	HE*	2	TP
Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 1 + 2	Prof. W. Lenschen Prof. A. Schwarz T. Weber	HE	2	S
Proseminar I: Einführung in das Studium der deutschen Literatur	Prof. Ch. Hart Nibbrig R. Fridrich	H	2	S
Proseminar II: Einführung in das Studium der deutschen Literatur	Ch. Chiado-Rana Prof. Ch. Hart Nibbrig R. Fridrich Christine Chiado-Rana	E	2	S

**Programme
des cours**

1^{er} certificat, 2^e année

2^e année / Tous

1^{er} certificat

2^e certificat

2^e certificat, 4^e année

LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES (SUITE)

Sprachübungen III: Deutsche Phonetik	E. Slembek	H	1	TP
Sprachübungen IV: Hören und Verstehen	E. Slembek	E	2	TP
Sprachübungen IIA: Grammatik (theoretischer Teil)	S. Wokusch	H	1	TP
Sprachübungen IV: Grammatik	Th. Breymann	E	1	TP
Sprachübungen III + IV: Grammatik	Th. Breymann	HE	1	TP
Sprachübungen III + IV: Übersetzen	Th. Breymann	HE	1	TP
Sprachübungen für Fortgeschrittene	Th. Breymann	H	2	TP
Proseminar III: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Friedrich Schiller	Prof. P. Utz	H	2	S
Proseminar III: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Uwe Johnson	Prof. P. Utz	H	2	S
	Ch. Elben			
Proseminar IV: Einführung in das Studium der deutschen Literatur: Methoden der Literaturwissenschaft	Prof. P. Utz	E	2	S
	Ch. Elben			
Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 3 + 4	Prof. A. Schwarz	HE	2	S
	L. Abplanalp			
	H. Spöri			
Proseminar: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 3 + 4 (3 x par semestre)	Prof. A. Schwarz	HE	7	S
	L. Abplanalp			
	H. Spöri			
Sprachübungen IIB: Grammatik (praktischer Teil)	S. Wokusch	H	1	TP
Introduction à la linguistique	Prof. A.-M. Berthoud	HE	1	C
Hauptseminar: Werbung	E. Slembek	H	2	S
Hauptseminar: Der Gott der Dichter	Prof. Ch. Hart Nibbrig	H	2	S
Hauptseminar: Der späte Goethe	Prof. Ch. Hart Nibbrig	E	2	S
Hauptseminar: Gottfried von Strassburg: "Tristan"	Prof. W. Lenschen	H	2	S
Hauptseminar: Kreuzzugsdichtung	Prof. W. Lenschen	E	2	S
Hauptseminar: Sprachgeschichte und -geographie der deutschen Komik	Prof. A. Schwarz	H	2	S
Hauptseminar: Wolfgang Hildesheimer	Prof. P. Utz	H	2	S
Hauptseminar: Kleinere Verserzählungen des Mittelalters	Prof. W. Lenschen	E	2	S
Hauptseminar: Erwerb der kommunikativen Kompetenzen in einer Fremdsprache	Prof. A. Schwarz	E	2	S
	Prof. A.-C. Berthoud			
Hauptseminar: Tanz im Text, tanzende Texte	Prof. P. Utz	E	2	S
Hauptseminar zur deutschsprachigen Schweizer Literatur	Vacat	H	2	S
Hauptseminar zur deutschsprachigen Schweizer Literatur	Vacat	E	2	S
Hauptseminar zur Sprachdidaktik: "Theorien des Fremdspracherwerbs und Fremdsprachenunterricht"	S. Wokusch	H	2	S
Hauptseminar zur Sprachdidaktik: "Wortschatzerwerb im Fremdsprachenunterricht"	S. Wokusch	E	2	S
Sprachdidaktisches Hauptseminar: Semiotische Textanalyse	H. Spöri	H	2	S
Lektürekolloquium: Kafka-Lektüren	Prof. P. Utz	H	2	S
Kolloquium (für Fortgeschrittene): Methodologische Probleme	Prof. P. Utz	E	2	S
Methodologische Werkstatt	Prof. Ch. Hart Nibbrig	H	2	

**Programme
des cours**

Cours généraux

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat

1^{er} certificat, 2^e année

2^e année et 2^e certificat

2^e certificat

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES

Etudes anglaises: conférences	Auteurs multiples	HE	2	
Shakespeare: Drama and Film	Prof. N. Forsyth	HE	3	C
Linguistique	Vacat	E	1	C
Linguistique	Prof. P. Trudgill	H	1	C
Explication de texte I: William Blake and W.B. Yeats	T. Johnson	E	2	S
Explication de texte I: Virginia Woolf, Orlando	R. Overmeer	E	2	S
Explication de texte I: Metaphysical poetry	G.P. Winnington	E	2	S
Explication de texte I: Romantic poetry	Vacat (M. Hennard)	E	2	S
Explication de texte I: sujet à préciser	P. Halter	E	2	S
Practical Language Work I	G.P. Winnington	HE	2	TP
	T. Johnson			
	B. Maeder			
	Vacat			
Introduction to Literary Analysis	R. Overmeer	H	2	S
	Prof. P. Halter			
	B. Maeder			
	Vacat (M. Hennard)			
Introduction to Literary Analysis	T. Johnson	H	2	S
Introduction to English Language and Linguistics I	G.P. Winnington	H	1	C
Introduction to English Language and Linguistics I	Vacat	E	1	C
English Literature Survey I	G.P. Winnington	HE	1	C/S
Language Laboratory I	G.P. Winnington	H	1	TP
Language Laboratory I	G.P. Winnington	E	1	TP
Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1	C
Explication de texte II: Patrick White: Novels	T. Johnson	H	2	S
Explication de texte II: Jane Eyre	G.P. Winnington	H	2	S
Explication de texte II: Samuel Beckett, Molloy + Malone Dies.	R. Overmeer	H	2	S
Explication de texte II: Henry James, The Turn of the Screw	B. Maeder	H	2	S
Explication de texte II: Shakespeare, Macbeth	N. Forsyth	E	2	S
Explication de texte II	P. Halter	H	2	S
Explication de texte II	B. Vejdovsky	E	2	S
Explication de texte II	Vacat	H	2	S
Practical Language Work II	R. Overmeer	HE	1	TP
	G.P. Winnington			
Introduction to Medieval Literature	Prof. J. Kirby	E	2	C/S
	Vacat (L. Perry)			
Introduction to English Language and Linguistics II	Prof. P. Trudgill	H	1	S
Introduction to Modern Literature (English Literature Survey II)	Prof. N. Forsyth	H	2	S
History of the English Language	Prof. J. Kirby	H	2	C
American Literature Survey	B. Vejdovsky	H	2	C/S
American Literature Survey	B. Maeder	E	2	C/S
American Literature	Prof. P. Halter	H	2	C
Middle English: Medieval Romance	Prof. J. Kirby	H	2	C/S
Middle English: The Pearl Poet	Prof. J. Kirby	E	2	C/S
Middle English: Female Medieval Spirituality	D. Renevey	E	2	C/S
Medieval English: Practical Work	Vacat (L. Perry)	H	2	TP
Theatre: Theory and Practice	R. Overmeer	H	2	S
Theatre: Theory and Practice	R. Overmeer	E	2	S
Literature	B. Vejdovsky	H	2	S
Old English: The Religious Literature	Prof. J. Kirby	H	2	CS
Irish Love Poetry	T. Johnson	E	2	C/S
Postmodern rewriting	Vacat (M. Hennard)	H	2	S
Dickens and the Form of the Novel	Prof. N. Forsyth	H	2	CS
Contemporary Women Poets	B. Maeder	E	2	S

**Programme
des cours**

2^e certificat (suite)

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES (SUITE)				
Linguistique	Vacat	H	2	S
Linguistique	Prof. P. Trudgill	E	2	S
Séminaire	Prof. P. Halter	H	2	S
Séminaire	Prof. P. Halter	E	2	C
Séminaire linguistique	Vacat	H	2	S
Séminaire linguistique	Vacat	E	2	S

Cours généraux

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

1^{er} certificat

1^{er} et 2^e certificat

2^e certificat

LANGUES ET LITTÉRATURES SLAVES: RUSSE				
Littérature et culture en Russie à l'aube du XX ^e s.	Prof. Leonid Heller	H	2	C/TP
Littérature et culture en Russie à l'époque soviétique.	Prof. Leonid Heller	E	2	C/TP
Poésie	Julia Bormand	HE	2	S/TP
Introduction à la linguistique du russe	Prof. Patrick Sériot	HE	1	C
Grammaire pour débutants	Michael Jiliaev	HE	2	TP
Grammaire pour débutants (laboratoire)	Michael Jiliaev	HE	2	TP
Introduction à la linguistique	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1	C
Expression orale pour débutants	Michael Jiliaev	HE	2	TP
Linguistique du russe	Prof. Patrick Sériot	HE	1	C/S
Conversation	Natacha Skaf-Smirnova	HE	2	TP
Grammaire	Natacha Skaf-Smirnova	HE	2	TP
Laboratoire de langue. Grammaire.	Natacha Skaf-Smirnova	HE	2	TP
Version / explication de textes	Julia Bormand	HE	2	TP
Expression écrite et orale	Julia Bormand	HE	1	S/TP
Histoire de la Russie (X ^e au XVIII ^e s.)	Julia Bormand	HE	1	C/TP
La Russie contemporaine : Introduction	Julia Bormand	E	1	C/TP
Histoire de la littérature : XIX ^e s.	Prof. Leonid Heller	HE*	2	C
Thème grammatical	Julia Bormand	HE	2	TP
Grammaire avancée	Michael Jiliaev	HE	2	TP
Civilisation : expression orale	Julia Bormand	HE	2	C/TP
	Michael Jiliaev			
Thème	Julia Bormand	HE	2	TP
Philologie : Boris et Gleb	Prof. Patrick Sériot	H	2	S
Stylistique et lecture de textes	Prof. Patrick Sériot	E	2	S
La question de la langue dans le panslavisme	Prof. Patrick Sériot	H	2	CS
Linguistique et révolution	Prof. Patrick Sériot	E	2	CS
Théories littéraires	Prof. Leonid Heller	E*	2	S
Théories littéraires	Prof. Leonid Heller	H	1	S
Analyses littéraires	Prof. Leonid Heller	HE	2	C/TP

**Programme
des cours**

Cours généraux

1^{er} certificat

1^{er} et 2^e certificat

2^e certificat

LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES: ÉTUDES INDIENNES

Les dieux hindous: (I) Vishnu et ses incarnations	Prof. M. Burger	H	2	C
Les dieux hindous: (II) Shiva, ascète amant	Prof. M. Burger	E	2	C
Hindi I	Prof. M. Burger	HE	1	C
Hindi I	G. Rousseva-Sokolova	HE	2	TP
Tibétain élémentaire: travaux pratiques	T. Tamabechi	HE	2	TP
Sanskrit élémentaire	Prof. J. Bronkhorst	H	1	CS
Sanskrit élémentaire	V. Eltschinger	E	1	CS
Introduction au bouddhisme	vacant	HE	2	C
Introduction à la langue tibétaine	Prof. T. Tillemans	HE	1	CS
Travaux pratiques: exercices faciles de sanscrit	F. Voegelé	HE	2	TP
Karma dans les pensées et pratiques religieuses de l'Inde	Prof. J. Bronkhorst	H	2	CS
Bhavanakrama de Kamalasila	Prof. T. Tillemans	H	2	S
Lecture détaillée d'un passage du Mahabharata	Prof. J. Bronkhorst	H	2	S
Lecture détaillée d'un passage du Ramayana	D. Feller-Jatavallabala	E	2	S
Pali	G. Canevasani	HE*	2	TP
Introduction au sanscrit védique	Prof. C. Sandoz	H	1	CS
Passages choisis du Visnu-Purana	Prof. P. Schreiner	E	2	S
Le bouddhisme entre Gandhara, Uddiyana et Kasmir. I: Vidyadharapitaka et Abhidharmapitaka	C. Scherrer-Schaub	HE	2	CS
Introduction à quelques problèmes de bouddhologie: notions indiennes et développements en Asie	Prof. T. Tillemans J. Ducor	HE	1	CS
Le Rîgs gter de Sa skya Pandita: chapitre VI	Prof. T. Tillemans	E	2	S
La philosophie Madhyamaka de Tsong kha pa: lecture du rTsa ba'i shes rab kyi dkar gnas chen po brgyad (suite)	Prof. T. Tillemans	H	2	S
Textes mineurs de Dharmakirti: la Sambandhapariksa et la Samtanantarasiiddhi	Prof. T. Tillemans	E	2	S
Lecture de portions choisies du Mahabhasya de Patanjali	Prof. J. Bronkhorst	H	2	S

LINGUISTIQUE

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

2^e année et 2^e certificat

2^e certificat

Phonétique générale	C. Pythoud	HE	1	C/TP
Phonétique générale	C. Pythoud	HE	1	TP
Phonologie	Prof. R. Jolivet	HE*	2	C
Caractères généraux du langage (linguistique générale)	P. Singy	HE	2	S
Introduction à la linguistique historique	Prof. C. Sandoz	HE	1	C
Description et histoire des langues classiques	Prof. C. Sandoz	HE	1	C
Introduction à la linguistique destinée aux étudiant-es de langue	Prof. A.-C. Berthoud	HE	1	C
Les unités significatives	Prof. R. Jolivet	HE*	2	C
Analyse morpho-syntaxique	Y. Erard C. Pythoud	HE*	2	TP
Morphologie naturelle	M. Kilani-Schoch	HE*	2	C
Introduction à la linguistique pragmatique	Prof. A.-C. Berthoud	H	2	C
Approche linguistique de l'interaction verbale	Prof. A.-C. Berthoud	E	2	S
Langues en contact dans le monde méditerranéen ancien	Prof. C. Sandoz	H	1	S
Aspects de la phraséologie dans les langues classiques	Prof. C. Sandoz	E	2	CS
Introduction au sanskrit védique	Prof. C. Sandoz	H	1	CS
Développements récents en phonologie	Prof. R. Jolivet	HE*	2	CS
Problèmes de sociolinguistique	P. Singy	HE	2	S
Les étapes de la démarche expérimentale	P. Singy	HE*	2	C
Théories linguistiques et théories d'apprentissage	Prof. A.-C. Berthoud	H	2	C
Stratégies d'acquisition de la compétence discursive	Prof. A.-C. Berthoud Prof. A. Schwarz	E	2	S

Programme des cours

Cours généraux

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

2^e année et 2^e certificat

2^e certificat

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

1^{er} et 2^e certificat

HISTOIRE DE L'ART

Art et pulsion de mort	Prof. M. Thévoz	HE	2	CS
La sculpture gothique en France	A. Bräm	H	2	C
Cologne. Problèmes d'architecture d'une ville impériale	A. Bräm	E	2	C
Lecture d'œuvres et questions de méthode	Ph. Kaenel	HE*	2	CS
Orientations actuelles de l'histoire de l'art en Suisse	Prof. S. Romano	H	2	C
La formation d'un langage	Prof. S. Romano	E	2	CS
Architecture, décor et mobilier religieux du Moyen Âge au XIX ^e siècle (Suisse romande et contrées environnantes)	Prof. G. Cassina	HE	2	C
Table ronde	Ph. Kaenel	HE	2	
	et professeurs de la Section			
De Reynolds à Turner	Prof. Ph. Junod	E	2	C
Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques : proséminaire I	D. Radrizzani	HE	2	TP
	O. Mottaz			
Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques : proséminaire II	D. Radrizzani	HE	2	TP
	N. Bock			
Introduction à l'histoire de l'art du Moyen Âge : lecture d'œuvres	Prof. S. Romano	H	2	C
Introduction à l'histoire de l'art moderne	Prof. Ph. Junod	E	2	C
Du naturalisme à la Nouvelle objectivité (1870-1930)	Ph. Kaenel	H	2	CS
Le rêve depuis Füssli	Ph. Kaenel	E	2	CS
L'architecture paléochrétienne	A. Bräm	H	2	S
Iconoclasm	A. Bräm	E	2	S
Orientations actuelles de l'histoire de l'art en Suisse	Prof. Ph. Junod	H	2	C
Le gothique italien (2 ^e partie)	Prof. S. Romano	HE	2	S
Introduction à l'icéanographie profane	Prof. Ph. Junod	H	2	CS
Le temps des musées	Prof. M. Thévoz	HE*	2	CS
Autour de Théophile Gautier	Prof. Ph. Junod	E	2	S
Histoire de la nature morte	Prof. Ph. Junod	H	2	S
L'Antique au Moyen Âge (2 ^e partie)	Prof. S. Romano	E	2	S
Eugène Burnand (1850-1921)	Ph. Kaenel	H	2	S
Beaux-arts et biographie : les apports de la psychanalyse et de la psychologie	Ph. Kaenel	E	2	CS
Initiation à la recherche en «monumental régional» et conduite de travaux pratiques	Prof. G. Cassina	HE	2	S

HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DU CINÉMA

Introduction à l'Histoire générale du cinéma	F. Buache	HE	3	C
Introduction aux études cinématographiques et filmiques	Prof. F. Albèra	HE	2	CS
	P.-E. Jaques			
	L. Guido			
Etudes de textes et analyses de films	P.-E. Jaques	HE	2	TP
	L. Guido			
L'analyse du film	M. Tortajada	HE	2	S
La critique féministe : théories, études de cas	M. Tortajada	HE	2	CS
Projection de films liés au cours la Critique féministe	M. Tortajada	E	3	
Le cinéma de Michelangelo Antonioni	M. Tortajada	HE	2	CS
Projection de films liés au cours le Cinéma de Michelangelo Antonioni	M. Tortajada	HE	2	
L'histoire du cinéma : une histoire de l'art	D. Pajni	H*	4	CS
Projection de films liés au cours Cinéma et Antiquité	Prof. F. Albèra	E	2	CS
	Prof. P. Ducrey			
Cinéma et Antiquité. Etude des représentations filmées de faits et légendes antiques	Prof. F. Albèra	E	2	CS
	Prof. P. Ducrey			
Le jeu de l'acteur. Etude de quelques systèmes d'interprétation (muet et parlant)	Prof. F. Albèra	E	2	CS
Le temps au cinéma des origines aux années 70	A. Chaperon	H*	4	CS
Pour une poétique du film. Etudes de quelques notions pratiques et critiques (mise en scène, cadre, montage, etc.)	Prof. F. Albèra	E	2	CS
Actualité du cinéma. Projection de films et rencontres avec des réalisateurs contemporains	Prof. F. Albèra	E	2	S

Programme des cours

		GÉOGRAPHIE			
	<i>Cours généraux</i>	Excursions	Prof. J. Winistörfer Assistants	E	TP
	<i>1^{er} certificat</i>	Méthodes quantitatives en Sciences Humaines I Camp d'étude en géologie (7 jours)	Prof. F. Bavaud M. Marthaler	HE	2 C/TP
	<i>1^{er} certificat, 1^{re} année</i>	Cartographie thématique	M. Cosinschi	HE	2 C
		Introduction à la géologie: Roches et minéraux	M. Marthaler	HE	2 C/TP
		Introduction à la géographie humaine	Prof. L. Bridel	H	2 C
		Introduction à la géographie humaine	C. Mager	HE	2 TP
		Introduction à la géographie physique	Vacat	H	2 C
		Etude de cartes ou excursions	Prof. J. Winistörfer Assistants	HE	2 TP
	<i>1^{er} certificat, 2^e année</i>	Géographie physique	Prof. J. Winistörfer Assistants	H	2 TP
		Séminaire de géomorphologie	Prof. J. Winistörfer C. Dorthe, sup.	HE	2 S
		Géographie économique et économie spatiale (HEC et Lettres)	Prof. J.-B. Racine	HE	2 CS
		<i>1^{er} semestre: Les modèles de localisation des activités économiques. 2^e semestre: Espace et mobilité</i>			
		Géographie théorique et quantitative	C. Mager	HE	2 C/TP
		Cours de géomorphologie	Vacat	HE	2 C
		Direction des travaux, excursions au semestre d'été, géographie physique	Corps enseignant		
	<i>2^e certificat</i>	Pratique de l'analyse quantitative et cartographique	M. Cosinschi	HE	3 TP
		Méthodes en géographie physique	Prof. J. Winistörfer Assistants	HE	3 TP
		La condition urbaine	Yvette Jaggi	H	2 C
		Pratique de l'analyse quantitative et cartographique	M. Cosinschi	HE	3 TP
		Télétection satellitaire (EPFL)	Prof. R. Caloz	H	2 C
		Analyse spatiale	Prof. R. Caloz	E	2 C
		Penser la ville aujourd'hui : Lausanne entre flux et lieux	Prof. J.-B. Racine	HE	2 CS
		Géographie zonale	Vacat (examen)	E	2 CS
		Aménagement du territoire et développement régional (SSP)	Prof. L. Bridel	H	2 C
		Statistiques multivariées en géographie	M. Cosinschi	HE	2 C/TP
		Etude des populations	Prof. O. Blanc	E	2 S
		Questions spéciales de géomorphologie	Vacat	HE	2 C
		Méthodes quantitatives et cartomatique	M. Cosinschi	HE	2 C
		Hydrologie générale	Prof. A. Musy	E	2 C
		Méthodes d'enquête et d'analyse des données.	C. Mager		
		Démographie (HEC)	Prof. O. Blanc	H	3 C
		Problèmes de géographie physique	Un enseignant des Sciences de la Terre	H	2 C
		Planifier pour le développement (Lettres et SSP)	Prof. L. Bridel	HE	2 CS
		Lever morphologique (sur rendez-vous)	Prof. J. Winistörfer Assistants	HE	
		Direction des travaux et excursions : problèmes locaux	Corps enseignant		
		Camp d'étude en géographie humaine (7 jours)	Corps enseignant		
		Camp d'étude en géographie physique (7 jours)	Corps enseignant		
	<i>2^e certificat, 1^{re} partie</i>	Géobotanique (Faculté des Sciences) I	Prof. P. Hainard	H	2 C
		Méthodes quantitatives en Sciences Humaines II	Prof. F. Bavaud	H	2 C/TP
	<i>2^e certificat, 2^e partie</i>	Géobotanique (Faculté des Sciences) II	Prof. P. Hainard	E	2 C
	<i>2^e certificat / 3^e cycle</i>	Epistémologie des sciences sociales.	Prof. J.-B. Racine	HE*	2 S
	<i>Mémorants</i>	Séminaire de méthodes pour les étudiants préparant un mémoire (programme spécial)	Les professeurs et MER	H	3 CS
	<i>Doctorants / assistants / chercheurs</i>	Séminaire de recherche (une fois par mois)	Avec la participation de tous les enseignants IGUL	HE	3 CS

**Programme
des cours**

Cours généraux

1^{er} certificat

1^{er} certificat, 1^{re} année

1^{er} certificat, 2^e année

2^e certificat, 3^e année

2^e certificat

INFORMATIQUE ET METHODES MATHÉMATIQUES				
Introduction à l'utilisation du micro-ordinateur	assistants			CTP
Outils d'informatique généraux pour les sciences humaines	assistants			CTP
Fondements de la création d'outils informatiques en sciences humaines	Prof. E. Keller	HE	2	C
Méthodes quantitatives en Sciences humaines I	Prof. F. Bavaud	HE	2	C/TP
Informatique I : accès à la programmation en sciences humaines	Prof. E. Keller	HE	2	CTP
Mathématiques I: Logique et mathématiques discrètes	Prof. H. Volken (SSP)	HE	2	C
Mathématiques I: Logique et mathématiques discrètes	Prof. H. Volken (SSP)	HE	2	TP
Logique formelle I	N. Janz	HE	1	TP
Outils d'informatique pour l'analyse quantitative en sciences humaines	assistants			CTP
Informatique II : initiation à la programmation avancée en sciences humaines	Prof. E. Keller	HE	2	CTP
Intelligence artificielle I	Prof. E. Keller	H	2	CS
Intelligence artificielle I	Prof. E. Keller	E	2	S
Projet individuel d'informatique, de méthodes quantitatives, de logique ou de mathématique appliqué aux sciences humaines	Prof. E. Keller Prof. F. Bavaud Prof. H. Volken ou autre	HE		Projet
Mathématiques II: Modélisation dynamique	Prof. H. Volken (SSP)	HE	2	C
Mathématiques II: Modélisation dynamique	Prof. H. Volken (SSP)	HE	2	TP
REPRESENTER: symboliser, modéliser, formuler (imiter, jouer, créer)	Prof. H. Volken (SSP)	HE	2	S
Méthodes quantitatives en Sciences humaines II	Prof. F. Bavaud	H	2	C/TP
Histoire de la logique: introduction à l'histoire des méthodes ensemblistes	J. Gasser (SSP)	H	2	C
Histoire de la logique: la notion de preuve et son histoire	J. Gasser (SSP)	E	2	C
Statistique spatiale	Prof. F. Bavaud	H	2	CS

Latin

INTRODUCTION AUX LANGUES ANCIENNES				
1^{RE} ANNÉE				
Cours pour non-latinistes, variante 1: latin et langues romanes	F. Spaltenstein	HE	2	TP
Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	F. Mottas	HE	2	TP
Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	F. Mottas	HE	2	TP
2^E ANNÉE				
Cours pour non-latinistes, variante 1: latin et langues romanes	F. Spaltenstein	HE	2	TP
Cours pour non-latinistes, variante 2: latin et histoire	F. Mottas	HE	2	TP
Cours pour non-latinistes, variante 3: latin et traduction	F. Mottas	HE	2	TP
1^{RE} ANNÉE				
Introduction à la langue grecque: niveau 1	D. Bouvier	HE	3	C
Introduction à la littérature et à la pensée grecque: mythes et poésie archaïque en Grèce antique	D. Bouvier	HE	1	C
2^E ANNÉE				
Introduction à la langue grecque: niveau 2	D. Bouvier	HE	2	C

Grec

Programme des cours

Définition du programme

Cursus et programme

Examens

Responsables des enseignements en sciences des religions

Conseil aux études

HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS

Les étudiants en Lettres peuvent insérer l'étude interdisciplinaire des religions dans leur programme d'études (à titre de discipline principale, secondaire ou de soutien).

Le programme d'étude des religions regroupe des enseignements des Facultés des Lettres (Lausanne et Genève), de Théologie et des Sciences Sociales et Politiques. Il est géré et coordonné par le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions.

Le programme se compose de trois blocs (on choisit en principe un cours ou séminaire par bloc et par année):

Cours généraux & méthodologie

(introduction à l'étude des religions)

Religions & systèmes religieux

(christianisme, judaïsme, islam, hindouisme, bouddhisme, religions de l'antiquité)

Approches comparées

(anthropologie, sociologie, psychologie, théologie, histoire, philosophie, etc.)

Le cursus, les plans d'étude, les exigences exactes et le programme des cours sont détaillés dans la brochure «Programme des cours et règlements» de l'année académique à venir. Cette brochure est disponible au bureau 5011.

Le programme d'examens en histoire et sciences des religions figure dans la brochure «Examens» de la Faculté des Lettres. Les inscriptions aux examens ont lieu au bureau 5011 aux dates prévues par la Faculté des Lettres.

Président du DIHSR

Méthodologie et cours généraux

Religions de l'Inde

Religions de l'Ancien Israël et judaïsme

Religions grecque et romaine

Christianisme

Islam

Sociologie de la religion

Anthropologie de la religion

Psychologie de la religion

J. Bronkhorst (Lettres)

M. Burger (Théologie)

J. Bronkhorst (Lettres)

M. Burger (Théologie)

C. Calame (Lettres)

P. Gisel (Théologie)

M. Burger (Théologie)

R. Campiche (Théologie)

M. Kilani (SSP)

T. de Saussure (Théologie)

Conseiller aux études:

vacat

Coordinateur:

Françoise Jeannotat

Adresse:

Bureau 5011, BFSH 2

Tél.

021/692.27.20

Fax

021/692.27.25

Heures de réception:

Lundi: 10h.-12h.

Jeu: 10h.-12h.

Pour des renseignements plus précis concernant les cours (crédits, heure, salle...) consultez le programme des lettres sur Internet:

<http://www.unil.ch/dlett/horaire.html>

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
CS	=	cours-séminaire

**Programme
des cours**

3^e cycles romands

3^e CYCLES ROMANDS DE LETTRES 1999

HISTOIRE

Professeurs responsables : M. Turchetti (Fribourg), F. Walter (Genève).

Thème : Progression ou régression dans les études historiques? L'histoire. L'histoire est-elle à un tournant?

Organisation : Colloques et conférences: 5 à 6 jours non consécutifs.

Contact : Prof. M. Turchetti, Université de Fribourg, Chaire d'histoire moderne, Miséricorde, 1700 Fribourg.

PHILOSOPHIE

Professeurs responsables : J. Schüssler (Lausanne), R. Glouser (Neuchâtel), D. O'Meara (Fribourg), K. Mulligan (Genève).

Thème : Conceptions de la vérité dans l'histoire de la philosophie et dans la philosophie contemporaine.

Organisation : Cours, colloques, séminaires. (Possibilité d'obtenir un diplôme CUSO).

Contact : Prof. J. Schüssler, Université de Lausanne, Faculté des lettres, Section de philosophie, BFSH 2, 1015 Lausanne.

FRANÇAIS

Professeurs responsables : C. Jaquier (Neuchâtel), D. Jakubec (Lausanne).

Thème : Questions de méthodes et état de la recherche en littérature de langue française: le cas de la Suisse romande.

Organisation : 3 journées d'étude.

Contact : C. Jaquier, Université de Neuchâtel, Faculté des lettres, Séminaire de langue et littérature françaises, Espace L-Agassiz, 2000 Neuchâtel.

ALLEMAND

Professeurs responsables : P. Utz (Lausanne), W. Groddeck (Bâle), D. Müller (Genève).

Thème : Der mehrfache Text/Le texte multiple.

Organisation : 3,5 journées d'étude.

Contact : Prof. P. Utz, Université de Lausanne, Faculté des lettres, Section d'allemand, BFSH 2, 1015 Lausanne.

ITALIEN

Professeurs responsables : A. Stäubli (Lausanne), E. Manzotti (Genève).

Thème : Linguistique et texte littéraire.

Organisation : colloque de 4 jours.

Contact : Prof. A. Stäubli, Université de Lausanne, Faculté des Lettres, Section d'italien, BFSH 2, 1015 Lausanne.

GÉOGRAPHIE

Professeurs responsables : L. Bridel (Lausanne), A. Bailly (Genève), G. Pini (Fribourg et Genève).

Thème : Interfaces dans les transports (interopérationalité des moyens de transport (longues et courtes distances).

Organisation : colloque de 5 jours + excursion de 4 jours (module postgrade).

Contact : Prof. L. Bridel, Université de Lausanne, IGUL, BFSH 2, 1015 Lausanne.

ETHNOLOGIE

Professeurs responsables : M. Kilani (Lausanne), A.-M. Losanczy (Neuchâtel).

Thème : La Roumanie: une société post-communiste de l'Europe de l'Est. Transition sociale et interaction culturelle.

Organisation : séminaire de 12 jours et recherche sur le terrain (module postgrade).

Contact : Prof. M. Kilani, Université de Lausanne, IAS, BFSH 2, 1015 Lausanne.

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Professeurs responsables : P. Dasen (Genève), J.-L. Gurtner (Fribourg), A.-N. Perret-Clermont (Neuchâtel), A. Petitot (Lausanne).

Thème : Méthodes de recherche en anthropologie de l'éducation.

Organisation : séminaire de 5 jours (module postgrade).

Contact : Prof. P. Dasen, Université de Genève, FAPSE, Rte de Drize 9, 1227 Carouge.

SCIENCES DU LANGAGE

Professeurs responsables : B. Py (Neuchâtel), A.-C. Berthoud (Lausanne), G. Lüdi (Bâle).

Thème : Les discours de la classe de langue.

Organisation : 4 journées non consécutives et 2 journées consécutives (module postgrade).

Contact : Prof. P. Py, Université de Neuchâtel, Faculté des lettres, Espace L-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel.

SCIENCES DU LANGAGE

Professeurs responsables : P. Sériot (Lausanne), R. Amacker (Genève).

Thème : Lecture pluridisciplinaire de W. von Humboldt.

Organisation : 5 séances dans l'année et un colloque de 2 jours (module postgrade).

Contact : Prof. P. Sériot, Université de Lausanne, Faculté des lettres, BFSH 2, 1015 Dorigny.

Les étudiants intéressés (doctorants, chercheurs liés aux universités romandes) sont priés de prendre contact avec les professeurs responsables. Certains séminaires sont ouverts à des candidats au DEA de la région Rhône-Alpes, dans la limite des places disponibles.

Adresses utiles

Horaire des cours

L'horaire des cours (au format pdf) peut être consulté sur internet:
<http://www.unil.ch/dlett/horaire.html>

Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Rémi Jolivet, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 01	692 29 05
Professeur Philippe Mudry, vice-doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 62	692 29 05
Professeur Tom Tillemans, vice-doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 03	692 29 05
M ^{me} Odile Klopfenstein, adjointe de Faculté	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 02	692 29 05
M ^{me} Maritza Erb, secrétaire du Décanat	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 00	692 29 05

Secrétariat des étudiants, secrétariats des sections et des instituts

Secrétariat des étudiants de la Faculté <i>M^{me} Lydia Peytrignet</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 08	692 29 05
Secrétariat des sections de philosophie, histoire ancienne, archéologie, latin, grec, espagnol, langues orientales, linguistique, informatique et méthodes mathématiques <i>M^{me} Lilamani De Soysa</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 11	692 30 45
Secrétariat des sections de français, français médiéval, italien, histoire de l'art, cinéma <i>M^{me} Anne Gaeng</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 10	692 29 15
Secrétariat des sections d'histoire et de langues slaves <i>M^{me} Monique Tanyeri</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 13	692 29 35
Secrétariat des sections d'anglais et d'allemand <i>M^{me} Liseline Golay</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 12	692 29 35
Institut d'études médiévales (IEM) <i>M^{me} Monique Tanyeri</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 13	692 29 35
Institut d'archéologie et d'histoire ancienne (IAHA) <i>M^{me} Lilamani De Soysa</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 40	692 30 45
Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL) <i>vacat</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 55	692 30 55
Institut de géographie (IGUL) <i>M^{me} Marcia Curchod</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 70	692 30 75
Département d'histoire et des sciences des religions <i>M^{me} Françoise Jeannotat</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 27 20	692 27 05

Centres et instituts divers, EFM, Cours de vacances

Institut Benjamin Constant (IBC) <i>M^{mes} Marianne Berlinger-Kanqui et Anne Hofmann</i>	Bâtiment central	692 29 00	692 48 45
Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR) <i>M^{me} José-Flore Tappy</i>	Bâtiment central	692 30 30	692 48 45
Centre de traduction littéraire de Lausanne (CTL) <i>M. Francesco Biamonte</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 84	692 29 85
Secrétariat des cours de 3 ^e cycle romand de lettres <i>M^{me} Suzanne Harhart</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 29 06	692 30 45
Secrétariat de l'École de français moderne (EFM) <i>M^{me} Jocelyne Schenk</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 80	692 30 85
Secrétariat des Cours de vacances <i>M^{me} Florence Harrington</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 90	692 30 85
Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) <i>M^{me} Brigitte Gendroz</i>	BFSH2, 1015 Lausanne	692 30 96	692 30 95

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



ECOLE DE
FRANÇAIS
MODERNE
(EFM)

**Définition des études
menées à l'EFM**

L'Ecole de français moderne offre des programmes d'études complets ou des cours d'appoint en langue, en littérature et en civilisation françaises à des étudiants non francophones. Chaque année, plus de 400 étudiants, en provenance de cinquante à soixante pays, se répartissent dans différents cours de niveaux variés.

Il est possible de fréquenter à l'EFM quelques cours par semaine seulement, parallèlement à d'autres études suivies dans l'une des Facultés ou Ecole de l'UNIL (voir «Cours d'appoint»).

Les autres programmes comprennent environ 20 heures hebdomadaires qui permettent soit de compléter une formation universitaire en français déjà commencée ailleurs, soit d'atteindre le niveau nécessaire pour entreprendre des études dans une Faculté ou Ecole de l'UNIL, soit enfin d'acquérir les connaissances et les techniques indispensables pour devenir enseignant de français langue étrangère.

Rattachée à la Faculté des lettres, l'EFM offre la possibilité d'intégrer son programme dans des études de lettres complètes.

**Titres
décernés**

Certificat de langue et culture françaises

Diplôme de langue et culture françaises

Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère

Structure des études

Conditions spéciales d'admission à l'EFM

Les étudiants à l'EFM doivent posséder une connaissance du français suffisante pour comprendre et assimiler un enseignement donné exclusivement en français.

Une épreuve d'admission et de classement, qui a lieu au début de chaque année académique, permet de juger le niveau des étudiants et d'éliminer ceux qui ne correspondent pas à cette exigence (art. 13 du Règlement de l'EFM).

Les candidats ne possédant pas un titre donnant droit à l'immatriculation peuvent être admis après avoir subi avec succès un examen préalable. Cet examen n'est valable que pour les études à l'EFM. Se renseigner auprès du Service des immatriculations et inscriptions.

Deux types d'enseignement

L'EFM offre 2 types d'enseignement :

- un enseignement qui s'adresse à des étudiants désirant consacrer à l'étude du français **la totalité ou la majeure partie de leur temps.**

Voir ci-après les filières «Propédeutique», «Certificat», «Diplôme d'enseignement», «Diplôme de langue et culture françaises».

- Un enseignement qui s'adresse à des étudiants **inscrits dans d'autres Facultés ou Ecole de l'Université de Lausanne ou à l'EPFL** et désireux de perfectionner leur connaissance du français tout en poursuivant leurs études.

Voir ci-après «Cours d'appoint», dans la filière «Cours de service».

La filière «Propédeutique»

La filière «Propédeutique» est destinée aux étudiants qui veulent se préparer intensivement à suivre des études universitaires en français, soit à l'École de français moderne, soit dans une autre Faculté ou Ecole de l'Université de Lausanne.

Enseignement: il comprend 12 heures hebdomadaires de cours de base (langue orale et langue écrite) ainsi que 6 heures de cours à option également centrés sur la langue. Durée: une année, début au semestre d'hiver.

N.b.: les étudiants dont le niveau de langue est jugé élevé peuvent accéder directement aux filières «Certificat» ou «Diplôme», selon leur choix.

La filière «Diplôme d'enseignement»

La filière «Diplôme d'enseignement» est destinée aux étudiants qui, ayant déjà acquis une bonne maîtrise de la langue, souhaitent devenir enseignants de français langue étrangère.

Durée: deux ans; début au semestre d'hiver; possibilité d'obtenir une équivalence pour la première année.

Coordination avec la Faculté des lettres: le Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère peut être validé comme discipline secondaire de la licence ès lettres (art. 41 du Règlement de la Faculté des lettres).

Enseignement: en 1^{re} partie, il comprend 6 heures hebdomadaires de cours de niveau avancé consacrés à la langue (production de discours oraux et compréhension/production de discours écrits) ainsi que 6 heures de cours d'introduction aux branches proposées en seconde partie (linguistique, littérature, didactique) et 6 heures de cours à option à choisir dans des domaines variés.

En 2^e partie, l'étudiant se spécialise dans l'une des trois branches proposées (linguistique, littérature, didactique); il suit 8 heures dans la branche choisie, et 4 heures dans les autres branches. En outre, il accomplit des travaux pratiques en didactique.

Les filières «Certificat» et «Diplôme de langue et culture françaises»

Les filières «Certificat» et «Diplôme de langue et culture françaises» sont destinées aux étudiants qui s'intéressent tout particulièrement à la civilisation française et souhaitent obtenir un titre témoignant de leur bonne connaissance de la langue, de la littérature et de la culture françaises.

Durée: une année («Certificat») ou deux ans («Diplôme de langue et culture françaises»); début au semestre d'hiver; possibilité d'obtenir une équivalence pour la première année. Possibilité pour les boursiers d'échanges et pour les étudiants d'universités qui ont des liens avec l'UNIL d'entrer dans le programme «Certificat» au semestre d'été.

Coordination avec la Faculté des lettres: le «Diplôme de langue et culture françaises» peut être validé comme discipline secondaire de la licence ès lettres (art. 41 du Règlement de la Faculté des lettres).

Enseignement: en 1^{ère} partie, il comprend 10 heures hebdomadaires de cours de niveau avancé consacrés à la langue (compréhension et production de discours écrits

Structure des études

et oraux), 2 heures de cours d'introduction à la civilisation, 2 heures de cours à option en littérature et 4 heures de cours à option à choisir dans des domaines variés touchant aussi bien à la langue qu'à la littérature ou à la civilisation.

En 2^{ème} partie, l'étudiant suit obligatoirement le séminaire de civilisation ainsi que 12 heures de cours de langue et de littérature.

La filière «Cours de service»

La filière «Cours de service» propose des cours d'appoint aux étudiants inscrits dans diverses Facultés ou Ecole de l'UNIL ou à l'EPFL désireux de perfectionner leur connaissance du français, ainsi que des cours de recyclage aux enseignants de français langue étrangère.

LES COURS D'APPOINT

Durée: un semestre ou davantage; début au semestre d'hiver ou au semestre d'été.

Enseignement: il comprend de 4 à 10 heures de cours pratiques de langue, ainsi que certains des cours à option de la filière «Certificat» et des deux filières «Diplôme», notamment ceux qui concernent la littérature et la civilisation.

Inscription: elle se fait au moment de l'inscription dans la Faculté choisie. Il est possible de s'inscrire plus tard mais, dans ce cas, les inscriptions ne seront prises en considération que dans la mesure où il restera des places disponibles.

LES COURS DE FORMATION CONTINUE

Les Cours de formation continue sont destinés à des enseignants de français langue étrangère désireux de se perfectionner dans divers domaines: didactique, langue, linguistique, civilisation. Ils sont organisés sur demande pendant des périodes limitées. Prendre contact avec la direction de l'Ecole de français moderne.

Contrôle des études: évaluation continue, crédits

Dans toutes les filières, l'étudiant est soumis à une évaluation continue dans les différents cours de son programme. Toute exigence satisfaite donne droit, à la fin de l'année, au nombre de crédits prévu par le programme des cours. En général, une heure de cours/année permet d'obtenir 3 crédits. L'année complète (cours + travaux exigés + examens) permet d'obtenir 60 crédits

Attestation de niveau propédeutique

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 54 crédits peut se présenter aux examens.

Examens

- Epreuve écrite de connaissance de la langue
- Epreuve de production de textes
- Epreuve de compréhension et d'expression orales

Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère

PREMIÈRE PARTIE

- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours de langue
- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours d'introduction
- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours à option
- Obtention de 6 crédits pour les travaux personnels

DEUXIÈME PARTIE

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 42 crédits, selon la distribution prévue par le programme des cours, peut se présenter aux examens

Examens

- Epreuve écrite ou mini-mémoire dans la branche principale
- Epreuve écrite dans une autre branche
- Epreuve orale dans la branche principale

Certificat de langue et culture françaises ou Diplôme de langue et culture françaises

PREMIÈRE PARTIE

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 60 crédits peut poursuivre ses études en Diplôme de langue et culture françaises 2^{ème} partie ou se présenter à l'examen de Certificat.

Examens

- Epreuve écrite de connaissance de la langue
- Epreuve de texte(s) composé(s)
- Epreuve orale de littérature et / ou de civilisation
- Epreuve de compréhension et de production de discours oraux

Structure des études

DEUXIÈME PARTIE

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 42 crédits, selon la distribution prévue par le programme des cours, peut se présenter aux examens.

Examens

- 1 mini-mémoire en civilisation
- 1 épreuve écrite en littérature ou en langue
- 1 épreuve orale en littérature ou en langue (dans le domaine non choisi pour l'épreuve écrite)

Matérialisation de cours suivis

Les étudiants peuvent obtenir des attestations pour les crédits obtenus, indépendamment des examens.

Perspectives professionnelles

Le *Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français* prépare à l'enseignement du français langue étrangère dans les pays non francophones.

Concernant l'enseignement en Suisse alémanique et au Tessin, il est conseillé aux candidats suisses au Diplôme de s'informer, avant le début des études, de la reconnaissance de ce titre auprès des départements de l'instruction publique des cantons où ils désiraient enseigner.

Coordonnées des enseignements

Secrétariat de l'EFM

Ecole de français moderne de l'Université de Lausanne
BFSH2, 1015 Lausanne/Dorigny
SUISSE

Tél.: 021 692 30 80

Fax: 021 692 30 85

E-mail: efmsecr@efm.unil.ch

Le directeur reçoit sur rendez-vous.

Adresse Internet: <http://www.unil.ch/efm>

Conditions de vacances

Le cours dépend directement de la Faculté des lettres.

Conditions d'admission

- Être âgé d'au moins 16 ans pour le cours B.
- Être âgé d'au moins 18 ans pour le cours A.
- Aucun diplôme n'est exigé à l'inscription.

Les participants ont le choix entre deux options:

- **Cours A:** cours de langue, de littérature et de civilisation françaises, à l'intention des enseignants et des étudiants avancés qui s'intéressent aux questions littéraires.
- **Cours B:** cours de langue et de civilisation françaises pour les étudiants qui veulent avant tout faire une étude intensive de la langue usuelle

L'enseignement se donne en français. Les participants sont répartis en petites classes, selon leur niveau. Chaque série de 3 semaines compte 50 heures d'enseignement, sans le cours facultatif de prononciation (15 heures).

Date des cours: le cours de vacances comporte 4 séries de 3 semaines se succédant du début juillet à fin septembre. Chaque participant est libre de choisir une ou plusieurs séries, sauf les débutants qui doivent s'inscrire pour 6 semaines au minimum.

Cours de vacances de l'Université de Lausanne
BFSH 2, 1015 Lausanne/Dorigny
SUISSE

Tél.: 021/692 30 90

Fax: 021/692 30 85

E-mail: CoursdeVacances@cvac.unil.ch

Présentation sur Internet: <http://www.unil.ch/cvac>

**Programme
des cours**

**Filière «Propédeutique»
(préparation aux études
universitaires en
français)**

COURS-NOYAUX

Compréhension et expression orales	Marinette Bignens, sup Georgette Blanc, me Jean-François Maire, me Gisèle Marguerat, sup Myriam Moraz, sup Claudine Reymond, me	5 TP
Compréhension et expression écrites	Georgette Blanc, me Raymond Caprè, me Anick Giroud, ma Pierre Jaquerod, me Bénédicte Le Clerc, me Anne-Marie Visinand, me	7 TP

COURS À OPTION

Vocabulaire	Jean-François Maire, me	2 STP
Suisse et Suisse romande à travers la presse	François Rosset, mer	2 STP
Langues de spécialité	Anne-Christine Pandazis, sup	2 STP
Jeux de société, jeux d'apprentissage	Denise Cordonier, me	2 STP
Langue et cultures	Maryse Mahmoudian, sup	2 STP
Textes littéraires	Dominique Vernaud, me	2 STP
Tandem	Thomas Breymann, sup	2 TP
Phonétique	Maryse Mahmoudian, sup	2 TP
Exercices guidés en salle multimédia	Catherine Flutsch, ass Pierre Jaquerod, me Bénédicte Le Clerc, me	2 TP
Traduction de l'anglais	Myriam Moraz, sup	2 STP
Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich, sup	2 STP

**Programme
des cours**

**Filière «Diplôme
d'aptitude à
l'enseignement du
français langue
étrangère»**

1^{ER} CYCLE		
Cours de langue		
Production de discours oraux	Claudine Reymond, me	2 STP
Compréhension et production de discours écrits	Bénédicte Le Clerc, me Pierre Jaquerod, me Dominique Vernaud, me	4 STP
Cours d'introduction		
Introduction à la branche Littérature	François Rosset, mer	2 STP
Introduction à la branche Didactique	Anick Giroud, ma	2 STP
Introduction à la branche Langue	Marianne Kilani, mer	2 STP
Cours à option		
Littérature		
Histoire de la littérature des 17 ^e et 18 ^e siècles	François Rosset, mer	2 CS
Histoire de la littérature des 19 ^e et 20 ^e siècles	Françoise Fornerod, mer	2 CS
La littérature romande	Françoise Fornerod, mer	2 CS
La littérature francophone	Isabelle Genoud, me	2 CS
Civilisation		
Civilisation de la vie quotidienne	Catherine Saugy, me	2 CS
La chanson française	Catherine Saugy, me	2h 1 ^e STP
Étude de films	Catherine Seylaz, me	2 CS
Dialogues interculturels	Isabelle Genoud, me	2h 1 ^e STP
Langue		
Traduction de l'allemand	Anne-Marie Visinand, me	2h 1 ^e STP
Traduction de l'anglais	Martine Nicollerat, me	2h 1 ^e STP
Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich, sup	2 STP
Autour des textes traduits	Claudine Reymond, me	2 STP
Vocabulaire	Jean-François Maire, me Martine Nicollerat, me	2 STP
Phonétique	Jean-François Maire, me	2 STP
Révision de grammaire et d'orthographe	Dominique Vernaud, me	2 STP
Atelier d'expression théâtrale	Anne-Marie Visinand, me	2 STP
Atelier d'écriture créative	Anne-Marie Visinand, me	2 STP
Revue de presse	Catherine Seylaz, me	2h 1 ^e STP
Tandem	Thomas Breymann, sup	2 TP
2^E CYCLE		
Branche: littérature		
Analyse de texte	Françoise Fornerod, mer	2 S
Histoire thématique de la littérature	François Rosset, mer	2 S
Écriture	Dominique Vernaud, me	2 S
Poétique et symbolique comparées	Catherine Seylaz, me	2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours de la section de français (Faculté des lettres) en littérature moderne ou médiévale.</i>		
Branche: didactique		
Les domaines constitutifs de la didactique du FLE	Anick Giroud, ma	2 CS
Thèmes de didactique	Francis Debyser, chargé de cours	2 S
Analyse critique et production de matériels pédagogiques	Raymond Capré, me	2 S
Interculturel et interaction verbale	Marianne Kilani, mer	2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir certains cours de l'Institut des sciences sociales et pédagogiques (Faculté des sciences sociales et politiques).</i>		
Branche: langue		
Histoire de la langue	Pierre Jaquerod, me	2 CS
Thèmes choisis de linguistique	Marianne Kilani, mer	2 CS
Lexicologie française	Jean-François Maire, me	2 CS
Grammaire française	Raymond Capré, me	2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours des sections de linguistique et de linguistique française (Faculté des lettres).</i>		
Pour les trois branches		
Travaux pratiques de didactique	Anick Giroud, ma	2 STP
Cours d'appui en langue écrite	Dominique Vernaud, me	2 STP

Programme des cours

Filières «Diplôme de
langue et culture
françaises» et
«Certificat de langue et
culture françaises»

1^{ER} CYCLE (CERTIFICAT)

<i>Cours de langue</i>		
Compréhension et production de discours oraux	Denise Cordonier, me Jean-François Maire, me Catherine Saugy, me	4 TP
Compréhension et production de discours écrits	Denise Cordonier, me Martine Nicollerat, me Claudine Reymond, me	6 TP
<i>Cours d'introduction</i>		
Introduction à la civilisation de la vie quotidienne	Catherine Saugy, me	2 CS
<i>Cours à option</i>		
<i>Littérature</i>		
Histoire de la littérature des 17 ^e et 18 ^e siècles	François Rosset, mer	2 CS
Histoire de la littérature des 19 ^e et 20 ^e siècles	Françoise Fornerod, mer	2 CS
La littérature romande	Françoise Fornerod, mer	2 CS
La littérature francophone	Isabelle Genoud, me	2 CS
<i>Civilisation</i>		
La chanson française	Catherine Saugy, me	2h 1 ^e STP
Etude de films	Catherine Seylaz, me	2 CS
Dialogues interculturels	Isabelle Genoud, me	2h 1 ^e STP
<i>Langue</i>		
Traduction de l'allemand	Anne-Marie Visinand, me	2h 1 ^e STP
Traduction de l'anglais	Martine Nicollerat, me	2h 1 ^e STP
Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich, sup	2 STP
Autour des textes traduits	Claudine Reymond, me	2 STP
Vocabulaire	Jean-François Maire, me Martine Nicollerat, me	2 STP
Phonétique	Jean-François Maire, me	2 STP
Révision de grammaire et d'orthographe	Dominique Vernaud, me	2 STP
Atelier d'expression théâtrale	Anne-Marie Visinand, me	2 STP
Atelier d'écriture créative	Anne-Marie Visinand, me	2 STP
Revue de presse	Catherine Seylaz, me	2h 1 ^e STP
Tandem	Thomas Breyman, sup	2 TP

2^E CYCLE

<i>Cours de civilisation obligatoire</i>		
Séminaire de civilisation	Catherine Saugy, me	2 CS
<i>Cours de langue et littérature</i>		
Analyse de texte	Françoise Fornerod, mer	2 S
Histoire thématique de la littérature	François Rosset, mer	2 S
Ecriture	Dominique Vernaud, me	2 S
Poétique et symbolique comparées	Catherine Seylaz, me	2 CS
Histoire de la langue	Pierre Jaquerod, me	2 CS
Thèmes choisis de linguistique	Marianne Kilani, mer	2 CS
Lexicologie française	Jean-François Maire, me	2 CS
Grammaire française	Raymond Capré, me	2 CS
<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours des sections de linguistique et de français (Faculté des lettres).</i>		
<i>Cours facultatif</i>		
Cours d'appui en langue écrite	Dominique Vernaud, me	2 STP

**Programme
des cours**

Cours d'appoint

COURS DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS DES AUTRES FACULTÉS

Les cours d'appoint sont destinés aux étudiants des autres Facultés ou Ecole de l'Université désireux de perfectionner leur connaissance du français ainsi qu'aux enseignants étrangers engagés dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud.

Grammaire et exercices de langue (6 groupes)	Isabelle Genoud, me Gisèle Marguerat, sup Anne-Christine Pandazis, sup Hélène Pfersich, sup François Rosset, mer Catherine Seylaz, me	4 TP
Vocabulaire avancé	Isabelle Genoud, me	1 CTP
TP Phonétique (2 groupes)	Jean-François Maire, me	1 TP
TP en autonomie au Centre Multimédia	Marinette Bignens, sup	2 TP
Traduction de textes juridiques allemands	Thomas Breymann, sup	2 CTP

- Traduction de l'anglais, de l'espagnol, de l'allemand, des autres langues. voir les cours de la filière «Propédeutique» et des filières «Diplôme»
- Les cours à option suivants des filières «Diplôme» et «Propédeutique» sont accessibles aux étudiants des cours d'appoint: «Etude de films», «Dialogues interculturels», «Revue de presse», «Littérature romande», «Littérature francophone», «Littérature des 17e et 18e siècles», «Littérature des 19e et 20e siècles», «Civilisation de la vie quotidienne», «Chanson française» et «Vocabulaire moyen».
- Le système Tandem est à disposition des cours d'appoint.

Rédaction de travaux universitaires Dominique Vernaud, me 2 CTP
pendant le semestre d'hiver, pour tous les étudiants (francophones et non francophones) ayant des difficultés à rédiger leurs travaux de séminaire, leurs mémoires, leurs dissertations, etc.

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques

po	=	professeur ordinaire
sup	=	suppléant
ma	=	maître assistant
me	=	maître d'enseignement
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
ass	=	assistant

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



*faculté des
sciences
sociales et
politiques*



Définition et finalité des études de sciences sociales et politiques

La Faculté des SSP offre quatre filières de formation — psychologie, sciences politiques, sciences sociales et sciences du sport et de l'éducation physique — qui regroupent les principales branches des sciences de l'homme et de la société: anthropologie, géographie, histoire, politologie, psychologie, psychologie sociale, sociologie constituent en effet les bases d'une connaissance interdisciplinaire des interactions entre le collectif et l'individuel. Ses plans d'études sont conçus dans une perspective généraliste, alliant théorie, méthodologie et apprentissage pratique, et empruntent les uns aux autres leurs enseignements fondamentaux. Ils permettent ainsi à chaque étudiantE d'acquérir une vision globale des sciences humaines, à laquelle contribuent aussi les cours qui peuvent être suivis dans d'autres facultés de l'Université de Lausanne: droit, économie, linguistique, etc.

Dans ses quatre licences, la Faculté des SSP recherche un équilibre entre réflexion théorique critique et acquisition des instruments de la recherche empirique propres à chaque discipline.

Elle destine ses étudiantEs à un vaste choix de professions, où prédominent néanmoins le conseil et l'orientation en psychologie, l'enseignement, la recherche au sein de l'administration publique, le travail social, le journalisme.

Que veut dire «SSP»?

Les sciences sociales

Les sciences sociales constituent un sous-groupe des sciences humaines réunissant des disciplines variables selon les définitions adoptées. Pour chaque université, leur champ d'étude évoque une réalité différente: p. ex., la psychologie est enseignée à Genève à la Faculté du même nom, alors qu'elle relève à Lausanne de la Faculté des sciences sociales et politiques.

On admet que les principales disciplines des sciences sociales sont la sociologie, la politologie, l'anthropologie culturelle et sociale, l'ethnologie, le travail social. Dans une perspective plus large, il est légitime d'y intégrer la psychologie et la pédagogie: toutes deux analysent certes les comportements individuels, mais souvent pour les mettre en relation avec les conditions de la vie en société. La géographie humaine, l'histoire, le droit, la démographie, les sciences économiques sont des disciplines voisines dans la mesure où elles aussi analysent les faits sociaux et les lois qui régissent les sociétés.

Que veut dire SSP?

La science politique

La science politique s'occupe du processus de l'adoption et de la mise en œuvre des décisions contraignantes réglant le comportement des acteurs sociaux et leurs relations. La question du pouvoir et de la légitimation de l'État est au centre de ses préoccupations. Plus particulièrement le domaine de la science politique comprend trois dimensions: l'études des institutions et des régimes régionaux, nationaux et internationaux («polity»), des acteurs - parties, groupes, mouvements - et des comportements politiques («politics») et des politiques publiques particulières («policies»).

Les disciplines de la science politique enseignées à la faculté sont l'histoire des idées, la politique publique, la science politique comparée, la sociologie politique, les relations internationales et les études sur le Tiers Monde. La science politique se nourrit également d'un savoir interdisciplinaire, principalement emprunté à la sociologie et à l'histoire, à la philosophie, à l'économie et au droit.

L'histoire

L'histoire se situe au carrefour des sciences humaines, auxquelles elle ajoute une dimension diachronique souvent négligée (étude des transformations sociales dans le temps). Dans la mesure où elle refuse de considérer le présent comme «la fin de l'histoire», elle constitue aussi un instrument critique indispensable pour penser l'avenir. Pour ces raisons, elle occupe une place incontournable dans nos plans d'étude.

La sociologie

L'objet matériel de la sociologie est le *fait social*, c'est-à-dire toute manière de faire exerçant sur l'individu une contrainte extérieure et qui se manifeste à la fois dans une certaine durée et dans l'étendue d'une société ou d'un groupe social. Une telle définition indique que la sociologie possède des intérêts multiples et des contours variables. Dans la pratique, les phénomènes sociaux relevant de la sociologie sont tous ceux qui n'intéressent pas directement les sciences sociales spécialisées comme le droit, la démographie ou l'économie. En guise d'illustration, citons quelques questions classiques de la sociologie contemporaine: «Pourquoi et comment les bandes de jeunes se développent-elles?» «Pourquoi et comment les styles éducatifs des familles varient-ils selon le milieu social d'appartenance des parents?» «Pourquoi les inégalités devant l'enseignement persistent-elles en dépit des efforts de démocratisation?» «Comment s'effectue l'adaptation des immigrants à la société qui les accueille?» «Pourquoi l'urbanisation favorise-t-elle l'isolement et la marginalisation?»

L'anthropologie

Tandis que l'ethnologie est considérée comme l'étude des sociétés non-occidentales, l'anthropologie s'intéresse, dans une perspective comparatiste, à l'homme concret, occidental ou non-occidental, totalité dont le social est une dimension capitale mais non unique. Les méthodes propres à l'anthropologie sont l'«observation participante» qui met le chercheur en contact direct et prolongé avec la vie quotidienne du groupe observé et le «dépaysement», qui permet la confrontation critique des déterminants socioculturels de l'«observateur» avec ceux des «observés».

La psychologie

La psychologie (au sens étymologique. «science de l'âme») est la science du *comportement des organismes vivants*. Le terme de comportement recouvre à la fois les conduites et activités observables et les processus internes (la pensée, les émotions, etc.). La psychologie actuelle s'est ramifiée en plusieurs branches qui se distinguent à la fois par leur objet d'étude et leurs méthodes de travail. Elle délimite son champ d'investigation en fonction de l'âge des sujets étudiés (psychologie de l'enfant), de leurs activités dans la société (psychologie

Que veut dire SSP?

scolaire, psychologie du travail), des maladies mentales (psychopathologie), des comportements différenciés des groupes sociaux (psychosociologie), des mécanismes physiques par lesquels se réalisent les comportements humains et animaux (psychophysiologie), des différences observées dans les comportements d'individus ou de groupes hétérogènes placés dans la même situation (psychologie différentielle), etc.

Les sciences du sport et de l'éducation physique

Les sciences du sport et de l'éducation physique sont nécessairement plurielles puisqu'elles abordent les différents niveaux d'un phénomène tout à la fois biologique, psychologique, social, historique, économique. Dans ce domaine, la spécialisation, quel que soit le niveau choisi, s'inscrit naturellement dans une compréhension transdisciplinaire du fonctionnement du corps sain.

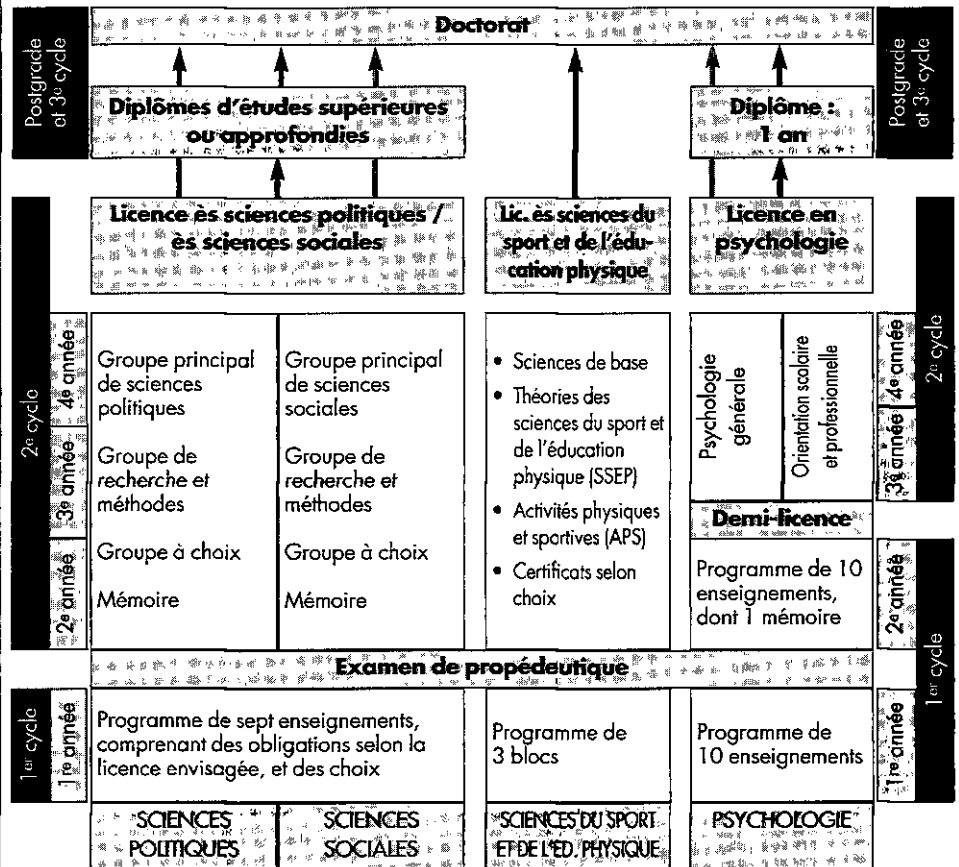
La physiologie et la psychologie analysent les contraintes que les processus internes, biologiques ou mentaux, imposent au comportement humain. La pratique des activités physiques dans l'art ou dans le sport ainsi que les techniques visant à contrôler les fonctions vitales pour atteindre à la maîtrise du corps montrent comment ces contraintes peuvent être partiellement dépassées par une éducation appropriée. Par là même, ces pratiques mettent en évidence une interdépendance étroite entre le corps et l'esprit qui peut être approchée à travers l'étude de nombreuses disciplines des sciences humaines.

Grades décernés

- Licence ès sciences politiques
- Licence ès sciences sociales
- Licence en psychologie (option psychologie générale ou orientation scolaire et professionnelle)
- Licence en sciences du sport et de l'éducation physique
- Diplôme en psychologie (option psychologie générale, orientation scolaire et professionnelle ou psychologie scolaire)
- Maîtrise en sciences sociales, Diplôme d'études approfondies (DEA) en sociologie
- Diplôme d'études approfondies (DEA) en science politique (collaboration entre les Universités de Lausanne et de Genève)
- Diplôme de spécialisation postgrade de Suisse occidentale en ethnologie et anthropologie
- Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale
- Doctorat

Quel plan d'études?

Sciences politiques, sciences sociales, psychologie, sciences du sport et de l'éducation physique: les parcours



Enseignements hors plans d'études

Les plans d'études des licences en sciences politiques, sciences sociales et psychologie laissent aux étudiantEs, dès la deuxième année, la possibilité de choisir librement, dans et hors de la Faculté, quelques enseignements autres que ceux qui constituent les passages obligés de la formation d'un psychologue, d'un sociologue ou d'un politologue. Pour rester dans le seul cadre de la Faculté des SSP, c'est le cas des cours dits «de service» (introduction à l'informatique) ou donnés par des privat-docents.

Etudes dans d'autres universités suisses ou à l'étranger

- Les étudiantEs de la Faculté des SSP sont autorisés à suivre un ou deux semestres d'études dans une autre université suisse ou à l'étranger au cours de leur 2^e cycle d'études.
- Les étudiantEs soumettent à l'avance leur projet d'études dans d'autres universités suisses ou à l'étranger à une commission de mobilité qui donne son accord par écrit et qui attribue à l'étudiantE les crédits alloués pour son séjour de mobilité.
- Pour être validés, les enseignements suivis doivent avoir été sanctionnés positivement par des épreuves ou d'autres modes d'évaluation jugés équivalents.

Structure des études

SCIENCES SOCIALES SCIENCES POLITIQUES

1^{ER} CYCLE

1^{re} année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique.

Le 1^{er} cycle est conçu comme une année de propédeutique, à choix limité, permettant à l'étudiant·e l'acquisition d'une première série de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques des sciences sociales et politiques.

Les études entreprises au 1^{er} cycle permettent à l'étudiant·e de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes des sciences sociales et politiques selon une optique scientifique, à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques).

2^E CYCLE

2^e, 3^e et 4^e année, comprenant 6 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire.

Le 2^e cycle est conçu comme un cycle de formation proprement dit, permettant à l'étudiant·e de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencées au 1^{er} cycle, d'y ajouter les connaissances et la pratique de méthodes, langages et techniques spécifiques de secteurs particuliers du domaine des sciences sociales et politiques.

DOCTORAT

Travail de recherche personnel et original conduisant à une thèse de doctorat.

PSYCHOLOGIE

1^{ER} CYCLE

1^{re} et 2^e année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique, puis à l'examen de demi-licence.

1^{re} année: elle est conçue comme une année de propédeutique, à choix limité, permettant à l'étudiant·e l'acquisition d'une première série de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques de la psychologie. De plus, l'étudiant·e s'initie à d'autres sciences humaines, non psychologiques. Les études entreprises en 1^{re} année permettent à l'étudiant·e de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes de la psychologie selon une optique scientifique, à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques).

2^e année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'examen de demi-licence.

La 2^e année est conçue comme un approfondissement, toujours à choix limité, permettant à l'étudiant·e la poursuite de l'acquisition de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques de la psychologie et de ses disciplines voisines.

2^E CYCLE

3^e et 4^e année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire.

Le 2^e cycle est conçu comme un cycle de formation et de spécialisation, permettant à l'étudiant·e de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencées au 1^{er} cycle, d'y ajouter les connaissances et la pratique de méthodes, langages et techniques spécifiques, voire spécialisés, de secteurs particuliers du domaine de la psychologie. Selon l'option choisie, le 2^e cycle peut avoir une orientation de formation professionnelle proprement dite.

DIPLÔME

5^e année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'obtention d'un diplôme en psychologie.

DOCTORAT

Travail de recherche personnel et original conduisant à une thèse de doctorat.

SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

1^{ER} CYCLE

1^{re} année, comprenant 2 semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique.

Les objectifs de cette année consistent à donner des bases élémentaires en sciences biomédicales et humaines, pour comprendre les mécanismes sous-jacents dans les pratiques physiques et sportives. Parallèlement, une formation en sciences du sport permettra d'aborder les processus spécifiques à l'activité physique et sportive. Des disciplines sportives obligatoires ou en option sont aussi au programme.

Il s'agit d'une formation de base commune à toutes les mentions envisagées.

2^E CYCLE

2^e, 3^e et 4^e année, comprenant 6 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire.

La licence SSEP inclut 5 certificats et un mémoire selon le domaine choisi. La licence SSEP mention enseignement comprend des études dans une autre discipline d'enseignement que l'éducation physique et sportive. Des conventions sont établies avec d'autres facultés: Lettres, Sciences.

DOCTORAT

Travail de recherche personnel et original conduisant à une thèse de doctorat.

Sciences politiques: programme

Les études conduisant à la licence ès sciences politiques durent quatre ans, dont une année de propédeutique.

Le 1^{er} cycle est conçu comme une introduction aux grandes disciplines constitutives des sciences de la société: science politique, bien sûr, mais aussi droit, histoire, anthropologie, sociologie.

Le 2^e cycle (trois ans) recouvre les principaux domaines d'observation et d'analyse de la politologie, comme les institutions politiques, l'économie politique, la politique suisse, les politiques publiques, les relations internationales, la comparaison entre systèmes politiques, qu'il s'agisse de ceux des pays occidentaux ou de ceux du Tiers Monde. Ces enseignements sont complétés par des enseignements d'histoire, de géographie, d'anthropologie, de sociologie, etc., plus spécialisés qu'en 1^{re} année (par exemple histoire des idées politiques, histoire de l'analyse sociologique, sociologie des médias, sociologie comparée des Etats-providence, recherche évaluative dans le champ du social). Des enseignements de méthodologie (instruments de la recherche en sciences sociales, statistique, mathématiques, etc.) permettent l'initiation des étudiantEs à la recherche empirique.

Le 2^e cycle se conclut par un mémoire.

1^{ER} CYCLE

Cours obligatoires

Introduction à la sociologie politique • Concepts de base en science politique • Droit constitutionnel.

Cours à choix

1. Un cours d'histoire, à choisir entre

Histoire internationale contemporaine • Histoire des idées politiques • Histoire et sciences sociales.

2. Un cours de méthodologie, à choisir entre

Mathématiques pour les sciences humaines • Introduction à la recherche sociologique • Statistique.

3. Deux cours à choix libre

choisis parmi ceux offerts en 1^{re} année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté. Cet enseignement peut être pris parmi les enseignements d'histoire et de méthodologie susmentionnés qui n'auraient pas déjà été choisis.

- Aux sept cours s'ajoutent **trois séminaires**
- Le premier cycle réussi totalise 60 crédits.

2^E CYCLE

1. Groupe principal de sciences politiques (78 crédits); 10 cours et 3 séminaires à choisir entre:

Institutions politiques comparées • Politiques publiques • Politique suisse • Relations internationales I et II • Systèmes politiques comparés: pays occidentaux • Systèmes politiques comparés: pays du Tiers Monde • Histoire des idées politiques II • Histoire internationale contemporaine II • Histoire suisse contemporaine (Faculté des lettres) • Histoire extra-européenne • Histoire économique • Aménagement du territoire et développement régional • Economie politique.

2. Groupe de recherche et méthodes (24 crédits); deux cours et deux séminaires à choisir entre:

Anthropologie culturelle et sociale: recherche • Instruments de la recherche en sciences sociales • Mathématiques pour les sciences humaines • Méthodologie en sciences sociales • Méthodes et démarches en science politique • Psychologie sociale: recherche • Recherche évaluative dans le champ du social • Statistique

3. Groupe à choix (48 crédits); huit enseignements dont trois séminaires au moins à choisir entre:

Les enseignements du groupe principal ou du groupe de recherche et méthodes non encore choisis • Les autres enseignements de la Faculté, dont ceux des privat-docents • Des enseignements relevant d'autres facultés de l'UNIL • Des cours relevant d'autres universités suisses ou étrangères.

4. Un mémoire de licence (30 crédits).

Chaque examen réussi et chaque attestation de séminaire totalise 6 crédits.

Seul le règlement et
programme des études
fait foi.

Sciences sociales: programme

La licence ès sciences sociales vise une large transdisciplinarité, apte à rendre compte tant du fonctionnement général des sociétés que de leur diversité, de leurs particularismes.

Comme la licence ès sciences politiques, la licence ès sciences sociales comporte quatre années d'études. L'année de propédeutique comprend un noyau d'enseignements généraux (anthropologie culturelle et sociale, politique et action sociales, sociologie générale), que complètent des cours à choix. Le 2^e cycle offre un large éventail de cours et de séminaires couvrant les grands domaines d'interrogation théorique et empirique de l'anthropologie, de la psychologie sociale et de la sociologie: histoire de l'analyse sociologique, psychologie sociale, sociologie de la culture, des médias, de l'image, du travail, etc. De nombreux enseignements de méthodologie, mathématiques et statistiques offrent une base solide à la formation à la recherche.

1^{ER} CYCLE

Cours obligatoires

Anthropologie culturelle et sociale • *Politique et action sociales* • *Sociologie générale*.

Cours à choix

1. Un cours d'histoire, à choisir entre

Histoire internationale contemporaine • *Histoire des idées politiques* • *Histoire et sciences sociales*.

2. Un cours de méthodologie, à choisir entre

Mathématiques pour les sciences humaines • *Introduction à la recherche sociologique* • *Statistique*.

3. Deux cours à choix libre

choisis parmi ceux offerts en 1^{re} année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté. Cet enseignement peut être pris parmi les enseignements d'histoire, et de méthodologie susmentionnés qui n'auraient pas déjà été choisis.

- Aux sept cours s'ajoutent **trois séminaires**
- Le premier cycle réussi totalise 60 crédits.

2^E CYCLE

1. Groupe principal de sciences sociales (78 crédits); 10 cours et 3 séminaires à choisir entre:

Anthropologie culturelle et sociale: thèmes spécifiques • *Anthropologie culturelle et sociale: théorie* • *Apprentissage et formation dans une perspective psychosociale* • *Approche sociologique des politiques de formation* • *Concepts de sociologie* • *Histoire de l'analyse sociologique* • *Histoire internationale contemporaine II* • *Institutions politiques comparées* • *Les représentations sociales* • *Politique et action sociales II* • *Psychologie sociale: théorie* • *Sociologie comparée des Etats - providence* • *Sociologie de l'image* • *Sociologie de la communication et de la culture* • *Sociologie des médias* • *Sociologie du travail*.

2. Groupe de recherche et méthodes (24 crédits); deux cours et deux séminaires à choisir entre:

Anthropologie culturelle et sociale: recherche • *Instruments de la recherche en sciences sociales* • *Mathématiques pour les sciences humaines* • *Méthodologie en sciences sociales* • *Méthodes et démarches en science politique* • *Psychologie sociale: recherche* • *Recherche évaluative dans le champ du social* • *Statistique*

3. Groupe à choix (48 crédits); huit enseignements dont trois séminaires au moins à choisir entre:

Les enseignements du groupe principal ou du groupe de recherche et méthodes non encore choisis • *Les autres enseignements de la Faculté, dont ceux des privat-docents* • *Des enseignements relevant d'autres facultés de l'UNIL* • *Des cours relevant d'autres universités suisses ou étrangères*.

4. Un mémoire de licence (30 crédits).

Chaque examen réussi et chaque attestation de séminaire totalise 6 crédits.

Seul le règlement et
programme des études
fait foi.

Psychologie: programme

L'organisation des études en psychologie est régie par une convention entre les départements de l'instruction publique des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud, qui délimite les compétences de chaque université. Un 1^{er} cycle de deux ans (tronc commun) permet d'acquérir les bases théoriques et méthodologiques de la discipline, le 2^e cycle introduisant une spécialisation, sur deux années également. Ainsi, après l'obtention de leur demi-licence, les étudiantEs peuvent continuer de plein droit leur formation jusqu'à la licence et au-delà soit à Lausanne, soit dans l'une des trois autres universités, en fonction de l'option choisie. A la Faculté des sciences sociales et politiques, deux orientations sont offertes:

- la psychologie générale;
- l'orientation scolaire et professionnelle, pour ceux qu'attire la pratique du conseil en matière de choix d'études et de carrières.

Le 1^{er} cycle comprend sept enseignements théoriques obligatoires (psychologie expérimentale, psychologie de l'enfant, psychophysiologie, psychologie de la personne et de son développement, psychosociologie clinique, psychologie différentielle, psychopathologie), des cours de méthodologie et d'initiation aux techniques psychologiques, un travail personnel (mémoire) et des enseignements à choix.

1^{ER} CYCLE

1^{RE} ANNÉE

- **Groupe I. Sept enseignements obligatoires:**
Psychologie expérimentale I • Psychologie de l'enfant • Psychophysiologie • Psychologie de la personne et de son développement • Méthodologie en psychologie I • Statistique I • Travaux pratiques I.
- **Groupe II. Trois cours à choisir parmi**
les enseignements de 1^{re} année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté.

La première année réussie totalise 60 crédits.

1^{ER} CYCLE

2^E ANNÉE

- **Groupe I. Cinq enseignements obligatoires:**
Psychosociologie clinique: questions générales • Psychologie différentielle • Introduction à la psychopathologie • Méthodologie en psychologie et travaux pratiques II • 1 mémoire de 1^{er} cycle.
- **Groupe II. Trois cours à choix**
offerts par la Faculté des SSP (à l'exclusion des enseignements qui figurent dans le programme de 2^e cycle de psychologie), ou plus généralement par l'Université de Lausanne.

La deuxième année réussie totalise 60 crédits.

2^E CYCLE

LICENCE, OPTION PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE

Le deuxième cycle est composé d'un **certificat principal**, 48 crédits, de deux **certificats secondaires**, 2 x 24 crédits, d'un **mémoire ou d'une recherche de licence**, 24 crédits, soit un total de 120 crédits.

L'étudiantE choisit un **certificat principal** dans la liste suivante:

Fondements de la psychologie • Psychologie du développement • Psychologie sociale • Psychologie et intervention en milieu scolaire.

Le certificat principal comporte 8 enseignements dont 6 cours.

Les **certificats secondaires** comportent l'équivalent de 4 enseignements.

En principe, le **premier certificat secondaire** porte également sur le domaine de la psychologie. Une liste de ces certificats est mise à jour annuellement par la Faculté. L'étudiantE choisit son premier certificat secondaire dans cette liste.

Le **second certificat secondaire** est composé librement, avec l'accord de la commission du plan d'études. Les enseignements peuvent être choisis dans la Faculté, dans d'autres facultés de l'UNIL, dans d'autres universités, particulièrement à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.

Mémoire ou recherche de licence: le thème du mémoire ou de la recherche se situe dans le domaine du certificat principal. Il est choisi par l'étudiantE en accord avec deux enseignantEs. Le mémoire ou la recherche est évalué lors d'une défense orale individuelle. Le mémoire de licence est un travail personnel, la recherche de licence peut être un travail collectif.

Seul le règlement et
programme des études
fait foi.

Psychologie: programme (suite)

2^E CYCLE

LICENCE, OPTION ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (OSP)

Le deuxième cycle est composé d'un certificat principal, 48 crédits, de deux certificats secondaires, 2 x 24 crédits, et d'une recherche de licence, 24 crédits, soit un total de 120 crédits.

Le contenu du **certificat principal** et du **premier certificat secondaire** est imposé; il comporte des cours obligatoires dans le domaine spécifique de l'orientation scolaire et professionnelle, et quelques enseignements à choix. L'accent est mis sur les travaux pratiques de consultation qui ont lieu, sous supervision, dans le service de consultation de la Faculté sis en ville de Lausanne.

Le **second certificat secondaire** est composé librement, avec l'accord de la commission du plan d'études.

Recherche de licence: l'orientation spécifique et la désignation de la personne responsable font l'objet d'un contrat signé entre l'étudiantE et le professeur responsable de l'option OSP. La recherche de licence est évaluée lors d'une défense orale.

Un **stage** d'un mois dans un service d'orientation scolaire et professionnelle ou dans un service apparenté est obligatoire.

Sciences du sport et de l'éducation physique (SSEP): programme

La licence ès sciences du sport et éducation physique, mention enseignement, vise à apporter au candidat à la profession de maître d'éducation physique les bases théoriques, techniques et pratiques qu'il doit posséder pour gérer une matière d'enseignement très particulière puisqu'elle traite du corps. L'année de propédeutique comporte des enseignements généraux et un échantillon d'activités physiques et sportives (APS). Elle est commune à toutes les mentions qui seront développées ultérieurement. Le deuxième cycle comporte des enseignements obligatoires (en accord avec les Ordonnances fédérales régissant la formation des maîtres d'éducation physique) et des enseignements à choix, en particulier dans les activités physiques et sportives. Une autre matière pouvant être enseignée dans les écoles officielles doit être suivie en parallèle si l'étudiantE veut accéder à la formation pédagogique postgrade qui l'habilitera à enseigner. Le deuxième cycle se conclut par un mémoire.

1ER CYCLE

Cours obligatoires

1. **Sciences de base** : 5 cours: Anatomie • Physiologie • Introduction à la nutrition - Psychologie de l'enfant • Sociologie générale.
2. **Théorie des SSEP**: 4 cours: Education physique et sport : politique et institutions • Théorie de l'entraînement • Mouvement et apprentissage • Communication.
3. **Activités physiques et sportives** : 8 cours: Education du mouvement • Fondamentaux du jeu • Habiletés motrices de base • Gestion de la santé • Agrès • Natation • Camp multiglisse • Volleyball ou football.

2E CYCLE

MENTION ENSEIGNEMENT

1. **Sciences de base: 7 cours obligatoires**: Sport et santé • Biomécanique appliquée • Psychophysiologie • Développement sensori-moteur • Psychologie du sport et de l'éducation physique • Pédagogie du sport et de l'éducation physique • Histoire du sport et de l'éducation physique (45 crédits) • **1 cours à choix**.
2. **Théorie des SSEP**: 3 cours obligatoires: Education physique et sport : politique et institutions • Théorie de l'entraînement • Mouvement et apprentissage (9 crédits).
3. **APS**: 12 cours obligatoires: 4 disciplines individuelles • 4 jeux • 4 camps
5 cours à choix: 4 disciplines individuelles • 1 camp (42 crédits).
4. **Autre branche d'enseignement**: Une discipline d'enseignement dispensée dans les écoles officielles autre que l'éducation physique (par exemple en Faculté des lettres ou en Faculté des sciences) (60 crédits).
5. **Un mémoire de licence**.

LICENCE SSEP

Le programme de 2ème cycle étant fortement personnalisé, les étudiantEs soumettent à l'avance leur projet d'études au secrétariat de l'UERAPS.

1. **2 certificats obligatoires**: Méthodologie de la recherche (30 crédits) • Théorie et pratique des APS (30 crédits).
2. **3 certificats à choix** (30 crédits chacun): Éléments de psychologie • Sciences sociales • Éléments de physiologie de systèmes • Éléments de neurosciences et endocrinologie • Communication et journalisme • Entraînement sportif et performance motrice • Éducation et motricité • Activités physiques adaptées.
3. **Un mémoire de licence** (30 crédits).

Les enseignements pour la licence SSEP ne sont pas tous donnés à l'Université de Lausanne par la Faculté des SSP: cette voie d'études emprunte des enseignements à la Faculté de médecine de l'UNIL (Physiologie, Neurosciences), aux Universités de Neuchâtel et Fribourg (Communication et journalisme), ainsi qu'à l'Université de Franche-Comté à Besançon (Entraînement sportif, Éducation et motricité, Activités physiques adaptées).

Formations post-licence postgrades

Diplôme en psychologie

Destiné principalement aux licenciéEs en psychologie ayant déjà une activité professionnelle, le diplôme en psychologie leur offre la possibilité d'une réflexion collective sur leur pratique, grâce à un cours-séminaire où les expériences individuelles peuvent être confrontées et analysées, avec l'aide d'unE enseignantE. En complément peuvent être également suivis des enseignements organisés conjointement par la Faculté et par l'Association vaudoise des psychologues.

- Programme: 1 **mémoire écrit**, avec défense orale; **participation active à un séminaire de réflexion et de discussion** sur différents aspects de la pratique professionnelle, ou **suivi d'un enseignement régulier** de 2^e cycle (ou un enseignement post-grade jugé équivalent); **participation active à un enseignement postgrade** en psychologie totalisant 25 heures au moins (de tels enseignements sont notamment dispensés par les universités et les associations professionnelles de psychologues); **stages professionnels** d'une durée cumulée équivalente à un travail à plein temps de 6 mois au moins.

Diplôme en psychologie, en orientation scolaire et professionnelle (OSP)

Les titulaires d'une licence en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle (OSP), peuvent poursuivre leur formation dans cette même spécialisation, pour l'obtention d'un diplôme; l'admission de titulaires d'autres licences est soumise à des conditions particulières:

- programme d'études complémentaire pour les titulaires d'une autre licence en psychologie d'une université romande;
- admission sur dossier pour tous les licenciés d'autres disciplines et pour les titulaires d'un diplôme de conseiller en orientation reconnu par l'OFIAMT, avec programme particulier de licence en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle, avant d'aborder la préparation du diplôme.

La préparation du diplôme comprend un stage de 12 mois à plein temps.

DEA, DES

Des études postgrades (bac + 5) organisées aux plans lémaniques ou romand et débouchant sur des diplômes (DES ou DEA) sont offertes aux étudiantEs désireux de se perfectionner en sciences politiques, sociales et histoire.

- **Diplôme de spécialisation postgrade de Suisse occidentale en ethnologie et anthropologie**
- **Diplôme d'études approfondies en science politique**
- **Diplôme d'études approfondies en sociologie**
- **Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale**

Formations doctorales

Associée à d'autres universités romandes, la Faculté des SSP entend développer ses capacités d'encadrement des études de 3^e cycle. Le 1^{er} octobre 1998 débute " L'École doctorale sur la politique suisse et comparée " en collaboration avec les Universités de Berne, Genève et Zürich (financée par le FNRS, programme prioritaire «Demain la Suisse»). La Faculté des sciences sociales et politiques est par ailleurs associée aux activités des commissions de 3^{ème} cycle de Suisse occidentale en science politique et en sociologie.

La Faculté délivre des doctorats en psychologie, en sciences politiques, en sciences sociales et en sciences du sport et de l'éducation physique.

s et centres spécialisés

8 instituts par département

L'ensemble des professeurEs, maîtres d'enseignement, maîtres d'enseignement et de recherche, maîtres-assistantEs et assistantEs sont rattachés à huit instituts dont l'existence est liée moins à l'enseignement qu'à la recherche: **Institut d'anthropologie et de sociologie (IAS)**, **Institut d'études politiques et internationales (IEPI)**, **Institut de mathématiques appliquées (IMA)**, **Institut de psychologie (IP)**, **Institut de recherches interdisciplinaires (IRI)**, **Institut de sociologie des communications de masse (ISCM)**, **Institut des sciences sociales et pédagogiques (ISSP)**, **Institut des sciences du sport et de l'éducation physique (ISSEP)**. Chacun de ces instituts doit son identité aux recherches théoriques et empiriques qui correspondent à des domaines de compétences spécifiques, notamment sur le plan romand, comme par exemple. politique suisse et relations internationales pour l'IEPI, sociologie des médias et des techniques pour l'ISCM, chômage, déviance sociale et éducation pour l'ISSP, anthropologie culturelle, stratification sociale pour l'IAS, psychologie de la santé, psychologie scolaire, orientation scolaire et professionnelle, mise au point de tests pour l'IP, logique pour l'IMA, histoire et sociologie politique pour l'IRI, fédéralisme et identité nationale pour l'ISP, statut et pratique des activités physiques et sportives pour l'ISSEP, etc. Le département de science politique réunit l'IEPI et l'IRI.

Centres spécialisés

La Faculté des SSP offre par ailleurs aux enseignantEs et étudiantEs, parfois même à un public non universitaire, les services de plusieurs centres spécialisés:

- le **Centre de documentation sur la vie politique romande (CDVR)** acquiert, conserve et communique des documents sur la vie politique suisse et plus particulièrement romande, à l'intention des étudiantEs et chercheurs en science politique. On y trouve: les périodiques, les programmes et les statuts des partis politiques; les périodiques des syndicats, des milieux patronaux; la presse romande et quelques journaux alémaniques; des revues de science politique, etc. La consultation se fait sur place, avec l'assistance d'une documentaliste.
- le **Service de consultation en psychologie** offre de multiples services au public et permet aux étudiantEs avancés en psychologie d'acquérir une formation professionnelle pratique, sous la supervision d'une équipe de collaborateurs qualifiés. Une clientèle de jeunes et d'adultes y a accès à des formes modernes de conseil psychologique et de consultation. L'accès aux travaux pratiques de consultation est strictement réservé aux étudiantEs en psychologie de 3^e et 4^e années.
- le **Service de documentation scolaire et professionnelle** dispose d'une documentation, périodiquement mise à jour, concernant un grand nombre de métiers, de voies de formation scolaire et professionnelle et d'apprentissage.
- la **Testthèque de l'Institut de psychologie**, instrument de travail réservé à l'usage des étudiantEs et psychologues spécialiséEs, propose un grand choix de tests psychologiques et psychotechniques, ainsi que les outils auxiliaires à leur utilisation (manuels, étalonnages, barèmes, etc.).
- une **salle d'ordinateurs** est à la disposition des étudiantEs pour s'initier à l'informatique et mettre en page leurs travaux personnels par traitement de texte.
- l'**Unité d'enseignement et de recherche en activités physiques et sportives (UERAPS)**, anciennement CFMEP, offre un enseignement diversifié de techniques et d'expressions corporelles en vue d'une compréhension intelligente de l'ensemble des pratiques d'éducation, de conseil et d'entraînement des activités physiques et sportives.

**Perspectives
 professionnelles**
**Sciences politiques
 et sciences sociales**

Psychologie

**Sciences du sport et de
 l'éducation physique**

- Recherche: organismes publics ou privés, souvent en groupes pluridisciplinaires
 - Administrations publiques ou privées aux niveaux local, national et international
 - Domaines culturels, p. ex. bibliothèques, musées, éditions
- ORIENTATION SCIENCES POLITIQUES:**
- Information écrite et audiovisuelle (stage de 2 ans permettant l'inscription au registre professionnel — RP)
 - Diplomatie (concours organisé par le Département fédéral des affaires étrangères)
 - Secteur privé, p. ex. gestion du personnel, banque, assurance, planification, publicité
- ORIENTATION SCIENCES SOCIALES:**
- Travail social
 - Education spécialisée
 - Enquêtes sociologiques
 - Coopération technique

- Ecoles et administrations publiques, p. ex. conseil en orientation scolaire et professionnelle, psychologie scolaire, psychologie de la circulation routière
- Hôpitaux, services de santé, institutions à caractère médico-social
- Entreprises, p. ex. psychologie du travail, sélection de personnel, formation des adultes à divers niveaux
- Cabinets privés: conseil et psychothérapie, après une formation continuée au-delà de la licence

- Ecoles publiques et privées, p. ex. enseignement de l'éducation physique et d'une autre branche
- Entreprises privées, p. ex. enseignement des activités physiques dans le cadre d'une entreprise, organisation et gestion des camps
- Centres de rééducation
- Associations sportives: entraînement, gestion, conseil

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour la théologie: 13.8% des diplômés travaillent comme assistants d'université, 4.3% comme enseignants, 1.7% dans les médias, etc. .

!! La lecture du tableau coloré par colonne ne donne aucune information utile !!

**Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997:
 les sciences humaines**

- Théologie**
- Droit**
- *Police scientifique et criminologie**
- Géographie**
- Lettres (avec langue en branche principale)**
- Lettres (sans langue en branche principale)**
- Economie politique**
- Gestion et management**
- Informatique de gestion**
- *Sciences actuarielles/assurances**
- Sciences sociales**
- Psychologie**
- Sciences politiques**
- *Education physique**

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales
Théologie	13.8	4.3	1.7	0.9	2.6															0.9	0.9	70.7	4.3	
Droit	10.4	0.4	63.4	1.0	0.6	0.1		0.1	0.3	0.1	0.4		0.1	5.1	1.9	0.6	0.1		1.8	10.7	0.6		1.3	0.6
*Police scientifique et criminologie	26.3		10.5				5.3												5.3	52.6				
Géographie	15.8	20.3		1.5	3.8	1.5	0.8	1.5	0.8	2.3		0.8	1.5	5.3		0.8	2.3	3.8	5.3	20.3	2.3		6.0	3.8
Lettres (avec langue en branche principale)	12.0	52.6	0.9	5.7	5.4	0.6		0.3		0.6	0.9			3.6	0.9	2.7	1.2		4.5	4.5	0.6	0.3	2.4	0.3
Lettres (sans langue en branche principale)	18.9	21.0	0.5	9.3	22.4	1.4	1.6	0.5		0.3	0.8	0.3	0.3	2.7	0.5	1.6	0.5	0.3	3.6	7.9		0.3	4.1	1.1
Economie politique	21.6	3.2	0.5	0.5	1.4	0.9		0.5		0.5	1.8	1.4	0.9	33.5	5.0	0.5		0.5	9.2	11.5	3.2		1.4	2.3
Gestion et management	5.3	2.0	0.3	0.9	0.5	0.5				3.9	7.9	3.7	0.9	24.8	15.5	1.2	1.1		23.5	4.3	2.5		0.6	0.6
Informatique de gestion	10.3	1.6	1.6	0.8		0.8				0.8	5.6	1.6		28.6	1.6	0.8			36.5	5.6	1.6			0.8
*Sciences actuarielles/assurances	20			10									10	30					30					
Sciences sociales	26.0	7.8	0.7	8.4	2.6	1.3	13.6	0.7			0.7	0.7	0.7	5.2		1.3			8.4	13.6	0.7		6.5	1.3
Psychologie	18.5	7.2	0.4	1.1	0.4	15.6	14.1	24.6			0.4			1.8		0.4	0.4		4.0	6.5	1.1		2.9	0.7
Sciences politiques	21.3	1.5		11.8	1.5	0.7	1.5			2.2	2.9	0.7		13.2		1.5	2.2		12.5	16.2	0.7		4.4	5.1
*Education physique		82.3				5.9								5.9										5.9

* Dans les voies d'étude mentionnées avec ce signe, le nombre de diplômés sur deux ans ne dépasse pas 20, les statistiques sont donc à interpréter avec précaution

Programme des cours

Enseignements de 1^{re} année

En première année, les cours s'organisent par année académique et non par semestre

SCIENCES POLITIQUES, SCIENCES SOCIALES, PSYCHOLOGIE		
Anatomie	Beat Riederer, pas & Peter Clarke, mer	2 C
Anthropologie culturelle et sociale I	Mondher Kilani, po	2 C
Concepts de base de science politique	Ellen Hertz Werro, ma	2 S
Droit constitutionnel	Dieimar Braun, po	2 C 2 S
Histoire des idées politiques I	vacat	3 C
Histoire et sciences sociales I	Biancamaria Fontana, po	2 C 2 S
Histoire internationale contemporaine I	Etienne Hofmann, pe	2 C 2 S
Sébastien Guex, pat	Jean Batou, po &	2 C 2 S
Introduction à la sociologie politique	François Masnata, po	2 C 2 S
Introduction à la recherche sociologique	Arlette Mottaz Baran, mer	2 C 2 S
Mathématiques pour les sciences humaines I	Henri Volken, po	2 C 2 TP
Méthodologie en psychologie I	Samuel Berthoud, mer	2 C
Notions et principes généraux du droit	Guy Mustaki, pe	2 C
Physiologie	Françoise Schenk, pas	2 C
Politique et action sociales I	Geneviève Corajoud, po	2 C
Politique et action sociales I	Sanda Samitca, ass.	2 S
Psychologie de la personne et de son développement	François Gaillard, po	2 C
Psychologie de l'enfant	Claude Voelin, po	2 C 2 S
Psychologie expérimentale I	Rémy Droz, po	2 C
Psychophysiologie	Françoise Schenk, pas	2 C 4 TP
Sociologie générale I	Giovanni Busino, po	2 C 2 S
Sociologie générale I	René Levy, pas	2 C 2 S
Statistique I	J.-Philippe Antonietti, ma	2 C 1 TP
Travaux pratiques en psychologie I	vacat, ma	2 TP

SCIENCES DU SPORT ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE	
Théorie SSEP	
Education physique et sport: politique et institutions I	1 C
Théorie de l'entraînement I	1 C
Mouvement et apprentissage I	1 C
Communication	1 C
Activités physiques et sportives	
Habilités motrices de base • Education du mouvement • Gestion de la santé • Fondamentaux du jeu • et une liste de cours à choix qui peut être obtenue auprès du secrétariat de l'UERAPS	

**Programme
des cours**

**Enseignements
à la 2^e année**

partir de la deuxième
 e, la plupart des cours
 organisent par semestre
 (H = semestre d'hiver
 S = semestre d'été)

COURS GÉNÉRAUX

Anglais pour les sciences sociales	H	2 S
Economie politique	H+E	3 C
Introduction à l'informatique	H	2 S

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES ET INTERNATIONALES

Histoire des idées politiques II	Biancamaria Fontana, po	H	6 CS
Politiques publiques	vacat	E	4 C 4 S
Politique suisse	Ioannis Papadopoulos, po	H	2 C 2 S
Politique suisse	vacat	H	2 S
Relations internationales I	M. Reza Djalili, pi	E	2 C
Relations internationales I	Giuseppe Merrone, sup	E	4 S
Relations internationales II	Pierre de Senarclens, po	H	4 C 4 S
Systèmes politiques comparés: pays du Tiers Monde	vacat	E	4 C 4 S
Systèmes politiques comparés: pays occidentaux	Dietmar Braun, po	H	4 C
Appareils d'Etat dans le Tiers Monde	Jean-Pilippe Leresche, pat & Olivier Giraud, ass		2 S
L'Etat en Afrique noire	Chahrokh Vaziri, pd	H+E	2 C
Partis politiques comparés au Maghreb	Makita Kasongo Ngoy, pd	H+E	2 C
Les interventions humanitaires dans le contexte international aujourd'hui	Moncef Djaziri, pd	H+E	2 C
	Sabine von Schorlemer, pd	H	2 C

INSTITUT DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES

Aménagement du territoire et développement régional	Laurent Bridel, po	H	4 C
Histoire internationale contemporaine II	Jean Batou, po	H	2 C
		H+E	2 S
Institutions politiques comparées	François Masnata, po	H	2 C 2 S
		E	4 S
Éléments de théorie de la politique	M.-Cl. Caloz-Tschopp, pd	H+E	2 C
Histoire des idées politiques en Chine ancienne	Erik W. Maeder, pd	H	4 C
Histoire économique	Sébastien Guex, pat	H+E	2 S
Histoire extra-européenne	Bouda Etemad, pe	H	2 C
		E	2 x 2 S
La Chine au XX ^e siècle: mutations sociales et politiques	Erik W. Maeder, cc	E	4 C
Méthodes et démarches en science politique	Bernard Voutat, ma	E	4 C
	Philippe Gottraux, ma	E	2 S

INSTITUT D'ANTHROPOLOGIE ET DE SOCIOLOGIE

Anthropologie culturelle et sociale recherche	Gérald Berthoud, po	H	4 C
		H+E	1 TP
Anthropologie culturelle et sociale: théorie	Gérald Berthoud, po	E	2 C 2 S
	Severino Ngoenha, sup	E	2 C
Anthropologie culturelle et sociale. thèmes spécifiques	Ilario Rossi, sup	H	2 C
	Suzanne Chappaz, sup	E	2 C
Histoire de l'analyse sociologique	Giovanni Busino, po	E	4 C 2 S
Instrument de la recherche en sciences sociales	Arlette Mottaz Baran, mer	H+E	2 C 2 S
Méthodologie en sciences sociales	Margarita SanchezMazas, pat	H+E	2 C 2 S
Pensée africaine	Severino E. Ngoenha, pd	E	4 C
Sociologie des migrations	Rosita Fibbi, pd	E	2 C
Théories sociales allemandes	Aldo Haesler	H+E	1 C

**Programme
des cours**

**Enseignements
1^{re} année (suite)**

INSTITUT DE SOCIOLOGIE DES COMMUNICATIONS DE MASSE

Concepts de sociologie	Jean-Yves Pidoux, pat	H	2 C	4 S
Sociologie de l'image	Jean-Pierre Keller, pe	H		2 C
		H+E		2 S
Sociologie de la communication et de la culture	Paul Beaud, po	E		2 C
		H+E		2 S
Sociologie des médias	Paul Beaud, po	H		4 C
		H+E		2 S
Sociologie du travail	Fr. Messant-Laurent, pas	H	2 C	4 S
Etudes genre	Marianne Modak, ma	E	2 C	4 S
Sciences et société : recherche, communication et culture scientifique	Alain Kaufmann, ma	H+E		2 C

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

Analyse de contenu	Rémy Droz, po	H		4 TP
Initiation aux consultations	Jean-Pierre Dauwalder, po	H		2 C
Interventions cognitivo-comportementales	Jean-Pierre Dauwalder, po	H		4 C
Introduction à la psychopathologie	Nicolas Duruz, pe	H		4 C
L'entretien psychologique	Nicolas Duruz, pe	E	2 C	3 TP
Psychologie des difficultés scolaires	François Gaillard, po	H		4 C
Problèmes actuels de la psychologie	Rémy Droz, po	H		4 C
Psychologie génétique	Rémy Droz, po	E		4 TP
Psychologie différentielle	Jean-Pierre Dauwalder, po	E		4 C
Psychologie du conseil et de l'orientation	Jean-Pierre Dauwalder, po	H		4 C
	Valentino Pomini	E		4 S
Psychologie du développement B	Rémy Droz, po	E		4 C
Psychosociologie clinique: questions générales	Michèle Grossen, po	H		4 C
Psychosociologie clinique: approches pratiques	Michèle Grossen, po	E	2 C	4 S
Vieillesse normale et pathologique	Françoise Schenk, pas	E		2 S
Evaluation psychologique	Roland Capel, mer	H	4 C	4 TP
Psychologie générale	Samuel Berthoud, mer	E		4 S
Gérontologie psychosociale	Eliane Christen, mer	H		4 C
Histoire de la psychologie	Samuel Berthoud, mer	H		2 C
Histoire des idées en psychologie	Samuel Berthoud, pd	E		2 C
Introduction à la didactique des mathématiques	François Conne, pd	H+E		2 C
La psychologie de l'attachement	Blaise Pierrehumbert, pd	H+E		1 C
L'intervention psychologique en orientation scolaire et professionnelle	vacat	E		4 C
Méthodologie en psychologie II	Samuel Berthoud, mer	H		2 S
	Eliane Christen, mer	E		2 S
Orientation et psychologie scolaires	vacat	H		2 C
	Maurice Dirren, cc	E		2 C
Réhabilitation psycho-sociale	François Grasset, pd	E		2 C
Santé et migrations	Jean-Claude Métraux, pd	H+E		2 C
Travaux pratiques en psychologie II	Eliane Christen, mer	H		2 TP
	Samuel Berthoud, mer	E		2 TP
Troubles du développement de l'intelligence	Pierre-André Doudin, pd	H+E		2 C
Consultations en conseil et orientation (examen d'enfants, d'adolescents et d'adultes)	Jean-Pierre Dauwalder, po & collaborateurs	H+E		4 TP
Consultations de l'enfant et de l'adolescent	François Gaillard, po	H+E		8 TP
	Evelyne Chardonnens, me			

**Programme
des cours**

**Enseignements
dès la 2^e année (suite)**

INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES			
Apprentissage et formation dans une perspective psychosociale	André Petitat, po	H	4 C 4 S
Approche sociologique des politiques de formation	André Petitat, po	E	4 C 2 S
Politique et action sociales II	Geneviève Corajoud, po	H	4 C 2 S
Psychologie sociale: théorie	Jean-Claude Deschamps, po	E	4 C 4 S
Psychologie sociale: recherche	Jean-Claude Deschamps, po	H	2 C
		H+E	2 S
Recherche évaluative dans le champ du social	Frédéric Varone, sup	H	2 C
	Eliane Perrin, sup	H	2 S
	Fr. Xavier Merrien, po	E	2 C 2 S
Sociologie comparée des Etats-providence	Fr. Xavier Merrien, po	E	4 C 2 S
Femmes et société: une introduction	Claire Rubattel, pd	H+E	2 C
Les représentations sociales: théories et méthodes	Alain Clémence, mer	H	4 C 4 S

INSTITUT DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE	
Pédagogie du sport et de l'éducation physique	2 C
Histoire du sport et de l'éducation physique	2 C
<i>Théorie SSEP</i>	
Education physique et sport: politique et institutions II	1 C
Théorie de l'entraînement II	1 C
Mouvement et apprentissage II	1 C
Biomécanique	
<i>Activités physiques et sportives</i>	
Voir liste des cours auprès du secrétariat de l'UERAPS	

**Programme
des cours**

**Enseignements
post-licence**

*Le diplôme d'études approfondies
en science politique est
organisé en collaboration avec
le département de science politique
de l'Université de Genève*

*Le DEA en ethnologie et
anthropologie est organisé
en collaboration avec les Universités
de Fribourg et de Neuchâtel*

*Le DEA en études genre est
organisé en collaboration avec
l'Université de Genève*

**MAITRISE EN SCIENCES SOCIALES,
DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES EN SOCIOLOGIE**

Analyse de la pensée quotidienne	Alain Clémence, mer
Epistémologie et pratique des sociologies qualitatives	Jean-Yves Pidoux, pat
Sciences et société: recherche, communication et culture scientifique	Alain Kaufmann, ma
Séminaire avancé en psychologie sociale	Jean-Claude Deschamps, po
Sociologie comparative : médiations sociales, du symbolique au numérique	Gérald Berthoud, po
Sociologie générale II: parcours de vie et biographie	René Levy, pas

DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES EN SCIENCE POLITIQUE

Séminaires généraux			
Démocratie et populisme	Ioannis Papadopoulos, po	H	2 S
Les objets de la science politique	Bernard Voutat, ma	E	2 S
Autres séminaires offerts			
Fédéralisme et politiques publiques	Dietmar Braun, po	H+E	2 S
Souveraineté et représentation	Biancamaria Fontana, po	H+E	2 S
Les génocides au XXe siècle: études de cas	Jean Batou, po	H+E	2 S
Les effets sur le territoire des nouvelles infrastructures de transport	Laurent Bridel, po	E	2 S
Modèles mathématiques et argumentation scientifique	Henri Volken, po	H+E	2 S
Politiques publiques régionales	vacat, pat	H+E	2 S
Colloque de recherche			2 C
Séminaire de spécialisation (titre à préciser)	Guy Hermet, pi		
<i>D'autres enseignements sont offerts par l'Université de Genève</i>			

**DIPLOME DE SPÉCIALISATION POSTGRADE DE SUISSE OCCIDENTALE
ETUDES APPROFONDIES EN ETHNOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE**

Pour une anthropologie de l'anthropologie	Mondher Kilani, po Ellen Hertz Werro, ma	H+E	1 C
<i>Les autres enseignements sont donnés aux Universités de Neuchâtel et de Fribourg</i>			

**DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES INTERUNIVERSITAIRE
EN ETUDES GENRE**

Rapports sociaux de sexe dans le travail et la famille	Fr. Messant-Laurent, pas & Josette Coenen-Huther	H	2 C
Communication entre femmes et hommes	Edith Slembek, mer	H	2 C
<i>Les autres enseignements sont donnés à l'Université de Genève.</i>			

DIPLOMES EN PSYCHOLOGIE

Analyse psychosociale des pratiques professionnelles	Michèle Gossen, po	H+E	2 S
Séminaire de réflexion : les savoirs des conseillers-ères en orientation face à leur pratique professionnelle	Pascal Vuadens, me	H+E	

Adresses utiles

Décanat

BFSH2 =
 Bâtiment des Facultés
 des sciences humaines N° 2

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Mondher Kilani, doyen	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 11	692 31 15
Professeure Geneviève Corajoud, vice-doyenne	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 67	692 32 32
Professeure Michèle Grossen, vice-doyenne	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 16	692 38 87
Mme Janine Wiedmer, adjointe de Faculté	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 05	692 31 15
Secrétariat du Décanat Mme Séverine Morel Email: Severine.Morel@dssp.unil.ch	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 00	692 31 15

Institut d'études politiques et internationales

Professeur Pierre de Senardens	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 64	692 31 45
Secrétariat de l'Institut Mme Juana Béguin	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 40	692 31 45

Institut de recherches interdisciplinaires

Professeur Jean Batou, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 66	692 31 61
Secrétariat de l'Institut Mme Antoinette Nadal	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 60	692 31 65

Institut de psychologie

Professeur François Gaillard, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 68	692 32 64
Secrétariat de l'Institut Mme Blurette Progin	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 60	692 32 65

Institut d'anthropologie et de sociologie

Professeur Giovanni Busino, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 83	692 31 85
Secrétariat de l'Institut Mme Carmen Eberlein	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 80	692 31 85

Institut de sociologie des communications de masse

Professeur Paul Beaud, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 11	692 32 15
Secrétariat de l'Institut Mme Mireille Bovey	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 10	692 32 15

Institut des sciences sociales et pédagogiques

Professeur Jean-Claude Deschamps, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 34	692 32 31
Secrétariat de l'Institut Mme Dolorès Cortolezzis	BFSH2, 1015 Lausanne	692 32 30	692 32 35

Institut de mathématiques appliquées

Professeur Henri Volken, directeur	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 21	692 31 25
M. Jean-Philippe Antonietti, ma	BFSH2, 1015 Lausanne	692 31 22	692 31 25

Institut des sciences du sport et de l'éducation physique

Professeure Françoise Schenk, directrice	BFSH2, 1015 Lausanne	692 55 38	692 55 05
--	----------------------	-----------	-----------

Unité d'enseignement et de recherche en activités physiques et sportives

M. Marco Astolfi, directeur	Villa des Sports	692 21 81	692 21 55
Secrétariat: Mme Patricia Messeiller	Villa des Sports	692 21 80	692 21 55

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Mission et finalité des de sciences économiques

Créée en 1911, l'École des HEC est l'une des sept facultés de l'Université de Lausanne. Elle est un lieu de formation universitaire de haut niveau consacré aux disciplines économiques comprises dans le cadre du management, de la finance, de l'économie politique, de l'informatique de gestion et des sciences actuarielles.

Le domaine économique doit être entendu au sens large; il englobe les théories, les politiques, les stratégies, les technologies, les instruments, les méthodes et les moyens de toute nature créés, développés et appliqués par les acteurs de l'économie, que ce soit à l'échelon macroéconomique, à celui des secteurs, des entreprises publiques ou privées, comme à celui de l'individu en tant qu'agent économique et social.

En ce sens, l'École des HEC fait figure d'École d'économie de langue française en Suisse, au même titre que l'École de Saint-Gall dans la partie germanique du pays. De rang universitaire, elle entretient d'étroites relations avec le monde économique.

Souvent dénommée HEC Lausanne, l'École a de hautes ambitions: ambition de qualité et d'exigences académiques dans la formation et la recherche, mais aussi ambition d'offrir à la collectivité une gamme de cours et de programmes qui, sans rien sacrifier aux courants de la mode, soient constamment adaptés aux besoins contemporains. Parfaitement intégrée dans la région lémanique où elle constitue la voie universitaire de formation en sciences économiques par excellence, elle est de stature nationale par son réseau de relations académiques et professionnelles. Elle est aussi un centre de compétence à l'échelon international, grâce au rayonnement et à la qualité de ses prestations, de ses professeurs et de ses chercheurs. La grande diversité des origines de ceux qui y travaillent et y poursuivent leurs études lui ouvre des horizons culturels qui dépassent largement les cadres suisse et européen.

es décernés
ns d'études

ades décernés

Les programmes des cours de l'École des HEC conduisent aux grades, diplômes et certificats suivants:

Licences

- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en sciences économiques, mention «management»
- en sciences actuarielles
- en informatique de gestion

Doctorats

- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en sciences économiques, mention «finance»
- en sciences économiques, mention «management»
- en sciences actuarielles
- en informatique de gestion

Diplômes postgrades

- Diplôme postgrade en management
(*Master of Business Administration: MBA*)
- Diplôme postgrade en sciences économiques
(*Master of Science in Economics: MSE*)
- Diplôme postgrade en informatique et organisation
(*Master of Science in Business Information Systems: MBI*)
- Diplôme postgrade en management international
(*Master of Science in International Management: MIM*)
- Diplôme postgrade en banque et finance
(*Master of Science in Banking and Finance: MBF*)
- Diplôme en économie et administration de la santé
- Diplôme postgrade en gestion des technologies
(*Master of Science in Management of Technology: MOT*)

Certificats

- Certificat d'études en management
- Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme

d'études avec
ème de crédits

La durée des études de licence à l'École des HEC est de quatre ans minimum. Ces études sont divisées en deux cycles.

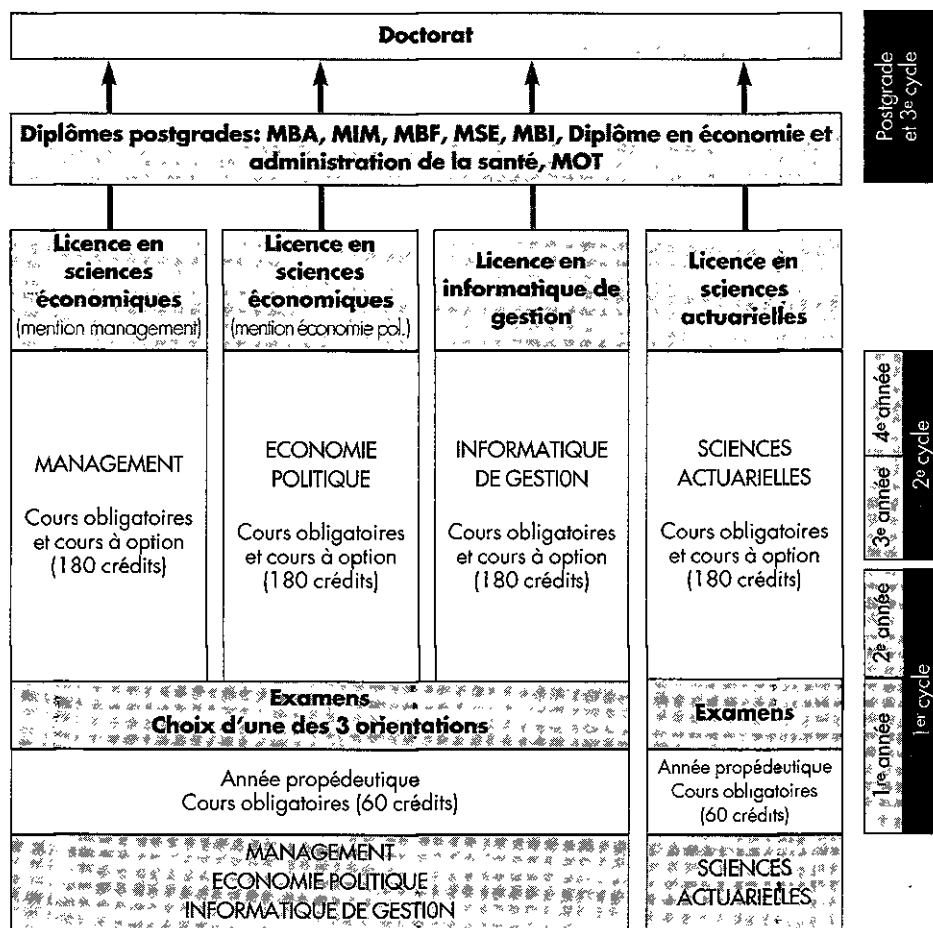
Le premier cycle correspond à 120 crédits. Les enseignements de licence débutent par une formation de base commune à caractère hautement sélectif. Cette formation s'étend sur une année, représente 60 crédits et a un programme de cours imposé. Le programme de 60 crédits supplémentaires pour terminer le premier cycle est défini par chaque orientation. Le premier cycle équivaut à une demi-licence. Cette attestation n'est pas un titre, mais elle permet en particulier le départ dans des programmes d'échanges et l'acceptation de projets de stage avec mémoire.

Le deuxième cycle est composé de cours obligatoires et de cours à option. Les études pour l'obtention d'une des quatre licences conduisent à acquérir, au total, au moins 240 crédits (y compris ceux du premier cycle), chaque examen réussi dans une discipline donnant droit au nombre de crédits prévu par le programme de chacune des orientations d'études. Le plan d'études introduit une certaine flexibilité individuelle: l'étudiant n'est pas soumis à un programme annuel imposé et à une série d'examens déterminée. Cependant, un système de conditions prérequis garantit que les cours de base sont suivis avant les cours avancés correspondant.

La durée maximale pour la réussite du premier et du deuxième cycle est de six ans.

N.B. L'École des HEC a introduit dans ses plans d'études, dès la 2ème année, le système de la semestrialisation des enseignements avec des examens à la fin de chacun des semestres d'hiver et d'été.

ns d'études



orientations d'études

Quatre orientations d'études, qui s'interpénètrent par plusieurs disciplines communes et complémentaires, constituent les axes de développement des enseignements et de la recherche à l'Ecole des HEC.

Les sciences actuarielles

L'origine de l'enseignement des sciences actuarielles à HEC Lausanne remonte à 1913. Cet enseignement, le seul cursus de ce type offert en sciences économiques en Suisse, a pour but de faire connaître et comprendre les moyens nécessaires à la gestion des entreprises d'assurances, des institutions financières et des systèmes de prévoyance. Les mathématiques actuarielles constituent la partie essentielle des enseignements. Elles sont complétées de cours de droit, d'économie, de gestion et d'informatique, permettant au futur actuaire de comprendre le cadre dans lequel se situera son activité. Les études de sciences actuarielles conviennent particulièrement aux porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité scientifique.

L'économie politique

Le programme de l'orientation «Economie Politique» s'adresse d'abord à ceux qui veulent maîtriser l'approche économique, avant de l'appliquer aux problèmes de l'entreprise et de la gestion publique. En mettant dans un premier temps l'accent sur l'acquisition d'outils méthodologiques (théorie des jeux, modélisation du risque et de l'incertitude, organisation industrielle, statistique et économétrie), ce programme développe une maturité qui permet une utilisation créative des instruments. Celle-ci est encouragée dans la deuxième partie du programme à travers une large palette de cours spécialisés, tournés vers les applications.

orientations d'études

Le management

La mission de cette orientation, la plus importante en nombre d'étudiants à HEC Lausanne, consiste à former des économistes dont l'intérêt se porte principalement vers les questions de direction et d'administration des entreprises comme des organisations publiques. Si les enseignements théoriques représentent une part notable des programmes, ils sont appuyés par de nombreux cours d'analyse de cas réels, par des séminaires et des exercices tirés de la réalité et la possibilité de stages en entreprise. Le management, dans la conception de HEC Lausanne, demande donc un esprit d'analyse, une perception rationnelle et constructive des faits, ainsi qu'une capacité d'ouverture aux points de vue d'autrui. A sa volonté d'acquérir de solides bases théoriques, l'étudiant doit ajouter une capacité de jugement fondée sur la compréhension de la réalité et complétée par un goût pour la prise de décision et par un esprit d'entreprise indispensable au management moderne.

L'informatique de gestion

Les progrès spectaculaires de l'informatique ont constitué un apport marquant pour les trois orientations décrites ci-dessus, mais ils ont aussi donné ses lettres de noblesse à l'informatique de gestion, qui constitue une orientation à part entière à HEC Lausanne. Cette orientation est ouverte à ceux et celles qui souhaitent se former dans l'organisation et l'informatique au sein des entreprises et des collectivités publiques et privées. Une telle formation se veut à la fois professionnelle, par la capacité de concevoir et d'utiliser des outils de travail, et académique, par la maîtrise scientifique des questions d'informatique appliquée à la gestion des organisations humaines.

Matières enseignées

Le plan d'études, avec système de crédits, introduit une possibilité de choix accrue pour les étudiants. Pour avoir une vue complète des matières enseignées, qu'il s'agisse de cours obligatoires ou de cours à option, on se référera, pour chacune des quatre orientations, au «Programme des cours» des pages suivantes.

postgrades

des doctorales

L'Ecole des HEC offre des études doctorales en économie politique, en management, en finance, en sciences actuarielles et en informatique de gestion.

La voie vers le doctorat comprend deux étapes principales.

La première, d'une durée d'un an, est représentée par la réussite d'un Master de l'Ecole ou d'un programme de même niveau d'exigence.

La deuxième est caractérisée par une formation complémentaire adaptée au candidat et au domaine d'étude. Elle doit être élaborée avec le directeur ou le responsable de thèse.

L'aboutissement des études doctorales se définit par la rédaction d'une thèse, étude approfondie et originale d'un sujet choisi.

La commission doctorale, composée de cinq membres représentant les orientations de doctorat, se réunit régulièrement pour traiter les dossiers de candidatures et se prononcer sur leur recevabilité.

HEC Lausanne encourage les chercheurs suisses ou étrangers qualifiés à entreprendre des études conduisant au titre de docteur.

postgrades

es postgrades

L'Ecole des HEC a créé des programmes d'études postgrades de haut niveau, qui constituent un ensemble cohérent de formations avancées dans les principaux domaines de l'économie. En cela, HEC Lausanne a pris une avance déterminante, qui explique sa notoriété à l'échelon national comme au-delà des frontières helvétiques. Ces programmes de cours postgrades sont:

- un **Master of Business Administration (MBA)**, pour des gradués universitaires ou d'Ecoles polytechniques, au bénéfice d'une expérience professionnelle et désireux d'acquérir une formation supérieure en general management;
- un **Master of Science in International Management (MIM)**, pour des gradués en sciences économiques envisageant une carrière de premier plan dans le management international à la faveur d'une expérience académique et pratique, en Suisse et à l'étranger;
- un **Master of Science in Economics (MSE)**, pour des gradués en sciences économiques désirant approfondir et maîtriser les concepts et les techniques avancées de l'analyse économique,
- un **Master of Science in Business Information Systems (MBI)**, pour des gradués en sciences économiques ou diplômés d'Ecoles polytechniques souhaitant acquérir des méthodes et des outils de développement avancés en organisation et en informatique;
- un **Master of Science in Banking and Finance (MBF)**, pour des gradués en sciences économiques désirant étudier les développements les plus récents de la théorie financière et anticiper les défis que les spécialistes des domaines bancaires et financiers devront relever dans le futur.
- un **Master of Science in Management of Technology (MOT)** est un programme offert en commun avec l'EPFL. Il est destiné à des ingénieurs et à des économistes qui souhaitent accroître leurs compétences en entrepreneurship et assurer la réussite d'innovations technologiques par une approche interdisciplinaire de la conception à la commercialisation d'un produit ou d'un service.
- un **Diplôme postgrade en économie et administration de la santé**. Son objectif premier est de proposer un complément de formation universitaire en économie et administration de la santé à des diplômés universitaires exerçant une activité dans le domaine de la santé. Il offre également une postformation aux porteurs d'une licence en sciences économiques, en sciences actuarielles, en sciences sociales et politiques et aux docteurs en médecine

Certificats

L'Ecole délivre deux certificats:

- un **Certificat d'études en management**, pour des licenciés d'autres facultés ou d'écoles polytechniques désirant, après l'obtention de leur licence ou de leur diplôme, compléter leur formation de base par des connaissances générales en économie et en gestion de l'entreprise;
- un **Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme**, destiné aux diplômés de telles écoles, porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité, souhaitant inscrire leur formation dans le contexte plus large de la gestion des organisations et des entreprises dans l'économie et la société.

Départements et instituts

Le Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP)

L'Ecole dispose de plusieurs organismes créés pour développer la recherche, en faire bénéficier les programmes d'enseignement et regrouper les professeurs et chercheurs d'une même discipline ou de domaines apparentés.

Créé à l'automne 1983, le DEEP regroupe les enseignants en économie politique de l'Ecole des HEC. Des professeurs et chercheurs dans cette discipline ou une discipline apparentée, appartenant à d'autres facultés, peuvent également y être associés.

Le DEEP assure la cohérence et l'efficacité des programmes d'études en économie politique à l'Ecole. Il encourage et coordonne la recherche dans cette discipline et assure la publication de travaux, notamment les *Cahiers de recherches économiques*; il organise de nombreuses conférences et séminaires en économie politique et en économétrie.

Le Département de management

Créé en 1996 sur la base d'unités déjà existantes, le Département de Management a pour but de coordonner les activités des divers enseignants-chercheurs intervenant dans les domaines couverts par la direction et l'administration des organisations commerciales, industrielles et publiques. Notamment, le Département assure la permanence de la qualité et de la compétitivité du programme de licence en sciences économiques, mention management, et cela dans une optique clairement internationale. Il contribue à développer la cohérence des différents enseignements pour une plus grande efficacité pédagogique. En liaison avec les instituts et unités d'enseignement et recherche qui le composent, le Département de Management initialise des voies de recherche et valorise les travaux réalisés tant en Suisse que sur le plan international. Il encourage la publication et la diffusion des articles et ouvrages produits par son corps enseignant et consolide une série de liaisons constructives avec des institutions universitaires étrangères de premier plan.

L'Institut de sciences actuarielles (ISA)

Cet Institut, qui rassemble les professeurs dans le domaine de l'assurance, a été créé en 1982. Il a pour tâche d'organiser le programme des enseignements en sciences actuarielles et d'assurer le développement de la recherche dans ce domaine. L'ISA publie des travaux scientifiques et développe de nombreux contacts avec le monde professionnel et les milieux académiques de l'assurance.

L'Institut de macroéconomie appliquée (Créa)

Fondé en 1974 comme centre indépendant, «Créa» est devenu un institut rattaché à l'Ecole des HEC en 1989. Ses activités concernent principalement la recherche en macroéconomie et méthodes quantitatives appliquées. Il est également spécialisé dans les analyses et les prévisions conjoncturelles à l'échelle nationale et internationale. Il est le seul institut romand à publier des prévisions économiques pour la Suisse.

L'Institut de gestion bancaire et financière (IGBF)

Cet Institut, créé en 1989, a pour mission de développer la recherche et d'enrichir l'enseignement dans les disciplines de la gestion bancaire et financière. Il s'emploie à intensifier les relations de l'Ecole avec les milieux bancaires et financiers. Il assure l'organisation de colloques, de séminaires et de journées de formation à l'intention des universitaires et des cadres de la banque et de la finance. Publications, colloques et séminaires rendent compte de la recherche de pointe menée au sein de l'IGBF.

L'Institut d'informatique et organisation (INFORGE)

Créé en 1988, l'INFORGE, qui rassemble les professeurs d'informatique de l'Ecole des HEC, a pour mission principale d'assurer le support à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de l'informatique et de l'organisation.

L'INFORGE entretient de nombreux contacts avec d'autres institutions universitaires de Suisse et de l'étranger. Il assure les relations des spécialistes de l'informatique à HEC Lausanne avec les entreprises, les administrations et associations professionnelles du monde économique.

L'Institut Universitaire de Management International (IUMI)

Créé en novembre 1995, l'IUMI a pour mission principale de stimuler l'enseignement et la recherche en management international aux niveaux postgrade et doctorat. Il cherche à être utile aux entreprises qui, soit sont déjà très impliquées dans l'international, soit sont au premier stade de leur processus d'internationalisation.

Les Unités d'enseignement et de recherche (UER)

Ne constituant pas des instituts au sens légal du terme, des unités d'enseignement et de recherche se sont mises en place à HEC Lausanne. Organismes souples et efficaces, elles rassemblent des professeurs d'une même discipline désireux de développer des instruments d'enseignement communs et une recherche de qualité. L'Unité d'enseignement et de recherche en comptabilité et contrôle (UERCC) poursuit des recherches pédagogiques pour l'enseignement de la comptabilité, publie des cahiers de recherche et développe de nombreuses relations scientifiques avec les spécialistes comptables des entreprises et des associations professionnelles. L'Unité d'enseignement et de recherche en tourisme (UERT) a pour mission de développer la recherche en économie et en gestion du tourisme. Cette Unité organise de nombreux colloques et collabore avec les organismes professionnels spécialisés. L'Unité d'enseignement et de recherche en stratégies, structures et technologies s'attache à comprendre l'impact des évolutions technologiques sur les modes de management des organisations industrielles et des services.

Organisations affiliées

HEC Lausanne offre à ses étudiants un environnement social de qualité et des possibilités de développement personnel de premier ordre. Fortes de leurs ambitions et de leur dynamisme, cinq associations contribuent à parfaire l'esprit HEC.

Le Comité des Etudiants HEC

Tâches simplifiées, conditions avantageuses d'achat de matériel et de documentation, moments de délasserment, contacts avec le monde économique: ce sont là quelques-unes des prestations du Comité des Etudiants HEC. Trait d'union entre étudiants et enseignants, il offre une large palette de «produits» donnant à la vie à HEC Lausanne une dimension dépassant largement le cadre des seuls plans d'études.

L'AIIESEC – Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales

Aujourd'hui, un étudiant doit être mobile; il doit avoir une expérience professionnelle et un solide bagage linguistique. L'AIIESEC y contribue en organisant des stages dans des entreprises à l'étranger, expérience indispensable pour parfaire des connaissances linguistiques et pour confronter la théorie à la réalité.

En outre, l'AIIESEC organise un «Forum» permettant aux futurs licenciés HEC de rencontrer des responsables d'entreprises intéressées à engager des collaborateurs et qui souhaitent se faire mieux connaître de ces futurs cadres de l'économie.

La Junior Entreprise – HEC (JE HEC)

C'est une véritable entreprise de service que la Junior Entreprise – HEC. Elle réalise le souhait de tout étudiant: expérimenter la théorie acquise sur les bancs de l'Université. A cet effet, la JE HEC obtient des mandats d'études de la part d'entreprises, d'organismes privés ou publics dans de multiples domaines. Ces mandats sont conduits par des équipes d'étudiants qui agissent comme des consultants professionnels, acquérant ainsi une expérience pratique particulièrement fructueuse.

HEC – Espace Entreprise

Cette Association, gérée par un groupe d'étudiants, recense les possibilités d'activité professionnelle dans la région lémanique. Elle est en étroite relation avec de nombreuses entreprises et peut ainsi fournir des places de travail de courte durée à des collègues qui souhaitent ou doivent financer leurs études.

L'Association des gradués HEC

Etre «HEC Lausanne» ne signifie pas simplement avoir obtenu une licence universitaire, c'est aussi et surtout faire partie de la grande famille des HEC représentée par l'Association des gradués. Forte de plus de 3000 membres, l'Association est présente sur tous les continents; bien des institutions ou des grandes entreprises dans le monde comptent dans leurs rangs des HEC Lausanne, au niveau des cadres particulièrement.

L'Association des gradués a deux buts principaux: assurer les relations entre les gradués et l'Ecole; soutenir l'Ecole dans sa mission et ses efforts de développement en lui fournissant un réseau unique de relations dans les divers domaines où elle œuvre.

Récemment, l'Association des gradués HEC a créé «HEC Première place» pour venir en aide aux nouveaux gradués qui, après quelque temps de recherche, rencontrent des difficultés d'emploi; elle manifeste ainsi la solidarité entre «anciens» et «nouveaux».

Perspectives professionnelles

Sciences actuarielles

Les actuaires peuvent être appelés à des fonctions à haute responsabilité dans des compagnies d'assurances, dans des banques ou des sociétés financières. Ils peuvent aussi devenir experts dans les organismes publics d'assurance, ou conseillers indépendants auprès de multiples institutions économiques et politiques.

Economie politique

Les débouchés s'étendent à toutes les branches de l'économie: services, d'études économiques publics ou privés, de prospective et de planification, de finance des entreprises, du secondaire et du tertiaire ou des institutions politiques. Les économistes sont également très présents dans les administrations publiques ou privées, les associations professionnelles, dans les offices de statistiques, dans ceux du développement, ainsi que dans l'enseignement et le journalisme.

Management

Le manager peut exercer une activité professionnelle dans une multitude de créneaux offerts par les administrations publiques, l'industrie et les services. Il pourra exercer des responsabilités dans l'organisation de l'entreprise, dans la gestion des ressources humaines, dans la finance et le contrôle, dans la production, le marketing et la stratégie de développement. Les managers issus de notre École sont très présents dans la banque et l'assurance, la fiduciaire et le contrôle, dans la plupart des organes vitaux des grandes entreprises comme à la tête de nombreuses PME en Suisse et au-delà des frontières.

Informatique de gestion

Dernière orientation à l'École des HEC, l'informatique de gestion constitue un élément clé du fonctionnement des entreprises et des administrations. Le gradué dans ce domaine est promis à un avenir de haut niveau puisqu'il a comme mission de gérer — en relation avec les informaticiens — le développement des systèmes d'information des entreprises ou des administrations. Il devra maîtriser et implanter les technologies nouvelles dans l'entreprise, étudier, réaliser et diriger des projets informatiques mettant en jeu des ressources matérielles, financières et humaines.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour la théologie: 13.8% des diplômés travaillent comme assistants d'université, 4.3% comme enseignants, 1.7% dans les médias, etc...

!! La lecture du tableau colonne par colonne ne donne aucune information utile !!

Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997: les sciences humaines.

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	
Théologie	13.8	4.3		1.7	0.9	2.6														0.9	0.9	70.7	4.3		
Droit	10.4	0.4	63.4	1.0	0.6	0.1		0.1	0.3	0.1	0.4		0.1	5.1	1.9	0.6	0.1		1.8	10.7	0.6		1.3	0.6	
*Police scientifique et criminologie	26.3		10.5				5.3													5.3	52.6				
Géographie	15.8	20.3		1.5	3.8	1.5	0.8	1.5	0.8	2.3	0.8	1.5	5.3			0.8	2.3	3.8	5.3	20.3	2.3		6.0	3.8	
Lettres (avec langue en branche principale)	12.0	52.6	0.9	5.7	5.4	0.6		0.3		0.6	0.9			3.6	0.9	2.7	1.2		4.5	4.5	0.6	0.3	2.4	0.3	
Lettres (sans langue en branche principale)	18.9	21.0	0.5	9.3	22.4	1.4	1.6	0.5		0.3	0.8	0.3	0.3	2.7	0.5	1.6	0.5	0.3	3.6	7.9		0.3	4.1	1.1	
Economie politique	21.6	3.2	0.5	0.5	1.4	0.9		0.5		0.5	1.8	1.4	0.9	33.5	5.0	0.5		0.5	9.2	11.5	3.2		1.4	2.3	
Gestion et management	5.3	2.0	0.3	0.9	0.5	0.5				3.9	7.9	3.7	0.9	24.8	15.5	1.2	1.1		23.5	4.3	2.5		0.6	0.6	
Informatique de gestion	10.3	1.6	1.6	0.8		0.8				0.8	5.6	1.6		28.6	1.6	0.8			36.5	5.6	1.6			0.8	
*Sciences actuarielles/assurances	20			10									10	30						30					
Sciences sociales	26.0	7.8	0.7	8.4	2.6	1.3	13.6	0.7			0.7	0.7	0.7	5.2		1.3			8.4	13.6	0.7		6.5	1.3	
Psychologie	18.5	7.2	0.4	1.1	0.4	15.6	14.1	24.6			0.4			1.8		0.4	0.4		4.0	6.5	1.1		2.9	0.7	
Sciences politiques	21.3	1.5		11.8	1.5	0.7	1.5			2.2	2.9	0.7		13.2		1.5	2.2		12.5	16.2	0.7		4.4	5.1	
*Education physique		82.3				5.9								5.9									5.9		

* Dans les voies d'étude mentionnées avec ce signe, le nombre de diplômés sur deux ans ne dépasse pas 20, les statistiques sont donc à interpréter avec précaution.

Programme des cours

1^{re} année (60 crédits)

- Les trois dernières colonnes représentent respectivement le semestre durant lequel la matière est enseignée, le nombre d'heures hebdomadaires et la valeur en crédits.
- Les nombres entre parenthèses correspondent aux cours rapides.
- Pour être autorisé à suivre certains cours, il faut avoir obtenu les crédits de cours pré-requis. Les cours pré-requis sont inscrits Δ en italique après les cours qui comportent cette exigence.

Années suivantes, cours obligatoires (96 crédits)

Cours à option (84 crédits au moins)

- Remarque : sur les 84 crédits requis, 48 doivent provenir des «options en modules» et 36 des «options groupées».
- «Options en modules» fonctionnels et sectoriels: sur les 48 crédits, 24 au moins doivent provenir d'un module appelé «majeur» et 18 au moins d'un second module appelé «mineur»

SCIENCES ÉCONOMIQUES, MENTION MANAGEMENT

Principes de comptabilité et de gestion	B Apothéloz, po A. Stettler, po	H+E	6(3)	
Mathématiques	H.-U. Gerber, po F. Dufresne, po	H+E	4(3)	
Statistique économique	D. Nilles, mer	H+E	3	
Inférence et décision statistiques	A Gualtierotti, pe A Mattei, po	H+E	2	
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghernaouti-Hélie, po Y Pigneur, po	H+E	4	
Notions et principes généraux du droit	G. Mustaki, pe	H+E	2	
Economie politique	T. von Ungern, po J.-J. Schwartz, po	H+E	3	
Analyse économique macro	D Neven, po	H	2	3
Analyse économique micro	D Neven, po	E	2	3
Principes de contrôle interne et de consolidation	A. Stettler, po	E	5	6
Gestion de la production	H Mathe, po	H	4	6
Statistique: analyse de données	B Lara, ph	E	4	6
Principes de finance I	N Tuchschnid, pas	H	4	6
Principes de finance II Δ <i>Principes de finance I</i>	N Tuchschnid, pas	E	4	6
Encadrement et comportement	A. Bergmann, po	H	4	6
Gestion et organisation des ressources humaines	P Delay, pe	H+E	2	6
Δ <i>Encadrement. et comportement</i>				
Droit des sociétés	R. Ruedin, pe	H	4	6
Droit des obligations	F. Chaudet, pe ou à choix	H+E	2	6
Droit français I (commercial, des obligations)	J.-P. Sorais, po	H+E	2	6
Economie nationale	J.-C. Lambelet, po ou à choix	H+E	2	6
Industrial Organization Δ <i>Analyse économique</i>	T. von Ungern, po ou D. Neven, po	E2000 E99	4	6
Management Science R O I	vacat	H	4	6
Principes de marketing	Suppléant	H	2	3
Marketing management Δ <i>Principes de marketing</i>	G. Cestre, po	E	4	6
Principes de politique d'entreprise	B. Catry, po	E	4	6
Δ <i>Marketing management</i> (peut être complété par le cours à option de Politique d'entreprise, applications; selon conditions à définir)				
Fiscalité Δ <i>Droit des sociétés</i>	V Pelet, mer	E	4	6
Contrôle interne	D. Oyon, po	H	2	3
Δ <i>Principes de contrôle interne et de consolidation</i>				
Module «Organisation et production»				
Systémique et organisation I et II	S. Munari, po	H+E	2	9
L'éthique en management	A. Bergmann, po	E	2	3
Δ <i>Encadrement et comportement</i>				
Théorie économique de l'organisation (biennal, 1998-1999)	Suppléant	E	2	3
Outils et méthodes en gestion de la production	E Fragnière, pat	E	4	6
Sémin. de management science, R.O.	vacat	E	2	3
Δ <i>Management Science R.O.I.</i>				
Théorie et pratique de la négociation	B. Lara, ph	H	4	6
Module «Marketing»				
Sales force management Δ <i>Marketing management</i>	Suppléant	E	2	3
Business marketing Δ <i>Marketing manag.</i>	Suppléant	H	2	3
Marketing international et multinational	Suppléant	E	2	3
Δ <i>Marketing management</i>				

**Programme
des cours**

**Cours à option
(suite)**

MANAGEMENT (SUITE)

Comport. du consommateur et études marketing Δ Marketing management + Δ Statistique: analyse des données	G. Cestre, po	H	2	3
Séminaire de marketing appliqué Δ Comportement du consommateur	G. Cestre, po	E	2	3
Séminaire de management science, R.O. Δ Management Science, R.O.I.	vacat	E	2	3
Trade marketing Δ Marketing management	vacat	E	2	3
Module «Finance»				
Systèmes bancaires et financiers Δ Principes de finance I et II	Z. Mikdashi, po	H	2	3
Syst. bancaires et financiers, études appliquées Δ Systèmes bancaires et financiers	Z. Mikdashi, po	E	2	3
Finance de marché I Δ Principes de finance I et II	R. Gibson, po	H	2	3
Finance de marché II Δ Principes de finance I et II	R. Gibson, po	E	2	3
Finance d'entreprise Δ Principes de finance I et II	D. Cossin, pas	H	4	6
Mathématique de la finance I	A. Dubey, po	E	2	3
Mathématique de la finance II	A. Dubey, po	H	2	3
Monnaie et finance internat. Δ Analyse économique	Ph. Bacchetta, pi	E	2	3
Sém. de manag. science R.O. Δ Manag. Science, R.O.I.	Suppléant.	E	2	3
Théorie et pratique de la négociation	B. Lara, ph	H	4	6
Module «Comptabilité et contrôle»				
Contrôle de gestion Δ Principes de contrôle interne et de consolidation	D. Oyon, po	E	4	6
Contrôle interne avancé Δ Principes de contrôle interne et de consolidation	D. Oyon, po	E	2	3
Audit externe Δ Pr. de contrôle interne et de consolidation	C. Bourqui, pi	H	2	3
Th. éco. de l'organisation (biennal), (1998-99)	Suppléant	E	2	3
Séminaire de diagnostic financier et de restructuration d'entreprise Δ Principes de contrôle interne et de consolidation	D. Dupasquier, cc	H	4	6
Module «Tourisme et environnement international»				
Economie et politique du tourisme	P. Keller, pe	H	4	6
Organisat. industrielle du tourisme	P. Keller, pe	E	2	3
Gestion touristique appliquée	F. Scherly, pas	H+E	2	6
Mémoire de gest. tour. appl.	F. Scherly, pas	H+E		3
Commerce international Δ Analyse économique	Suppléant	H	2	3
Géographie économique et économie spatiale I	J.-B. Racine, po	H	2	3
Géographie économique et économie spatiale II	J.-B. Racine, po	E	2	3
Δ Géographie économique et économie spatiale I				
Management du sport	(cours bloc collab. IDHEAP)			9
Sém. de manag. science R.O. Δ Management Science, R.O.I.	vacat	E	2	3
Options groupées «outils et méthodes de support au management» Groupe I				
Méthodes de programmation	P. Bonzon, po	H+E	2	9
Système d'inf. et d'aide à la décision (99-2000)	A. R. Probst, pas	H	4	6
Projet en système inf. et d'aide à la décision (99-2000)	A. R. Probst, pas	H	2	3
Systèmes à base de connaissances (98-99)	A. R. Probst, pas	E	6	9
Théorie des jeux Δ Analyse économique	Suppléant	H	4	6
Théorie des jeux avancée Δ Théorie des jeux	E. L. von Thadden, po	E2000	2	3
Industrial Organization	D. Neven, po	E	4	6

Options groupées:
36 crédits, soit 18 dans chacun des 2 groupes

**Programme
des cours**

**Cours à option
(suite)**

MANAGEMENT (SUITE)					
Microéconomie appliquée: environnement et bien-être social (biennal), (1998-99) <i>Δ Analyse économique</i>	T. Von Ungern, po	E	2	3	
Microéconomie appliquée: concurrence et déréglementation (biennal), (1999-2000) <i>Δ Analyse économique</i>	T. Von Ungern, po	E	2	3	
Un cours à choix dans les modules					3/6
Stage avec mémoire	(voir règlement ad hoc)				6
Options groupées «environnement de l'entreprise» Groupe 2					
Economie nationale	J.-C. Lambelet, po	H+E	2	6	
Economie et gestion de l'énergie	Z. Mikdashi, po	H	2	3	
Economie et gestion de l'énergie, études appliquées <i>Δ Economie et gestion de l'énergie</i>	Z. Mikdashi, po	E	2	3	
Economie du développement <i>Δ Economie du développement</i>	R. Abul Naga, pat	H	2	3	
Séminaire d'éco. du développement	R. Abul Naga, pat	E	2	3	
Intégration européenne <i>Δ Analyse économique</i>	D. Neven, po	H+E	2	6	
Séminaire sur l'intégr. europ.	D. Neven, po	E	2	3	
Démographie	O. Blanc, po	H	4	6	
Séminaire d'ét. des populations	O. Blanc, po	E	2	3	
Hist. de la pensée économ. IIa	P. Bridel, po	H	2	3	
Hist. de la pensée économ. IIb <i>Δ Histoire de la pensée économique Ia et Ib</i>	P. Bridel, po	E	2	3	
Certificat de langue	(voir règlement ad hoc)				
Droit français II (Droit)	J-P. Sortais, po	H+E	2	6	
Politiques publiques (SSP)		H+E	2	6	
Politique suisse (SSP)		H+E	1	3	
Relations internationales I (SSP)		H+E	1	3	
Relations internationales II (SSP)		H+E	2	6	
Systèmes politiques comparés (SSP)		H+E	2	6	
Concepts de sociologie (SSP)		H+E	1	3	
Sociologie du travail (SSP)		H+E	1	3	
Sociologie des médias (SSP)		H+E	2	6	
Cours d'une université ou d'une haute école au choix (y compris les cours ci-dessus)					6

**Commun à tous les
programmes de licence**

Stages avec mémoire effectués en entreprise et/ou langues: max. 12 crédits par voie choisie selon le Règlement de l'Ecole des HEC.
Le total des crédits en dehors de l'Ecole des HEC, crédits de stage et crédits de langue doit être inférieur ou égal à 36 crédits.

Programme des cours

1^{re} année (60 crédits)

• Les trois dernières colonnes représentent respectivement le semestre durant lequel la matière est enseignée, le nombre d'heures hebdomadaires et la valeur en crédits.

• Les nombres entre parenthèses correspondent aux cours rapides.

• Pour être autorisé à suivre certains cours, il faut avoir obtenu les crédits de cours pré-requis.

Les cours pré-requis sont inscrits Δ en italique après les cours qui comportent cette exigence.

Années suivantes, cours obligatoires (60 crédits)

Cours à option

SCIENCES ÉCONOMIQUES, MENTION ÉCONOMIE POLITIQUE				
Principes de comptabilité et de gestion	B. Apothéloz, po	H+E	6(3)	
Mathématiques	A. Stettler, po H.-U. Gerber, po F. Dufresne, po	H+E	4(3)	
Statistique économique	D. Nilles, mer	H+E	3	
Inférence et décision statistiques	A. Gualtierotti, pe A. Mattei, po	H+E	2	
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po Y. Pigneur, po	H+E	4	
Notions et principes généraux du droit	G. Mustaki, pe	H+E	2	
Economie politique	T. von Ungern, po J.-J. Schwartz, po	H+E	3	
Microéconomie I	A. Mattei, po	H+E	3+1	9
Macroéconomie I	Suppléant J. Imbs, pat	H+E	3+1	9
Statistique et économétrie I	A. Holly, po	H+E	2+2	6
Méthodes quantitatives	D. Nilles, mer	H	2+2	3
Statistique et économétrie appliquées	T. von Ungern, po J.-C. Lambelet, po	E99 H+E99-00	4 2	6
Analyse économique de situations historiques	J.-C. Lambelet, po	H+E98-99	2	6
Histoire de la pensée économique I A	P. Bridel, po	H99	2	3
Histoire de la pensée économique I B	P. Bridel, po	E2000	2	3
Microéconomie II Δ <i>Microéconomie I</i>	A. Mattei, po	H	3	5
Statistique et économétrie II Δ <i>Stat. et économétrie I</i>	A. Holly, po	H	2+2	4
Séquence Macroéconomie II, deux cours à choix parmi:				6
Croissance Δ <i>Macroéconomie I</i>	D. Neven, po	E2000		
Macroéconomie internationale Δ <i>Macroéconomie I</i>	J. Imbs, pat	E2000		
Economie du travail Δ <i>Macroéconomie I</i>	J. Imbs, pat	E99		
Macroeconomic policy seminar Δ <i>Macroéconomie I</i>	J.-P. Danthine, po	E2001		
Principes et méthodes (au moins 24 crédits)				
Microéconomie empirique et expérimentale	A. Mattei, po	E99	2	3
Δ <i>Microéconomie II</i>				
Economie du travail Δ <i>Macroéconomie I</i>	J. Imbs, pat	E99	2	3
Macroéconomie internationale Δ <i>Séq. Macro. II</i>	J. Imbs, pat	E2000	2	3
Macroeconomic Policy Seminar Δ <i>Séq. Macro. II</i>	J.-P. Danthine, po	E2001	2	3
Econométrie des variables qualitatives	A. Holly, po	E99	2	3
Δ <i>Statistique et économétrie II</i>				
Econométrie des données de panel	A. Holly, po	E2000	2	3
Δ <i>Statistique et économétrie II</i>				
Théorie des jeux	Suppléant	H	4	6
Théorie des jeux avancée Δ <i>Théorie des jeux</i>	E. von Thadden, po	E2000	2	3
Industrial Organization	T. von Ungern, po D. Neven, po	E2000 E99	4	6
Théorie et politique monétaires	P. Bridel, po	H	2	3
Fondements micro de la théorie monétaire	P. Bridel, po	E	2	3
Croissance	D. Neven, po	E2000	2	3
Théorie économique de l'organisation	suppléant	E99	2	3
Δ <i>Théorie des jeux</i>				
Microéconomie avancée (M)	Suppléant C. Henry, pe	H	4	6
Macroéconomie avancée (M)	J. Imbs, pat	H	4	6
Econométrie avancée (M)	A. Holly, po	H	4	6
Formes de la concurrence et régulation des monopoles naturels (M)	C. Henry, pe	E	2	3
Δ <i>Microéconomie avancée</i>				

**Programme
des cours**

Cours à option (suite)

ÉCONOMIE POLITIQUE (SUITE)				
Microéconomie de l'intermédiation bancaire (M)	Suppléant	E	2	3
<i>Δ Microéconomie avancée</i>				
Principes de finance I *	N. Tuchschnid, pa	H	4	6
Principes de finance II * Δ <i>Principes de finance I</i>	N. Tuchschnid, pa	E	4	6
<i>Economie appliquée (au moins 48 crédits)</i>				
Géographie économique et économie spatiale I: J.-B. Racine, po la localisation des activités économiques *		H	2	3
Géographie économique et économie spatiale II: J.-B. Racine, po le tourisme *		E	2	3
Démographie	O. Blanc, po	H	4	6
Séminaire: Etudes des populations *	O. Blanc, po	E	2	3
Economie du développement *	R. Abul Naga, pat	H	2	3
<i>Δ Analyse économique macro ou macroéconomie I</i>				
Séminaire Economie du développement *	R. Abul Naga, pat	E	2	3
<i>Δ Analyse économique macro ou macroéconomie I</i>				
Les dépenses du secteur public	J.-J. Schwartz, po	H98+E99	2	6
Le financement du secteur public	J.-J. Schwartz, po	H99+E00	2	6
Commerce international	Suppléant	H	2	3
Monnaie et finance internationales	P. Bacchetta, pi	E	2	3
Microéconomie appliquée concurrence et déréglementation	T. von Ungern, po	E98	2	3
Microéconomie appliquée environnement et bien-être social	T. von Ungern, po	E99	2	3
Economie nationale *	J.-C. Lambelet, po	H+E	2	6
Inégalité et développement	R. Abul Naga, pat	E	2	3
Modèles macroéconomiques	J.-C. Lambelet, po	H+E	3	6
Econométrie appliquée	R. Abul Naga, pat	H+E	2	6
Histoire de la pensée économique IIA	P. Bridel, po	H98	2	3
<i>Δ Histoire de la pensée économique I A</i>				
Histoire de la pensée économique IIB	P. Bridel, po	E99	2	3
<i>Δ Histoire de la pensée économique I B</i>				
Intégration européenne	D. Neven, po	H+E	2	6
Séminaire: Intégration européenne	D. Neven, po	E	2	3
Introduction à l'économie de la santé *	G. Domenighetti, pi	H	2	3
Economie de la santé A: réseaux, filières, de la théorie à la pratique	P. Huard, pi	E2000	2	3
Economie de la santé B: perspectives et dynamiques des systèmes de santé	P. Huard, pi	E99	2	3
Etudes économétriques en économie de la santé (M)	A. Holly, po	E	2	3
Administration des institutions sanitaires: introduction	vacat	H	2	3
Administration des institutions sanitaires: sujets avancés Δ <i>Admin. des instit. sanitaires: introduction</i>	vacat	E	2	3
Economie et gestion de l'énergie *	Z. Mikdashi, po	H	2	3
Economie et gestion de l'énergie: études appliquées *	Z. Mikdashi, po	E	2	3
Epistémologie des sciences sociales (M)	J.-B. Racine, po	E	2	3
<i>Options libres</i>				
<i>Au total 48 crédits dont 12 crédits au moins dans les options obligatoires HEC</i>				
* Cours pouvant être choisis déjà à partir du 3 ^{ème} semestre. Tous les autres cours pour lesquels aucun pré-requis n'est spécifié sont à choisir après avoir suivi les cours obligatoires suivants: <i>Macroéconomie I, Microéconomie I, Statistique et économétrie I, Statistique et économétrie appliquée, Méthodes quantitatives.</i>				
98-99 Cours donnés une année sur deux. Année durant laquelle le cours est offert.				
(M) Cours du programme de Master en sciences économiques (MSE) pouvant être pris à partir du 7 ^{ème} semestre, après avoir suivi tous les cours obligatoires.				

Programme des cours

1^{ère} année (60 crédits) (en bloc)

- Les trois dernières colonnes représentent respectivement le semestre durant lequel la matière est enseignée, le nombre d'heures hebdomadaires et la valeur en crédits.
- Les nombres entre parenthèses correspondent aux cours rapides.
- Pour être autorisé à suivre certains cours, il faut avoir obtenu les crédits de cours pré-requis. Les cours pré-requis sont inscrits Δ en italique après les cours qui comportent cette exigence.

Années suivantes, cours obligatoires (126 crédits)

INFORMATIQUE DE GESTION

Principes de comptabilité et de gestion	B. Apothéloz, po A. Stettler, po	H+E	6(3)	
Mathématiques	H.-U. Gerber, po F. Dufresne, po	H+E	4(3)	
Statistique économique	D. Nilles, mer	H+E	3	
Inférence et décision statistiques	A. Gualtierotti, pe A. Mattei, po	H+E	2	
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po Y. Pigneur, po	H+E	4	
Notions et principes généraux du droit	G. Mustaki, pe	H+E	2	
Economie politique	T. von Ungern, po J.-J. Schwartz, po	H+E	3	
Management				
Principes de consolidation et de contrôle interne	A. Stettler, po	E	5	6
Gestion de la production	H. Mathe, po	H	4	6
Management Science R.O I	vacat	H	4	6
Principes de marketing	Suppléant	H	2	3
Marketing management Δ <i>Principes de marketing</i>	G. Cestre, po	E	4	6
Principes de finance I ou	N. Tuchschnid, pas	H	4	6
Principes de finance II Δ <i>Principes de finance I</i>	N. Tuchschnid, pas	E	4	6
Encadrement et comportement	A. Bergmann, po	H	4	6
Principes de politique d'entreprise Δ <i>Princ. de marketing</i>	B. Catry, po	E	4	6
Pré-requis d'informatique et organisation				
Méthodes de programmation	P. Bonzon, po	H+E	2	9
Systémique et organisation I et II	S. Munari, po	H+E	2	9
<i>Ces cours sont pré-requis pour les 3 modules d'informatique et programmation, d'ingénierie des systèmes d'information (cours biennaux donnés en 1999-2000) et d'organisation et gestion des technologies de l'information (cours bisannuels donnés en 1998-1999)</i>				
Informatique et programmation				
Algorithmique et structure de données	P. Bonzon, po	H	6	9
Informatique théorique	P. Bonzon, po	E	6	9
Δ <i>Algorithmique et structure de données</i>				
Interfaces homme-machine	M. Tomassini, sup	H+E	4	9
Ingénierie des systèmes d'information (bisannuels 1999-2000)				
Systèmes d'information et d'aide à la décision	A.-R. Probst, pa	H	6	9
Architectures de communication	S. Ghernaoui-Hélie, po	H	6	9
Conception des systèmes d'information	S. Munari, po	E	6	9
Base de données	Y. Pigneur, po	E	6	9
Cours à option				
<i>Les 54 crédits peuvent être choisis librement, mais doivent être soumis à l'approbation préalable de la direction du programme. Les cours du département de l'EPFL et du Centre Universitaire Informatique de l'UNIGE sont également accessibles</i>				
<i>Dans l'offre de cours de l'Ecole, les cours du module d'Organisation et gestion des technologies de l'information sont particulièrement recommandés.</i>				
<i>Un projet effectué au sein d'un laboratoire du département informatique de l'EPFL compte pour 6 crédits</i>				
<i>Il est possible d'acquérir 6 crédits pour un stage en entreprise avec rapport de stage.</i>				
<i>Un mémoire de licence rédigé sous la direction d'un professeur de l'Ecole permet d'obtenir 12 crédits. Il peut être associé à un stage en entreprise.</i>				
Organisation et gestion des technologies de l'information (biennaux 1998-1999)				
Gestion des technologies de l'information	Y. Pigneur, po	H	6	9
Management de l'informatique	S. Munari, po	H	6	9
Gestion des télécommunications	S. Ghernaoui-Hélie, po	E	6	9
Systèmes à base de connaissances	A.-R. Probst, pa	E	6	9

Cours à option (54 crédits)

Programme des cours

1^{ère} année (60 crédits)

*Observations sur la 1^{re} année:
le cours d'analyse est un cours de 8 heures hebdomadaires suivi à l'EPFL. Il comprend 4 heures de cours en auditoire et 4 heures d'exercices en groupes sous la direction d'assistants.*

Années suivantes, cours obligatoires (129 crédits)

Cours à option (51 crédits)

Mémoire obligatoire

SCIENCES ACTUARIELLES

Principes de comptabilité et de gestion	B. Apothéloz, po A. Sietfler, po	H+E	6	
Analyse I + II	B. Zwahlen, EPFL	H+E	8	
Notions et principes généraux de l'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po Y. Pigneur, po	H+E	3	
Notions et principes généraux du droit	G. Mustaki, pe	H+E	2	
Assurances sur la vie	D. Neuenschwander, pe	H+E	3	
Assurances de dommages	H.-U. Gerber, po	H+E	3	
Calcul numérique	A. Dubey, po F. Dufresne, po	H+E	3	
<i>Management, droit et mathématiques</i>				
Economie politique	T. von Ungern, po	H+E	3	9
Probabilités et statistique	S. Morgenthaler, EPFL	H+E	4	12
Méthodes de programmation	P. Bonzon, po	H+E	2	9
Principes de finance I	N. Tuchschnid, pas	H	4	6
Principes de finance II Δ Principes de finance I	N. Tuchschnid, pas	E	4	6
Droit des assurances privées	F. Guisan, pe	H+E	2	6
Droit des assurances sociales	J.-L. Duc, po	H+E	2	6
Droit de la prévoyance professionnelle	J.-L. Duc, po	E	2	3
<i>Assurances sur la vie (cours biennaux)</i>				
Assurances privées I	P. Maeder, pe	H99	2	3
Assurances privées II	P. Maeder, pe	E98	2	3
Modèles stochastiques de l'assurance	A. Dubey, po	E98	4	6
Assurance collective I	P. Maeder, pe	H98	2	3
Assurance collective II	P. Maeder, pe	E99	2	3
Construction de bases techniques	F. Dufresne, po	H98	4	6
<i>Assurances sociales (cours biennaux)</i>				
Systèmes collectifs de financement I	R. Schmutz, pe	H99	2	3
Systèmes collectifs de financement II	R. Schmutz, pe	E98	2	3
Assurances sociales I	R. Schmutz, pe	H98	2	3
Assurances sociales II	R. Schmutz, pe	E99	2	3
<i>Assurances de dommages et réassurance (cours biennaux)</i>				
Réassurance	H.-U. Gerber, po F. Dufresne, po	E98	4	6
Tarification et provisions	A. Dubey, po H.-U. Gerber, po	H98	4	6
Théorie de la crédibilité	A. Dubey, po H.-U. Gerber, po	E99	4	6
<i>Mathématiques actuarielles</i>				
Théorie du risque	H.-U. Gerber, po F. Dufresne, po	H99	4	6
Séminaire I		H	2	3
Séminaire II		H	2	3
Mémoire obligatoire				6

Cours à option

Les options représentent 51 crédits. Tous les cours proposés au programme de licence de l'École des HEC peuvent en principe être choisis, de même que les cours avancés de probabilité et de statistiques de l'EPFL. L'étudiant doit soumettre son programme de cours à options à l'approbation du président de l'orientation de sciences actuarielles.

L'étudiant a l'obligation de rédiger un mémoire sous la direction d'un professeur de l'ISA. Ce mémoire peut prendre la forme d'un mémoire lié à un stage.

Programme des cours

Diplôme postgrade en management

*Remarque: le MBA est également
offert en cours d'emploi sur 2 ans.*

MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION (MBA)

1^{re} période (10 semaines)

Comptabilité	Bernard Apothéloz, po
Marketing	Ghislaine Cestre, po
Microéconomie	Richard Baldwin, pi
Méthodes quantitatives d'aide à la décision	Emmanuel Fragnières, pat
Droit	François Chaudet, po
Gestion du personnel	Philippe Delay, pe
Entreprise et technologies de l'information	Maia Wentland, pe
Relations humaines	Alexander Bergmann, po

2^e période (11 semaines)

Organisation	Silvio Murani, po
Comptabilité	Bernard Apothéloz, po
Finance	Didier Cassin, po
Marketing	Ghislaine Cestre, po
Marketing industriel	Dominique Xardel, pe
Fiscalité	Thomas Steinmann, pe
Gestion de la production	Hervé Mathe, po
Politique de l'entreprise	Bernard Catry, po
Macroéconomie	Richard Baldwin, pi
Droit	François Chaudet, pe
Entreprise et technologies de l'information	Maia Wentland, pe
Méthodes quantitatives d'aide à la décision	Emmanuel Fragnières, pat
Relations humaines	Alexander Bergmann, po
Entrepreneurship	Maia Wentland, pe

3^e période (11 semaines)

Finance	Didier Cassin, po
Marketing industriel	Dominique Xardel, pe
Relations industrielles	Jacques Rojot, pi
Politique de l'entreprise	Bernard Catry, po
Gestion de la production	Hervé Mathe, po
Relations humaines	Alexander Bergmann, po
Les cahiers du MBA	André R. Probst, pa
Projets de «consultance»	Bernard Catry, po
Droit	François Chaudet, pe

Diplôme postgrade en informatique et organisation

*Remarque: le MBI est également offert en cours
d'emploi sur 2 ans.*

MASTER OF SCIENCE IN BUSINESS INFORMATION SYSTEMS (MBI)

Management de l'informatique	Silvio Munari, po	9
Gestion des technologies de l'information	Yves Pigneur, po	9
Gestion des télécommunications	Solange Ghernaouti-Hélie, po	9
Systèmes à base de connaissance	André R. Probst, pa	9
Un séminaire de programmation	divers professeurs	9
Algorithmique et structures de données	Pierre Bonzon, po	9
Architectures de communication	Solange Ghernaouti-Hélie, po	9
Bases de données	Yves Pigneur, po	9
Conception des systèmes d'information	Silvio Munari, po	9
Informatique théorique	Pierre Bonzon, po	9
Interfaces homme-machine	François Grize, po	9
	Marco Tomassini, p.sup.	
Systèmes d'information et d'aide à la décision	André R. Probst, pa	9

*L'obtention du Diplôme Postgrade en Informatique et Organisation (DPIO) suppose
l'accumulation de 90 crédits.*

*Sachant que chaque cours compte pour 9 crédits (avec ses exercices et autres travaux
pratiques), il s'agit d'en choisir huit pour accumuler les 72 premiers crédits.*

*A l'issue de ces huit cours, un travail de diplôme et la rédaction d'un mémoire, éventuellement
associés à un stage d'été en entreprise, doivent être effectués et comptent pour 18 crédits.*

Programme des cours

Diplôme postgrade en science économique

MASTER OF SCIENCE IN ECONOMICS (MSE)		
<i>Tronc commun :</i>		
Microéconomie avancée <i>Advanced Microeconomics</i>	Claude Henry, po Ernst L. von Thadden, po	H 6
Macroéconomie avancée <i>Advanced Macroeconomics</i>	Jean Imbs, po	H+E 6
Econométrie avancée <i>Advanced Econometrics</i>	Alberto Holly, po	H 6
Epistémologie des sciences sociales <i>Epistemology of Social Sciences</i>	Jean-Bernard Racine, po	E 3
<i>MSE Seminar</i>	MSE Thesis Directors	E
<i>Cours spécialisés</i>		
<i>Economie de l'industrie, cours obligatoires</i>		
Economie industrielle avancée <i>Advanced Industrial Organization</i>	Thomas von Ungern, po	H 4
Formes de la concurrence et régulation des monopoles naturels <i>Competition and Regulation of Natural Monopolies</i>	Claude Henry, po	E 4
<i>Macroéconomie-Finance, cours obligatoires</i>		
Intermédiation bancaire <i>Intermediation and Banking</i>	Suppléant	E 4
Cycles conjoncturels <i>Business Cycles</i>	Jean-Pierre Danthine, po	E 4
<i>Economie de la santé, cours obligatoires</i>		
Evaluation Economique des soins de la santé <i>Economic Evaluations of Health Care Programs</i>	Alberto Holly, po	E 4
Médecine sociale et préventive <i>Social and Preventive Medecine</i>	Fred Paccaud, po	H 4
<i>Cours à option:</i>		
Théorie des jeux <i>Game Theory</i>	sup Ernst-L. von Thadden, po	H 5
Théorie économique de l'organisation <i>Economic Theory of Organisation</i>	sup. Ernst L. von Thadden, po	E 3
Politique de la concurrence européenne <i>European Competition Policy</i>	Damien Neven, po	E 4
Séminaire Economie de l'environnement et bien-être social <i>Seminar - Environmental and Welfare Economics</i>	Thomas von Ungern, po	E 3
Intégration européenne <i>European Integration</i>	Damien Neven, po	H+E 6
Séminaire d'intégration européenne <i>Seminar. European Integration</i>	Damien Neven, po	E 3
Finance d'entreprise <i>Corporate Finance</i>	Didier Cossin, po	H 6
Management de l'informatique <i>Information Technology Management</i>	Silvio Munari, po	H 7
Organisation industrielle du tourisme	Peter Keller, pe	E 2
Mathématique de la finance	André Dubey	E 3
Econométrie appliquée	Ramses Abul Naga, pat	H+E 6
Modèles macroéconomiques <i>Macroeconomic Modelling</i>	Jean-Christian Lambelet, po	H+E 6
Economie du travail <i>Labor Economics</i>	Jean Imbs, pat	E 3
Inégalité et développement <i>Inequality and Development</i>	Ramses Abul Naga, pat	E 3
Théorie financière <i>Financial Theory</i>	Jean-Pierre Danthine, po	H 6

**Programme
des cours**

MASTER OF SCIENCE IN ECONOMICS (MSE) (SUITE)

Options et instruments dérivés <i>Options and Derivatives</i>	Rajna Gibson, po	H+E 7
Allocation et évaluation des actifs financiers <i>Asset Allocation and Pricing</i>	Nils Tuchschnid, po	E 3
Finance internationale de marché <i>International Investments</i>	Nils Tuchschnid, po	E 3
Introduction à l'économie de la santé	G Domenighetti, pi	H 2
Economie de la santé : Dynamiques des systèmes de santé	Pierre Huard, pi	E 3
Etudes économétriques en économie de la santé <i>Econometric Studies in the Economics of Health</i>	Alberto Holly, po	E 3
Econométrie des variables qualitatives <i>Econometrics Analysis of Qualitative Data Model</i>	Alberto Holly, po	E 3
Administration des institutions sanitaires: Introduction <i>Administration of Health Institutions: Introduction</i>	vacat	H 3
Administration des institutions sanitaires: Sujets avancés <i>Administration of Health Institutions: Advanced topics</i>	vacat	E 3
Introduction à la pratique médicale <i>Introduction to Medical Practice</i>	Jean-Blaise Wasserfallen, pi	H 3
Cours à l'Institut universitaire des hautes études internationales, Genève:		
<i>Advanced Topics in International Economics and Development</i>	M. Djajic	E 3
<i>Finance and the European Financial Market</i>	Salih Nefci	H 3
<i>Empirical Methods in International Macroeconomics and Finance</i>	H. Genberg/ S. Nefci	H+E 6
<i>Macroeconomic Aspects of European Integration</i>	Charles Wyplosz	E 3
<i>Theoretical Trade Policy</i>	Richard Baldwin	E 3
<i>Open Economy Macroeconomics</i>	Ch Wyplosz	E 3

N.B.: Les cours sont donnés majoritairement en anglais

**Diplôme postgrade en
banque et finance**

MASTER OF SCIENCE IN BANKING AND FINANCE (MBF)

Cours		
<i>Financial Theory</i>	Jean-Pierre Danthine, po Rajna Gibson, po	H 4
<i>Options and Derivatives Instruments</i>	Rajna Gibson, po	E 4
<i>Principles of International Finance</i>	Didier Cossin, po Jean Imbs, pi Kpate Adjaoute, pat	H 3
<i>Empirical Methods in Finance</i>	Kpate Adjaoute, pat	H+E 2
<i>Bank Management & Corporate Strategies</i>	Zuhayr Mikdashi, po	H 3
<i>Corporate Finance</i>	Didier Cossin, po	H 4
<i>International Investments</i>	Nils Tuchschnid, po	E 2
<i>Asset Allocation and Pricing *</i>	Nils Tuchschnid, po	E 2
<i>Financial Engineering *</i>	D. Mirlesse, cc	E 2
<i>Seminars in Banking Strategies and Issues *</i>	Zuhayr Mikdashi, po	E 3
<i>Commodities Markets and Products</i>	divers intervenants	E 1,5
<i>New Approaches to Financial Analysis</i>	divers intervenants	E 1,5

Rédaction d'un mémoire de diplôme

Options

2 h./année, + 2 h /année à choix, en substitution d'un cours marqué *

**Programme
des cours**

**postgrade en
management
international**

MASTER OF SCIENCE IN INTERNATIONAL MANAGEMENT (MIM)

1^{re} période (10 semaines)

Compétitivité des entreprises	Stéphane Garelli, pe	1,5 C
Compétitivité des nations	Stéphane Garelli, pe	3 C
Politique d'entreprise internationale	Bernard Catry, po	3 C
Gestion interculturelle	Alexander Bergmann, po	3 C
Gestion financière internationale	Zuhayr Mikdashi, po	3 C
	Jean Imbs, pi	
	Kpate Adjaoute, pat	
Comptabilité financière en milieu international	Alfred Stettler, po	1,5 C
Gestion internationale des services	Hervé Mathe, po	2 C

2^e période (10 semaines)

Compétitivité des entreprises	Stéphane Garelli, pe	1,5 C
Compétitivité des nations	Stéphane Garelli, pe	3 C
Politique d'entreprise internationale	Bernard Catry, po	3 C
Gestion financière internationale	Didier Cossin, po	3 C
Gestion internationale de la technologie et de la production	Hervé Mathe, po	3 C
Contrôle et audits international	Daniel Oyon, po	3 C
Aspects juridiques et fiscaux des transactions internationales	Thomas Steinmann, pe	1,5 C
Méthodologies de recherche	Emmanuel Fragnière, pat	1 C
Gestion des technologies de l'information et de la communication	Yves Pigneur, po	1,5 C
Marketing international comparé	Ghislaine Cestre, po	3 C

3^e période (10 à 12 semaines)

Cette période se déroule dans l'une ou l'autre des institutions suivantes: Cranfield School of Management Bedford (GB), Ecole de Commerce Solvay, Université libre de Bruxelles (ULB) (B), University of Miami (USA), Babson College (USA), Arthur D. Little Business School, Cambridge (USA), University of Western Ontario, London, Canada, The University of Hong Kong (China), The National University of Singapore (Sing), HEC Montréal (Canada)

L'éventail des cours est choisi en fonction des intérêts des candidats et de la nature de leur projet de mémoire.

Programme des cours

Diplôme postgrade en management de la technologie (commun avec l'EPFL)

MASTER OF SCIENCE IN MANAGEMENT OF TECHNOLOGY (MOT)

<i>Managerial accounting & finance</i>	A. Stettler, po
<i>Introduction module a)</i>	R. Schwartz (Uni. Texas)
<i>Introduction module b)</i>	R. Schwartz (Uni. Texas)
<i>From sciences to technology</i>	A. Châtelain (EPFL)
<i>Marketing & Sales</i>	G. Cestre, po
<i>Conception and design</i>	R. Popovic (EPFL)
<i>Production and industrialization</i>	R. Glardon (EPFL)
<i>Strategic management</i>	M. Santi, Groupe HEC (France)
<i>Building the team</i>	A. Bergmann, po
<i>From technology to products</i>	P. Rossel (EPFL)
	R. Boutellier (Uni. Saint-Gall)
<i>Industrial competitiveness</i>	D. Neven, po
<i>Research and development</i>	A. Wegmann (EPFL)
	G. Haour (IMD)
<i>Entrepreneurial Finance</i>	D. Cossin, po
<i>Managing the project</i>	F.-L. Perret (EPFL)
<i>New products</i>	H. Mathe, po
<i>Creating the new venture</i>	D. Oyon, po
<i>Venture legal aspects</i>	Tbd
<i>New information technology</i>	C. Stricker (EPFL)
	S. Munari, po
<i>Managing ressources</i>	E. Fagnière, p. ass.
<i>Industrial restructuring</i>	D. Foray (Ecole des Mines de Paris)
<i>Social relations</i>	E.-L. Von Thadden, po
<i>Managing for growth</i>	D. Mlynek (EPFL)
<i>Program synthesis</i>	Committee
<i>Project Work</i>	Committee
<i>Summer term at the University of Texas</i>	

Diplôme en économie et administration de la santé (commun avec la Faculté de médecine)

DIPLÔME EN ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION DE LA SANTÉ

Le cycle d'études s'étend sur 4 semestres. Pour obtenir le diplôme, le candidat doit avoir obtenu 60 crédits.

Cours obligatoires (42 crédits):

<i>Première année</i>		
Introduction à l'économie de la santé	G. Domenighetti, pi	H 3
Administration des institutions sanitaires	Introduction vacat	H 3
Introduction à la pratique médicale	J.B. Wasserfallen, pi	H 3
<i>(Première partie, cours blocs 2 jours, facultative pour les étudiants en médecine ou ceux ayant une formation médicale)</i>		
Outils de microéconomie pour l'économie de la santé	F. Abbé-Decarroux	H 3
<i>(Enseignement facultatif pour les étudiants ayant une formation économique)</i>		
Méthodes de statistique de la santé I	A. Marazzi, po	H 3
Méthodes de statistique de la santé II	A. Marazzi, po	E 3
Economie de la santé A: Réseaux, filières, de la théorie à la pratique	P. Huard, pi	E 3
Economie de la santé B: Dynamiques des systèmes de santé (98-99)	P. Huard, pi	
<i>(Economie de la santé A et B en alternance une année sur deux)</i>		
Droit des assurances sociales	J.L. Duc, po	E 2
Droit de la santé	O. Guillod, pi	E 1
Socio-anthropologie du corps et de la santé	Suppléant	E 3
Séminaire multidisciplinaire		H+E 3

Programme des cours

DIPL. EN ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION DE LA SANTÉ (SUITE)

Deuxième année

Administration des institutions sanitaires:	vacat	E 3
Sujets avancés		
Economie de la santé A: Réseaux, filières, de la théorie à la pratique	P. Huard, pi	E 3
Economie de la santé B: Dynamiques des systèmes de santé (98-99)	P. Huard, pi	
<i>(Economie de la santé A et B en alternance une année sur deux)</i>		
Médecine sociale et préventive	F. Paccaud, po	H 3
Politiques comparées de santé	Suppléant	H 3
Séminaire multidisciplinaire*		H+E 3

* Le séminaire multidisciplinaire est une rencontre bihebdomadaire réservée aux participants au diplôme et placée sous la responsabilité d'un enseignant. Il comprend, entre autres, des interventions externes et des présentations par les étudiants

Cours à option (6 crédits):

Introduction à la médecine sociale	F. Paccaud, po	E 2
Séminaire d'éthique biomédicale	J. Diezi, P. Guex, et J.P. Wauters	H+E 3
Enseignement informatif sur les médecines parallèles	J. Diezi, po	H+E 1
Séminaire. Histoire de la médecine	V. Barras, pa	H+E 2
Cours-séminaire d'éthique	V. Barras, pa	H 2
Études économétriques en économie de la santé	A. Holly, po	E 3
Economie de l'environnement et bien-être social	T. von Ungern, po	E 3
Analyse économique, micro et macro	D. Neven, po	H+E 6
Encadrement et comportement	A. Bergmann, po	H 6
OU Gestion et organisation des ressources humaines	P. Delay, pe	H+E 6
Gestion de la production	H. Mathe, po	H 6
Éléments de comptabilité première partie	D. Oyon, po	H+E 6
Principes généraux d'informatique (1 ^{ère} partie)	S. Ghernaoui-Hélie, po	H 3
Principes généraux d'informatique (2 ^{ème} partie)	S. Ghernaoui-Hélie, po	E 3
Conception des systèmes d'information & organisation: première partie	S. Munari, po	E 3
Systémique & organisation: première partie	S. Munari, po	H 3
Assurances sociales et prévoyance professionnelle: - Aspects actuariels - 98-99, cours bisannuels	R. Schmutz, pe	H 3
Cours à option SSP:		
- Politiques sociales II (G. Corajoud)		H+E 6
- Recherche évaluative dans le champ social (1 ^{ère} partie) (F.X. Merrien)		H 3
- Sociologie comparée des Etats-providence (2 ^{ème} partie) (F.X. Merrien)		E 3
Cours économie de la santé et gestion hospitalière (IDHEAP)		E 6
Université d'été en administration et gestion des services sanitaires (Ascono): 3 semaines de cours		

Mémoire (9 crédits)

Stage qui peut être lié à la rédaction d'un mémoire.

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
Ex	=	exercices
H	=	hiver
E	=	été

po	=	professeur ordinaire
pa	=	professeur associé
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
sup	=	suppléant
pat	=	professeur assistant
me	=	maître d'enseignement
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
cc	=	charge de cours
ass	=	assistant

Adresses utiles

RESPONSABLES ADRESSE TEL. FAX

Décanat

Professeur Olivier Blanc, doyen Secrétaire: Mme Anne-Marie Aberghouss	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 41 692 33 40	692 33 45 692 33 45
Professeur Aurelio Mattei, vice-doyen (1er cycle)	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 83	692 33 05
Professeur Bernard Apothéloz, vice-doyen (2e cycle)	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 59	692 33 05
Vacat, vice-doyen (3e cycle)	BFSH1, 1015 Lausanne		
Secrétaire: Mme Christiane Jeangirard	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 50	692 33 05
M. Dominique Michel Farcinade, adjoint de Faculté	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 31	692 33 05

Services de l'administration centrale

Réception et information: Mmes Marcelle Aprile et Corinne Rossmann	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 00	692 33 05
Gestion des étudiants Mme Christiane Jeangirard	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 50	692 33 05
Information, documentation, promotion Mme Isabelle Meister	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 61	692 33 05
Finance, locaux et horaires des cours Mme Josiane Gigon	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 30	692 33 05
Informatique administrative MM. Luis Rodriguez, Farhat Rois et Philippe Mundler	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 21	692 33 05
Centre d'enseignement informatique CEI Responsable: M. Luis Rodriguez	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 21	692 33 05

Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP)

Professeur Jean-Christian Lambelet, président	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 81	692 33 65
Secrétariat du département Mme Hélène Kallay		692 33 20	692 33 65
Documentaliste Mme Claudine Delapierre-Saudan		692 33 64	692 33 65

Département de management

Professeur Hervé Mathe, président	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 63	692 33 05
Secrétariat Mme Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

Institut Créa de macroéconomie appliquée

Professeur Jean-Christian Lambelet, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 81	692 33 55
Mme Délia Nilles, chargée de recherches		692 33 53	692 33 55

Institut de gestion bancaire et financière (IGBF)

Professeur Rajna Gibson, directrice	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 68	692 33 05
Secrétariat Mmes Huguette Kappeler et Valérie Frioud		692 33 82	692 33 05

Adresses utiles

Institut d'informatique et organisation (INFORGE)

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Yves Pigneur, directeur et président de l'orientation informatique de gestion	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 01	692 34 05
Secrétariat Mme Ethel Bonvin		692 34 00	692 34 05

Institut de sciences actuarielles (ISA)

Professeur François Dufresne, directeur et président de l'orientation sciences actuarielles	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 74	692 33 05
Secrétariat Mme Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

Institut universitaire de Management international (IUMI)

Professeure Ghislaine Cestre, directrice et présidente de l'orientation management international	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 55	692 33 05
Secrétariat Mme Isabelle Savaris		692 33 10	692 33 05

Unité d'enseignement et de recherche en comptabilité et contrôle (UERCC)

Alfred Stettler, prof. responsable	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 56	692 33 05
Secrétariat: Mme Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

Unité d'enseignement et de recherche en tourisme (UERT)

Peter Keller et Francis Scherly, prof. responsables	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 88	692 33 05
Secrétariat Mme Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

Etudes doctorales

Professeur Alberto Holly, président de la Commission doctorale	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 82	692 33 05
Secrétariat Mme Isabelle Meister		692 33 61	692 33 05

Programme postgrade en management (MBA)

Professeure Maria Wentland-Forte, directrice	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 29	
Secrétariat du programme Mmes Nicole Farcinade et Tereza Knob		692 33 90	692 33 95

Programme postgrade en science économique (MSE)

Professeur Ernst L. von Thadden, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 77	692 33 65
Secrétariat du programme Mme Hélène Kollay		692 33 20	692 33 65

Programme postgrade en informatique et organisation (MBI)

Professeur Silvio Munari, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 01	692 34 05
Secrétariat du programme Mme Ethel Bonvin		692 34 00	692 34 05

Adresses utiles

RESPONSABLES

ADRESSE

TEL

FAX

*Programme postgrade en
management de la technologie
(MOT)*

Centre de Management de la technologie	EPFL	693 53 96	693 50 60
--	------	-----------	-----------

*Programme postgrade en
management international
(MIM)*

Professeur Daniel Oyon, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 64	692 33 05
Secrétariat du programme M ^{me} Isabelle Savaris		692 33 10	692 33 05

*Programme postgrade en
banque et finance (MBF)*

Professeur Nils Tuchschnid, directeur	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 67	692 33 05
Secrétariat du programme M ^{me} Hugette Kappeler		692 33 82	692 33 05

*Diplôme en économie et
administration
de la santé*

Comité directeur	BFSH1, 1015 Lausanne		
Secrétariat M ^{me} Hélène Kallay		692 33 30	692 33 65

*Certificat d'études en
management et Certificat
d'études en management pour
diplômés d'écoles d'hôtellerie*

	BFSH1, 1015 Lausanne		
Secrétariat M ^{me} Myriam Daccord		692 33 60	692 33 05

Formation continue

Prof. Bernard Catry, délégué du Décanat	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 53	692 33 05
---	----------------------	-----------	-----------

Organisations affiliées

AIESEC (Ass. intern. des étud. en sciences écon. et commerciales) Bureau Association	BFSH1, 1015 Lausanne	692 34 43	692 34 45
Association des gradués HEC M ^{me} Maguy Gillot	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 86	692 33 85
HEC – Espace Entreprise Bureau de l'association	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 34	
Comité des étudiants HEC Bureau du comité	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 16	692 33 15
Junior Entreprise HEC (JE HEC) Bureau du comité	BFSH1, 1015 Lausanne	692 33 33	692 33 35

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DES SCIENCES

Mission et finalité des sciences

Pendant longtemps, l'Homo sapiens a vécu en nomade, tirant sa nourriture de la chasse et de la cueillette et s'abritant dans des anfractuosités naturelles. Quelque huit mille ans avant notre ère, une évolution décisive apparaît: des animaux sont domestiqués, des cultures semées, l'homme devient sédentaire et organise des camps, puis des villages. Il commence à adapter l'environnement à ses besoins. Les découvertes et les inventions se succèdent, les techniques se développent, le savoir s'accumule.

Le but des sciences est de mettre en forme les connaissances acquises pour qu'elles soient facilement accessibles et, d'autre part, de repousser sans cesse les frontières de l'ignorance: nous pouvons ainsi nous situer toujours mieux sur la planète et dans l'univers, et apprendre à en exploiter les ressources naturelles dans l'intérêt de toute l'humanité.

Les sciences comprennent à la fois des sciences exactes et des sciences expérimentales. Les mathématiques et l'informatique appartiennent à la première catégorie. Les secondes sont des sciences dont l'objet d'étude est soumis à l'expérimentation; on parle aussi de sciences naturelles puisque les objets ou êtres vivants étudiés sont presque toujours issus de la nature. Les quatre sciences naturelles de base sont la physique, la chimie, la biologie et les sciences de la Terre (géologie). Mais il existe une profusion de branches, souvent à l'intersection de deux ou plusieurs sciences naturelles, qui couvrent des domaines plus spécialisés comme la géochimie, la biologie moléculaire, les sciences de l'environnement.

La Faculté des sciences prépare aux carrières scientifiques et forme des enseignants pour les établissements d'enseignement secondaire et supérieur. Elle offre aux étudiants toute une palette de formations conduisant à une licence, des diplômes, des doctorats, dans l'ensemble des sciences exactes et expérimentales: mathématiques, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre, auxquelles s'ajoute la pharmacie.

Par ailleurs, la Faculté participe activement à l'effort de recherche du pays par le biais de nombreux laboratoires et instituts équipés de matériel de pointe et dont les travaux sont soutenus soit par le Fonds national de la recherche scientifique, soit par des fondations locales, nationales ou européennes, soit encore par des entreprises privées.

Organisation des études

Grades décernés

Sur proposition de la Faculté des sciences, l'Université de Lausanne décerne les grades suivants:

- A. **Licence ès sciences** (branche principale et branche secondaire mentionnées)
- B. **Diplôme de mathématicien**
 - Diplôme de physicien
 - Diplôme de chimiste
 - Diplôme de biologiste
 - Diplôme de géologue
 - Diplôme universitaire de pharmacien*
- C. **Diplôme d'études supérieures en sciences naturelles de l'environnement** (en commun avec l'Université de Genève)**
- D. **Doctorat ès sciences**
 - Doctorat ès sciences pharmaceutiques*

* Voir Section de pharmacie

** D'autres enseignements postgrades sont en cours d'élaboration.

1^{er}, 2^e, 3^e cycles

Les deux premières années d'études constituent le 1^{er} cycle ou cycle propédeutique. La plupart des cours, exercices, séminaires et travaux pratiques du 1^{er} cycle sont donnés au Collège propédeutique de Dorigny. Ces deux années sont consacrées à l'enseignement des sciences de base et chacune se termine par un examen propédeutique: le premier qui peut être subi dès la fin du 2^e semestre d'études, le second dès la fin du 4^e semestre.

Le 2^e cycle d'études est consacré avant tout aux enseignements spécialisés préparant aux examens de grades.

Des cours de 3^e cycle existent en mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre. Ils sont organisés en collaboration avec les universités romandes. Accessibles sous certaines conditions aux licenciés et diplômés, ils ne mènent à l'obtention d'aucun grade universitaire, mais constituent une préparation précieuse, sinon même indispensable, à la recherche et au doctorat.

Licence ès sciences

La **licence ès sciences** est un titre obtenu après 4 ans d'études dans deux disciplines scientifiques choisies parmi les branches suivantes: mathématiques, physique, chimie, biologie ou sciences de la Terre.

Les candidats choisissent une branche principale. Après réussite du deuxième examen propédeutique, ils s'inscrivent en licence ès sciences en choisissant une branche secondaire, différente de la branche principale. En troisième et quatrième années, ils doivent suivre, répartis sur deux ans, les enseignements correspondant à la troisième année d'étude du diplôme de la branche principale et les enseignements prévus au "programme de la branche secondaire" (voir à ce sujet la brochure «Plans et règlements d'études» de la Faculté des sciences, distribuée au secrétariat) et réussir les examens correspondants.

NB.. La réussite de la branche secondaire donne droit à l'équivalence du 2^{ème} examen propédeutique de cette branche.

Diplômes

Les diplômes de mathématicien, physicien, chimiste, biologiste ou géologue s'obtiennent en général après 4 ans et demi d'études, soit 9 semestres. Après avoir réussi les deux examens propédeutiques et les examens correspondants aux enseignements de deuxième cycle, les candidats doivent effectuer un travail de diplôme et défendre avec succès leur mémoire écrit.

Les Facultés des sciences des Universités de Genève et de Lausanne proposent ensemble le **Diplôme d'études supérieures en sciences naturelles de l'environnement** (DES SNE). C'est une formation interdisciplinaire spécifique de 4 à 5 semestres réservée aux étudiants ayant accompli 3 années d'études réussies en sciences dans l'une des hautes écoles suisses. L'admission est décidée sur dossier par les Facultés concernées. En première année, la partie pratique de l'enseignement est destinée à mettre en évidence l'approche interdisciplinaire nécessaire pour comprendre le fonctionnement des différents systèmes naturels et anthropiques. Une large partie du temps est consacrée à l'étude pratique de différents compartiments de l'environnement: milieux urbain, terrestre, fluvial, lacustre, alpin, etc. Pendant les semestres suivants, les étudiants élaborent leur travail de diplôme tout en suivant cours à option, séminaires, conférences et colloques.

Sections et Instituts

Section de mathématiques

La Section de mathématiques de la Faculté des sciences comprend l'Institut de mathématiques et l'Institut d'informatique. La section dispense un enseignement essentiellement orienté vers les mathématiques pures. Elle a pour principales missions de former les maîtres de mathématiques de l'Ecole secondaire vaudoise et de préparer des mathématiciens pour l'enseignement, la recherche et les diverses utilisations des mathématiques et de l'informatique. Elle a aussi la responsabilité de nombreux cours de service destinés à d'autres catégories de scientifiques.

Institut de mathématiques (IMA)

L'Institut de mathématiques assure la formation des étudiants candidats au diplôme de mathématicien ou à la licence ès sciences. Il dispense également des cours dans le cadre du Troisième cycle romand de mathématiques et du Diplôme lémanique d'études supérieures en mathématiques. Les étudiants qui souhaitent élargir leurs connaissances et effectuer des travaux de recherche peuvent préparer une thèse de doctorat en mathématiques.

Les recherches conduites dans cet institut sont représentatives des principaux domaines des mathématiques pures: algèbre, analyse harmonique, géométrie algébrique, géométrie différentielle, K-théorie algébrique, théorie des groupes, théorie des nombres, topologie algébrique.

L'Institut de mathématiques est aussi responsable de plusieurs cours de service à l'intention d'autres étudiants de la Faculté des sciences et de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Institut d'informatique (IIS)

Cet Institut dispense un enseignement de base en informatique destiné aux étudiants de la Faculté des sciences. Il propose aussi un certain nombre de cours et de séminaires de deuxième cycle, qui permettent aux étudiants d'acquérir de bonnes connaissances techniques et de se familiariser avec diverses méthodes formelles indispensables à tout informaticien. Les titulaires d'un grade universitaire qui le désirent peuvent préparer une thèse de doctorat et suivre les nombreuses activités du Troisième cycle romand d'informatique, qui organise chaque année plusieurs cours et séminaires avancés et une école où sont invités des conférenciers étrangers.

L'Institut d'informatique a deux domaines privilégiés de recherche: le génie logiciel, c'est-à-dire les méthodes et techniques utilisées pour la conception et la réalisation de logiciels complexes, et les interfaces-utilisateurs, c'est-à-dire l'ensemble des moyens qui permettent la communication entre l'homme et l'ordinateur.

Section de physique

En Section de Physique, les activités d'enseignement entrent dans deux catégories: les enseignements de service et les enseignements de la spécialité.

Les enseignements de service s'adressent aux étudiants en médecine, en police scientifique et aux étudiants des autres sections de la Faculté. En règle générale, ce sont des enseignements de 1er cycle dont le but est de donner les notions de base aux enseignements spécialisés de chimie, biologie, géologie, médecine, pharmacie et police scientifique qui seront suivis plus tard; pour les futurs mathématiciens, il s'agit aussi de donner un cadre d'application des mathématiques.

Les enseignements de la spécialité s'adressent aux futurs physiciens. Une partie de ces enseignements est donnée en commun à l'UNIL et à l'EPFL.

De généraliste qu'il est au 1er cycle, l'enseignement de la physique se spécialise partiellement au 2e cycle et s'oriente vers les domaines de recherche particuliers de la section de physique: étude des surfaces et des nano-structures, spectroscopie des phénomènes ultrarapides, physique de la matière vivante, physique nucléaire et corpusculaire, cristallographie, astronomie et astrophysique. Quant à la physique théorique (électromagnétisme, physique statistique, physique quantique et relativité), elle dépasse les divisions entre les deux cycles et les deux institutions que sont l'Université et l'EPFL.

En étroite collaboration avec les autres écoles romandes, la section dispense également un enseignement de 3e cycle dont les thèmes varient de semestre en semestre au gré des enseignants qui proviennent de tous les horizons.

Institut de physique de la matière condensée (IPMC)

Les activités de recherche de l'Institut concernent essentiellement les propriétés structurales et dynamiques de systèmes constitués de quelques atomes (par ex. les molécules) à plusieurs milliers d'atomes (nanostructures, molécules biologiques). En particulier, les petits amas d'atomes

sections et des instituts

déposés sur des surfaces font l'objet d'études à l'aide, entre autres, de la microscopie à effet tunnel, tant en ce qui concerne leurs structures que leurs propriétés électroniques, cela à l'échelle du nanomètre. En physique de la matière vivante, on étudie les interactions ligand-récepteur par microscopie à effet de force ainsi que les propriétés élastiques des protéines. Les propriétés spectroscopiques et dynamique de molécules en milieux condensés (liquides, solides) sont étudiés par des lasers à impulsions nanoseconde, picoseconde et femtoseconde. Finalement, la recherche théorique sur l'évolution et la morphogenèse concerne les sujets tels que matière molle (cristaux conformes), physique de la matière vivante et modèles de l'évolution pré-biotique.

Institut de physique hautes énergies (IPHE)

Les recherches de cet Institut sont orientées vers la physique des particules: elles utilisent les accélérateurs du CERN et sont conduites dans le cadre de collaborations internationales. L'une des expériences étudie les propriétés du boson Z, vecteur des interactions faibles, au moyen d'un détecteur installé sur le collisionneur électron-positon (LEP) du CERN. Une autre expérience (NOMAD) a pour but de mettre en évidence le phénomène d'oscillation des neutrinos et de déterminer la masse de ces particules. L'Institut travaille en outre sur des projets destinés au prochain accélérateur du CERN, le "Large Hadron Collider" (LHC) qui devrait fonctionner dès les premières années du siècle prochain. Enfin, un groupe de physiciens se consacre à des développements concernant la tomographie par émission de positons (PET).

Physique théorique (IPT)

Les recherches de l'Institut de physique théorique se font dans deux domaines. En physique de la matière condensée, on étudie les propriétés magnétiques d'alliages contenant des métaux de la famille des actinides. On s'intéresse aussi aux solides désordonnés et à des problèmes de biophysique. En physique des particules élémentaires, on étudie dans le cadre de la théorie des champs quantifiés des questions qui vont des problèmes mathématiques fondamentaux aux applications cosmologiques.

Physique de la cristallographie (IC)

L'activité scientifique de l'Institut de cristallographie a pour objet la détermination, la classification et l'interprétation des arrangements atomiques et électroniques dans les solides et dans les cristaux en particulier. Idéalement, un cristal est caractérisé par une répartition atomique ordonnée et périodique. Les structures partiellement désordonnées et les cristaux dits aperiodiques s'écartent de cet ordre strict et présentent un intérêt particulier. L'étude des vibrations thermiques des atomes et des liaisons chimiques entre les atomes fait également partie des recherches en cristallographie. Expérimentalement, c'est la diffraction des rayons X et des neutrons qui est le plus souvent appliquée.

Institut d'astronomie (IA)

L'Institut d'astronomie, en collaboration avec l'Observatoire de Genève, a développé des recherches en spectroscopie et photométrie stellaires. Les objets d'études sont les étoiles ayant une composition chimique particulière et les amas d'étoiles. Une base de données photométriques et une base de données des amas ouverts ont été développées et mises à la disposition de la communauté astronomique internationale.

Section de chimie

La Section de chimie comprend l'Institut de chimie minérale et analytique et l'Institut de chimie organique. Les activités d'enseignement sont assurées par neuf professeurs pour les étudiants en chimie, mais aussi en biologie, géologie, médecine et pharmacie.

Les deux premières années (1er cycle) réunissent les étudiants chimistes de l'Université et ingénieurs-chimistes de l'EPFL, dans un tronc commun avec libre passage d'une institution à l'autre. De généraliste au 1er cycle, l'enseignement se spécialise partiellement au 2e cycle et s'oriente vers les domaines modernes de la chimie qui reflètent la nature de nos recherches. Une importance particulière est accordée aux travaux pratiques (2 à 3 journées/semaine) qui sont réalisés dans nos laboratoires de recherche. Cela permet à l'étudiant d'apprendre à utiliser les techniques actuelles et de côtoyer régulièrement nos chercheurs.

Les axes majeurs de la formation tendent vers:

- la synthèse multi-étapes des substances d'intérêt biologique et pharmaceutique.
- l'analyse de produits naturels et la compréhension des mécanismes biochimiques.
- la chimie bioinorganique de complexes entre les métaux de transition et ligands organiques (agent de contraste en IRM, sondes luminescentes).

Les sections et leurs instituts

Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)

- la synthèse organométallique sous atmosphère contrôlée.
- la compréhension et l'utilisation des méthodes analytiques modernes avec un accent sur la résonance magnétique nucléaire.

En dernière année, l'étudiant réalise un travail de recherche indépendant d'un semestre et complète sa formation notamment dans l'un des domaines suivants: les biotechnologies, la biochimie, la chimie de l'environnement, la modélisation et la simulation de réactions chimiques assistées par ordinateur, les sciences alimentaires.

La recherche effectuée à l'ICMA couvre les domaines actuels de la chimie de coordination et de la chimie organométallique des éléments de transition: la synthèse dirigée de nouveaux composés ayant des propriétés spécifiques (batteries moléculaires, sondes spectroscopiques, précurseurs de nouveaux matériaux, systèmes intermétalliques), la fixation et l'activation de petites molécules telles que l'azote de l'air et le dioxyde de carbone, l'utilisation des ions lanthanides comme traceurs dans les solides et les systèmes d'intérêt biologique (agents de contraste en imagerie médicale, la dynamique intramoléculaire des composés clusters, l'étude des mécanismes de réactions au moyen de techniques modernes adaptées à la haute pression (résonance magnétique multinucléaire, spectroscopies diverses) et des études structurales par diffraction des rayons X.

Dans le domaine de la chimie analytique, des méthodes adaptées à la chimie environnementale des eaux naturelles sont élaborées.

Institut de chimie organique (ICO)

La chimie organique étudie les substances de la matière vivante. Elle cherche à élucider la composition de ces substances au niveau moléculaire et à comprendre, voire à prédire leurs transformations chimiques. Une partie de la recherche qui s'effectue au sein de l'ICO est directement axée sur les produits naturels (p. ex. pigments, sucres, protéines). D'autres travaux visent une compréhension approfondie des bases de la réactivité chimique ("mécanismes réactionnels") ou une extension de l'éventail des méthodes d'investigation structurale (surtout dans le secteur de la spectroscopie de résonance magnétique nucléaire). Des efforts particuliers sont déployés en direction du développement de méthodes de synthèse et leur application à la préparation de composés biologiquement actifs tels que vitamines, produits phytosanitaires ou nouveaux médicaments (anti-cancer, anti-virus).

Section de biologie

La Section de biologie assure, avec le soutien de divers instituts de la Faculté de médecine, un enseignement diversifié des différents domaines des sciences de la vie. Cette diversité même rend nécessaire le choix entre deux options principales dès la 3^e année d'études, assurant une formation cohérente soit en biologie moléculaire et cellulaire, soit en biologie des organismes et populations. Dans chacune de ces deux options, l'étudiant pourra choisir ses spécialisations parmi les nombreux enseignements dispensés sous forme de modules d'une demi-année. Ces modules sont proposés par les différents instituts et permettent à l'étudiant d'achever ses études en étroite liaison avec les chercheurs en biologie de l'UNIL.

L'enseignement proposé en biologie comprend entre autres les domaines suivants:

- *biochimie et biophysique*: étude des structures et fonctions des molécules biologiques. La vie est en effet fondée sur des molécules extrêmement complexes dont les propriétés régissent les caractéristiques d'un organisme;
- *génétique*: étude de la structure et du fonctionnement des gènes. Ce sont des unités définies, localisées sur les chromosomes, auxquelles est lié le développement des caractères héréditaires. Elles contiennent l'information nécessaire au fonctionnement de l'organisme. La génétique s'intéresse aux mécanismes moléculaires qui contrôlent la duplication et l'expression de cette information dans la cellule ainsi qu'aux processus assurant son renouvellement et son maintien au niveau des populations;
- *physiologie animale et végétale*: étude des fonctions et des propriétés des êtres vivants au niveau des cellules, des tissus et des organes. Le fonctionnement d'un organisme exige de la part de ses différentes parties un travail de production, de stockage et d'échange de matériaux et d'énergie avec l'extérieur. Ce travail doit par ailleurs être coordonné et régulé afin d'assurer la cohérence de l'organisme;

Les sections et leurs instituts

- *mycologie, botanique et zoologie*: étude de la diversité des organismes composant le monde vivant, de leur filiation dans la longue histoire de la vie, et des adaptations particulières qu'ils ont développées pour assurer leur rôle dans le milieu qu'ils occupent;
- *écologie*: étude des relations entre organismes, populations et milieu physique dans les écosystèmes. L'écologie comprend aussi bien l'étude de la dynamique des populations et des systèmes de populations (relations proies-prédateurs) que l'analyse de la répartition géographique des différentes espèces et associations d'espèces;
- *microbiologie*: étude des microorganismes, unicellulaires pour la plupart. Les microorganismes constituent un vaste groupe d'organismes fort variés quant à leurs activités dans la nature.

Laboratoire d'analyse ultrastructurale (LAU)

Les chercheurs veulent comprendre, au niveau moléculaire, comment fonctionne l'ADN, qui est la molécule porteuse de l'information génétique de presque tous les êtres vivants. Dans ce but, ils observent cette molécule ou ses complexes à l'aide du microscope électronique (la spécialité du laboratoire consiste à observer les molécules dans leur milieu aqueux) et interprètent ces observations, généralement à travers les lois de la physique appliquées à des représentations et des simulations à l'ordinateur.

Institut de biologie microbienne (IBM)

Les collaborateurs de l'Institut de biologie microbienne étudient la génétique et la physiologie de bactéries Gram-négatives:

- l'adaptation de *Pseudomonas aeruginosa*, bactérie pathogène opportuniste, aux conditions de stress
- les interactions entre *Pseudomonas fluorescens* (bactérie bénéfique), champignons phytopathogènes et plantes.

Institut de biologie animale (IBA)

Le thème général des recherches concerne le filtrage de l'information génétique dans les cellules animales et leurs virus. Trois sujets particuliers font l'objet des recherches de l'Institut.

- mécanismes moléculaires par lesquels les hormones stéroïdes, les hormones thyroïdiennes et les acides gras influencent l'expression génétique
- interactions moléculaires entre protéines et ADN dans la régulation de l'expression et la duplication des gènes
- régulation de l'expression de gènes viraux: étude de la transition entre la phase précoce et la phase tardive du cycle d'infection par le virus de la vaccine.

Institut d'écologie (IE)

Cet Institut rassemble les quatre laboratoires cités ci-dessous, voués très largement à l'étude du fonctionnement, de la diversité et de l'évolution des organismes, populations et milieux naturels.

Laboratoire de biologie et de physiologie végétales (IE-LBPV)

Ce laboratoire a pour but d'utiliser tout l'éventail des techniques modernes pour étudier les divers aspects de la biologie des plantes supérieures:

- la base moléculaire des réactions de défense, en particulier la nature des événements qui conduisent de la réception du signal à l'activation des gènes de défense
- la régulation et la biologie moléculaire du métabolisme primaire chez les plantes, avec accent sur le cycle glyoxylique et le cycle de β -oxydation des lipides
- les modifications de structure, étudiées par microscopie photonique et électronique, subséquentes au développement et à la transformation génétique
- la synthèse de biopolymères biodégradables dans les plantes génétiquement modifiées
- l'étude des gènes impliqués dans le transport des anions.

Laboratoire de phytogénétique cellulaire (IE-LPC)

Le Laboratoire de phytogénétique cellulaire assure, en collaboration avec le LBPV, l'enseignement de la biologie végétale en particulier dans les domaines de la génétique, de la biologie moléculaire et de l'écophysiologie des plantes. Ses travaux de recherche sont consacrés à la transformation génétique et à l'étude des effets de la lumière sur la morphogenèse des mousses (bryophytes) et à l'étude de la production de pigments par les fleurs et les cellules de plantes cultivées en bio-réacteurs.

Sections et Instituts

Laboratoire de botanique systématique et de paleobotanique (IE-LBSG)

Le mandat de ce Laboratoire est l'enseignement et la recherche dans les domaines suivants:

- phytogéographie, phytoécologie et biodiversité végétale
- biosystématique et taxonomie des plantes
- cytologie et anatomie des plantes
- biologie et systématique des champignons et des algues
- cytologie et anatomie des champignons

Les activités scientifiques des professeurs et des assistants comprennent:

- systématique des végétaux supérieurs (Angiospermes): étude des facteurs génétiques et environnementaux influençant la spéciation chez les plantes
- une partie de l'enseignement porte sur la classification des plantes vue à travers leurs principales familles et l'étude des paysages végétaux de notre globe, plus particulièrement de notre région. Les applications concernent principalement les instances administratives responsables de la protection de la nature et de l'aménagement du territoire, avec des extensions à l'agronomie et même à l'agroforesterie tropicale
- la recherche mycologique comprend deux branches: la biologie du mycélium et du développement des carpophores des hyménomycètes, particulièrement des champignons à lamelles, en culture pure. Utilisant des techniques de microbiologie et de microscopie photonique et électronique, les chercheurs étudient le comportement morphologique du mycélium et des premiers stades de la formation des carpophores. D'autre part, la taxonomie et la systématique des champignons à lamelles sont étudiées en combinant des techniques classiques (descriptions morphologiques et chimiques) avec des techniques de la biologie moléculaire.

Laboratoire de zoologie et écologie animale (IE-LZEA)

Le laboratoire de zoologie et d'écologie animale a établi ses programmes de recherches dans trois domaines principaux visant à mieux comprendre les interactions entre les organismes, les populations et leur milieu:

- en écophysiologie, l'accent est mis sur les problèmes de l'acquisition et des dépenses énergétiques ainsi que de la biologie de reproduction
- en génétique des populations et en taxonomie, certains aspects de l'évolution des espèces sont étudiés, en particulier au niveau des chromosomes, des protéines enzymatiques ou des marqueurs de l'ADN
- en écologie théorique et appliquée, l'approche principale passe par la modélisation

Section des sciences de la Terre

La géologie est une science et un métier. Cette dualité détermine l'organisation des études. Sur le plan professionnel, les principaux débouchés du géologue se sont longtemps situés à l'étranger: ainsi naquit l'image d'un métier aventureux lié à l'exploration et au développement des continents lointains. Le travail était essentiellement orienté vers la prospection minière et la recherche pétrolière. Aujourd'hui les choses ont changé: les deux dernières décennies ont vu une forte augmentation de la demande intérieure d'expertises géologiques, et depuis le milieu des années 80 la majorité des géologues diplômés travaillent en Suisse. Les nouveaux débouchés concernent notamment la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (eau), la géologie du génie civil et les énergies nouvelles (géothermie). Bien entendu ces orientations offrent aussi du travail à l'étranger, où elles complètent les débouchés traditionnels.

Sur le plan scientifique, le complexe des sciences géologiques (ou sciences de la Terre) comprend des disciplines variées, allant de la géophysique à la paléontologie, de la minéralogie à la tectonique, de la sédimentologie à la géochimie. Définies par les objets de leurs investigations (structure des montagnes, fossiles, minéraux, volcans, etc.) ou par les méthodes qu'elles mettent en œuvre, ces disciplines concourent toutes à étudier la Terre, sa nature et son histoire, ainsi que l'histoire de la vie qui lui est intimement liée.

Les études à Lausanne visent à former un géologue polyvalent, maîtrisant un large spectre de disciplines scientifiques, et à l'aise aussi bien sur le terrain que dans les laboratoires où il apprend à utiliser des instruments perfectionnés et complexes. Une partie importante des études est consacrée aux enseignements sur le terrain.

Les sections et leurs instituts

Institut de géologie et paléontologie (IGP)

L'Institut consacre ses enseignements et ses recherches aux multiples facettes de l'histoire de la Terre. Il est particulièrement orienté vers l'étude des problèmes suivants:

- *la structure et l'origine des montagnes: avant tout dans les Alpes, mais ses chercheurs travaillent aussi dans d'autres chaînes plus lointaines telles que l'Himalaya;*
- *l'histoire des océans, en relation avec les mouvements des plaques et les variations des climats;*
- *l'évolution de plusieurs groupes d'animaux et leur utilisation pour dater les roches d'origine marine.*

Dans tous ces domaines, les travaux de terrain sont complétés en laboratoire par des analyses et par l'élaboration de modèles informatisés.

Institut de minéralogie et pétrographie (IMP)

Les recherches de l'Institut de minéralogie et pétrographie sont orientées vers l'étude de la genèse et de la déformation des roches et des minéraux, et de leur interaction chimique avec les eaux souterraines. Ces processus géologiques et géochimiques sont directement liés à la formation du soubassement de nos régions alpines, du Plateau ou du Jura, et à leur évolution actuelle. L'Institut dispose, en plus des outils classiques du géologue, de laboratoires analytiques perfectionnés (microsonde électronique, spectromètres de masse, etc) qui permettent de doser avec une grande précision les éléments et leurs isotopes dans les roches, les minéraux ou les eaux, jusqu'à des échelles microscopiques.

Institut de géophysique (IG)

L'Institut de géophysique se consacre à la mesure et à l'interprétation des paramètres physiques caractérisant les diverses roches: vitesse des ondes sismiques, résistivité électrique, champs gravifiques et magnétiques, etc. Leur étude permet d'effectuer des prévisions sur la nature et les profondeurs des structures géologiques du sous-sol

Unique centre romand dans le domaine de la géophysique d'exploration, l'Institut dispose d'une instrumentation très complète et d'une excellente infrastructure informatique, qui lui permettent d'entreprendre de nombreux travaux en gravimétrie, résistivité, magnétisme, sismique, réfraction, diagraphie et magnéto-tellurisme

L'effort porte principalement sur les méthodes qui s'appliquent à l'étude de l'environnement, aux recherches d'eau et au génie civil. L'Institut participe également à un programme d'étude sismique du sous-sol profond de la Suisse.

Centre d'analyse minérale

Le Centre est un laboratoire consacré à l'analyse chimique des roches et des minéraux par diverses méthodes (fluorescence X), et à l'interprétation de ces analyses. Il est au service de toute la section, mais aussi d'utilisateurs extérieurs (p. ex. archéologues) Il mène des recherches alpines et environnementales, et assure la formation des étudiants dans plusieurs domaines de la géochimie.

Perspectives professionnelles

Mathématiques

Physique

Chimie

Biologie

Sciences de la Terre

Tous les deux ans, l'ASQU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour les mathématiques: 39,1% des diplômés travaillent comme assistants à l'université, 25,3% comme enseignants, 1,1% dans les médias, etc.
 !! La lecture du tableau colonne par colonne ne donne aucune information utile !!

- Mathématiques
- Physique
- Chimie
- Biochimie/biol. moléculaire
- Sciences nat./environnement
- Sciences de la terre
- Pharmacie
- Médecine humaine

- Industrie, sociétés de services
- Enseignement et administrations publiques
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale

- Industrie
- Enseignement et administrations publiques
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement

- Industrie: principalement la grande industrie chimique (p. ex. colorants, produits pharmaceutiques, matières plastiques). Moins d'autres industries ont aussi besoin de chimistes: métaux, textiles, dentures alimentaires, etc.
- Enseignement et administrations publiques (par ex. hôpitaux, services de contrôle de l'environnement ou des dangers alimentaires)
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement

- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement
- Laboratoires divers, publics ou privés: agrrobiologie, hygiène, pathologie, analyses médicales et alimentaires, etc.
- Enseignement et services publics (services des forêts, de la faune, de l'aménagement du territoire par ex.)

- En Suisse: géologie du génie civil (grandes constructions, tunnels); hydrogéologie (recherche et protection de l'eau); gestion de l'environnement (géochimie, pollution et déchets, risques naturels etc.)
- A l'étranger: métiers débouchés, qui s'ajoutent aux applications traditionnelles de la géologie: prospection minière et pétrolière

Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997:

Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales	
39,0	22,7	0,7	0,7	0,7	0,7			0,7	2,1			10,6	0,7				16,3	3,5	0,7				0,7	
51,0	20,0		2,0					3,0	3,0	3,0	3,0						13,0	1,0					1,0	
59,1	6,3				1,4	0,7		26,8	1,4	0,7	1,4							5,6					0,7	
76,1	5,8		0,7	3,6				5,1	0,7	1,4								2,2	1,4	1,4			0,7	0,7
38,3	12,1	1,3	6,7	3,4	0,7			4,0	2,0	3,4	2,7	0,7	0,7	0,7	6,7	2,0	8,1	0,7					4,7	1,3
45,8	1,7		3,4	1,7				1,7	5,1	11,9	5,1				5,1	5,1	1,7	6,8		1,7	3,4			
12,6					66,0			14,6	4,9										1,0				1,0	
9,4					88,5	0,3									0,3			0,3	1,0				0,3	

**Programme
des cours**

Mathématiques

DIPLÔME DE MATHÉMATICIEN				
		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Semestres 1 et 2				
Analyse I & II	B. Zwahlen	56C/56E	56C/56E	16
Algèbre linéaire I & II	J. Boéchat	42C/28E	42C/28E	11
Géométrie I	K. Semmler	42C/28E		5.5
Géométrie II	P. Buser		42C/28E	5.5
Mécanique et thermodynamique I & II	M.-T. Tran	56C/28E	56C/28E	15
TP Physique I	M. Chergui M.-T. Tran	56TP	56TP	3
Informatique I & II	F. Grize M. Tomassini	14C 28E	14C 28E	3 2
Semestres 3 et 4				
Analyse III & IV	O. Burlet	42C/28E	42C/28E	14
Algèbre I & II	Vacat	42C/28E	42C/28E	14
Topologie gén. et espaces fonctionnels I & II	A. Derighetti	42C/28E	42C/28E	14
Probabilité et statistique I	P. Nüesch	28C/28E		4.5
Probabilité et statistique II	A. Davison		28C/28E	4.5
Electrodynamique I ou	W.-D. Schneider	42C/28E		9
Electrodynamique II ou	J.-J. Loeffel		42C/28E	9
Mécanique analytique ou	M. Cibils	42C/28E		9
Informatique III & IV	M. Tomassini	28C/28E	28C/28E	9
Semestres 5/7 et 6/8				
LISTE A : ALGÈBRE				
Formes quadratiques I & II	J. Boéchat	28C/28E	28C/28E	15
Logique	H. Joris	28C/28E		7.5
Algèbre linéaire sur les anneaux	M. Ojanguren	28C/28E		7.5
Symétries	M. Ojanguren		28C/28E	7.5
LISTE B : ANALYSE				
Analyse fonctionnelle I & II	A. Derighetti	28C/28E	28C/28E	15
Pi	M. Ojanguren	28C/28E		7.5
Analyse complexe I & II	Vacat	28C/28E	28C/28E	15
LISTE C : GEOMETRIE				
Variétés et formes différentielles I & II	F. Haab	28C/28E	28C/28E	15
La géométrie des groupes classiques	J. Thévenaz		28C/28E	7.5
LISTE D : TOPOLOGIE				
Théorie de l'homotopie I & II	D. Arlettaz	28C/28E	28C/28E	15
Topologie algébrique fondamentale I & II	S. Maunary	28C/28E	28C/28E	15
LISTE E : COURS EXTERIEURS A L'INSTITUT DE MATHÉMATIQUES				
Théorie des noeuds I & II	K. Hess	28C/14E	28C/14E	15
Cinématique I & II	M. Troyanov	28C/14E	28C/14E	15
Mathematical modelling of DNA I & II	J. Maddocks	28C/14E	28C/14E	15
Equations différentielles ordinaires I	B. Zwahlen	28C/14E		7.5
Equations différentielles ordinaires II	C. A. Stuart		28C/14E	7.5
Analyse numérique des équations aux dérivées partielles I et II	J. Rappaz	28C/14E	28C/14E	15
Processus stochastiques I et II	A. Quarteroni R. Dalang			
	G. Ben Arous		28C/14E	15
Statistique mathématique	S. Morgenthaler	28C/14E		7.5
Séries temporelles	S. Morgenthaler		28C/14E	7.5
Analyse non paramétrique	P. Nüesch	28C/14E		7.5
Inférence Monte Carlo	A. Davison		28C/14E	7.5
Modèles de décision I & II	T. Liebling	28C/14E	28C/14E	15
Optimisation I & II	A. Hertz	28C/14E	28C/14E	15
Tous les cours à option du 2 ^e cycle de la Section de mathématiques UNIGE		28C/28E	28C/28E	15
Théorie de la crédibilité	A. Dubey H.-U. Gerber	28C/28E		7.5

**Programme
des cours**

Mathématiques

DIPLÔME DE MATHÉMATICIEN (SUITE)				
Astronomie & astrophysique I	B. Hauck		28C/28E	7.5
Astronomie & astrophysique II	B. Hauck	28C/28E		7.5
Astronomie & astrophysique III & IV	B. Hauck	28C/28E	28C/28E	15
Cristallographie I (Structure de la matière condensée)	D. Schwarzenbach J.-L. Martin	28C/28E		7.5
Cristallographie II (Propriétés tensorielles)	D. Schwarzenbach	28C/28E		7.5
Physique théorique avancée I	P. Santini	28C/14E		7.5
Physique théorique avancée II	P. Santini		28C/14E	7.5
Physique quantique I	A. Quattrapani		28C/28E	7.5
Physique quantique II	A. Quattrapani	28C/28E		7.5
Mécanique quantique avancée I	N. Macris	28C/28E		7.5
Mécanique quantique avancée II	P. Martin		28C/28E	7.5
Physique statistique I & II	C. Gruber	28C/28E	28C/28E	15
Relativité et cosmologie I & II	C. Gruber	28C/14E	28C/14E	15
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques	F. Reuse	28C/28E		7.5
Electrodynamique quantique	F. Reuse		28C/28E	7.5
Physique atomique	A. Bay	28C/14E		7.5
Simulation numérique de systèmes physiques I & II	A. Baldereschi	28C/14E	28C/14E	15

**Programme
des cours**

Physique

Tronc commun

DIPLÔME DE PHYSICIEN

		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Semestres 1 et 2				
Analyse I & II	B. Zwahlen	56C/56E	56C/56E	16
Algèbre linéaire I & II	J. Boéchat	42C/28E	42C/28E	11
Géométrie II	P. Buser		42C/28E	6
Mécanique et thermodynamique I & II	M.-T. Tran	56C/28E	56C/28E	15
Chimie générale	R. Roulet	84C		9
TP de Chimie générale et minérale	R. Roulet		42TP	1.5
TP de Physique I	M. Chergui M.-T. Tran	56TP	56TP	3
Semestres 3 et 4				
Analyse III & IV P	S. Chatterji	42C/28E	42C/28E	10
Electrodynamique I	W.-D. Schneider	42C/28E		5.5
Electrodynamique II	J.-J. Loeffel		42C/28E	5.5
Phénomènes ondulatoires	J.-J. Loeffel	14C/14E		2
Cristallographie I (Structure de la matière condensée)	D. Schwarzenbach J.-L. Martin	28C/28E		4
TP de Cristallographie I	D. Schwarzenbach G. Chapuis	28TP		1
Physique atomique	A. Bay	28C/14E		4
Mécanique analytique	M. Cibils	42C/28E		6
Probabilité et statistique	J.-M. Helbling	28C/28E		4
Analyse numérique	J. Rappaz		28C/28E	4
Astronomie & astrophysique I	B. Hauck		28C/28E	4
Physique quantique I	A. Quattrapani		28C/28E	4.5
Compléments d'algèbre et d'analyse pour physiciens	Vacat		42C/28E	4
Electronique I	J.-F. Loude		28C/28E	2
TP de Physique II	W.-D. Schneider	28TP	28TP	3
Semestres 5 et 6				
Séminaire général	G. Chapuis	14S	14S	1.5
Physique nucléaire et corpusculaire I & II	Vacat	28C/14E	28C/14E	7.5
TP de Physique nucléaire et corpusculaire	Vacat		56TP	2.5
Physique des matériaux solides I & II	H. Brune	28C/28E	28C/28E	12
Physique statistique I & II	C. Gruber	28C/28E	28C/28E	12
Physique quantique II	A. Quattrapani	28C/28E		4.5
Astronomie et astrophysique II ou	B. Hauck	28C/28E		5
Cristallographie II (Propriétés tensorielles)	D. Schwarzenbach	28C/28E		5
Electronique II ou	J.-F. Loude		28C/14E	5
Atomes et rayonnement	M. Chergui		28C/14E	5
Informatique I & II	F. Grize	14C	14C	3
TP de Physique du solide	M. Tomassini W.-D. Schneider M. Chergui J.-F. Loude	112TP	112TP	6
Semestres 7 et 8				
Séminaire général	G. Chapuis	14S	14S	1.5
Atomes et rayonnement	M. Chergui		28C/14E	3.75
Optique	E. Kapon		28C/28E	4.5
Phénomènes ultrarapides	M. Chergui	28C/14E	28C/14E	7.5
Physique moléculaire	M. Chergui	28C/14E		3.75
Séminaire de Physique moléculaire	M. Chergui T. Rizzo	28S	14S	2.25
Physique théorique avancée I	P. Santini	28C/14E		3.75
Physique théorique avancée II	P. Santini		28C/14E	3.75
TP de Physique du solide II	M. Chergui	168TP		6

*Option physique
du solide & cristallographie*

**Programme
des cours**
Physique
DIPLOME DE PHYSICIEN (SUITE)

TP de Physique du solide III	M. Chergui		168TP	6
Mécanique quantique avancée I	N. Macris	28C/28E		3.75
Mécanique quantique avancée II	P. Martin		28C/28E	3.75
Séminaire de Physique théorique	Vacat	14S	14S	1.5
	J.-J. Loeffel			
	Vacat			
TP de Cristallographie (dip)	D. Schwarzenbach		168TP	6
TP de Physique théorique	Vacat		56TP	2
	J.-J. Loeffel			
	Vacat			
Physique des surfaces I, Interfaces	H. Brune	28C/14E		3.75
	R. Manot			
	W.-D. Schneider			
Physique des surfaces II (clusters)	W. Harbich		28C/14E	3.75
Séminaire de Physique des surfaces	W.-D. Schneider	14S	14S	1.5
	K. Kern			
Cristallographie III	D. Schwarzenbach	28C/14E/28TP		4.5
	G. Chapuis			
Cristallographie IV	D. Schwarzenbach		28C/14E	3.75
	K. Yvon			
Séminaire de Cristallographie	G. Chapuis	14S	14S	1.5
	D. Schwarzenbach			
Physique du solide avancée I	A. Quattropani	28C/28E		3.75
Physique du solide avancée II	A. Quattropani		28C/28E	3.75
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques	F. Reuse	28C/28E		3.75
Electrodynamique quantique	F. Reuse		28C/28E	3.75
Optique quantique	P. Schwendimann		28C/28E	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques I & II	A. Baldereschi	28C/14E	28C/14E	7.5
Informatique III & IV	M. Tomassini	28C/28E	28C/28E	9
A choix un cours des listes A,B,C & D du diplôme de mathématicien		28C/28E	28C/28E	9
Séminaire général	G. Chapuis	14S	14S	1.5
Séminaire de Photométrie	B. Hauck	14S	14S	1.5
Séminaire de Physique théorique	Vacat	14S	14S	1.5
	J.-J. Loeffel			
	Vacat			
Mécanique quantique avancée I	N. Macris	28C/28E		3.75
Mécanique quantique avancée II	P. Martin		28C/28E	3.75
TP de Physique des particules I	A. Bay	168TP		6
TP de Physique des particules II	A. Bay		168TP	6
TP de Physique théorique	Vacat		56TP	2
	J.-J. Loeffel			
	Vacat			
TP d'Astronomie & d'astrophysique	B. Hauck	168TP	168TP	12
Particules élémentaires I & II	A. Bay	28C/14E	28C/14E	7.5
Séminaire de Physique des particules	A. Bay	28S	28S	3
	Vacat			
Modèles nucléaires	Vacat	28C/14E		3.75
Réactions nucléaires et collisions d'ions relativistes	A. Bay		28C/14E	3.75
Physique théorique avancée I	P. Santini	28C/14E		3.75
Physique théorique avancée II	P. Santini		28C/14E	3.75
Relativité et cosmologie I & II	C. Gruber	28C/14E	28C/14E	7.5
Champs quantiques relativistes I & II	J.-J. Loeffel	28C/14E	28C/14E	7.5
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques	F. Reuse	28C/28E		3.75
Electrodynamique quantique	F. Reuse		28C/28E	3.75
Accélérateurs de particules et faisceaux	J.-P. Perroud		28C	3

*Option physique nucléaire
& astrophysique*

Programme des cours

Physique

Option physique de la matière vivante

DIPLOME DE PHYSICIEN (SUITE)				
Astronomie & astrophysique III & IV	B. Hauck	28C/28E	28C/28E	9
Astronomie & astrophysique V & VI	A. Maeder	28C	28C	6
Atomes et rayonnement	M. Chergui		28C/14E	3.75
Physique des neutrons	R. Chowla	28C/14E		3.75
Détection des particules	J.-F. Loude	28C/14E		3
Simulation numérique de systèmes physiques I & II	A. Baldereschi	28C/14E	28C/14E	7.5
Topologie générale et espaces fonctionnels I & II	A. Derighetti	42C/28E	42C/28E	12
Informatique III & IV	M. Tomassini	28C/28E	28C/28E	9
A choix un cours des listes A,B,C & D du diplôme de mathématicien		28C/28E	28C/28E	9
Séminaire général	G. Chapuis	14S	14S	1.5
Séminaire de Physique de la matière vivante	G. Dietler F. Rothen	14S	14S	1.5
Physique théorique avancée I	P. Santini	28C/14E		3.75
Physique théorique avancée II	P. Santini		28C/14E	3.75
TP de Physique théorique	Vacat J.-J. Loeffel Vacat		56TP	2
Séminaire de Physique théorique	Vacat J.-J. Loeffel Vacat	14S	14S	1.5
Evolution et morphogenèse	F. Rothen	28C/14E		3.75
Physique du solide avancée I	A. Quattroni	28C/28E		3.75
Physique du solide avancée II	A. Quattroni		28C/28E	3.75
TP de Physique du solide II	M. Chergui	168TP		6
TP de Physique du solide III	M. Chergui		168TP	6
Chapitres choisis de la physique théorique I	Vacat	28C/14E		3.75
Chapitres choisis de la physique théorique II	Vacat		28C/14E	3.75
Séminaire de Cristallographie	G. Chapuis D. Schwarzenbach	14S	14S	1.5
TP de Cristallographie (dipl)	D. Schwarzenbach		168TP	6
Cristallographie III	D. Schwarzenbach G. Chapuis	28C/14E/28TP		4.5
Cristallographie IV	D. Schwarzenbach K. Yvan		28C/14E	3.75
Mécanique quantique avancée I	N. Macris	28C/28E		3.75
Mécanique quantique avancée II	P. Martin		28C/28E	3.75
Physique moléculaire	M. Chergui	28C/14E		3.75
Séminaire de Physique moléculaire	M. Chergui T. Rizzo	28S	14S	2.25
Atomes et rayonnement	M. Chergui		28C/14E	3.75
Phénomènes ultrarapides	M. Chergui	28C/14E	28C/14E	7.5
Génie médical I: Physique du système cardiovasculaire & Génie médical II: Techniques biomédicales	J.-J. Meister	28C/14E	28C/14E	7.5
Biologie pour physiciens	J. Dubachet		28C	3
Intro. à la tomographie par émission de positons	C. Morel		28C	0
Intro. à l'électrodynamique et optique quantiques	F. Reuse	28C/28E		3.75
Electrodynamique quantique	F. Reuse		28C/28E	3.75
Optique quantique	P. Schwendimann		28C/28E	3.75
Optique	E. Kapon		28C/28E	4.5
Simulation numérique de systèmes physiques I & II	A. Baldereschi	28C/14E	28C/14E	7.5

**Programme
des cours**

Physique

ENSEIGNEMENTS DE PRIVAT-DOCENTS (PHYSIQUE)				
		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Structures désordonnées dans la matière condensée et en biologie	Z. Damanski		28C	0
Introduction à la tomographie par émission de positrons	C. Morel		28C	0

**Programme
des cours**
Chimie

DIPLÔME DE CHIMISTE				
		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Semestres 1 et 2				
Mathématiques I & II	D. Arlettaz	56C/28E	42C/28E	13.5
Physique générale I & II	G. Margaritondo	42C/28E	56C/14E	12.5
Chimie générale	R. Roulet	84C		9
TP de Chimie générale	R. Roulet	140TP		2.5
	G. Laurency			
Chimie analytique générale	A. Merbach	28C		3
Chimie minérale générale	C. Floriani		28C	3
TP de Chimie minérale et analytique	R. Roulet		168TP	2.5
	G. Laurency			
Chimie organique générale	G. Bodenhausen		28C	3
	Vacat		28C	3
Exercices de chimie organique	Vacat		14E	0.5
Mécanismes de réactions organiques I	Vacat		14C	1.5
Introduction à la biologie moléculaire et à la biotechnologie	N. Mermod		28C/14E	3.5
	F. Wurm			
Programmation I	C. Petitpierre	14C/28TP		2
Cours de base STS (Science, technique & société)			28TP	0.5
Semestres 3 et 4				
Mathématiques III & IV	A. Wohlhauser	28C/14E	28C/14E	7.5
Physique générale III	G. Margaritondo	28C/14E		3.5
Chimie minérale I	C. Floriani	28C		3
	J.-C. Bünzli		28C	3
Analyse organique	P. Vogel	28C		3
Mécanismes de réactions organiques II	M. Schlosser		28C	3
Chimie quantique et spectroscopie I & II	T. Rizzo	42C/14E	42C/14E	10.5
Thermodynamique I & II	M. Grätzel	28C/14E	28C/14E	7.5
Electrochimie	H. Girault		28C/14E	3.5
Introduction au génie chimique	D. Hunkeler	28C	28C	6
TP de Chimie organique I	P. Vogel	224TP		5
	G. Bodenhausen			
	Vacat			
TP de Chimie physique I	H. Girault		168TP	3.5
	M. Grätzel			
	T. Rizzo			
	H. Vogel			
TP de Génie chimique	D. Hunkeler		56TP	1
Semestres 5 et 6				
Chimie minérale II a	A. Merbach	28C		3
Chimie minérale III a	A. Merbach		28C	3
Méthodes de synthèse organique	M. Schlosser	28C		3
Structure et réactivité organique	P. Vogel	28C		3
Biochimie	M. Mutter		28C	3
Méthodes magnétiques	G. Bodenhausen	28C		3
Analyse instrumentale I	G. Laurency	14C		2
Analyse instrumentale II	H. Girault		28C	3
Chimie minérale II b	C. Floriani		28C	3
Cinétique	H. Girault	28C/14E		4
Catalyse homogène	P. Vogel		28C	3
Eléments de gestion du risque	M. Guillemain		28C	3
TP de Chimie analytique	G. Laurency		56TP	3
TP de Chimie minérale	C. Floriani	224TP		9
TP de Chimie organique	M. Schlosser		224TP	9
TP de Chimie bioorganique et produits naturels	G. Tuchscherer		56TP	3

**Programme
des cours**
Chimie
DIPLÔME DE CHIMISTE (SUITE)
Semestres 7 et 8

Chimie minérale III b	C. Floriani R. Roulet	28C		3
Stéréochimie	M. Schlosser	28C		3
Chimie inorganique théorique / infochimie	C. Daul L. Helm	28C		3
Produits naturels	J.-L. Raymond	28C		3
Chimie physique du solide	M. Grätzel	28C		3
TP de Chimie physique avancée	H. Girault M. Grätzel T. Rizzo H. Vogel	56TP		2
4e branche de diplôme		56C/56TP	56C/56TP	13
Option d'approfondissement I et II		28C/112TP	28C	10
Travail de diplôme			420TP	20

Cours d'approfondissement

Calcul des propriétés moléculaires	F. Rotzinger		28C	3
Cristallographie et méthodes de diffraction	G. Chapuis	28C		3
Chimie biophysique	H. Vogel		28C	3
Chimie des clusters	R. Roulet		28C	3
Chimie des éléments f	J.-C. Bünzli	28C		3
Chimie physique des interfaces	M. Graetzel		28C	3
Chimie sous conditions extrêmes	A. Merbach		14C	1.5
Introduction à la chimiométrie	R. Doepper		14C	1.5
Méthodologie de synthèses inorganiques	C. Floriani	28C		3
Réactivité organométallique	M. Schlosser		28C	3
Biomécanismes	G. Tuchscherer	28C		3
Applications industrielles de la chimie de coordination	H. Mimoun		14C	1.5

Diplôme de chimiste, 4^e branche

Biochimie III	J. Mauël		42C	4.5
TP Biochimie III	J. Mauël		28TP	1
Biochimie des acides nucléiques	B. Hirt	28C/28TP		3
Biomécanismes	G. Tuchscherer	28C		2.5
Projet de chimie bioorganique	G. Tuchscherer	28TP		1
Projet de chimie bioinorganique	J.-C. Bünzli A. Merbach		28TP	1

Biotechnologie

Biotechnologie I & II	F. Wurm U. Von Stockar H. Vogel	28C/14E	28C/14E	9
Projet de biotechnologie	F. Wurm U. Von Stockar H. Vogel	42T	42T	4

Modélisation et simulation

Modélisation et infographie moléculaires	J. Weber	28C	28C	6
Chimie inorganique théorique	C. Daul		14C	1.5
Dynamique moléculaire	L. Helm	14C		1.5
TP de Modélisation et simulation	J. Weber C. Daul L. Helm	42TP	42TP	4

Chimie de l'environnement

Chimie de l'environnement	J. Buffle H. Van den Bergh M. Guillemin	42C	42C	9
Travaux dirigés de Chimie de l'environnement	J. Buffle H. Van den Bergh M. Guillemin	42E	42E	4

**Programme
des cours**

Chimie

Sciences alimentaires

DIPLÔME DE CHIMISTE (SUITE)

Sciences des denrées alimentaires I	J. Loeliger	28C		3
Sciences des denrées alimentaires II	J. Loeliger		28C	2
Contrôle des denrées alimentaires I et II	A. Etournaud	28C		2
Sciences alimentaires	A. Etournaud	56TP		3
	J. Loeliger			
Glycochimie	P. Vogel		14C	1.5
Hétérocycles	C. Le Drian		14C	1.5

ENSEIGNEMENTS DE PRIVAT-DOCENTS (CHIMIE)

		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Méthodes de séparation	B. Klein	14C		0
Contrôle des denrées alimentaires II	A. Etournaud	14C		0
Chimie de synthèse et biologie	R. Wenger	14C		0
Toxicocinétique et polluants de l'air	P.-O. Droz		14C	0
Analyse et gestion de risques industriels	D. Bauer		14C	0
Aspects expérimentaux des sciences alimentaires	J. Loeliger		14C	0
Introduction aux techniques LC/MS et LC/NMR	J.L. Wolfender		12C	0

**Programme
des cours**
Biologie

		DIPLOME DE BIOLOGISTE		
		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Semestres 1 et 2				
Mathématiques générales I & II	H. Joris	42C/14E	42C/14E	10
Physique générale B I & II	F. Rothen	42C/28E/28TP	42C/28E/42TP	13.5
Chimie générale I	J.-C. Bünzli	56C/56TP		9
Chimie générale II	J.-C. Bünzli	14C	7C/7E/56TP	3
Chimie générale III	Vacat		14C	1.5
Chimie organique I	M. Mutter	42C	8C/6E	6
Botanique générale	R.-M. Hofer	36C/21TP		4
Botanique syst. générale et pharmaceutique	N. Galland V. Savolainen	42C	15C/36TP	6
Zoologie comparée	P. Vogel	14C/42TP	28C	6
Biochimie I	C. Bron		42C	4
Semestres 3 et 4				
Biostatistiques	A. Marazzi	28C/28E		5
Statistiques appliquées ou	J.-J. Pemet		28C	3
Mathématiques générales III	M. Ojanguren		28C/14E	4
Informatique I & II	F. Grize M. Tomassini	14C 28E	14C 28E	5
Biologie végétale	J.-P. Zryd	28C	28C/32TP	7
Chimie organique II	M. Mutter	14C		1.5
Biologie animale I	W. Wahli	28C/42TP		4.5
Biologie animale II	P. Vogel		28C/42TP	4.5
Génétique I	N. Mermod	28C		3
Génétique II	J. Hausser B. Hirt J.-P. Zryd		22C/14TP	3.5
Evolution	J. Hausser	14C		1.5
Ecologie générale	L. Keller N. Pemin	28C		3
Biologie et écologie végétales	P. Hainard	28C		3
Microbiologie générale	D. Haas	16C	30TP	3
Microbiologie des eucaryotes	H. Cléménçon	12C		1.5
Biochimie II (végétale)	F. Widmer	14C	28C	4.5
TP de Biochimie végétale	F. Widmer	15TP		0.75
TP de chimie bioorganique	M. Mutter	15TP		0.75
Biochimie III	J. Mauël		42C	4.5
Physiologie	P. Honegger P. Kucera P. Magistretti		32C	3
Enseignements complémentaires de 3^{ème} année				
Introduction à la pharmacologie et toxicologie	K. Geering	28C/28E/42TP		6.5
Introduction à la microbiologie expérimentale	D. Karamata	28C/14S/42TP		6
Introduction à la neurotoxicologie expérimentale	P. Honegger	20C/8E		3
Importance biologique de l'oxygène	E. Raddatz	10C		0
Introduction à l'étude des canaux ioniques	B. Prod'homme	10C		0
Biologie du compartement I	F. Schenk	14C/14E		2
Cytogénétique et cytotoxonomie	M. Jotterand	16C		0
Sciences et société	J. Dubochet P. Kaufmann	15C		1.5
Sém. interfacultaires d'éthique biomédicale	J. Dubochet	14C		1.5
Problèmes de biologie cellulaire chez les cellules normales et tumorales	G.-A. Losa	14C		0
Protéines recombinantes : applications en recherche et en médecine	B. Corthésy	12C		0
Structures et fonctions des biomembranes et métabolisme cellulaire analysé par les techniques de Résonance Magnétique Electronique (ESR) et Nucléaire (NMR)	N. Fournier	10C		0

**Programme
des cours**

Biologie

DIPLÔME DE BIOLOGISTE (SUITE)

*Module de biologie
des populations*

*Module de biologie
moléculaire et cellulaire*

Module de biochimie cellulaire

*Module de biochimie et
biotechnologie végétales*

		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Modules de 2^{ème} cycle				
Biologie des populations	L. Keller N. Perrin	28C/28E/56TP		7.5
Séminaire de biologie des populations	J. Hausser	14S		1
Méthodes quant. en écologie et systématique	J. Hausser H. Cléménçon	14C/14E/56TP		6
Biogéographie évolutive	P. Vogel P. Hainard	28C/28E/56TP		7.5
Taxonomie et phylogénétique	J. Hausser N. Galland	14C/14E/56TP		6
Structures et fonction cellulaire et moléculaire	J. Dubochet G. Corradin H. Vogel S. Fakan	37C/5E/64TP		10
Séminaire "Structure et fonction"	J. Dubochet	12S		1
Photosynthèse	R. Bossi	7C/7E		1.5
Structure du matériel génétique	B. Hirt	7C		1
Réplication de l'ADN et cycle cellulaire	N. Mermod	7C		1
Transcription et maturation de l'ARN	W. Wahli	14C		1.5
Biol. moléculaire et biotechnologie des végétaux	E. Farmer R.-M. Hofer	21C		2
Virologie	R. Wittek	21C		2
Sécurité biologique	R. Wittek H. Diggelmann C. Keel	7C		0.5
Séminaire de génétique moléculaire	W. Wahli	7S		0.5
TP Génétique moléculaire A ou	E. Farmer Vocat	112TP		7
TP Génétique moléculaire B I et	W. Wahli N. Mermod R. Wittek L. Michalik	96TP		6
TP Génétique moléculaire B II	D. Haas C. Reimann	16TP		1
Biochimie structurale	G.-P. Corradin M. Peitsch J. Tschopp	36C/14S/146TP		6
Biologie moléculaire	S. Gasser B. Hirt N. Fasel I. Fisch	42C/5S/78TP		7
Biochimie cellulaire	J. Tschopp J.-P. Krähenbühl L. Kühn W. Hunziker	60C/30TP		10
Travail personnel de biochimie cellulaire	J. Tschopp G.-P. Corradin	168TP		7
Biochimie végétale I	F. Widmer		14C/14E/80TP	7
Biochimie végétale II	J.-P. Schwitzguébel		8C	1
Régulations enzymatiques	F. Widmer		14C	1.5
Culture des cellules végétales	G. Collet J.-P. Schwitzguébel J.-P. Zryd		14C	1.5
TP Culture des cellules végétales	J.-P. Zryd		40TP	2

**Programme
des cours**

Biologie

DIPLÔME DE BIOLOGISTE (SUITE)

	Biochimie, physiologie et biotechnologie de la photosynthèse	R. Bassi	7C/7S	1.5	
	Travaux pratiques intégrés	J.-P. Zryd F. Widmer	160TP	8	
	Les transporteurs de protons et de calcium des cellules végétales	A. Chanson	14C	0	
	Quelques méthodes phytochimiques modernes et leurs applications	L. Rivier	14C	0	
<i>Module de biologie et génétique des plantes</i>	Phylogénétique I	Y. Poirier	28C/14E/56TP	8	
	Phylogénétique II	J.-P. Zryd	14C/14E/56TP	5	
	Biologie cellulaire	R.-M. Hofer	20C/8E/56TP	5	
	Phytopathologie biochimique	G. Collet	30C/12E	4	
	Travaux pratiques intégrés	Y. Poirier R.-M. Hofer J.-P. Zryd R. Beffa	224TP	8	
	Cancers et morts cellulaires chez les végétaux	R. Beffa	28C	0	
<i>Module de botanique</i>	Géobotanique générale	P. Hainard	26C/48TP	5	
	Botanique systématique	P. Hainard	28C/48TP	5	
	Biosystématique	N. Galland	14C	1.5	
	Pédologie	C. Guénot	28C	3	
	Excursions de botanique	P. Hainard	96T	4	
	Séminaires, exercices, visites	P. Hainard N. Galland	36S	2	
	Stages phyto-écologiques	P. Hainard N. Galland	80T	2	
	Travail personnel de botanique	P. Hainard N. Galland	96TP	7.5	
	Cytotaxonomie et Phytogéographie	G. Müller	14C	0	
	<i>Module de cryptogamie</i>	Mycologie	H. Cléménçon	33C/11S/11E/99TP	12
Phycologie		H. Cléménçon	22C/11S/11E/33TP	7	
Travail personnel de cryptogamie		H. Cléménçon	88TP	6	
Cryptogamie pratique		H. Cléménçon	50TP/50T	5	
<i>Module d'écologie</i>	Ecologie théorique	L. Keller N. Perrin	28C/28E	4.5	
	Ecologie quantitative	J. Hausser	14C/14E	2.25	
	Ecologie appliquée	E. Neet	14C/28TP	3	
	Ecophysiologie	P. Vogel	14C/28TP	3	
	Ecoentomologie	D. Chenix	14C	1.5	
	Ecologie des peuplements piscicoles	J.-F. Rubin	14C	0	
	Séminaire d'écologie	L. Keller N. Perrin	14S	0.75	
	Travail personnel en écologie	L. Keller N. Perrin P. Vogel J. Hausser	350TP	18	
	<i>Module de génétique moléculaire des populations</i>	Phylogénétique moléculaire	J. Hausser	7C/14E/28TP	2.5
		Génétique des populations	J. Goudet	14C	1.5
Structure du matériel génétique		B. Hirt	7C	1	
Réplication de l'ADN et cycle cellulaire		N. Mermad	7C	1	
Sécurité biologique		R. Wittek H. Diggelmann C. Keel	7C	0.5	
Séminaire de biologie des populations		J. Hausser	14S	1.5	
Travail personnel de génétique des populations et systématique moléculaire		N. Galland J. Hausser	224TP	22	

Programme des cours

Biologie

Module d'immunologie moléculaire

Module de microbiologie expérimentale

Module de neurosciences et endocrinologie

Module de pharmacologie et toxicologie

Module de physiologie de systèmes

DIPLÔME DE BIOLOGISTE (SUITE)

Immunologie moléculaire	H. Acha-Orbeo	30C/56TP	6
Immunologie cellulaire	J. Louis	10C	2
Protéolyse extracellulaire	E. Kruithof	10C	0
Chapitres choisis d'immunologie	J. Tschopp	22C	3
Travail personnel dans les Instituts situés à Epalinges	J. Tschopp	224TP	17
Microbiologie expérimentale	D. Karamata	70C	6
Chapitres choisis de microbiologie I	H. Pooley	28C	3
Chapitres choisis de microbiologie II	D. Karamata		
	C. Mauel	14C	1.5
Microbiologie appliquée	D. Karamata	75/7E	1.5
Travail personnel de microbiologie	D. Karamata	308TP	18
Neurosciences	P. Magistretti	62C/2E	7
Endocrinologie	E. Jéquier	28C/2E	3
Biologie du comportement II	F. Schenk	10C/2E	1
Cortex moteur	E. Rouiller	10C/2E	1
Cortex cérébral	S. Clarke	12C/2E	1
Analyse de l'activité neuronale	A. Villa	5C/2E	1
Travaux pratiques de neurosciences et endocrinologie	P. Magistretti	33TP	4
Travail de certificat	E. Jéquier		
	P. Kucera	150TP	12
	F. de Ribaupierre		
	P. Magistretti		
	E. Jéquier		
	F. Schenk		
Pharmacodynamie / Pharmacocinétique	J.-D. Horisberger	8C	1
Récepteurs / Hormones peptidiques	K. Geering	20C	2
Calcium	U. Rüegg	2C	0
Hormones stéroïdiennes	E. Hummler	10C	1
Pharmacologie rénale	K. Besseghir	8C	0
Transport membranaire 1	J.-D. Horisberger	10C	1
Transport membranaire 2	B. Rossier	6C	0.5
Transport membranaire 3	L. Schild	8C	1
Pharmacologie / Système nerveux	S. Cotecchia	16C	1.5
Homéostasie glucose	B. Thorens	18C	2
Toxicologie	J. Diezi	16C	1.5
	E. Felley-Bosco		
	P.-M. Morgenthaler		
Antibiotiques / Chimiothérapie	B. Rossier	6C	0.5
Séminaires de pharmacologie	L. Schild	14S	1
Travaux pratiques intégrés de pharmacologie et toxicologie	B. Thorens	120TP	12
Système cardio-vasculaire	P. Kucera	32C/3E	4
Respiration	E. Jéquier	32C/3E	4
Rein et voies urinaires	F. de Ribaupierre	16C/3E	2.5
Système digestif	P. Kucera	21C/3E	2.5
Métabolisme	L. Topy	6C	1
Nutrition	Y. Schütz	6C	1
Travaux pratiques particuliers : système cardio-vasculaire et respiration	P. Kucera	16TP	4
	E. Jéquier		
	F. de Ribaupierre		
Travaux pratiques intégrés de physiologie	P. Kucera	120TP	11
	E. Jéquier		
	F. de Ribaupierre		

**Programme
des cours**

Biologie

*Module de signaux et
régulations génétiques*

Module de zoologie

DIPLÔME DE BIOLOGISTE (SUITE)

Transmission de signaux dans la défense des plantes	E. Farmer	28C	3
Récepteurs nucléaires et régulation génétique	W. Wahli	14C	1.5
Interactions virus-cellule hôte	R. Wittek	14C	1.5
Hormones et développement embryonnaire	B. Desvergne	14C	1.5
Du récepteur membranaire au gène	N. Mermod	28C	3
Interactions entre procaryotes et eucaryotes: régulation génétique et signaux	D. Haas	14C	1.5
Transmission des signaux génétiques	C. Keel		
Travail personnel	E. Farmer	56S	3
	E. Farmer	252TP	15
	B. Desvergne		
	N. Mermod		
	W. Wahli		
	R. Wittek		
	D. Haas		
Faunistique et analyse du milieu	P. Vogel	14C/56TP	4.5
Biologie de la faune	P. Vogel	14C/28TP	3
Entomologie faunistique	D. Cherix	14C/28E/28TP	4.5
Procédures expérimentales	L. Keller	14C/28TP	3
	N. Perrin		
Biologie des poissons	J.-F. Rubin	14C	
Biologie marine	J. Hausser	14C/56TP	4.5
Séminaire de zoologie	P. Vogel	14S	1
Travail personnel de zoologie	P. Vogel	168TP	8
	J. Hausser		
	L. Keller		
	N. Perrin		
	D. Cherix		

ENSEIGNEMENTS DE PRIVAT-DOCENTS (BIOLOGIE)

		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Cancers et morts cellulaires chez les végétaux	R. Beffa	28C		0
Les transporteurs de protons et de calcium des cellules végétales	A. Chanson		14C	0
Protéines recombinantes: applications en recherche et en médecine	B. Corthésy	12C		0
Structures et fonctions des biomembranes et métabolisme cellulaire, analysé par les techniques ESR et NMR	N. Fournier	10C		0
Cytogénétique et cytotoxonomie	M. Jotterand	16C		0
Problèmes de biologie cellulaire chez les cellules normales et tumorales	G.-A. Losa	14C		0
Cytotoxonomie et phytogéographie	G. Müller		14C	0
Introduction à l'étude des canaux ioniques	B. Prod'hom	10C		0
Importance biologique de l'oxygène	E. Reddatz	10C		0
Quelques méthodes phytochimiques modernes et leurs applications	L. Rivier		14C	0
Ecologie des peuplements piscicoles	J.-F. Rubin	14C		0
Biologie des poissons	J.-F. Rubin		14C	0

**Programme
des cours**
Sciences de la Terre

DIPLÔME DE GÉOLOGUE				
		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Semestres 1 et 2				
Mathématiques générales I & II	H. Joris	42C/14E	42C/14E	8
Physique générale B I & II	F. Rothen	42C/28E/28TP	42C/28E/42TP	13
Informatique I & II	F. Grize	14C	14C	3
	M. Tomassini	28E	28E	2
Chimie générale	R. Roulet	84C		9
Chimie analytique	G. Laurency	14C		1.5
Compléments de chimie générale et minérale	G. Laurency		28C	3
TP de chimie générale I	J.-C. Bünzli	56TP	56TP	4
Géologie I et Pétrologie I	G. Stampfli	56C/56TP		9
	J. Hernandez			
Géologie II	G. Stampfli		28C/16TP/32T	6
Pétrologie II	J. Hernandez		34C/62TP	6
Camp de terrain (1 ^e année)	P. Baumgartner		96T	5
	H. Masson			
	G. Stampfli			
Semestres 3 et 4				
Histoire de la Terre	P. Baumgartner	28C	4C	3
Géologie régionale	H. Masson	28C	4C	3
Paléontologie I	J. Guex	28C/56TP	4C/8TP	5
Paléontologie II	J. Guex		160T	8
Sédimentologie I ou II	P. Baumgartner	28C/28TP	4C/4TP	4
TP de Géologie	J.-L. Epard	56TP	8TP	3
Minéralogie spéciale	P. Thélin	28C		3
	A. Steck		4C	
TP de Minéralogie spéciale	J. Hunziker	84TP	12TP	4
Pétrographie générale I	J. Hernandez	28C/84TP	4C/12TP	6
Pétrographie générale II	J. Hernandez		160T	8
Géochimie générale	J. Hunziker	28C	4C	3
Physique du globe	J.-J. Wagner	28C	4C	3
Géologie du Quaternaire	W. Wildi	14C	2C	1
Topographie d'exploration	A. Rosselli		7C/72E	4
Statistique	M. Maignan		15C/13E	2
Séminaire des sciences de la Terre	J.-L. Epard	14S	2S	0
Semestres 5 et 6				
Géophysique d'exploration I	R. Olivier	42C/56TP	6C/8TP	7
	F. Marillier			
	D. Chapelier			
	P. Gex			
Géophysique d'exploration II	F. Marillier		160T	7
	D. Chapelier			
	P. Gex			
	B. Dumont			
Géodynamique	G. Stampfli	14C	2C	1.5
Hydrogéologie générale	F. Zwahlen	16C		1.5
Stratigraphie	J. Guex	28C	4C	3
Sédimentologie I ou II	P. Baumgartner	28C/28TP	4C/4TP	4
Sédimentologie III	P. Baumgartner		160T	7
Tectonique I	H. Masson	28C/56TP	4C/8TP	6
Métamorphisme I	J.-L. Vannay	28C/112TP		8
	A. Steck			
Métamorphisme II	A. Steck		160T	7
Thermodynamique minéralogique I	H.-R. Pfeifer	14C	2C	1.5
Introduction à l'étude des gîtes minéraux	C. Bauchau	28C	4C	3
Géologie de l'ingénieur	A. Parriaux	14C		1.5
Géostatistique	M. Maignan	16C/16E		3
Séminaire des sciences de la Terre	J.-L. Epard	14S	2S	0

**Programme
des cours**

Sciences de la Terre

DIPLOME DE GÉOLOGUE (SUITE)

Semestres 7 et 8

TRONC OBLIGATOIRE

Tectonique II	H. Masson	28C/56TP	4C/8TP	7.5
Minéralogie analytique	P. Thélin	56TP		3
Géophysique spéciale	A. Steck R. Olivier F. Marillier D. Chapellier P. Gex	28C	4C	3
Hydrogéologie générale	F. Zwahlen	16C		1.5
Séminaire des sciences de la Terre	J.-L. Epard	14S	2S	0
Travaux dirigés		96TP	240TP	0

MODULES OPTIONNELS

Module de sédimentologie

1. Plateformes (Dépôts continentaux et littoraux)	E. Davaud G. Gorin	18C/24E		3
2. Pélagiques	P. Baumgartner	9C/12E		1.5
Géologie de la matière organique	G. Gorin	9C/12E		1.5
Géologie du pétrole	J. Gérard		15C/20E	3
Dynamique des bassins	G. Stampfli		9C/12E	1.5
Sismostratigraphie et stratigraphie séquentielle	G. Gorin	18C/24E		3
	G. Stampfli			
Paléocéanologie et paléoclimatologie	P. Baumgartner	9C/12E		1.5

Module de micropaléontologie

1.1 Benthos paléozoïque	L. Zaninetti	9C/12TP		1.5
1.2 Benthos mésozoïque	L. Zaninetti	9C/12TP		1.5
2.1 Plancton crétaïc	M. Caron		9C/12TP	1.5
2.2 Plancton tertiaire	R. Wemli		9C/12TP	1.5
3.1 Radiolaires et radiolarites	P. Baumgartner	9C/12E		1.5
Palynologie	Vacat	9C/12TP		1.5
Micropaléontologie générale	M. Caron	14C/28TP		3
Métamorphisme II	J.-L. Vannoy	9C/12E		1.5
Géologie structurale	H. Masson J.-L. Epard	18C/24E		3

Module de géochimie isotopique

1. Isotopes stables	J. Hunziker	9C/12E		3
2. Isotopes radiogéniques	M. Delaloye	9C/12E		1.5
	D. Fontignie			
Cathodoluminescence et Microscopie électronique	R. Martini	9C/12E		1.5
	P. Baumgartner			
Microscopie des minéraux opaques	L. Fontboté	18C/24E		3
Microanalyse minéralogique	J. Hernandez	9C/12E		1.5
Pétrologie magmatique I	J. Hernandez	9C/12E		1.5
	M. Dungan			
Pétrologie magmatique II	J. Hernandez		9C/12E	1.5
	M. Dungan			
Modélisation magmatique	M. Dungan	9C/12E		1.5
	J. Hernandez			
Granitoïdes	J. Hernandez	9C/12E		1.5
Géologie avancée	L. Fontboté		9C/12E	1.5
Géologie: Méthodes d'exploration	C. Bauchau	9C/12E		3
Prospection minière	C. Bauchau	45C/60E		7.5
Pédologie	J.-C. Védý P. de Pury		15C/20E	3

Module de géophysique

Diagraphies pétrolières	D. Chapellier	18C/24E		3
Diagraphies de l'environnement	D. Chapellier	9C/12E		1.5
Polarisation provoquée et mise à la masse	D. Chapellier	6C/8E		
Electromagnétisme et polarisation spontanée	P. Gex	9C/12E		1.5
Magnétisme	E. Klingele		9C/12E	1.5

**Programme
des cours**

Sciences de la Terre

Module d'hydrogéologie

DIPLÔME DE GÉOLOGUE (SUITE)			
Gravimétrie	R. Olivier	18C/24E	3
Résistivité électrique	D. Chapellier	18C/24E	3
Sismique réfraction	F. Marillier	9C/12E	1.5
Sismique réflexion	F. Marillier	9C/12E	1.5
Sismique réflexion haute résolution	F. Marillier	12C/16E	1.5
Modélisation gravimétrique	R. Olivier	18C/24E	3
Modélisation sismique	F. Marillier	9C/12E	1.5
1. Circulations profondes	F. Zwahlen	9C/12E	1.5
	F.D. Vuataz		
2. Hydrogéologie opérationnelle	F. Zwahlen	9C/12E	1.5
3. Protection et captage des eaux	F. Zwahlen	9C/12E	1.5
	I. Müller		
Géothermie et fluides profonds	J. Hunziker	18C/24E	3
	H.-R. Pfeifer		
	H. Masson		
Géochimie aquatique	H.-R. Pfeifer	18C/24E	3
	J. Hunziker		
Géologie des déchets	W. Wildi		12C/16E
Géotechnique	F. Descoedres	15C/20E	3
Hydrologie générale et appliquée	A. Musy	9C/12E	1.5
Physique du sol	A. Mermoud		9C/12E
Géologie des Alpes	H. Masson	28C	3
	A. Streck		
Analyse de données	E. Davaud		15C/20E
Géostatistiques, GIS	M. Maignan		9C/12E
De l'observation à la rédaction	H. Oertli		9C/12E
Expression graphique en sciences de la Terre	J. Metzger		9C/12E
Ophiolites et fonds océaniques	J. Bertrand		9C/12E
Introduction à la télédétection et aux systèmes d'information géoréférencés	J.-M. Jaquet		24C/40TP
Applications numériques en géochimie magmatique	D. Fontignie		9C/12E
Stratigraphie séquentielle	R. Jan du Chêne		15C/20E
CAMPS DE TERRAIN (4e année)			240T
Géologie structurale	H. Masson		96T
	J.-L. Epard		
Géotransverse	H. Masson		48T
	J.-L. Epard		
Instabilités de terrains	H. Masson en coll. avec IKB/CREALP		40T
Géodynamique	G. Stampfli		40T
Hydrogéochimie	J. Hunziker		40T
Mines et carrières	C. Bauchau		64T
Minéralogie industrielle	P. Thélin		32T
Gravimétrie et électromagnétisme	E. Klingele		40T
	P. Gex		
Géophysique minière	P. Gex		48T
	A. Rosselli		
Résistivités et diagraphies	D. Chapellier		48T
Sismique réflexion	F. Marillier		48T
Cartographie du quaternaire dans les Alpes	M. Marthaler		9C/12E
Géologie glaciaire	W. Wildi		40T
Géologie: excursion minière	L. Fontboté		64T

ENSEIGNEMENTS DE PRIVAT-DOCENTS (SCIENCES DE LA TERRE)

		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Minéralogie des argiles	P. Thélin	14C	2C	0

**Programme
des cours**

**DES en sciences
naturelles de
l'environnement**

Cours obligatoires

*DES accessible après 3 ans
d'études en sciences
dans une haute école suisse*

		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Semestres 1 et 2				
ÉLÉMENTS DE BASES EN SCIENCES NATURELLES				
Biologie	H. Greppin J.-B. Lachavanne R. Spichiger J. Hausser J. Wüest	45C		4.8
Sciences de la Terre	W. Wildi H.-R. Pfeifer	40C		4.3
Chimie	J. Buffle F.-L. Domergue	45C		4.8
PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT				
Introduction à la physique et à la chimie de l'atmosphère	D. Huguenin	12C		1
Pédologie biologique	J.-C. Védý	10C		1
Ecologie terrestre	P. Meinard J.-P. Theurillot R. Spichiger	10C		1
Milieu aquatique	R. Thomas J.-B. Lachavanne J. Buffle R. Peduzzi	28C		3
Echanges et cycles globaux	J. Dominik	30C		3.2
Evaluation d'impact sur l'environnement	P. Arrizabalaga R. Thomas J. Dominik J.-L. Loizeau	78E		4.2
Analyse systémique et modélisation de l'environnement	A. Bourg	30C		3.2
Energie et environnement	B. Lachal	40C		4.3
Ressources naturelles	J.-M. Jaquet L. Fontboté G. Gorn	28C		3
Economie et gestion des ressources naturelles et de l'environnement	F. Carlevaro		30C	3.2
Droit de l'environnement	A. Petitpierre	30C		3.2
Ecologie humaine A	C. Lambert N.V. Blyenburgh		20C	2.2
ANALYSE DES COMPARTIMENTS DE L'ENVIRONNEMENT (STAGES ET TRAVAUX PRATIQUES)				
Milieu terrestre-fluvial	J.-B. Lachavanne J.-C. Védý H.-R. Pfeifer W. Halter		72TP	2.6
Milieu lacustre	J. Dominik J. Buffle R. Peduzzi J.-L. Loizeau W. Halter		126TP	4.6
Cours à choix				
Colloques et séminaires	J. Dominik H.-R. Pfeifer	14S	14S	1.5

**Programme
des cours**

**DES en sciences
naturelles de
l'environnement**

Cours à choix

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN SCIENCES NATURELLES DE L'ENVIRONNEMENT (SUITE)				
Semestres 3 et 4				
Colloques et séminaires	J. Dominik H.-R. Pfeifer	14S	14S	1.5
Ecologie humaine B	C. Lamber N.V. Blyenburgh	20C		2
ANALYSE DES COMPARTIMENTS DE L'ENVIRONNEMENT (STAGES ET TRAVAUX PRATIQUES)				
Milieu urbain I	F. Cupelin M. Levental W. Wildi		30TP	1.5
Milieu urbain II	P. Arrizabalaga F. Cupelin M. Levental W. Wildi		42TP	2.25
Cours à choix				
Travail de diplôme				
Energie solaire	P. Ineichen B. Lachal A. Mermoud	28C	28C	6
Analyse et gestion des risques industriels	D. Bauer		8C	1
Éléments de gestion du risque	M. Guillemin	28C		3
Méthodes de séparation	B. Klein	28C		3
Toxicocinétique et polluants de l'air	P.-O. Draz		20C	2.1
Histoire de la Terre	P. Baumgartner	28C		3
Ecologie quantitative	J. Hausser	28C/14E	28C	6.8
Géophysique d'exploration I	R. Olivier D. Chapellier P. Gex	42C/56TP		6.5
Géochimie aquatique	H.-R. Pfeifer J. Hunziker	18C/24E		5
Géologie des déchets	W. Wildi		12C/16E	3
Bactériologie générale	J. Favet	18C/54TP		4.8
Biogéographie générale et écologie végétale	P. Hainard	28C	28C/56TP	9
Biologie du comportement	H. Greppin A. Langaney C. Rossier		28C	3
Biologie des insectes	J. Wüest	28C	28C	6
Biologie systématique et pharmaceutique	D. Jeanmonod	14C	28C	4.5
Biologie systématique et pharmaceutique	D. Jeanmonod	14C	58TP	3
Botanique tropicale	R. Spichiger	28C	28C	6
Ecologie	J.-B. Lachavanne	28C	28C/84TP	9
Ecologie des eaux douces et des zones humides	J.-B. Lachavanne	28C	28C/28TP	7.5
Evolution	A. Langaney M. Mayor L. Zanetti L. Excoffier N. Hubert	28C	28C	6
Ecoéthologie des primates non humains	J. De Lannoy	28C		3
Faunistique des invertébrés de la Suisse	V. Manhart		42C	4.5
Hydrobiologie microbienne	R. Peduzzi	14C	14C	3
Toxicologie : principes et applications, écotoxicologie	J.-C. Landry	56C		6
Chimie de l'environnement	J. Buffle	42C	42C	9
Spectrométrie de masse	F. Gülaçar		56C/42TP	8.3
Comportement des radionucléides dans les eaux souterraines	C. Degueldre	28C		3

Programme des cours

DES en sciences naturelles de l'environnement

DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EN SCIENCES NATURELLES DE L'ENVIRONNEMENT (SUITE)				
Météorologie générale	J. Seslano	14C	14C	3
Introduction à la télédétection et aux systèmes d'information géoréférencés	J.-M. Jaquet		24C/40TP	4.9
Géothermie et fluides profonds	J. Hunziker	18C/24E		5
	H. Masson			
	H.-R. Pfeiffer			
Géologie du Quaternaire	W. Wildi	14C	2C	1.5
Minéralogie des argiles	P. Thélin	14C		1.5
Diagraphies pétrolières	D. Chapellier	18C/24E		5
Diagraphies de l'environnement	D. Chapellier	9C/12E		2.5
Electromagnétisme et polarisation spontanée	P. Gex	9C/12E		1.5
Gravimétrie	R. Olivier	18C/24E		1.5
Résistivité électrique	D. Chapellier	18C/24E		3
Sismique réfraction	F. Marillier	9C/12E		1.5
Sismique réflexion	F. Marillier	9C/12E		1.5
Modélisation gravimétrique	R. Olivier	18C/24E		1.5
Géologie glaciaire	W. Wildi		48C	5.1
	J. Winistörfer			
	A. Pugin			
Microbiologie générale	D. Haas	28C	40TP	5
Modélisation sismique	F. Marillier	9C/12E		4.5
Analyse et présentation de données environnementales	J. Dominik	14C		1.5
	J.-L. Loizeau			
	E. Castella			

Sciences pour la Licence ès sciences du sport et de l'éducation physique

LICENCE ÈS SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE MENTION «ENSEIGNEMENT»	
La licence en SSEP mention «enseignement» comprend trois blocs se rapportant au programme qui lui est propre et un quatrième bloc offert par une autre Faculté de l'UNIL dans une discipline reconnue pour l'enseignement dans le Canton de Vaud par le Département de la formation et de la jeunesse.	
Dans ce cadre, la Faculté des Sciences offre un enseignement choisi dans une des quatre disciplines suivantes:	
<ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques • Physique • Chimie • Biologie 	
Plan d'études	
1 ^{ère} année:	Enseignement dispensé par la Faculté des SSP, Sciences du sport et de l'éducation physique
2 ^{ème} année:	Études à plein temps en Faculté des sciences, selon le plan d'études des semestres 1 et 2 dans la discipline choisie, et réussite du premier examen propédeutique.
3 ^{ème} et 4 ^{ème} année:	Étude à mi-temps en Faculté des sciences, selon le plan d'études des semestres 3 et 4 dans la discipline choisie (programme étalé sur 2 ans), et réussite du second examen propédeutique.
NB: Des études complémentaires pendant 4 ou 5 semestres, conformément aux règlements de la Faculté des sciences, permettent d'obtenir la Licence ès sciences ou le Diplôme correspondant.	

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
E	=	exercices
TP	=	travaux pratiques
T	=	terrain

Adresses utiles

Décanat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur François Grize, doyen	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 01	692 35 05
Professeure Dominique Chapellier, vice-doyenne	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 13	692 35 05
Professeur D. Schwarzenbach, vice-doyen	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 72	692 35 05
Adjoint de Faculté M. Jean-Pierre Girardin	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 02	692 35 05
Secrétariat du doyen Mme H. Tissot	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 00	692 35 05
Secrétariat des commissions Mme Ch. Rosselli	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 10	692 35 05
Secrétariat des affaires d'étudiants M. Gérald Savary	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 03	692 35 05
Secrétariat des doctorants Mme M. Donadeo	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 06	692 35 05
Horaire des cours M. W. Rey	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 04	692 35 05

Secrétariats des sections et instituts

Mathématiques: Institut de mathématiques Mme E. Fournier	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 35 50	692 35 55
Mathématiques: Institut d'informatique sciences Mme E. Fournier	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 35 80	692 35 85
Physique Mme R. Papaux	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 70	692 36 05
Physique: Institut d'astronomie Mme N. Tharin	Observatoire de Sauverny**	755 26 11	755 39 83
Physique: Institut de cristallographie Mme R. Papaux	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 70	692 36 05
Physique: Institut de physique de la matière condensée Mme F. Pretzsch	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 36 60	692 36 35
Physique: Institut de physique des hautes énergies Mme E. Ghelfi	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 00	692 36 05
Physique: Institut de physique théorique Mme D. Rickebusch	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 37 50	692 37 65
Chimie Mme F. Gottfrey	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 38 52	692 38 55
Chimie: Institut de chimie minérale et analytique Mme F. Gottfrey	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 38 50	692 38 55
Chimie: Institut de chimie organique Mme C. Dentan	Bâtiment de Chimie 1015 Lausanne	692 39 50	692 39 55
Biologie Mme C. Longchamp	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 00	692 41 05
Biologie: Institut de biologie animale Mme B. Mergozzi	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 10	692 41 05
Biologie: biol. et physiol. végétales-phytogénétique cellulaire Mme M.-M. Defago	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 90	692 41 95
Biologie: Labo. de botanique systématique et de géobotanique Mme F. Jaquier	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 42 60	692 42 65
Biologie: Laboratoire de zoologie et d'écologie animale Mme F. Pham	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 41 60	692 41 05
Biologie: Laboratoire d'analyse ultrastructurale Mme G. Daetwyler	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 42 80	692 41 05
Biologie: Institut de biologie microbienne (médecine-sciences) Mme K. Schaut	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 56 30	692 56 35
Sciences de la Terre: géologie et paléontologie-minéralogie et paléontol. Mme N. Ghazinouri	BFSH2 1015 Lausanne	692 43 00	692 43 05
Sciences de la Terre: Institut de géophysique Mme M. Ruf	BFSH2 1015 Lausanne	692 44 00	692 43 05

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



SECTION DE PHARMACIE

(FACULTÉ DES SCIENCES)

tion et finalité des études de pharmacie

La Section de pharmacie de l'UNIL constitue, avec son homologue de l'Université de Genève, l'«Ecole romande de pharmacie», qui forme les futurs pharmaciens selon l'Ordonnance fédérale sur les examens de pharmacien du 16 avril 1980.

Les études de pharmacie sont divisées en trois phases:

- le 1^{er} cycle, ponctué par deux examens propédeutiques, permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base dans les domaines des sciences naturelles (botanique, biologie, chimie et physique) et des sciences médicales de base (biochimie, microbiologie, anatomie et physiologie humaines);
- le stage obligatoire d'une année, effectué en officine et/ou dans un hôpital, permet à l'étudiant de se familiariser avec la pratique courante du pharmacien;
- le 2^e cycle est dévolu aux sciences pharmaceutiques: chimie thérapeutique, analyse pharmaceutique, pharmacognosie et phytochimie, pharmacie galénique et biopharmacie, pharmacologie.

La mission de la Section de pharmacie peut être divisée en trois volets:

- l'enseignement du 2^e cycle, la formation continue pour les diplômés, ainsi que d'autres cours débouchant sur des certificats postgrades dans divers domaines touchant à la pharmacie;
- la recherche, indissociable de l'enseignement. Trois instituts forment de nombreux doctorants dont les travaux sont subventionnés par l'UNIL, le Fonds national et d'autres sources publiques ou privées;
- le service à la collectivité: des organismes privés ou publics sollicitent conseils, analyses ou expertises auprès de la Section de pharmacie.

ades décernés

Diplôme fédéral de pharmacien

Diplôme universitaire de pharmacien

Certificat de spécialisation en pharmacie hospitalière (postgrade)

Doctorat ès sciences pharmaceutiques

Doctorat ès sciences

Quel plan d'études?

1^{er} cycle

Ce plan d'étude, comme les examens qui le sanctionnent, est valable à la fois pour le **diplôme fédéral de pharmacien** et pour le **diplôme universitaire de pharmacien**. Le premier titre est accessible aux étudiants de nationalité suisse porteurs d'une maturité fédérale. Le second titre est accessible aux étudiants étrangers, mais ne leur donne pas le droit de prendre la responsabilité d'une officine en Suisse.

1^{RE} ANNÉE (2 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Mathématiques	Physique
Physique	Biologie végétale et animale
Biologie végétale et animale (y c. génétique)	Biologie végétale et animale (éventuellement incluse dans d'autres cours)
Botanique générale pour pharmaciens (éventuellement incluse dans d'autres cours)	Botanique générale pour pharmaciens (éventuellement incluse dans d'autres cours)
Taxonomie des plantes pharmaceutiques	Taxonomie des plantes pharmaceutiques (avec excursions)
Chimie générale et analytique	Chimie analytique
Chimie organique	

Examen de sciences naturelles*

2^E ANNÉE (2 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Chimie organique	Chimie organique
Biochimie (avec démonstrations)	
Bases de l'analyse biologique médicale	Analyse biologique médicale
Microbiologie générale et médicale	Microbiologie générale et médicale
Anatomie	
Physiologie	
Introduction à la pharmacie pratique (avec démonstrations)	
Statistiques, avec exercices	

Examen des branches pharmaceutiques de base

3^E ANNÉE: STAGE PROFESSIONNEL DE 12 MOIS

Examen d'assistant pharmacien

2^e cycle

4^E ET 5^E ANNÉES (4 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Chimie pharmaceutique minérale et analytique	Chimie pharmaceutique (analyse de médicaments simples et composés, synthèse)
Chimie pharmaceutique organique	
Pharmacognosie et phytochimie pharmaceutique	Pharmacognosie et phytochimie pharmaceutique
Physique pharmaceutique (évent. incluse dans un autre cours)	Physique pharmaceutique (évent. incluse dans un autre cours)
Pharmacie galénique et biopharmacie	Pharmacie galénique et biopharmacie
Pharmacologie et toxicologie (avec démonstrations ou exercices pratiques)	
Pharmacologie clinique	
Médecine sociale et préventive	
Nutrition et diététique	
Gestion d'entreprise	

Examen professionnel

Doctorat

Toute personne détentrice d'un diplôme universitaire, fédéral ou étranger, de pharmacien peut être autorisée à entreprendre une thèse de doctorat ès sciences pharmaceutiques. La durée d'une thèse est de 3 ans et demi à 4 ans environ. La Section de pharmacie étant de plein droit une section de la Faculté des sciences, les pharmaciens diplômés désirant préparer une thèse dans une autre branche peuvent être autorisés à se présenter au doctorat ès sciences. Réciproquement, les diplômés ès sciences peuvent envisager une thèse de doctorat ès sciences en Section de pharmacie.

Perspectives professionnelles

5 secteurs principaux

- Officines
- Hôpitaux
- Industries pharmaceutique et chimique
- Enseignement et recherche
- Administrations

Une situation plutôt favorable

En 1997, la situation des jeunes diplômés en pharmacie sur le marché de l'emploi demeurait relativement bonne par rapport à celle des autres diplômés universitaires. quasiment aucun d'entre eux ne se trouvait volontairement sans activité professionnelle. Par ailleurs, la plupart d'entre eux ont rencontré peu de difficultés lors du passage à l'emploi. Cette situation plutôt favorable s'explique notamment par le fait que les études en pharmacie, contrairement à d'autres orientations universitaires, constituent une formation professionnelle à part entière.

Cependant, la situation des pharmaciens est étroitement liée à la question des coûts de la santé et à la manière dont elle sera politiquement et financièrement résolue.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour les mathématiques: 39.1% des diplômés travaillent comme assistants à l'université, 25.3% comme enseignants, 1.1% dans les médias, etc.

!! La lecture du tableau colonne par colonne ne donne aucune information utile !!

Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997: sciences et médecine

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales
Mathématiques	39.0	22.7		0.7	0.7	0.7	0.7			0.7	2.1			10.6	0.7				16.3	3.5	0.7		0.7	
Physique	51.0	20.0			2.0					3.0	3.0		3.0	3.0					13.0	1.0			1.0	
Chimie	59.1	6.3				1.4	0.7			26.8	1.4		0.7	1.4					5.6				0.7	
Biochimie/biol. moléculaire	76.1	5.8			0.7	3.6				5.1		0.7	1.4						2.2	1.4	1.4		0.7	0.7
Sciences nat./environnement	38.3	12.1		1.3	6.7	3.4	0.7			4.0	2.0	3.4	2.7	0.7		0.7	0.7	6.7	2.0	8.1	0.7		4.7	1.3
Sciences de la terre	45.8	1.7			3.4	1.7				1.7	5.1		11.9	5.1			5.1	5.1	1.7	6.8		1.7	3.4	
Pharmacie	12.6					66.0				14.6	4.9									1.0				1.0
Médecine humaine	9.4					88.5	0.3										0.3		0.3	1.0				0.3

**Programme
des cours**

PHARMACIE - DIPLÔME FÉDÉRAL - DIPLÔME UNIVERSITAIRE				
		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Semestres 1 et 2				
Mathématiques générales B	H. Joris	21C/7E		5
Physique expérimentale	G. Dietler	46C	46C/56TP	12
TP de Chimie analytique	A. Merbach	168TP	154TP	11
Stoechiométrie et chimie des solutions	A. Abou-Homdan	14C	14C	3
Chimie organique générale	G. Bodenhausen		28C	3
	Vacat		28C	3
Exercices de Chimie organique	Vacat		14E	0.5
Mécanismes de réactions organiques I	Vacat		14C	1.5
Chimie générale	R. Roulet	84C		9
Botanique générale	R.-M. Hofer	36C/21TP		4
Chimie minérale générale	C. Floriani		28C	3
Chimie analytique générale	A. Merbach	28C		3
Biologie végétale	J.-P. Zryd	28C	28C/32TP	7
Botanique systématique générale et pharmaceutique	N. Galland	42C	15C/36TP	6
	V. Savolainen			
Biologie animale et génétique	B. Desvergne	28C		3
TP Biologie animale et génétique	B. Desvergne		18TP	1
Semestres 3 et 4				
Microbiologie générale	D. Haas	28C		3
Microbiologie médicale	D. Haas		28C	3
	P. Meylan			
	J. Bille			
	P. Francioli			
	J. Louis			
Microbiologie	D. Haas		40TP	2
	C. Keel			
Informatique I & II	F. Grize	14C	14C	3
	M. Tamassini	28E	28E	2
Analyse organique I	P. Vogel	28C		3
Mécanismes de réactions organiques II	M. Schlosser		28C	3
TP de Chimie organique I	P. Vogel	224TP		11
	G. Bodenhausen			
	Vacat			
Biochimie générale I (a)	U. Rüegg	18C		2
Biochimie générale I (b)	N. Fasel	10C		1
Biochimie III	J. Mauël		42C	4.5
Biochimie des hormones	U. Rüegg		24C	3
Bases de l'analyse biologique médicale	C. Bron	20C		2.25
	D. Rivier			
Analyse biologique médicale	J.P. Mach		42C/28TP	5
Anatomie	P. Clarke	28C		3
Physiologie I	F. de Ribaupierre	28C		3
	E. Jéquier			
	P. Honegger			
Physiologie II	P. Kucera		28C	3
	P. Magistretti			
	P. Honegger			
Introduction à la pharmacie pratique	P. Laurent		28C	3
Introduction à la statistique	J.-J. Pernet	28C/14E		4.5
Immunologie	B. Desvergne	28C		3
Hétérocycles	C. Le Drian		14C	1.5
Compléments de biochimie générale	J. Mauël		28C	3
	J.-P. Mach			

**Programme
des cours**

PHARMACIE - DIPLÔME FÉDÉRAL - DIPLÔME UNIVERSITAIRE (SUITE)

Semestres 7 et 8

Chimie thérapeutique I	B. Testa P.-A. Carrupt	28C	28C	6
Chimie analytique pharmaceutique	U. Kesselring	56C/168TP	56C/168TP	24
Analyse pharmaceutique	U. Kesselring Vacat	14S	14S	1.5
Pharmacognosie et phytochimie	K. Hostettmann Vacat	28C	28C	6
Pharmacologie et toxicologie	U. Rüegg S. Cotecchia J. Diezi J.-D. Harisberger L. Schild	56C	56C	12
Pharmacie galénique et pharmacocinétique, biopharmacie	E. Doelker P. Buri R. Gurny J. Mayer	70C	70C	15
Médecine sociale et préventive	F. Paccaud J. Martin	14C		1.5
Nutrition et diététique	Y. Schütz		14C	1.5
Organisation et déontologie	J.-L. Salomon	14C		1.5

Semestres 9 et 10

Chimie thérapeutique II	B. Testa	28C	28C	6
Biopharmacie et chimie thérapeutique	B. Testa P. Buri P.-A. Carrupt	224TP	224TP	9.5
Pharmacie galénique	R. Gurny J. Mayer	224TP	224TP	9.5
Pharmacognosie et phytochimie	K. Hostettmann Vacat	28C/168TP	28C/112TP	18
Pharmacologie et toxicologie	U. Rüegg	16TP	16TP	2
Pharmacologie clinique	J. Biollaz	28C		3
Séminaire de pharmacologie clinique et de pharmacologie	U. Rüegg J. Biollaz		20S	2

Cours spécialisés à suivre en 4^{ème} ou 5^{ème} année

Chapitres choisis de pharmacologie	J.-C. Maire		14C	0
Pharmacie hospitalière	A. Pannatier		14C	0
Assistance pharmaceutique et pharmacie clinique	S. Marty		14C	0
Conseil pharmaceutique	M. Mesnil	14C		0
Dosage de médicaments dans les liquides biologiques	A. Munafò	14C		0
Chimie computationnelle	P.-A. Carrupt		14C	0
Introduction aux techniques LC/MS et LC/NMR	J.-L. Wolfender	12C		0

**Programme
des cours**

ENSEIGNEMENTS DE PRIVAT-DOCENTS (PHARMACIE)

		semestre d'hiver	sem. d'été	crédits
Chapitres choisis de pharmacologie	J.-C. Maire		14C	0
Pharmacie hospitalière	A. Pannatier		14C	0
Assistance pharmaceutique et pharmacie clinique	S. Marty		14C	0
Introduction aux techniques LC/MS et LC/NMR	J.-L. Wolfender	12C		0
Conseil pharmaceutique	M. Mesnil	14C		0
Dosage de médicaments dans les liquides biologiques	A. Muncho	14C		0
Bioéquivalence: évaluation des médicaments génériques	J. Mayer		8C	0
Chimie computationnelle	P.-A. Campt		14C	0

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
E	=	exercices
TP	=	travaux pratiques
T	=	terrain

Adresses utiles

Direction et administration

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Bernard Testa, Président	BEP 1015 Lausanne	692 45 21	692 45 05
Professeur Urs T. Rüegg, groupe de pharmacologie	1015 Lausanne	692 45 31	692 45 05
Secrétariat de la Section de pharmacie: Mme A. Berjano (étudiants) Mme P. Olachea (comptabilité)		692 45 00 692 45 06	692 45 05 692 45 05
Bibliothèque: Mme B. Ménétreay (l'après-midi)	Ecole de pharmacie Bibliothèque commune chimie/pharmacie BCH	692 45 08 692 38 00	692 45 05 692 38 55
Magasin central: M. J.-L. Moor Mme Marlyne Berger – le matin		692 44 80 692 44 81	692 45 05 692 45 05

Institut de chimie thérapeutique

Professeur Bernard Testa, directeur Dr. J. Mayer, mer, groupe galénique	BEP	692 45 21 692 45 81	692 45 05 692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 45 00	692 45 05

Institut d'analyse pharmaceutique

Professeur Ulrich Kesselring, directeur	BEP 1015 Lausanne	692 45 41	692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 45 00	692 45 05

Institut de pharmacognosie et phytochimie

Professeur Kurt Hostettmann, directeur	BEP 1015 Lausanne	692 45 61	692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 45 00	692 45 05

Bien que faisant partie de la Faculté des sciences, la Section de pharmacie jouit d'une certaine autonomie, les études de pharmacie étant régies par une ordonnance fédérale. Elle possède donc son propre secrétariat qui, à l'instar de ceux des facultés, est responsable de renseigner les étudiants, de tenir à jour leur fichier et leurs dossiers, de recueillir les demandes de congés et les requêtes militaires, de gérer les inscriptions aux examens et enfin d'informer le public sur le calendrier de la Section ainsi que sur les manifestations qui s'y déroulent.

BEP = Bâtiment de l'Ecole de pharmacie

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DE MÉDECINE

Définition et finalité des études de médecine

Comme le stipule l'Ordonnance fédérale réglant les examens des professions médicales, l'étudiant en médecine, arrivé au terme de ses études, devra:

- a) *connaître l'homme bien portant et les troubles qui peuvent affecter sa santé, leurs causes, leurs symptômes, les moyens de les prévenir et de les influencer, et avoir le goût de la recherche;*
- b) *être en mesure d'appliquer les connaissances et les techniques acquises dans les domaines de la prévention, du diagnostic, de la thérapeutique et de la réadaptation.*

Le diplôme de médecin peut être obtenu au plus tôt après six années d'études. Les deux premières années, dites «études précliniques», permettent d'acquérir les connaissances requises concernant l'être humain. Durant les «études cliniques», les étudiants participent à un enseignement sous forme de cours ex cathedra, de cours-bloc et de séminaires au cours desquels, en petits groupes sous le contrôle d'enseignants expérimentés, ils se trouvent en contact avec des patients dont ils apprennent à faire l'anamnèse et pour lesquels ils analysent le diagnostic différentiel. La cinquième année, «année d'études à option», doit donner à tous les étudiants la possibilité d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital ou d'un institut de recherche.

Dès l'année 1995-1996, et à partir de la 2^e année d'études, la Faculté de médecine a mis en place une réforme des études médicales visant à promouvoir un enseignement centré sur le patient, l'étudiant et les besoins de la communauté. Cette réforme se fonde sur les principes de l'intégration des branches médicales, la réduction des heures d'enseignement ex cathedra et la mise en place de modules d'auto-apprentissage (apprentissage par problèmes, apprentissage au raisonnement clinique) sous la forme de petits groupes avec l'aide de tuteurs.

Grades décernés

Diplôme fédéral de médecin *(Pour les citoyens suisses, les étrangers et les réfugiés politiques titulaires d'un permis de séjour dans notre pays, sous réserve de certaines conditions à remplir)*

Diplôme de médecin de l'Université

Doctorat en médecine

Diplôme de médecin spécialiste de l'Université *(Réservé aux candidats étrangers)*

Quel plan d'études?

Ce plan d'études, ainsi que les examens qui le sanctionnent, est valable aussi bien pour le **diplôme fédéral de médecin** que pour le **diplôme universitaire de médecin**. Le premier titre donne le droit aux ressortissants suisses d'exercer la médecine dans leur pays. Le second est accessible aux candidats étrangers, mais ne leur donne pas le droit d'exercer en Suisse.

Ce sont des dispositions cantonales qui régissent l'admission aux études, tandis que des règlements fédéraux définissent l'objectif de la formation, le moment des examens, leur contenu et les conditions à remplir pour s'y présenter, ainsi que les modalités de l'exercice de la profession médicale.

ETUDES PRÉCLINIQUES

1^{re} année

La 1^{re} année se déroule à la Faculté des sciences. Elle est essentiellement consacrée à l'étude des sciences de base (chimie, physique, biologie).

1^{er} examen propédeutique et stage infirmier

2^e année

Dès la 2^e année, les cours sont propres à la Faculté de médecine et ont lieu en son sein. Les connaissances médicales de base concernant l'être humain sont enseignées. Elles permettent d'aborder l'étude de l'être humain malade. L'enseignement est dispensé sous forme de cours ex cathedra, de séances d'apprentissage par problèmes, de séminaires et de travaux pratiques.

Examen de fin de 2^e année

3^e année

A partir de la 3^e année, les études comportent des cours ex cathedra, des cours intégrés, des séminaires, des séances d'apprentissage par problèmes ainsi qu'un enseignement au lit du malade. Il existe aussi des travaux pratiques en pathologie et en microbiologie. Lors d'enseignements en groupes, les étudiants se trouvent en contact avec des patients dont ils apprennent à faire l'anamnèse et l'examen clinique pour aboutir à la formulation d'un diagnostic.

Examen de fin de 3^e année

4^e année

La première partie de la 4^e année comporte des cours ex cathedra, un enseignement au lit du malade, ainsi que des séances d'apprentissage au raisonnement clinique. La 2^e partie de la 4^e année se déroule sous forme de cours-blocs: enseignements en petits groupes sous forme d'auto-apprentissage, présentations de cas, etc. La 4^e année comporte également des cours à option.

5^e année

La 5^e année est une année de stages: elle donne la possibilité aux étudiants d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital ou d'un institut des sciences médicales de base. Elle doit comporter au moins 10 mois de stages dans les hôpitaux universitaires ou affiliés; un passage dans les services de médecine, pédiatrie et chirurgie est très fortement conseillé.
Stage: 10 mois. Environ 200 lieux de stages.

Validation des stages

6^e année

La 6^e année est essentiellement constituée de cours cliniques et de séminaires. Comme en 4^e année, les disciplines cliniques sont traitées dans les services hospitaliers correspondants.

2^e partie de l'examen final

3^e partie de l'examen final

ETUDES CLINIQUES

Répartition des enseignements

1^{re} année

Physique expérimentale	92 h	
Physique expérimentale TP	32 h	
Chimie générale I	56 h	
Chimie générale I TP	56 h	
Chimie organique	56 h	
Biologie animale	28 h	
Biologie animale TP	15 h	
Biologie animale	26 h	
Biologie animale TP	15 h	
Génétique	28 h	
Biologie cellulaire et végétale	38 h	
Biologie cellulaire et végétale TP	12 h	
Morphologie macroscopique	28 h	
Médecine psycho-sociale	42 h	
Morphologie microscopique	42 h	
Introd. au système suisse de santé publique	6 h	
Biochimie générale	40 h	
Physiologie générale	32 h	
Sciences fondamentales et cliniques, sém.	8 h	
Microbiologie générale	14 h	

2^e année

Cours intégrés

Apprentissage par problèmes	40 h	
Introduction au curriculum	10 h	
Morphologie macroscopique	44 h	
Biochimie	36 h	
Médecine psychosociale	8 h	
Statistiques	9 h	
Cardiovasculaire	32 h	
Respiration	32 h	
Digestion	21 h	
Reproduction/Développement	21 h	
Métabolisme/Nutrition	38 h	
Reins et voies urinaires	16 h	
Neurosciences	60 h	
Sang/Immunologie	24 h	
Endocrinologie	28 h	
Morphologie macroscopique TP	144 h	
Morph. microscop./embryologie TP + S	68 h	
Physiologie TP	64 h	
Biochimie TP	39 h	
Apprentissage par problèmes	36 h	

3^e année

Cours intégrés

Apprentissage par problèmes (immunologie et cours intégrés)	36 h	
Introduction au curriculum et évaluation	7 h	
Sémiologie	47 h	
Pathologie générale	32 h	
Physiopathologie	30 h	
Pharmacologie/Toxicologie	35 h	
Microbiologie	48 h	
Immunologie générale	10 h	
Immunologie clinique, allergie	12 h	
Médecine psycho-sociale	22 h	
Introduction à la médecine nucléaire	2 h	
Intro. à la physique de la radiologie méd.	4 h	
Introduction à la lecture d'un article médical	8 h	
Microbiologie TP	20 h	
Pathologie TP et séminaires	38 h	
Angéiologie	14 h	
Cardiologie	30 h	
Croissance et vieillissement	18 h	
Endocrinologie et métabolisme	30 h	
Gastro-entérologie	40 h	
Hématologie	26 h	
Pneumologie	28 h	
Reins et voies urinaires, hypertension art.	33 h	
Enseignement au lit du malade (ELM)	154 h	

Enseignement au lit du malade (ELM)

Répartition des enseignements

4^e année

	Introduction à la réforme et évaluation	4 h	■
	Apprentissage au raisonnement clinique	30 h	■
	Clinique pédiatrique	12 h	■
	Clin. prop. d'obstétrique et de gynécologie	57 h	■
	Polyclinique médicale et thérapeutique méd.	30 h	■
	Médecine générale	6 h	■
	Généralité	10 h	■
	Radiologie médicale	31 h	■
	Radio-oncologie	9 h	■
	Chimie clinique	5 h	■
	Médecine nucléaire	5 h	■
	Clinique dermato-vénérologique	24 h	■
	Clinique propédeutique ophtalmologique	24 h	■
	Clinique propédeutique ORL	24 h	■
	Clinique orthopédique	10 h	■
	Pathologie spéciale	8 h	■
	Génétique médicale	12 h	■
	Introduction à la psychiatrie	17 h	■
	Epidémiologie infectieuse	5 h	■
	Auscultation pulmonaire	2 h	■
	Médecine sociale et préventive	16 h	■
	Chirurgie de l'appareil moteur	22 h	■
	Rhumatologie	10 h	■
	Médecine légale	20 h	■
	Clinique neurologique	24 h	■
	Urgences	15 h	■
	Sénologie	12 h	■
	Séminaire interfac. d'éthique biomédicale	14 h	■
	<i>Historie de la médecine</i>	18 h	■
	<i>Génétique médicale</i>	20 h	■
	<i>Orthopédie</i>	9 h	■
	<i>Ens. informatif sur les médecines parallèles</i>	13 h	■
	<i>Médecine sociale et préventive</i>	4 h	■
	<i>Médecine palliative</i>	8 h	■
<i>Cours à option</i>			
	Chirurgie gén. et spécialités: 2 semaines		■
	Médecine interne: 3 semaines		■
	Gynécologie/obstétrique: 1 semaine		■
	Psychiatrie: 2 semaines		■
	Oto-rhino-laryngologie: 1 semaine		■
	Pédiatrie: 2 semaines		■
	Radiologie: 1 semaine		■
<i>Cours - blocs (CB)</i>			
<i>Enseignement au lit du malade (ELM)</i>	Enseignement au lit du malade	30 h	■
<i>Habiletés cliniques (HC)</i>	Habiletés cliniques (HC)	35 h	■

6^e année

	Clinique chirurgicale	102 h	■
	Séminaires de chirurgie	20 h	■
	Clinique pédiatrique	42 h	■
	Séminaire de pathologie	54 h	■
	Clinique dermato-vénérologique	20 h	■
	Clinique ophtalmologique	18 h	■
	Clinique neurologique	26 h	■
	Clinique ORL	42 h	■
	Clinique gynécologique/obstétrique	26 h	■
	Clinique de rhumatologie/réhabilitation	38 h	■
	Nosologie et thérapie psychiatrique	50 h	■
	Psychiatrie clinique	28 h	■
	Méd. int., pharmaco. clin., thérap. méd.	96 h	■
	Idem, séminaire	12 h	■
	Médecine générale	6 h	■
	Séminaire de radiologie	27 h	■
	Médecine de catastrophe	12 h	■
	Diagnostic en chimie clinique	4 h	■
	Médecine sociale et préventive	36 h	■
	Médecine légale	40 h	■
	Economie de la santé	18 h	■

Formations postgrades

Doctorat

L'obtention du grade de docteur en médecine de l'Université de Lausanne est régie par un règlement qui s'applique aussi bien aux candidats suisses qu'étrangers. Ce grade est conféré aux porteurs du diplôme fédéral ou d'un diplôme jugé équivalent par la Faculté et dont un travail a été reconnu par le Conseil de Faculté comme une thèse de doctorat.

Les candidats doivent être immatriculés à l'Université en qualité de doctorants pendant les semestres (au minimum deux consécutifs) où ils préparent leur travail de thèse. Ils doivent rester immatriculés jusqu'à l'acceptation de la thèse par le Conseil de Faculté.

Une thèse de doctorat est indispensable pour obtenir le diplôme de médecin spécialiste FMH. Toutefois, la thèse en médecine représente en général un travail moins volumineux et moins long (en moyenne un à deux ans) qu'une thèse dans d'autres orientations universitaires. De plus en plus d'étudiants en médecine font en sorte de commencer leur thèse pendant leurs études.

Diplôme de médecin spécialiste de l'UNIL

L'obtention de ce grade est régie par l'article 63 du Règlement de la Faculté de Médecine. Il est décerné aux porteurs du diplôme de médecin conféré par l'Université, ou d'un diplôme étranger jugé équivalent.

Spécialisation après les études

La spécialisation après les études n'est pas du ressort de l'Université: l'obtention, pour les Suisses, du Diplôme de médecin spécialiste FMH est réglée par la Fédération des Médecins Suisses, d'entente avec les sociétés de spécialistes. La FMH décerne les titres correspondant aux spécialités ci-dessous aux médecins qui, après l'obtention du diplôme fédéral, ont suivi avec succès pendant 5 à 6 ans la formation requise pour pratiquer une spécialité.

Voici la liste des spécialités FMH avec, entre parenthèses, les sous-spécialités:

Anesthésiologie (médecine intensive – pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Chirurgie** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Dermatologie et vénéréologie** (allergologie et immunologie clinique – angiologie – pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Gynécologie et obstétrique** (cytologie gynécologique – médecine du travail) • **Médecine interne** (endocrinologie-diabétologie – gastroentérologie – hématologie – cardiologie – pneumologie – rhumatologie – maladies du métabolisme – néphrologie – allergologie et immunologie clinique – oncologie-hématologie – pharmacologie clinique – angiologie – médecine intensive – oncologie – médecine du travail) • **Neurochirurgie** (médecine intensive – médecine du travail) • **Neurologie** (médecine du travail) • **Ophthalmologie** (médecine du travail) • **Chirurgie orthopédique** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale** (allergologie et immunologie clinique – spéc. phoniatry – médecine du travail) • **Pédiatrie** (endocrinologie-diabétologie – hématologie – pneumologie – néphrologie – allergologie et immunologie clinique – oncologie-hématologie – neuropédiatrie – pharmacologie clinique – médecine intensive – cardiologie – médecine du travail) • **Pathologie** (cytopathologie clinique – médecine du travail) • **Médecine physique et réhabilitation** (rhumatologie – médecine du travail) • **Psychiatrie et psychothérapie** (médecine du travail) • **Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents** (médecine du travail) • **Radiologie médicale** (médecine nucléaire – radio-oncologie – radio-diagnostic – médecine du travail) • **Médecine tropicale** (pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Urologie** (médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie infantile** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie plastique et reconstructive** (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • **Chirurgie maxillo-faciale** (médecine intensive – médecine du travail) • **Prévention et santé publique** (pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Médecine légale** (pharmacologie clinique – médecine du travail) • **Oto-rhino-laryngologie** (allergologie et immunologie clinique – spéc. chirurgie cervico-faciale – spéc. phoniatry – médecine du travail) • **Radiologie médicale/radiodiagnostic** (neuroradiologie – radiologie pédiatrique – médecine du travail) • **Radiologie médicale/médecine nucléaire** (médecine du travail) • **Radiologie médicale/radio-oncologie** (médecine du travail) • **Chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique** (médecine intensive – médecine du travail) • **Radiologie** • **Radiologie médicale et médecine nucléaire** • **Médecine générale** (médecine du travail)

Perspectives professionnelles

Quel avenir?

Comme on peut le voir en examinant le tableau ci-dessous, la très grande majorité des jeunes diplômés en médecine exerce son art dans le secteur de la santé, et cela avec un faible taux d'inactivité comparé à d'autres voies d'études. Pourtant, il faut souligner une tendance marquée au début des années 90: l'augmentation des inscriptions en facultés de médecine. Cette augmentation a pour conséquence que le nombre d'étudiants dépasse les capacités d'accueil au stade des études précliniques et cliniques. Les autorités universitaires tentent d'y remédier à court terme avec différents types de mesures: une augmentation des places d'accueil, un déplacement des étudiants d'une faculté de médecine à l'autre, une sévérité accrue lors du 1^{er} examen propédeutique et, dans certaines facultés, l'introduction d'un test d'aptitudes pré-universitaire.

Restent deux inconnues à l'horizon des futurs diplômés en médecine: les mesures politiques et financières qui seront prises pour limiter les coûts de la santé, et une concurrence possible avec des ressortissants étrangers dans le cadre d'une ouverture de la Suisse vers l'Union européenne.

Enfin, rappelons que la Suisse connaît la plus forte densité médicale d'Europe. Au demeurant, de grandes différences subsistent entre les sous-secteurs du marché du travail d'une part, et entre les régions d'autre part. On sait que certaines spécialités FMH sont surencombrées (chirurgie cardiaque) alors que la médecine générale, par exemple, offre encore un relatif équilibre entre l'offre et la demande. Ce sont ici les sociétés de spécialistes qui devront définir plus précisément les besoins annuels par rapport à la population. On sait aussi que des études récentes comparant les cantons suisses ont fait apparaître des différences allant du simple au double pour la densité médicale (pourcentage des médecins par nombre d'habitants).

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) mène une grande enquête auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses. Cette enquête obtient environ 60% de réponses sur un échantillon de 10'000 personnes. Elle ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. La dernière enquête a été réalisée en 1997.

Le tableau ci-contre montre la répartition des diplômés universitaires dans les différents secteurs professionnels, un an après l'obtention de leur grade. Cette répartition est donnée en pourcentages et doit être lue ligne par ligne, c'est-à-dire voie de formation par voie de formation. Par exemple pour les mathématiques: 39.1% des diplômés travaillent comme assistants à l'université, 25.3% comme enseignants, 1.1% dans les médias, etc.

!! La lecture du tableau colonne par colonne ne donne aucune information utile !!

Secteurs d'activité des jeunes diplômés suisses en 1997: sciences et médecine

Mathématiques
Physique
Chimie
Biochimie/biol. moléculaire
Sciences nat./environnement
Sciences de la terre
Pharmacie
Médecine humaine

	Assistant universitaire	Enseignement	Droit	Médias	Culture	Santé	Travail social	Travail psychologique	Agriculture	Chimie	Industrie	Industrie alimentaire	Construction	Banques et assurances	Fiduciaires	Publicité et relations publiques	Tourisme	Conseil en environnement	Autres services privés	Administrations publiques	Entreprises publiques	Eglises	Associations	Organisations internationales
Mathématiques	39.0	22.7		0.7	0.7	0.7	0.7			0.7	2.1			10.6	0.7				16.3	3.5	0.7		0.7	
Physique	51.0	20.0			2.0					3.0	3.0		3.0	3.0					13.0	1.0			1.0	
Chimie	59.1	6.3				1.4	0.7			26.8	1.4		0.7	1.4						5.6			0.7	
Biochimie/biol. moléculaire	76.1	5.8			0.7	3.6				5.1		0.7		1.4					2.2	1.4	1.4		0.7	0.7
Sciences nat./environnement	38.3	12.1		1.3	6.7	3.4	0.7			4.0	2.0	3.4	2.7	0.7		0.7	0.7	6.7	2.0	8.1	0.7		4.7	1.3
Sciences de la terre	45.8	1.7			3.4	1.7				1.7	5.1		11.9	5.1			5.1	5.1	1.7	6.8		1.7	3.4	
Pharmacie	12.6					66.0				14.6	4.9									1.0				1.0
Médecine humaine	9.4					88.5	0.3										0.3		0.3	1.0			0.3	

**Programme
des cours**

**1^{er} examen
propédeutique**

1^{RE} ANNÉE		
Physique expérimentale	Giovanni Dieler, po	92 C
Physique expérimentale	Giovanni Dieler, po et collaborateurs	32 TP
Chimie générale I	Jean-Claude Bünzli, po	56 C
Chimie générale I	Jean-Claude Bünzli, po	56 TP/EX
Chimie organique	Manfred Mutter, po	56 C/EX
Biologie animale	Walter Wahli, po	28 C
Biologie animale	Walter Wahli, po	15 TP
Biologie animale	Peter Vogel, po	26 C
Biologie animale	Peter Vogel, po	15 TP
Génétique	Nicolas Mermod, po	28 C
Biologie cellulaire et végétale	Edward Farmer, po	22 C
	François Widmer, po	16 C
Biologie cellulaire et végétale	Edward Farmer, po	12 TP
Morphologie macroscopique	Beat Riederer, mer Jean-Pierre Hornung, pas Gérard Escher, ma	20 C/8 TP
Morphologie microscopique	Stefan Catsicas, po Romano Regazzi, pat Christophe Reymond, pat	42 C
Biochimie générale	Claude Bron, po	40 C
Physiologie générale	Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po Paul Honegger, pas	32 C
Médecine psycho-sociale	Patrice Guex, po	42 C
Introduction au système suisse de santé publique	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Jean Martin, mer	6 C
Séminaires interfacultaires de sciences fondamentales et cliniques	Pavel Kucera, po	8 S
Microbiologie générale	Dieter Haas, pas	14 C

**Examen de fin
de 2^e année**

2^E ANNÉE		
Apprentissage par problème		10 APP
Introduction au curriculum		10 C
Morphologie macroscopique	Jean-Pierre Hornung, pas Egbert Welker, pas Beat Riederer, mer Gérard Escher, ma	44 C
Biochimie	Claude Bron, po Jean-Charles Cerottini, po Heidi Diggelmann, po Jean-Pierre Kraehenbühl, po Nicolas Fasel, pas	36 C
Médecine psycho-sociale	Patrice Guex, po et collaborateurs	8 C
Statistiques	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Alfio Marazzi, pas Guy van Melle, mer	9 C
Cardio-vasculaire	Pavel Kucera, po Christophe Reymond, pat Eric Raddatz, mer	32 C

**Programme
des cours**

2^E ANNÉE (SUITE)		
Respiration	Eric Jéquier, po Jacques Mauël, po	32 Ci
Digestion	Christophe Reymond, pat Pavel Kucera, po André L. Blum, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, po	21 Ci
Reproduction/Développement	Romano Regazzi, pat Stefan Catsicas, po Sandor Kasas, ma	21 Ci
Métabolisme/Nutrition	Jacques Mauël, po Eric Jéquier, po	38 Ci
Reins et voies urinaires	François de Ribaupierre, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, po Jean-Pierre Wauters, po Ibtissam Walter-Barakat, me	16 Ci
Neurosciences	Pierre Magistretti, po Stefan Catsicas, po Pavel Kucera, po Julien Bogousslavsky, po François de Ribaupierre, po Jean-Guy Villemure, po Jean-Pierre Hornung, pas Egbert Welker, pas Stéphanie Clarke, pat Peter Clarke, mer	60 Ci
Sang/Immunologie	Claude Bron, po Jean-Charles Cerottini, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, po Jacques Mauël, po Denis Rivier, mer	24 Ci
Endocrinologie	Eric Jéquier, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, po Christophe Reymond, pat Luc Tappy, pat	28 Ci
Morphologie macroscopique	Jean-Pierre Hornung, pas Egbert Welker, pas Peter Clarke, mer Beat Riederer, mer Gilles Bronchi, ma Gérard Escher, ma	144 TP
Morphologie microscopique/Embryologie	Stefan Catsicas, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, po Jean-Pierre Hornung, pas Romano Regazzi, pat Christophe Reymond, pat Peter Clarke, mer Ibtissam Walter-Barakat, me Sandor Kasas, ma	68 TP/S
Physiologie	Eric Jéquier, po Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po François de Ribaupierre, po Paul Honegger, pas Jean-Luc Martin, pat Luc Tappy, pat	64 TP

**Programme
des cours**

**Examen de fin
de 3^e année**

2^E ANNÉE (SUITE)		
Biochimie	Maria Kiraly, mer Eric Raddatz, mer Yves Schütz, mer Claude Bron, po Jean-Pierre Mach, po Jacques Mavel, po Nicolas Fasel, pas Sally Corradin-Betz, mer Denis Rivier, mer	39 TP
3^E ANNÉE		
Apprentissage par problèmes		8 APP
Introduction au curriculum		7 C
Sémiologie	Jean-Marie Matthieu, po André L. Blum, po Julien Bogouslavsky, po Daniel-Vincent Egloff, po Rolf C. Gaillard, po Michel Gillet, po Michel-Pierre Glauser, po Patrice Guex, po Lukas Kappenberger, po Hans-Jürg Leisinger, po Philippe Leuenberger, po Pierre-François Leyvraz, po Adrien Moessinger, po Alexander Kai-Lik So, po Jean-Guy Villemure, po Thierry Deonna, pas Jean-Claude Givel, pas Jean-Jacques Goy, pas Gérald Theintz, pas Michel Dutoit, mer Claire-Lise Fawer, mer Jean-Léopold Micheli, mer François Mosimann, mer Maurice Payot, mer Michel Roulet, mer Luc Portmann, me	47 C
Pathologie générale	Fredrik T. Bosman, po Robert-Charles Janzer, pas Ricardo Laurini, pas Philip Shaw, mer	32 C
Pathologie spéciale (compris dans les cours intégrés)	Fredrik T. Bosman, po Claude-Yves Genton, pas Robert-Charles Janzer, pas Françoise Delacrétaz, mer Charlotte Fontolliet, me Louis Guillou, me Emilia Saraga, me et collaborateurs	25 C
Physiopathologie	Bernard Waeber, po Peter Burckhardt, po François Feihl, mer Jean-William Fitting, mer	30 C

**Programme
des cours**

3^E ANNÉE (SUITE)		
Pharmacologie/Toxicologie	Bernard Rossier, po Susanna Colecchia, po Jacques Diezi, po Jean-Daniel Horisberger, pas Laurent Schild, mer	35 C
Microbiologie	Jacques Bille, po Heidi Diggelmann, po Patrick Francioli, po Michel-Pierre Glauser, po Pascal Meylan, mer et collaborateurs	48 C
Immunologie générale	Jean-Charles Cerottini, po	10 C
Immunologie clinique, allergie	Vacat François Spertini, mer et collaborateurs	12 C
Médecine psycho-sociale	Patrice Guex, po et collaborateurs	22 C
Introduction à la médecine nucléaire	Angelika Bischof Delaloye, mer	2 C
Introduction à la physique de la radiologie médicale	Pierre Schnyder, po Jean-François Valley, pas	4 C
Introduction à la lecture d'un article médical	Jérôme Biollaz, po Bernard Rossier, po	8 C
Microbiologie TP	Jacques Bille, po et collaborateurs	20 TP
Pathologie TP et séminaires	Fredrik T. Bosman, po et collaborateurs	38 C
Angéiologie	François Mosimann, mer et collaborateurs	14 Ci
Cardiologie	Lukas Kappenberger, po et collaborateurs	30 Ci
Croissance et vieillissement	Peter Burckhardt, po Jean-Marie Matthieu, po Christophe Büla, me et collaborateurs	18 Ci
Endocrinologie et métabolisme	Rolf C. Gaillard, po et collaborateurs	30 Ci
Gastro-entérologie, hépatologie et voies biliaires	André L. Blum, po Jean-Jacques Gonvers, pas et collaborateurs	40 Ci
Hématologie	Marc Schapira, po et collaborateurs	26 Ci
Pneumologie	Philippe Leuenberger, po et collaborateurs	28 Ci
Reins et voies urinaires, hypertension artérielle	Jean-Pierre Wauters, po Hans R. Brunner, po Hans-Jürg Leisinger, po Claude Bachmann, pas et collaborateurs	33 Ci
Enseignement au lit du malade (ELM)		154 ELM

4^E ANNÉE

(Le nombre d'heures mentionnées pour chaque discipline ne comprend pas celles qui sont attribuées dans le cadre des cours-blocs)

Introduction au curriculum et évaluation		4 C
Apprentissage au raisonnement clinique (ARC) - Médecine	Peter Burckhardt, po	15 ARC
	Pascal Nicod, po	
Interprétation d'ECG	Jean-Jacques Goy, pas	5 ARC
Chirurgie	Michel Gillet, po	10 ARC
Cours-bloc de chirurgie générale et chirurgie spécialités (2 semaines)	Michel Gillet, po	C
	avec la collaboration de	
	Patrick Aebischer, po	
	Pierre-François Leyvraz, po	
	Jean-Guy Villemure, po	
	Heinz Fankhauser, pe	
	Patrick Ravussin, pe	
	Jean-Claude Givel, pas	
	Augustin Besson, mer	
	René Chioléro, mer	
	Michel Dutoit, mer	
	Jean-Patrice Gardaz, mer	
	Marco Merlini, mer	
	François Mosimann, mer	
	Olivier Reinberg, mer	
	et collaborateurs	
Clinique orthopédique	Pierre-François Leyvraz, po	10 C
	avec la collaboration de	
	François Chevalley, mer	
	Michel Dutoit, mer	
	Charles Gobelet, mer	
Clinique pédiatrique	Jean-Marie Matthieu, po	12 C
	Jean-Pierre Guignard, po	
	Adrien Moessinger, po	
	Thierry Deonna, pas	
	Gérald Theintz, pas	
	Claire-Lise Fawer, mer	
	Jean-Léopold Micheli, mer	
	Maurice Payot, mer	
	Bernard Pelet, mer	
	Michel Roulet, mer	
Cours-bloc de pédiatrie (2 semaines)	Jean-Marie Matthieu, po	C
Clinique propédeutique otorhino-laryngologique	Philippe Monnier, po	24 C
Cours-bloc d'otorhino-laryngologie (1 semaine)	Philippe Monnier, po	C
	et collaborateurs	
Clinique propédeutique ophtalmologique	Leonidas Zografos, po	24 C
	Michel Gonvers, pas	
	Aubin Balmer, mer	
	Nicolas Ducrey, mer	
	Carl Herbort, mer	
	Georges Klasinguti, mer	
	André Mermoud, mer	
	Bertrand Piguet, mer	
Clinique dermato-vénérologique	Renato Panizzon, po	24 C
	Daniel Hohl, mer	
	Florence Baudraz, me	
	et collaborateurs	

**Programme
des cours**

4^E ANNÉE (SUITE)		
Clinique propédeutique d'obstétrique et de gynécologie	Pierre De Grandi, po Patrick Hohlfeld, pas	57 C
Cours-bloc d'obstétrique et de gynécologie (1 semaine)	Pierre De Grandi, po avec la collaboration de Patrick Hohlfeld, pas Marc Germond, mer Sylvain Meyer, mer Jean-François Delaloye, me Pierre-Jean Ditesheim, cc	C
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Marcel-André Boillat, pas Fabio Levi, pas Bernard Burnand, mer	16 C
Génétique médicale	Daniel Schorderet, pas Graziano Pescia, po	12 C
Radiologie médicale	Pierre Schnyder, po avec la collaboration de Angela Anderegg, pas Christian Hessler, pas Bertrand Duvoisin, mer François Gudinchet, mer Philippe Maeder, mer Reto Meuli, mer Antoine Uske, mer	31 C
Radio-oncologie	René-Olivier Mirimanoff, po	9 C
Cours bloc de radiologie (1 semaine)	Pierre Schnyder, po	C
Médecine nucléaire	Angelika Bischof Delaloye, mer	5 C
Chimie clinique	Claude Bachmann, pas	5 C
Pathologie spéciale	Fredrik Bosman, po Claude-Yves Genton, pas Ricardo Laurini, pas Françoise Delacrétaz, mer Louis Guillou, me	8 C
Cours-bloc de médecine interne (3 semaines)	Peter Burckhardt, po avec la collaboration de Jérôme Biollaz, po Lukas Kappenberger, po Philippe Leuenberger, po Pascal Nicod, po Marco Schapira, po Jean-Pierre Wauters, po Jean-Jacques Goy, pas Gian Dorta, mer John-William Fitting, mer Fulgencio Gomez, mer Vincent Mooser, mer Marie-Denise Schaller, mer François Spertini, mer Olivier Spertini, mer Jean-Daniel Tissot, mer Gérard Waeber, mer Bertrand Yersin, mer Guido Domenighetti, me Luc Portmann, me Pierre-Michel Schmidt, cc	C

**Programme
des cours**

4^E ANNÉE (SUITE)		
Médecine générale	Alain Pécoud, po avec la collaboration de médecins praticiens	6 C
Policlinique médicale et thérapeutique médicale	Alain Pécoud, po avec la collaboration de Ferdj J. Lejeune, po Roger Darioli, pas Jean-Jacques Gonvers, pas Michel Burnier, mer	30 C
Gériatrie	Peter Burckhardt, po Christophe Büla, me et collaborateurs	10 C
Introduction à la psychiatrie	François Borgeat, po Olivier Halfon, po François Ansermet, pas Pierre Bovet, mer Fernand Seywert, me Italo Simeone, me et collaborateurs du Département et des Services de psychiatrie	17 C
Cours-bloc de psychiatrie (2 semaines)	François Borgeat, po Pierre Baumann, pas Edmond Gilliéron, pas Stéphanie Clarke, pat Jacques Besson, mer Pierre Bovet, mer Elisabeth Fivaz, mer Jacques Gasser, mer Geneviève Leuba Gfeller, mer Christian Bryois, me Jean-Nicolas Despland, me Michel Gaillard, me Bruno Gravier, me Jacques Laget, me Luc Michel, me Jean-Michel Porret, me Fernand Seywert, me Italo Simeone, me et collaborateurs du Département et des Services de psychiatrie	C
Epidémiologie infectieuse	Patrick Francioli, po	5 C
Auscultation pulmonaire	Philippe Leuenberger, po	2 C
Rhumatologie et médecine physique	Alexander Kar-Lik So, po Jean-Charles Gerster, pas	10 C
Séminaire interfacultaire d'éthique biomédicale	Jacques Diezi, po Patrice Guex, po Jean-Pierre Wauters, po	14 S
Médecine légale	Patrice Mangin, po Thomas Krompecher, pas Conception Brandt, me	20 C
Clinique neurologique	Alberto Albanese, po Julien Bogousslavsky, po	24 C
Urgences	Augustin Besson, mer avec la collaboration de Patrice Guex, po Pierre-François Leyvraz, po	15 C

**Programme
des cours**

4^E ANNÉE (SUITE)		
Chirurgie de l'appareil moteur	René Chioléro, mer Jean-Léopold Michelt, mer Marie-Denise Schaller, mer Pierre-François Leyvraz, po avec la collaboration de Michel Gillet, po Jean-Guy Villemure, po François Chevalley, mer Michel Dutoit, mer Charles Gobelet, mer Olivier Reinberg, mer	22 Ci
Sénologie	Christian Hessler, pas avec la collaboration de Pierre De Grandi, po Daniel-Vincent Egloff, po Patrice Guex, po Ferdy J. Lejeune, po R.-O. Mirimanoff, po Claude Genton, pas Jean-Claude Givel, pas Fulgencio Gomez, mer Serge Leyvraz, mer Jean-François Delaloye, me	12 Ci
Enseignement au lit du malade (ELM)		18 ELM
Habilités cliniques (HCL)		24 HC
Cours à option		
Clinique orthopédique	Pierre-François Leyvraz, po	9 C
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po	4 S
Enseignement informatif sur les médecines parallèles	Jacques Diezi, po	13 C
Histoire de la médecine	Vincent Barras, pas	18 C
Médecine palliative	Patrice Guex, po	8 C

Année d'études à option

5^E ANNÉE
<i>Année d'études à option (dix mois de stages). Le programme des stages de chaque étudiant est établi selon les préférences de ce dernier. Les Facultés de médecine de Genève et de Lausanne tiennent à jour un catalogue des places de stage en Suisse romande. Renseignements auprès du Secrétariat de l'Enseignement pré- et postgradué.</i>

**Programme
des cours**

**Examen final
2^e et 3^e parties**

6^E ANNÉE		
Clinique chirurgicale	Michel Gillet, po avec la collaboration de Daniel Egloff, po Hans-Jürg Leisinger, po Ferdy J. Lejeune, po Pierre-François Leyvraz, po Sebastian Reiz, po Ludwig K. von Segesser, po Jean-Guy Villemure, po Jean-Claude Givel, pas Augustin Besson, mer René Chioléro, mer Michel Dutoit, mer Marco Merlini, mer François Mosimann, mer Olivier Reinberg, mer Rémi Schneider, mer André Joyet, me Olivier Moeschler, me	102 C
Séminaires de chirurgie	Michel Gillet, po avec la collaboration de Daniel Egloff, po Hans-Jürg Leisinger, po Pierre-François Leyvraz, po Sebastian Reiz, po Ludwig K. von Segesser, po Jean-Guy Villemure, po Jean-Claude Givel, pas François Mosimann, mer Olivier Reinberg, mer	20 S
Clinique dermato-vénérologique	Renato Panizzon, po	20 C
Clinique ophtalmologique	Leonidas Zografos, po Michel Gonvers, pas Aubin Balmer, mer Nicolas Ducrey, mer Carl Herbot, mer Georges Klainguti, mer André Mermoud, mer Bertrand Piquet, mer	18 C
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Patrick Francioli, po Heikki Savolainen, po Marcel-André Boillat, pas Fabio Levi, pas Bernard Burnand, mer Jean Martin, mer	36 C
Economie de la santé	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Jean-Pierre Danthine, po Alberto Holly, po Roger Darioli, pas	18 C
Clinique pédiatrique	Jean-Pierre Guignard, po Jean-Marie Matthieu, po Adrien Moessinger, po	42 C

**Programme
des cours**

6^e ANNÉE (SUITE)		
	Thierry Deonna, pas Gérald Theintz, pas Claire-Lise Fawer, mer Jean-Léopold Micheli, mer Maurice Payot, mer Bernard Pelet, mer Michel Roulet, mer et collaborateurs	
Médecine de catastrophe	Michel Gillet, po et collaborateurs	12 C
Clinique neurologique	Alberto Albanese, po Julien Bogousslavsky, po avec la collaboration de Paul-André Despland, pas Joseph Ghika, mer	26 C
Clinique de rhumatologie et réhabilitation	Alexander K.-L. So, po avec la collaboration de Jean-Charles Gerster, pas	38 C
Séminaires de pathologie	Fredrik T. Bosman, po Claude-Yves Genton, pas Robert-Charles Janzer, pas Françoise Delacrétaz, mer Charlotte Fontolliet, me Louis Guillou, me Emilia Saraga, me et collaborateurs	54 S
Médecine légale (+ travaux facultatifs en petits groupes)	Patrice Mangin, po Thomas Krompecher, pas Conception Brandt, me Laurent Rivier, me	40 C
Clinique oto-rhino-laryngologique	Philippe Monnier, po Ferdj J. Lejeune, po	42 C
Clinique gynécologique et obstétricale	Pierre De Grandi, po Patrick Hohlfeld, pas Marc Germond, mer	26 C
Nosologie et thérapie psychiatriques (psychiatrie d'adultes, psychiatrie d'enfants et d'adolescents, psychogériatrie et neuropsychologie)	François Borgeat, po Patrice Guex, po Olivier Halfon, po François Ansermet, pas Pierre Baumann, pas Edmond Gilliéron, pas Elisabeth Fivaz, mer Gérard Salem, mer Jean-Michel Porret, me et collaborateurs du Département et des Services de Psychiatrie	50 C
Psychiatrie clinique	Olivier Halfon, po François Ansermet, pas Pierre Baumann, pas Edmond Gilliéron, pas Jacques Besson, mer Elisabeth Fivaz, mer Gérard Salem, mer Christian Bryois, me Bruno Gravier, me	28 C

6^E ANNÉE (SUITE)

Médecine interne (clinique et policlinique médic.), pharmacologie clinique et thérapeutique médicale (enseignement coordonné)	Fernand Seywert, me et collaborateurs du Département et des Services de psychiatrie Peter Burckhardt, po Jérôme Biollaz, po André L. Blum, po Rolf C. Gaillard, po Michel-Pierre Glauser, po Lukas Kappenberger, po Ferdj J. Lejeune, po Philippe Leuenberger, po Pascal Nicod, po Alain Pécoud, po Marc Schapira, po Jean-Pierre Wauters, po et collaborateurs de la PMU et du Département de médecine interne	96 C
Séminaires de médecine interne	Peter Burckhardt, po André Blum, po Pascal Nicod, po Alain Pécoud, po et collaborateurs	12 S
Médecine générale	Alain Pécoud, po avec la collaboration de médecins praticiens	6 C
Séminaires de radiologie (enseignement par groupes)	Pierre Schnyder, po Christian Hessler, pas et collaborateurs du Service de radiodiagnostic	27 S
Diagnostic en chimie clinique	Claude Bachmann, pas	4 C

LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS

Aubin BALMER	Ophthalmo-pédiatrie - Imagerie dans le diagnostic et le suivi des tumeurs oculaires chez l'enfant
Laurent BARRELET	Chimiothérapie des tumeurs solides
Jean-Daniel BAUMGARTNER	Urgences en maladies infectieuses
Jean-Pierre BERGER	Les comas métaboliques
Kamel P. BESSEGHIR	Reins et médicaments
Augustin BESSON	Chirurgie générale d'urgence - recherche appliquée
Jacques BESSON	Diagnostic et traitement des abus de substances (alcool, drogues)
Angelika BISCHOF DELALOYE	Application des radioisotopes en médecine d'urgence
Georges-Antoine BOREL	Maladies fonctionnelles digestives
Franz BUCHEGGER	Les anticorps monoclonaux dans la détection, la surveillance et le traitement du cancer
Bernard BURNAND	Épidémiologie clinique
Michel BURNIER	Le rein : cible et cause de l'hypertension artérielle
François CHEVALLEY	Urgences traumatologiques de l'appareil moteur
René CHIOLERO	Médecine intensive chirurgicale
Peter CLARKE	Développement du système nerveux
Stéphanie CLARKE-HOSEK	De l'organisation fonctionnelle du cortex cérébral aux fonctions cognitives
Alain COMETTA	Prévention et traitement des infections chez l'hôte immunosupprimé et chez le patient de soins intensifs
Irène CORTHESSY-THEULAZ	Helicobacter pylori. De la recherche fondamentale à la clinique. L'aventure lausannoise aboutira-t-elle à un vaccin efficace chez l'homme ?
Philippe COUCKE	Radiobiologie
Françoise DELACRETAZ	Hématopathologie

LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS (SUITE)

Giuseppe DEL GIUDICE	Bases immunologiques des vaccinations
Michel DUCHOSAL	Immuno-hématologie et médecine de transplantation
Nicolas DUCREY	Pathologie de l'orbite
Michel DUTOIT	Pathologie orthopédique du rachis de l'enfant et de l'adolescent
Bertrand DUVOISIN	Imagerie de la sphère O.R.L.
Jean-François ENRICO	Médecine d'urgence extra-hospitalière
Claire-Lise FAWER	Développement des nouveau-nés à risque : techniques d'investigation de la naissance à cinq ans
François FEIHL	Physio-pathologie cardio-pulmonaire appliquée à la médecine intensive
Jean-William FITTING	Exploration fonctionnelle dans l'insuffisance respiratoire
Elisabeth FIVAZ	La communication non verbale en clinique
Florian FROEHLICH	Contrôle de qualité en gastro-entérologie
Martin FROMER	De l'arythmie cardiaque banale à la mort subite
Jean-Patrice GARDAZ	Techniques spéciales en anesthésiologie
Jacques GASSER	De la notion de tempérament aux troubles de la personnalité
Marc GERMOND	Médecine de la reproduction
Joseph GHIKA	Mouvements anormaux, présentation clinique et thérapeutique
Nicolas GILLIARD	Le système respiratoire en anesthésiologie-réanimation
Charles GOBELET	Pathologie musculo-tendineuse (surcharge - inflammation) et technique de rééducation
Claude GODARD	Pédiatrie générale ambulatoire pour le futur praticien
Fulgencio GOMEZ	Clinique des affections de l'axe hypothalamo-hypophyso-gonadique
François GUDINCHET	Apport des techniques radiologiques nouvelles à la radiologie pédiatrique
Rose-May GUIGNARD	Chirurgie de la main et microchirurgie reconstructive
Daniel HAYOZ	Hémodynamique et biologie de la paroi artérielle
Carl P. HERBORT	Maladies oculaires inflammatoires et virales
Didier HEUMANN	Pathophysiologie et méthodologie d'investigation des infections sévères et du choc septique expérimental
Daniel HOHL	Introduction à l'histopathologie des tumeurs cutanées
Patrick IYNEJIAN	Médecine moléculaire du diabète sucré
Paul JANECEK	Traitement microchirurgical de la stérilité d'origine utéro-tubo-ovarienne
Cornelius Victor JONGENEEL	Immunogénétique moléculaire, aspects médicaux
Martine JOTTERAND	Cytogénétique et cytotaxonomie
Egbert O. KRUIHOF	Protéolyse extracellulaire. Régulation et conséquences pathologiques
Thierry KUNTZER	Neuropathies focales, plexopathies et syndromes radiculaires
Geneviève LEUBA GFELLER	Vieillessement cérébral normal et pathologique
Serge LEYVRAZ	Évolution des traitements oncologiques
Pierre-William LOUP	Investigations nécessaires et superflues en chirurgie digestive
Philippe MAEDER	IRM en neuroradiologie fonctionnelle
Gaston-François MAILLARD	Plasties et reconstructions orbito-palpébrales
Mary-Louise MARCO-DUTOIT	Audiophonologie et phoniatry
Jean MARTIN	Problèmes de santé publique et leurs implications éthiques
Marco MERLINI	Aspects physiologiques et techniques de la chirurgie utilisant l'implantation de matériel artificiel
André MERMOUD	Le glaucome
Reto MEULI	Principes de base et applications de l'imagerie numérique en radiologie
Sylvain MEYER	Le diagnostic et le traitement de l'incontinence urinaire et des troubles statiques des organes pelviens chez la femme
Pascal MEYLAN	Pathogenèse des infections à virus de l'immunodéficience acquise humaine (VIH)
Jean-Léopold MICHELI	Pédiatrie d'urgence
Pierre MICHETTI	Immunité mucoale et vaccination orale, introduction et concepts généraux
Judit MIKLOSSY	La dégénérescence du système nerveux central

**Programme
des cours**

LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS (SUITE)

Michel MONOD	Chapitres de mycologie médicale
Vincent MOOSER	Lipides et athéroscléroses. Approche génétique moléculaire et implications
Philippe MOREILLON	Bactéries et antibiotiques - Pathogenèse bactérienne
François MOSIMANN	Aspects chirurgicaux de la transplantation d'organes
Jürg NUSSBERGER	Biochimie du système cardio-vasculaire
Maurice PAYOT	Chapitres choisis de cardiologie pédiatrique
Bernard PELET	Problèmes d'allergie et d'immunologie chez l'enfant
Ralf POLIKAR	Répercussions cardio-vasculaires de quelques affections endocriniennes
Jean-Michel PORRET	La théorie du rêve au regard de la métapsychologie
Lalaonrina RAKOTOMANANA	Biomécanique de l'appareil moteur
Olivier REINBERG	Traumatologie pédiatrique
Marianne REYMOND	Neuroendocrinologie des fonctions reproductrice et thyroïdienne : aspects expérimentaux et cliniques
Béat RIEDERER	La structure et les fonctions du squelette cellulaire
Eric ROUILLER	Contrôle des mouvements volontaires chez les primates - propriétés des multiples aires corticales motrices
Michel ROULET	Nutrition clinique
Gérard SALEM	La thérapie de famille
Marie-Denise SCHALLER	Médecine intensive
Urs SCHERRER	Régulation réflexe du système cardio-vasculaire
Laurent SCHILD	Pharmacologie des canaux ioniques
Rémi Pascal SCHNEIDER	Infectiologie chirurgicale
Yves SCHÜTZ	Bases physiologiques de la nutrition
Dominique SCHWANDER	Perfusions et nutrition intraveineuses
Philipp H. SHAW	Gènes suppresseurs de tumeurs
Bernard SORDAT	Le phénotype tumoral malin, invasif et métastatique
François SPERTINI	Les maladies du système
Olivier SPERTINI	Physiologie et physiopathologie leucocytaire
Friedrich STIEFEL	Aspects psycho-sociaux des maladies somatiques
Luc TAPPY	Physiologie et physiopathologie du métabolisme glucidique
Daniel THIÉBAUD	Physiopathologie et diagnostic des affections du métabolisme phospho-calcique : interfaces de la biologie cellulaire osseuse et de l'endocrinologie
Jean-Daniel TISSOT	Médecine transfusionnelle et immuno-hématologie
Gustave TURINI	Urgences hospitalières en médecine interne
Antoine USKE	Neuroradiologie diagnostique et interventionnelle
Daniel VAN LINTHOUDT	Mécanismes physiopathologiques de l'arthrose et possibilités thérapeutiques
Erwin VAN MEIR	Neuro-oncologie moléculaire et expérimentale
Guy VAN MELLE	Bases statistiques pour la recherche médicale
Vladimir VON FLIEDNER	Immuno-oncologie expérimentale et clinique
Gérard WAEBER	Diabétologie expérimentale
Ibtissam WALTER BARAKAT	Les cultures de tissus et leur application clinique et expérimentale
Ferdinand WULLEMIER	Centration, conscientisation, décodages, attitudes et interventions thérapeutiques
Bertrand YERSIN	Alcool et médecine
Anne ZURN	Dégénérescence et régénérescence dans le système nerveux - aspects cellulaires et moléculaires

Abréviations utilisées

APP	=	apprentissage par problèmes
ARC	=	apprentissage au raisonnement clinique
C	=	cours
CI	=	cours intégrés
HC	=	habilité clinique
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
ELM	=	enseignement au lit du malade

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pas	=	professeur associé
pat	=	professeur assistant
mer	=	maître d'enseignement et de recherche
me	=	maître d'enseignement
cc	=	charge de cours
ma	=	maître assistant
sup	=	suppléant

Autres adresses utiles

Institutions proches ou associées

RESPONSABLES ADRESSE TEL. FAX

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)	Bâtiment central 1015 Lausanne	692 48 02	692 48 45
Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)	BFSH1 1015 Lausanne	692 28 50	692 28 55
Centre d'éducation permanente (CEP)	Maillefer 37 1052 Le Mont s/ Lausanne	648 77 55	648 77 87
Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)	1015 Lausanne	693 11 11	693 43 80
Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes	Ferme de Dorigny 1015 Lausanne	692 20 90	692 20 95
Institut suisse de droit comparé (ISDC)	Dorigny 1015 Lausanne	692 49 11	692 49 49
Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)	Maladière 21 1022 Chavannes	694 06 00	694 06 09
Institut Ludwig de recherche sur le cancer	Boveresses 155 1066 Epalinges	692 59 66	653 44 74
Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC)	Boveresses 155 1066 Epalinges	692 58 58	692 69 33
International Institute for Management Development (IMD)	Ch. de Bellerive 23 1001 Lausanne	618 01 11	618 07 07

Adresses diverses

Bureau de construction de l'Université à Dorigny (BUD)	Château de Dorigny 1015 Lausanne	691 53 61	691 53 66
Commission locale de la recherche scientifique (Fonds national)	BEP 1015 Lausanne	692 20 80	692 20 85
Département de la formation et de la jeunesse (DFJ)	Rue de la Barre 8 1014 Lausanne	316 35 02	316 35 06
Fédération des associations d'étudiants (FAE)	BFSH1 1015 Lausanne	692 25 91	692 25 92
Fondation Maisons pour étudiants	Av. de Rhodanie 64 1007 Lausanne	617 81 54	617 81 66
Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	Ch. de Mornex 38 1003 Lausanne	316 33 70	
Société académique vaudoise (SAV)	1, av. Montbenon 1002 Lausanne	312 83 31	312 77 31